

*La nécropole
de « la Croix-Saint-Jacques »
à Marolles-sur-Seine*

La nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), fouillée en 2004 par l'INRAP, compte parmi les espaces funéraires de l'âge du Bronze les mieux conservés de la Bassée, comprenant 7 monuments funéraires pour 61 sépultures (10 inhumations et 51 incinérations). L'occupation, relativement courte, se concentre sur une période d'environ trois siècles (vers 1400 à 1100 av. J.-C.) qui la distingue nettement des nécropoles voisines de Marolles-sur-Seine « la Croix de la Mission » (40 sépultures sur 1500 ans) et « les Gours aux Lions » (une quarantaine de sépultures datées du Bronze final I au Bronze final IIIb). La quantité et la qualité des données issues de l'étude pluridisciplinaire de cet espace permettent une observation multiple et complémentaire des comportements humains et des gestuelles funéraires : incinéré ou inhumé, le défunt et son mobilier d'accompagnement (panoplie personnelle, armement, parure, accessoires vestimentaires, offrandes alimentaires) participent de la mise en scène individuelle et collective de la mort, de façon aussi bien souterraine (coffrage imposant, agencement codifié des dépôts) qu'aérienne (érection de monuments tumulaires qui

s'inscrivent de façon pérenne dans le paysage). La grille de lecture ainsi définie permet d'appréhender la gestion de la mort et des morts à la fin de l'âge du Bronze dans la vallée de la haute Seine.

The 'La Croix-Saint-Jacques' cemetery at Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) is one of the best preserved Bronze Age funerary sites in 'La Bassée'. Excavations by INRAP in 2004 have revealed 7 monuments and 61 tombs of which 10 are inhumations and 51 cremations. The cemetery was used for only about three centuries (1400-1100 BCE) setting it apart from neighbouring sites in Marolles-sur-Seine. 'La Croix-de-la-Mission' contains 40 tombs from a period of over 1500 years while over 40 tombs at 'Les Gours-aux-Lions' cover most of the Late Bronze Age.

The quality and quantity of data from this interdisciplinary study has provided evidence of funerary behaviour and tradition. Whether cremated or buried, the dead and the objects which accompany them (personal effects, weapons, adornments, offerings of food) participate in the individual and collective staging of death, from the codified organisation of objects in the tomb and the large funerary chambers to the building of monuments that permanently mark the surrounding countryside. This framework gives an insight into how death was perceived and managed during the Late Bronze Age in the upper Seine Valley.



Inrap

25 €

ISBN: 2-913745-60-1



VALÉRIE DELATTRE et
REBECCA PEAKE

AVEC LA COLLABORATION DE
BÉNÉDICTE PRADAT

*La nécropole de
« la Croix-Saint-Jacques »
à Marolles-sur-Seine
(Seine-et-Marne)
et l'étape initiale
du Bronze final
à l'interfluve Seine-Yonne*



La nécropole de « la Croix-Saint-Jacques »
à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)
et l'étape initiale du Bronze final
à l'interfluve Seine-Yonne

La nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) et l'étape initiale du Bronze final à l'interfluve Seine-Yonne

Sous la direction de
VALÉRIE DELATTRE et REBECCA PEAKE

avec la collaboration de
BÉNÉDICTE PRADAT

MÉMOIRE 60
DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Paris - 2015

Ouvrage publié par la Société préhistorique française
avec le concours
de la sous-direction de l'Archéologie du ministère de la Culture et de la Communication
et de l'Institut national de recherches archéologiques préventives

Maquette de couverture de la collection :
Jean-Loup Fierfort

Photo de couverture :
Nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne),
détail de la sépulture n° 93

Sommaire

Préface	9
Remerciements	11

Partie I SYNTHÈSE

1. <i>L'archéologie en Bassée : un contexte favorable aux recherches sur la Protohistoire</i>	15
1.1. HISTORIQUE DES RECHERCHES	15
1.2. MÉTHODOLOGIE : DES GRANDS DÉCAPAGES FAVORABLES À LA DÉTECTION DES SITES	15
2. <i>Les contextes funéraires du confluent Seine-Yonne et de la Bassée : les données issues de fouilles préventives</i>	17
3. <i>La nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » à Marolles-sur-Seine : présentation du site</i>	21
3.1. UN SITE AU CŒUR DE L'INTERFLUVE SEINE-YONNE : CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, GÉOMORPHOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE IMMÉDIAT	21
3.2. LES CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION, MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN ET EN LABORATOIRE : DE LA BONNE UTILISATION DES DATATIONS PAR LE RADIOCARBONE ...	23
3.2.1. Les circonstances de l'intervention	23
3.2.2. Méthodologie de terrain et en laboratoire	25
3.3. L'OCCUPATION ARCHÉOLOGIQUE : NÉCROPOLE ET HABITAT	25
3.3.1. La nécropole	25
3.3.2. Les habitats associés	27
3.3.3. Les sépultures	27
3.3.4. Le mobilier funéraire	29
4. <i>Le traitement du corps : au cœur des priorités individuelles et communautaires</i>	31
4.1. UN SURPRENANT DÉPÔT DE FONDATION?	31
4.2. UNE COEXISTENCE AVÉRÉE DES DEUX PRATIQUES : INHUMATION ET INCINÉRATION À LA CROIX-SAINT-JACQUES	33
4.2.1. Le cas des tombes jumelles : sépultures n° 60 et n° 62	33
4.2.2. La coexistence des deux pratiques au sein d'une même sépulture	33

4.3.	LE DÉFUNT INCINÉRÉ : UNE APPROCHE PARTICULIÈRE	35
4.3.1.	Les modalités de dépôt des esquilles	35
4.3.2.	Le traitement des esquilles et l'intensité de la crémation	36
4.3.3.	L'analyse pondérale	37
4.3.4.	Approche démographique	40
4.4.	DES STRUCTURES SANS DÉFUNT : DES SÉPULTURES ? DES CÉNOTAPHES ?	41
5.	<i>Le mobilier d'accompagnement</i>	43
5.1.	LA SPHÈRE DE L'INTIME : LA PANOPLIE PERSONNELLE DU DÉFUNT	43
5.1.1.	Les épingles	43
5.1.2.	Les bracelets	45
5.1.3.	Les anneaux, appliques et perles hélicoïdales	46
5.1.4.	Les tôles en or	47
5.1.5.	Les perles en ambre et les petits objets non-métalliques	47
5.2.	OBJETS DU QUOTIDIEN : ARTISANAT ET SUBSISTANCE OU DES MARQUEURS DU STATUT SOCIAL ?	47
5.2.1.	Trois poignards et un couteau : la question de l'armement	47
5.2.2.	Le fléau de trébuchet	50
5.2.3.	Les petits objets divers en alliage cuivreux	50
6.	<i>Le dépôt funéraire</i>	53
6.1.	LES URNES : RÉCEPTACLE AU DÉFUNT	53
6.2.	LES VASES ACCESSOIRES	53
6.3.	LES RÉCIPIENTS CÉRAMIQUES	55
6.3.1.	Les jarres biconiques	55
6.3.2.	Les jarres	55
6.3.3.	Les vases à col évasé	57
6.3.4.	Les gobelets	57
6.3.5.	Les coupelles et les grandes coupes carénées	59
6.3.6.	Un fragment de cruche à anse en « X »	60
6.4.	LES DÉPÔTS DE FAUNE ET DE RESTES CARPOLOGIQUES	60
6.4.1.	La faune (déterminations G. Auxiette, INRAP, UMR 8215)	60
6.4.2.	Les restes carpoologiques (B. Pradat)	61
7.	<i>Composition et disposition des dépôts</i>	63
8.	<i>Le monde souterrain des morts : le défunt dans sa tombe</i>	69
8.1.	LES SÉPULTURES À CHAMBRE FUNÉRAIRE	69
8.1.1.	Les sépultures avec parement de pierres	69
8.1.2.	Les sépultures à chambre funéraire ne comportant qu'un coffrage en bois ...	71
8.1.3.	Un cas unique : l'impressionnant blocage de tessons de céramique de la sépulture n° 23	72
8.2.	LES VASES RETOURNÉS : DE VÉRITABLES MINI-COFFRAGES	74
8.3.	UN MOINDRE ENCOMBREMENT DES SÉPULTURES : ADAPTATION MINIMUM DE LA TAILLE DES FOSSES	75
9.	<i>Le monde des vivants : de la signalétique de surface aux tertres funéraires</i>	77
9.1.	MARQUEURS INDIVIDUELS DE SÉPULTURES	77
9.2.	LES MONUMENTS AVEC STRUCTURES DE PIERRES	77
9.3.	LES ENCLOS FOSSOYÉS	79
9.3.1.	Les enclos fossoyés ovalaires : structures 26 et 81	79
9.3.2.	Les enclos fossoyés circulaires	80
9.4.	ARCHITECTURE ET FONCTION DES MONUMENTS	81

10. Espace et temps : aspects chronologiques de la nécropole	85
10.1. LA CHRONOLOGIE ABSOLUE : RÉSULTATS DES ANALYSES RADIOCARBONES	85
10.2. LA SÉRIATION DES DONNÉES	87
10.2.1. Les critères	87
10.2.2. La sériation des sépultures et sa confrontation avec les dates radiocarbones ..	89
11. Synthèse	91
11.1. LES PRATIQUES FUNÉRAIRES, UN NOUVEAU CONTEXTE DE RECHERCHE	91
11.2. UNE LECTURE CODIFIÉE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES : OBSERVATION ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES DE LA NÉCROPOLE DE «LA CROIX-SAINT-JACQUES»	92
11.3. LES NÉCROPOLES DE MAROLLES-SUR-SEINE : UN ESPACE FUNÉRAIRE PRIVILÉGIÉ	93
11.4. LES NÉCROPOLES DU CONFLUENT SEINE – YONNE ET DE LA BASSÉE : UN MILLÉNAIRE DE COMPORTEMENTS FUNÉRAIRES	95
11.5. CONCLUSION	96

Partie II CATALOGUE

Catalogue des structures funéraires de la nécropole de «la Croix-Saint-Jacques» à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)	99
--	----

* * *

Bibliographie	173
Abstract	179
Adresses des auteurs	183

Préface

Marolles-sur-Seine, avec le curieux toponyme des « Gours-aux-Lions », apparaît en 1965 dans les colonnes du *Bulletin de la Société préhistorique française*, à l'occasion d'un article publié par Daniel Mordant rendant compte de la découverte, deux ans plus tôt, d'une originale nécropole du Bronze final aux tombes à inhumation accompagnées de cette belle céramique lustrée à décor cannelé, encore qualifiée à l'époque de « lusacienne » par le secrétaire général de la Société préhistorique française, Guy Gaudron.

C'était un temps où les séances mensuelles de la SPF participaient à la diffusion des résultats de l'archéologie de « sauvetage » et cette présentation entrait dans cette logique d'information rapide des découvertes. Au cours des années soixante, cette nouvelle nécropole va prendre sa place au sein des sites de référence du Bronze final, dans un environnement régional déjà très riche et bien documenté. On rappellera, en particulier, la monographie de Bernard Lacroix sur la nécropole de la Colombine à Champlay, fouillée par Georges Bolnat, et des articles plus brefs sur des sites de l'Yonne comme la tombe de Charmoy publiée par Pierre Parruzot dans ces mêmes colonnes du *Bulletin* (1957), les nécropoles de l'Auxerrois, des Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay... Il y a, également, les sites du Nogentais autour de Barbuise-Courtavant qui reviennent en lumière grâce au renouveau des recherches conduites par le Groupe archéologique du Nogentais, animé par André Lemoine puis Jacques Piette. L'activité de terrain très intense dans les gravières de l'Yonne et de la Seine livre son lot de découvertes contemporaines qui renforcent l'intérêt de celle des Gours-aux-Lions...

À cette époque aussi, Jean-Jacques Hatt, en collaboration avec André Brisson, publie les ensembles domestiques du Bronze final des Marais de Saint-Gond en Champagne, qui focalisent également l'intérêt sur cette céramique cannelée. Ainsi, lorsque la monographie de la nécropole est proposée pour le *Bulletin de la Société préhistorique française* en 1968, le conseil d'administration, au vu de la taille du manuscrit et de son intérêt, propose d'en faire un mémoire, car c'est dans ces années qu'est relancée la série. Gérard Bailloud, secrétaire général de la SPF, ancien directeur des Antiquités préhistoriques d'Île-de-France, signe la préface de l'ouvrage, en faisant référence au Nogentais

et aux « mythiques » richesses inédites de la collection d'Henri Lamarre, actif fouilleur de cette région, dans les années quarante, avec André Brisson en particulier.

Le volume, Mémoire n° 8, sortira en 1970 et, depuis sa parution, le titre est régulièrement cité pour le Bronze final en France. Depuis cinquante années donc, l'âge du Bronze de Marolles colle, pourrait-on dire, à la vie scientifique de la SPF et c'est aussi dans les colonnes du *Bulletin* qu'a été publiée la nécropole de la Croix-de-la-Mission par Rebecca Peake et Valérie Delattre en 1999.

Il pouvait donc sembler « programmé » que la prochaine livraison consacrée par ces mêmes auteurs à la nécropole de la Croix-Saint-Jacques aboutisse à un nouvel opus publié sous les auspices de la SPF, après la découverte initiale des Gours-aux-Lions.

La nécropole de la Croix-Saint-Jacques possède des monuments originaux, comme les deux grands enclos ovalaires fondateurs, associés aux modèles circulaires, classiques de nos régions. Les constructions funéraires bien conservées font appel régulièrement à des blocs et dalles de grès et de calcaire, collectés et sélectionnés à cet effet sur le revers de la cuesta d'Île-de-France toute proche. Ces matériaux choisis entrent dans la construction de couronnes périphériques de potentiels tumulus – complètement arasés depuis par les labours – et celle de coffres ou blocages des tombes, à inhumation comme à incinération.

Les sépultures sont majoritairement à incinération (cinquante et une pour dix inhumations seulement), avec une grande variabilité dans la manière de gérer le dépôt des esquilles osseuses dans la tombe, processus qui peut aboutir même à leur absence complète dans des structures qui possèdent, au demeurant, les caractéristiques propres à des incinérations... ! Tombes symboliques ?

Autre point bien illustré, la fréquence des incinérations en fosses allongées, aménagées avec soin grâce à la construction de coffres et autres structures de bois dans les fosses. Ces installations rappellent sans nul doute celles que l'on connaît pour les inhumations sur le même site et en région : faut-il y voir une manifestation de cette hybridation progressive des pratiques funéraires lors du passage entre les deux types de traitement du défunt ? Une tendance lourde, bien perceptible sur le site, conduira progressivement à la

réduction de taille des contenants funéraires des incinérations, situation parfaitement stéréotypée ensuite au cours de l'étape moyenne du Bronze final.

Dans ce contexte, une structure unique et exceptionnelle, la tombe 23, retient l'attention avec son remarquable blocage de tessons de céramiques qui remplace un rôle tenu, pour la plupart des exemples connus, par des blocs de pierre. Ce stock de tessons de près de 200 kg est issu d'une collection de plus de soixante-dix vases, des pots pour la plupart, mais aussi des gobelets et quelques coupes. Les gobelets sont surcuits et ils ont dû participer à la cérémonie du bûcher. Toutes ces céramiques ont été consciencieusement cassées pour réaliser cette architecture très élaborée, qui suscite interrogations et hypothèses sur le déroulement de la cérémonie funéraire.

Le corpus identifié et décrit avec soin à « la Croix-Saint-Jacques » enrichit et conforte la perception de la grande variabilité des pratiques funéraires mises en œuvre au cours de l'étape ancienne du Bronze final, principalement ici pour l'incinération.

Les datations ¹⁴C, jointes aux attributions typo-chronologiques basées sur un mobilier typique et représentatif, permettent de bien caler la fréquentation assez courte de ces lieux funéraires qui seront abandonnés dès la fin de cette étape ancienne, contrairement à La Croix-de-la-Mission toute proche dont l'usage se poursuivra à l'étape moyenne RSFO.

Cette synthèse permet aussi de remettre en lumière l'exceptionnelle concentration des nécropoles attribuées aux XIV^e-XII^e siècles avant notre ère dans cette confluence Seine-Yonne. En plus de celle étudiée ici, avec Les Gours-aux-Lions et La Croix-de-la-Mission déjà évoquées, il faut mentionner celles du Chemin-de-Montereau, du Grand Canton sur la même commune, mais aussi les autres toutes proches de Barbey « les Cent Arpents », de Misy « le Bois-des-Refuges » et de Villeneuve-la-Guyard « les Terres-de-Prépoux ». Ce secteur, au confluent de deux voies fluviales majeures, représente, indéniablement, un pôle dynamique de population pour ce début du Bronze final, avec des pratiques funéraires originales, comme ces sépultures à inhumations repliées en fosses étroites, ou la présence d'objets énigmatiques, comme les pendentifs à canine de verrat.

Depuis les années soixante, les programmes d'exploitation des gravières, déterminés dès cette époque, se sont inexorablement mis en œuvre, ainsi que d'importants travaux d'infrastructure, comme la ligne TGV Paris-Lyon, l'autoroute A5 avec ses corollaires routiers

et industriels : c'est une très large partie du territoire de la commune qui a été bouleversée. La qualité des inventaires archéologiques établis antérieurement – grâce en particulier aux prospections aériennes initiées dès cette époque – et le suivi attentif par le service régional de l'Archéologie d'Île-de-France ont permis de conduire sans discontinuité, dès l'origine, des fouilles archéologiques préventives d'ampleur, notamment grâce au contrôle archéologique en gravière qui a bénéficié de modalités exceptionnelles dans le cadre d'un remarquable partenariat avec les entreprises. Qu'on en juge : sur les quelque 900 ha exploités dans la plaine inter-fluviale, environ 800 ont été traités archéologiquement dont 60 % sur décapage intégral (avant 2001) et le reste sur diagnostic par tranchées ! Le résultat est spectaculaire pour toutes les périodes, de la fin du Paléolithique supérieur avec les haltes de chasseurs de chevaux et de rennes du Magdalénien jusqu'aux habitats du Moyen Âge de Saint-Donain. Marolles-sur-Seine apparaît sans nul doute dans la carte archéologique de la France comme une des communes au patrimoine archéologique le plus riche et le mieux étudié.

Pour cette zone du confluent, cette fouille clôt aussi une période active de travail de terrain et d'études consacrées au Bronze final car, à quelques isolats près, c'est l'ensemble du terroir disponible qui a été totalement terrassé et remodelé en un demi-siècle. Deux générations de chercheurs se seront succédé sur cet espace, dans un souci de continuité du travail engagé et avec une même stratégie d'étude : ce fait remarquable, lui aussi, mérite d'être souligné car il faut craindre qu'une telle continuité ne soit plus guère possible, dans les années à venir, dans d'autres territoires tout aussi essentiels pour la recherche archéologique.

Avec la publication de cette seconde monographie, consacrée à cette nécropole de l'âge du Bronze de Marolles-sur-Seine, la Société préhistorique française contribue à la valorisation de recherches issues de fouilles préventives et conduites dans une optique microrégionale : elle met ainsi en lumière tout le potentiel d'un territoire qui s'impose comme une référence obligée pour la spécialité.

Il faut donc saluer tout le travail accompli par les équipes qui se sont succédé sur ce confluent et remercier Valérie Delattre et Rebecca Peake d'avoir clos de si belle manière un dossier ouvert depuis un demi-siècle.

Claude et Daniel MORDANT

Remerciements

Nos remerciements les plus immédiats et sincères vont à Claude et Daniel Mordant, fratrie indissociable dans les pas et la réflexion desquels nous avons souhaité inscrire ce travail. Des « Gours-aux-Lions » à « la Croix-Saint-Jacques », outre celle de la Société préhistorique française, il n'y a qu'une histoire, celle de la transmission et de l'attachement à un terroir.

À ce salut amical et quelque peu nostalgique, nous associons Jacqueline Degros, prescriptrice attentive et exigeante, gage de cette archéologie préventive pleine de richesses.

Une mention spéciale à Claude Mordant dont le suivi patient et confiant, ainsi que la lecture attentive ont été source de corrections bénéfiques et d'amendements utiles.

Un clin d'œil amical à Henri Duday et Germaine Depierre pour leur grille de lecture qui place l'humain au centre de l'investigation scientifique.

Nous tenons évidemment à associer à ces remerciements tous les intervenants, réguliers et plus ponctuels,

dont le travail et l'implication ont permis d'inscrire dans la durée, la réalisation de ce travail : Patrick Pihuit, Carlos Valero, Ginette Auxiette, Bénédicte Pradat, Théophile Nicolas, Nathalie Ameye, Patrick Gouge, Jean-Marc Segui, Nadine Mahé, Franck Mallet, Christophe Bertrand, Didier Cahu, Nicolas Cayol, Anne-Estelle Finck, Céline Le Goff et Jean-Philippe Quenez.

En fin, nous remercions la Direction scientifique et technique de l'Institut national de recherches archéologiques préventives pour sa confiance, les nombreux collègues de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze pour les échanges fructueux, Jacques Tarrête de la Société préhistorique française, la sous-direction de l'Archéologie du ministère de la Culture et de la Communication et le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France pour l'accueil favorable de ce manuscrit.

Valérie DELATTRE
et Rebecca PEAKE

PARTIE I
Synthèse

L'archéologie en Bassée : un contexte favorable aux recherches sur la Protohistoire

CHAPITRE 1

1.1. HISTORIQUE DES RECHERCHES

L'étude des nécropoles de l'âge du Bronze de la Bassée s'est amorcée, il y a une cinquantaine d'années, grâce aux prospections aériennes de Daniel Jalmain, suivies des premières investigations archéologiques menées par les bénévoles du Cercle archéologique de Bray-sur-Seine, dans les gravières de la vallée de la Seine (Gravon, Marolles-sur-Seine, Châtenay-sur-Seine...) (Jalmain, 1970; Mordant, 1992) (FIG. 1).

Pendant vingt-cinq ans, ces « sauvetages » ont été gérés par les membres des groupes archéologiques locaux : le Cercle archéologique de Bray-sur-Seine (CAB) et le Centre d'études et de recherches archéologiques de Montereau et environs (CERHAME). À partir de la fin des années 1980, cette activité s'est progressivement professionnalisée et elle a débouché, dans un premier temps, sur la mise en place d'une convention cadre, signée par les exploitants des gravières, le conseil général de Seine-et-Marne et l'État puis, dans un second temps, au début des années 1990, par l'AFAN (Mordant, 1992).

La formalisation des recherches archéologiques dans ce secteur a favorisé le recrutement puis la fidélisation d'une équipe permanente et polyvalente, lui permettant d'intervenir en temps réel sur les vestiges découverts. Cet accord a permis aussi la systématisation de la pratique du décapage extensif et intégral contrôlé qui demeure, incontestablement, l'une des méthodes d'approche essentielle pour la mise au jour et l'étude systématique des vestiges protohistoriques, souvent topographiquement étendus et assez peu lisibles. Ainsi, sur ces bases novatrices établies en Bassée par Daniel et Claude Mordant dès le début des années soixante, la recherche sur la Protohistoire s'est-elle considérablement développée dans ce terroir convoité par les gravières, mais aussi devenu, de fait et au fil du temps, un secteur d'étude privilégié pour les archéologues.

L'abandon du décapage intégral au début des années 2000, remplacé par des séries d'évaluations archéologiques par tranchées linéaires, a eu un impact immédiat sur la recherche protohistorique locale : cette méthodologie ne conduit plus désormais à une identification systématique des sites, mais elle introduit plutôt une information (limitée de fait) sur la qualité des structures reconnues. Dès lors, le diagnostic archéologique n'autorise plus une étude complète des vestiges découverts et chaque indice, même positif, ne débouche pas sur une fouille systématique.

Toutefois, cette tradition locale des recherches archéologiques intensives, solidement ancrée, a su se maintenir à un niveau satisfaisant, tant par le nombre de fouilles sur les sites protohistoriques dans la vallée de la Seine, que par la qualité de leur exploitation scientifique, si l'on considère le nombre de publications récentes (Bulard et Peake, 2005; Delattre et Séguier, 2007; Delattre *et al.*, 2000; Delattre et Peake, 2005, 2012 et 2013; Gouge, 2005; Gouge et Peake, 2005; Nicolas et Peake, 2013; Peake, 2005 et 2007; Peake *et al.*, 2005, 2009 et 2010; Séguier, 2009 et 2013; Séguier et Delattre, 2005; Séguier *et al.*, 2008 et 2009; Séguier *et al.*, 2010).

C'est donc dans ce contexte bien documenté et grâce à la volonté de tous les acteurs de l'archéologie préventive régionale, que la mise en place d'opérations de fouille sur les occupations des âges des Métaux s'y poursuit afin de conforter une carte archéologique très dense, voire exceptionnelle et de référence européenne, en particulier pour l'étape initiale du Bronze final.

1.2. MÉTHODOLOGIE : DES GRANDS DÉCAPAGES FAVORABLES À LA DÉTECTION DES SITES

L'atout essentiel du décapage des grandes surfaces, d'un seul tenant, réside dans l'évidente et immédiate visualisation, en plan, de tous les vestiges; il s'avère



Fig. 1 – Vue aérienne de la nécropole de « La Croix-Saint-Jacques » à Marolles-sur-Seine après un décapage extensif de deux hectares (cliché : E. Taboas, CMBTP).
Fig. 1 – Aerial view of the “La Croix-Saint-Jacques” Bronze Age cemetery at Marolles-sur-Seine that extends over an area of two hectares (photo: E. Taboas, CMBTP).

ainsi plus aisé de comprendre la structuration spatiale. Il est désormais plus simple, avec une décennie d’expérience, de caractériser la pertinence de cette méthodologie, pratiquée en gravière jusqu’au début des années 2000. Situation, somme toute, efficace pour l’archéologue tant elle lui permettait de détecter des sites protohistoriques, certes étendus en surface, mais avec un faible impact au sol.

On peut pourtant souligner que ce problème de l’identification d’un site se pose avec moins d’acuité pour les ensembles funéraires de l’âge du Bronze, qui comprennent souvent des monuments fossoyés, que leur grande envergure permet de repérer facilement. Il faut noter qu’en amont de toute intervention de terrain,

la prospection aérienne se révèle être un outil précieux dans l’identification des enclos circulaires, notamment en Bassée, où les campagnes successives de prospection ont permis d’établir une cartographie fiable des nécropoles potentielles et plusieurs dizaines de ces sites ont été répertoriées grâce à cette surveillance systématique (Mordant, 1983 ; Gouge *et al.*, 1994, carte 2). Ces informations ont permis, lors de la réalisation d’un diagnostic, de cibler l’intervention sur la localisation des monuments funéraires et des sépultures parfois conservées dans l’aire interne ou groupées dans leur immédiate périphérie : une extension du décapage est souvent nécessaire autour d’un monument mis au jour pour vérifier l’étendue de la zone funéraire.

Les contextes funéraires du confluent Seine-Yonne et de la Bassée : les données issues de fouilles préventives

CHAPITRE 2

Les ensembles funéraires de l'âge du Bronze constituent une part importante des recherches proto-historiques dans la vallée de la Seine ; le site fondateur de cette étude, la nécropole des «Gours aux Lions» à Marolles-sur-Seine, étudié lors d'une des toutes premières interventions d'archéologie de sauvetage, est à l'origine d'une publication monographique, en 1970, dans les Mémoires de la Société préhistorique française (Mordant et Mordant, 1970). Cet ouvrage de référence a, par la suite, été suivi par de nombreux articles et monographies en relation avec le développement de l'archéologie préventive des vallées de la Seine et de l'Yonne ; ces publications ont profondément renouvelé les connaissances régionales sur les contextes funéraires de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer.

Ce secteur du confluent Seine-Yonne se révèle, en effet, particulièrement riche en sites funéraires, et un bilan en a été dressé en 1994 par la publication d'un premier corpus des «Nécropoles protohistoriques de la Bassée et de la confluence Seine-Yonne» (Gouge *et al.*, 1994). Cet inventaire détaillé comprenait déjà quatre-vingt-cinq ensembles funéraires identifiés, dont plus de vingt-sept ayant fait l'objet d'une fouille entre 1960 et 1992. Depuis cette date, d'autres nécropoles ont vu le jour à Marolles-sur-Seine, mais aussi plus en amont de la vallée à Bazoches-lès-Bray (Poyeton, 1998), Jaulnes (Peake *et al.*, 2011) et Gouaix (Séguier *et al.*, 2010), où nombre de travaux d'extraction de graviers et d'aménagements divers (autoroute et zones artisanales) se sont concentrés depuis les vingt dernières années. À ce jour, on dénombre donc quatre-vingt-treize nécropoles de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer dans la partie francilienne des vallées de la Seine et de l'Yonne, trente-neuf ayant fait l'objet d'une fouille (FIG. 2).

Pour dresser une image plus large des occupations et des pratiques funéraires, il convient d'étendre l'inventaire au-delà des seules limites administratives

modernes, pour y inclure la vallée de l'Yonne, au sud, et la haute vallée de la Seine en amont de la Bassée (FIG. 3). Bénéficiant à la fois d'un contexte géographique similaire et d'une structuration identique de la recherche archéologique (une longue pratique de sauvetages bénévoles puis un suivi systématique des travaux archéologiques par des équipes professionnelles permanentes), d'importantes découvertes y ont été effectuées. Ainsi pour la vallée de l'Yonne, une quarantaine de nécropoles de l'âge du Bronze sont à mentionner (Muller et Roscio, 2012), dont les mieux connues sont en Sénonais : Villeneuve-la-Guyard «les Falaises de Prépoux» (Prestreau, 1992 ; Muller, 1996), Serbonnes «la Créole», Soucy «Mocques Bouteilles» (Baray *et al.*, 1994), Pont-sur-Yonne «Beaujeu», (Collectif, 2009), Passy-Véron «les Prés Pendus» (Depierre *et al.*, 1997). Puis, plus au sud, les nécropoles de Champlay «la Colombine» (Lacroix, 1957), Beaumont «la Crotte aux Moines» et «Toussac», Gurgy «la Picardie» (Delor, 2002, p. 231-232 et p. 398-418) et l'important ensemble de Migennes «le Petit Moulin», marquent la zone de confluence de l'Armançon (Muller *et al.*, 2007b). En Bassée nogen-taise, il est désormais indispensable de se référer aux ensembles de Barbuise-Courtavant et de La Saulsotte, très importants complexes funéraires connus depuis plus d'un siècle, qui comptent plus d'une centaine de sépultures et monuments qui viennent de faire l'objet d'une publication récente (Rottier *et al.*, 2012).

L'ensemble de ces données permet de dresser un bilan chronologique des pratiques funéraires à l'âge du Bronze, sachant que pour cette période, les séquences chronologiques sont inégalement documentées.

Pour le Bronze ancien et moyen, seules quinze sépultures sont répertoriées dans des contextes de nécropoles à monuments circulaires ; elles se répartissent sur plusieurs sites de la Bassée et du confluent Seine-Yonne : Marolles-sur-Seine «la Croix de la

Mission» et «les Prés Hauts» (Peake et Delattre, 1999; Peake, 2007), Égligny «la Pêcherie» (Gouge, 2005), Varennes-sur-Seine «le Marais du Pont» (Gouge *et al.*, 1994), Jaulnes «le Bas des Hauts Champs-ouest» (Peake *et al.*, 2011) et récemment Mouy-sur-Seine «le Grand Gué» (Ameye *et al.*, 2013). Les attributions chronologiques ont été possibles grâce à l'utilisation systématique d'analyses radiocarbones (Peake et Delattre, 1999; Peake, 2007; Gouge et Peake, 2005; Peake *et al.*, 2011).

La quantité et la qualité des données augmentent considérablement pour la fin du Bronze moyen et l'étape initiale du Bronze final (1350-1100 av. J.-C.) et pour cette seule période, on dénombre plus de deux cents sépultures et une vingtaine d'ensembles funéraires en Bassée et à l'interfluve Seine-Yonne. Pour ce même créneau chronologique, il faut rajouter environ cent trente sépultures pour les seuls sites de Barbuise-La Saulsotte (Rottier *et al.*, 2012, p. 69). Ces sépultures apparaissent installées au sein de nécropoles plus anciennes ou participent à la fondation de nouveaux espaces funéraires (cf. *infra*). Certaines tombes bénéficient encore d'une mise en scène ostentatoire, bien que la majorité (des incinérations) adopte une apparence plus modeste, celui d'un dépôt associant une urne

céramique et des vases accessoires dans une fosse simple. La crémation devient exclusive vers la fin de l'étape initiale du Bronze final et restera la pratique dominante dans la région pendant toute l'étape moyenne, puis finale jusqu'au début du premier âge du Fer.

Les données concernant l'étape moyenne du Bronze final (1100-900 av. J.-C.) correspondent à plus d'une centaine d'incinérations, organisées en groupes funéraires d'une quinzaine de sépultures au maximum, à l'exception de l'important site de Villeneuve-la-Guyard «Prépoux» qui compte cinquante-trois sépultures datées de cette période (Muller, 1996).

La lecture des pratiques funéraires redevient plus difficile pour la dernière étape de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer (900-700 av. J.-C.) avec une pénurie très marquée des informations. En Bassée, seule une vingtaine de sépultures sont à ce jour, connues et localisées dans des espaces funéraires déjà établis; il s'agit d'incinérations (en urne céramique ou en contenant périssable) et d'une seule inhumation. Les ensembles funéraires les plus proches et les plus significatifs pour cette ultime phase de l'âge du Bronze se situent dans le Nogentais à Barbuise-Courtavant où dix-huit sépultures sont datées de la transition âge du Bronze/âge du Fer, dont sept localisées dans les aires

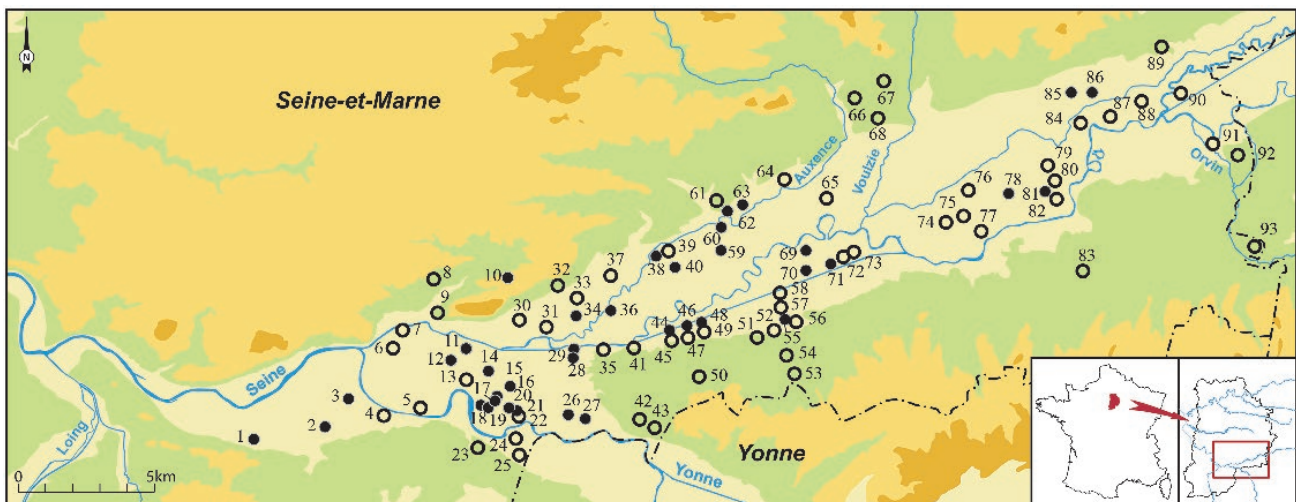


Fig. 2 – Ensembles funéraires de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer dans la vallée de la Seine, repérés par photographie aérienne (cercle blanc) et fouillés (cercle noir). Infographie Patrick Pihuit, Rebecca Peake, INRAP.

Fig. 2 – Bronze Age and Early Iron Age cemeteries in the Seine valley, discovered by aerial photography (white circles) and excavated (black circles). Infographics: Patrick Pihuit, Rebecca Peake, INRAP (after Collective, 2001; Delattre and Peake, 2012; Gouge *et al.*, 1994).

1 : Ville-Saint-Jacques «Le Bois d'Echalas»; 2-3 : Varennes-sur-Seine «La Maladrie», «Le Marais du Pont»; 4-5 : Cannes-Ecluse «Les pièces du Moulin», «Les Rentières», «Les Gravelottes»; 6-7 : Montereau «Les Sécherons», «La Plaine Saint-Maurice»; 8-9 : Saint-Germain-Laval «La Montagne», «Les Vignes de Saint-Germain»; 10 : Courcelles-en-Bassée «Le Bois de Bailly»; 11-19 : Marolles-sur-Seine «La Croix-de-la-Mission», «Le Tureau des Gardes», «La Butte Saint-Donain», «La Croix Saint-Jacques», «Les Taupes», «Le Grand Canton sud», «Le Chemin de Sens», «Les Prés-Hauts»; 20-22 : Barbey «La Haye Guyonne», «Le Chemin de Montereau», «Gravelin»; 23-25 : La Brosse Montceaux «Les Soucis-Jacquins», «Les Terriers», «La Belle Épine»; 26 : Barbey «Les Cent Arpents»; 27 : Misy-sur-Yonne «Le Bois des Refuges»; 28 : Marolles-sur-Seine «Les Carrières»; 29 : Marolles-sur-Seine «Les Gours aux Lions»; 30 : Marolles-sur-Seine «Les Jachères»; 31 : Courcelles-en-Bas-

sée «Le Buissonnet»; 32 : Courcelles-en-Bassée «Le Pied Feu»; 33-34 : Marolles-sur-Seine «La Ferme de la Muette», «Domaine de la Muette»; 35-36 : La Tombe «La Cour des Lions», «Le Champ Mort»; 37-38 : Chatenay-sur-Seine «La Rigoulotte», «Les Patures»; 39 : Égligny «Le Saussoy»; 40 : Chatenay-sur-Seine «Les Gobillons»; 41 : La Tombe «Les Closeaux»; 42-43 : Misy sur Yonne «Le Haut des Pendants», «Savart»; 44-50 : Gravon «Le Chemin de l'Écluse», «Le Haut des Pendants», «Le Chemin de la Tombe», «Le Chemin des Vignes», «Le Queue de la Poêle», «La Souricière», «Bois de la Borde»; 51-52 : Balloy «La Bergerie», «Les terres Citeaux»; 53-54 : Bazoches-lès-Bray, «Les Avons», «Charnesseau»; 55 : Balloy «Les Réaudins»; 56-58 : Bazoches-lès-Bray «Les Réaudins», «Les Patures Grasses», «Près la Voie Tortue»; 59 : Balloy «Bois de Roselle»; 60-61 : Égligny «La Pêcherie», «La Côte à L'Abbé»; 62-64 : Vimpelles «La Ferme de Chantec-

les-Bray «Les Fèves Thomas»; 66 : Paroy «Gramont»; 67 : Jutigny «Beaugard»; 68 : Les Ormes-sur-Voulzie «La Trouillère»; 69-73 : Bazoches-lès-Bray «Les Champs Courceaux», «La Noue Noire», «Champs Virlois», «le Midi de la Grande Pièce», «La Grande Pièce/midi»; 74-76 : Mouy «Grands Champs», «Sur les Rues», «Le Grand Gué»; 77-78 : Jaulnes «Les Grands Graviers», «Le Bas des Hauts Champs»; 79-82 : Grisy-sur-Seine «Les Roqueux nord», «Les Roqueux centre», «Les Six Arpents», «Les Méchantes Terres»; 83 : Villeneuve-la-Petite «Les Potereaux»; 84 : Noyen «Chêne de la Feuchelle»; 85 : Gouaix «Haute Grève»; 86 : Hermé «Les Graviers du Château du Duis»; 87 : Noyen-sur-Seine «Le Bois du Chêne»; 88-89 : Hermé «Pièces de la Motte», «Les Chaises»; 90-92 : Villiers-sur-Seine «Thurats de Louches», «Les Ouches Courtils», «Le Vau»; 93 : Fontaine-Fouches «Coimard» (d'après Collectif, 2001; Delattre et Peake, 2012; Gouge *et al.*, 1994).

internes de monuments fossoyés circulaires ou rectangulaires (Piette, 1999). Il faut également mentionner le site de Villeneuve-la-Guyard « les Falaises de Prépoux » qui a livré une petite dizaine de sépultures de la dernière étape du Bronze final (Collectif, 2009) (FIG. 6), ainsi que la nécropole de Soucy « Mocques Bouteilles » comprenant dix-neuf monuments funéraires ainsi que des inhumations et incinérations datées de l'extrême fin de l'âge du Bronze (Baray *et al.*, 1994, p. 83-133). Enfin, J.-P. Delor mentionne deux sépultures, une incinération et une inhumation, datées de la phase de transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer sur le site de Beaumont « Toussac » (Delor, 2002, p. 232).

Le secteur de Marolles-sur-Seine et la plaine de l'interfluve Seine-Yonne témoignent d'une concentration

particulièrement importante de nécropoles pour la fin du Bronze moyen et l'étape initiale du Bronze final, avec une quinzaine de sites où s'observe un petit groupe de quelques sépultures en apparence isolées, jusqu'aux ensembles monumentaux de plusieurs dizaines de tombes :

- Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions/les Carrières » (Mordant et Mordant, 1970 ; Gouge, 1991-1993). Cet ensemble de référence se divise en deux groupes distincts : au nord le site « Les Gours-aux-Lions » se présente comme une nécropole datée des deux premières étapes du Bronze final, avec six enclos fossoyés et trente sépultures (dont vingt-trois inhumations) ; au sud, le site des « Carrières » se développe de la fin de l'âge du Bronze au premier âge du Fer, avec trente-neuf enclos fossoyés et six incinérations. Les sépultures des « Gours-aux-Lions »

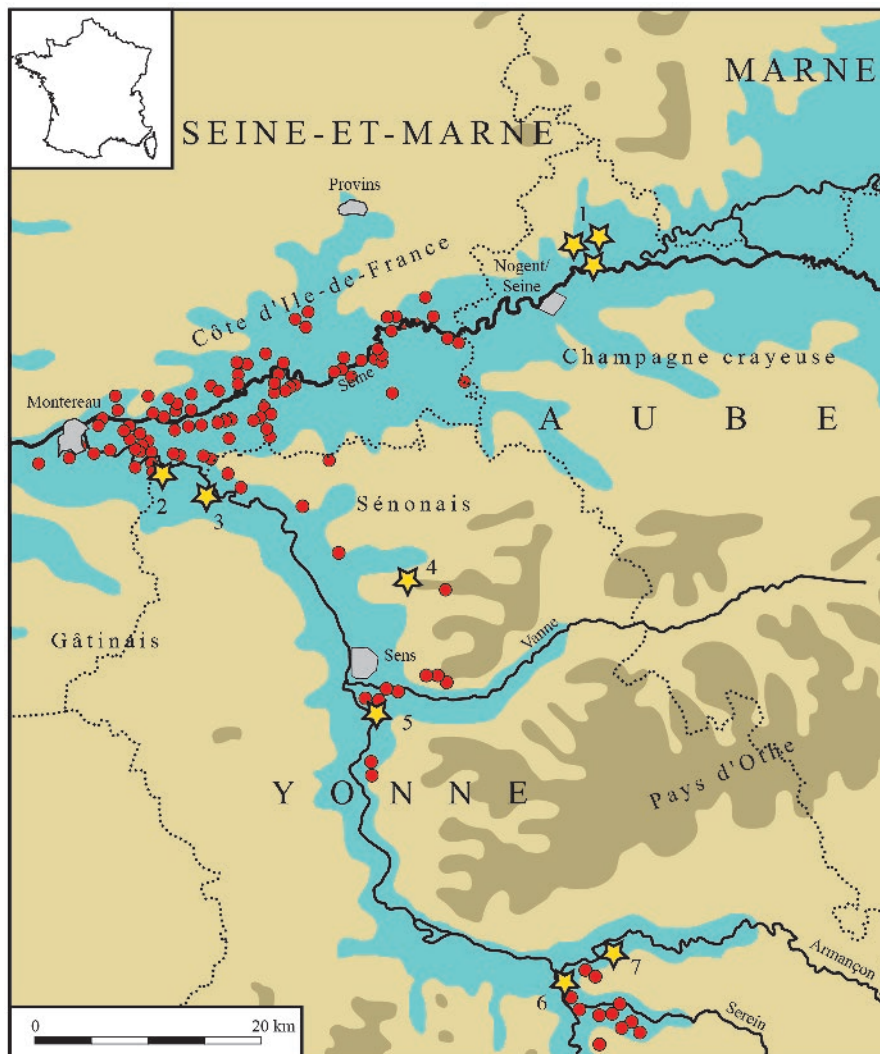


Fig. 3 – Ensembles funéraires de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer des vallées de la Seine et de l'Yonne : 1 : Ensembles funéraires de Barbuise – La Saulsotte ; 2 : Villeneuve-la-Guyard «Prépoux» ; 3 : Pont-sur-Yonne «Beaujeu» ; 4 : Serbonnes «La Créole» ; 5 : Ensembles funéraires de Passy-Véron ; 6 : Champlay «La Colombine» ; 7 : Migennes «Le Petit Moulin». Infographie : Patrick Pihuit, Rebecca Peake, INRAP ; d'après Delattre et Peake, 2012 ; Muller et Roscio, 2012 ; Rottier *et al.*, 2012).

Fig. 3 – Bronze Age and Early Iron Age cemeteries in the Seine and Yonne valleys: 1: Barbuise – La Saulsotte; 2: Villeneuve-la-Guyard “Prépoux”; 3: Pont-sur-Yonne “Beaujeu”; 4: Serbonnes “La Créole”; 5: Passy-Véron; 6: Champlay “La Colombine”; 7: Migennes “Le Petit Moulin” (infographics Patrick Pihuit, Rebecca Peake, INRAP; after Delattre and Peake, 2012; Muller and Roscio, 2012; Rottier *et al.*, 2012)

- se sont avérées particulièrement riches en mobilier céramique et métallique. Parmi elles, l'incinération 5 a livré pour la première fois un ensemble remarquable de petits objets probablement contenus dans une boîte ou pochette : poignard, rasoir, pince à épiler, épingle, pierre de touche, fragments d'or et fléau de trébuchet en os (*op. cit.*, p. 54-67, fig. 22-31; cf. *infra*);
- Marolles-sur-Seine « la Croix-de-la-Mission » (Peake et Delattre, 1999; Delattre et Peake, 2005). Cet ensemble est composé de treize enclos circulaires auxquels sont associées neuf sépultures à inhumation et trente-deux incinérations. Quatorze des quarante et une sépultures ont fait l'objet d'une datation radiocarbone. Les résultats obtenus mettent en évidence l'utilisation de la nécropole pendant plus d'un millénaire entre 2000 et 800 av. J.-C. La datation des inhumations, toutes en fosse simple, et dont certaines se trouvent dans l'aire interne d'enclos fossoyés, se ventile entre la fin du Bronze ancien et le début du Bronze final III. Les incinérations datées de la fin de l'âge du Bronze (de l'étape initiale à l'étape finale) se présentent sous des aspects divers : dépôt en urne simple ou en contenant périssable, dépôt complexe comprenant l'urne funéraire accompagnée de vases accessoires et sépulture avec monument. Les sépultures ont livré un mobilier varié : urnes et vases accessoires en céramique, objets métalliques (épingles, bracelet, perles tubulaires), fléau de trébuchet en os, lames de silex, fragments de grès travaillé, armature de flèche;
 - Marolles-sur-Seine « le Chemin-de-Sens/le Grand-Canton-sud » (Séguier *et al.*, 1995). Ces deux groupes funéraires, séparés de 60 m environ, comprennent un total de vingt-trois sépultures réparties en deux groupes : un premier de sept incinérations et deux inhumations associées à deux enclos fossoyés au lieu-dit « Le Grand-Canton-sud » et un second de quatorze incinérations de l'étape initiale du Bronze final au lieu-dit « le Chemin-de-Sens ». Les incinérations du « Chemin-de-Sens » présentent des dépôts, en tous points comparables à ceux de « la Croix-Saint-Jacques » avec association d'une grande urne céramique, parfois accompagnée de vases accessoires;
 - Marolles-sur-Seine « le Tureau-des-Gardes » (Gouge et Séguier, 1995; Vatan *et al.*, 2001). Cet ensemble est constitué d'un noyau de neuf monuments fossoyés accompagnés de onze sépultures (trois inhumations et neuf incinérations) et de deux monuments isolés, dont un a conservé une inhumation sur son aire interne. Les monuments sont circulaires, de 8 à 12 m de diamètre et la conservation des sépultures y est très inégale. Aucune des incinérations, considérablement écrêtées par les labours ici très profonds, n'a livré de dépôt intact. On a observé quatre incinérations en chambres funéraires rectangulaires et aux parois doublées de blocs de pierres calcaires. Les autres incinérations sont contenues dans des urnes céramiques parfois calées par des blocs de calcaire. Parmi les objets en alliage cuivreux les plus prestigieux, il faut noter un rasoir à manche ajouré, mis au jour dans le dépôt d'une incinération localisée au centre d'un des monuments funéraires (Gouge *et al.*, 1994) (FIG. 2);
 - Barbey « les Cents-Arpens » (Paris *et al.*, 1976, Rottier *et al.*, 2012). Cet ensemble exceptionnel de vingt-neuf sépultures, datées du tout début du Bronze final, n'entre pas dans le schéma classique des pratiques funéraires de cette période, car il a livré des inhumations avec des sujets en position accroupie, déposés dans des coffres en bois et pour lesquelles les comparaisons existantes se trouvent principalement sur le site de Barbuise-Courtavant – La Saulsotte (Rottier *et al.*, 2012). Il est probable que certaines des sépultures de la première phase des « Gours-aux-Lions » entraînent dans cette catégorie de pratiques, mais les tombes ont fait l'objet de reprises, comme il est fréquent pour cette période du Bronze final initial et les positions initiales des sujets ont été complètement démantelées (Mordant et Mordant, 1970). Les tombes sont richement dotées en mobilier funéraire, avec en particulier un pendentif arciforme avec défense de sanglier, des bijoux en alliage cuivreux (épingles, bracelets, appliques, perles...), des perles en ambre et des dépôts céramiques;
 - Misy-sur-Yonne « le Bois-des-Refuges » (Mordant *et al.*, 1979). Cette petite nécropole, très malmenée par les décapages industriels, comprend un enclos circulaire de 13 m de diamètre associé uniquement à des incinérations (neuf reconnues), dont une est localisée dans sur l'aire interne du monument (incinération 8). Le mobilier livré par les sépultures et par la fouille du fossé de l'enclos permet d'attribuer l'ensemble à étape initiale du Bronze final;
 - Villeneuve-La Guyard « Prépoux » (Mordant *et al.*, 1979; Collectif, 2009, p. 49-54). Cet important ensemble funéraire est localisé sur la rive gauche de l'Yonne à environ quatre kilomètres au sud de la nécropole de Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques ». Fouillé sur une cinquantaine d'années, il comprend une trentaine de monuments fossoyés et cent vingt sépultures (principalement des incinérations) dont la datation s'inscrit dans une fourchette large de plus de mille ans entre l'étape initiale du Bronze final et La Tène B. La grande majorité des incinérations est attribuable à l'étape moyenne du Bronze final, cependant les sépultures de l'étape initiale du Bronze final se sont avérées particulièrement riches : une inhumation fouillée en début du xx^e siècle a livré une épée de type Rixheim (collection M. Blanc; Parruzot, 1951; Mordant *et al.*, 1979, fig. 12, n° 1); l'inhumation 14 a livré un couteau de type Riegsee (Mordant *et al.*, 1979, fig. 13, n° 10).
- L'étude de la nécropole de « la Croix Saint-Jacques » prend place donc dans un contexte scientifique très riche et c'est dans ce schéma directeur local déjà bien établi que va s'inscrire son étude. Ici, la coexistence du geste de l'inhumation et celui de l'incinération des corps s'observe au cours d'une phase de transition qui marque la bascule d'une pratique dominante vers une autre.

La nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » à Marolles-sur-Seine : présentation du site

CHAPITRE 3

3.1. UN SITE AU CŒUR DE L'INTERFLUVE SEINE-YONNE : CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, GÉOMORPHOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE IMMÉDIAT

Le village de Marolles-sur-Seine est localisé dans le sud-est du Bassin parisien, à une petite centaine de kilomètres en amont de Paris, tout près du confluent Seine-Yonne, en rive gauche de la Seine. Cette situation géographique favorise une ouverture vers le sud, sur la vallée de l'Yonne et la Bourgogne et à l'est en direction de la haute Seine et de la Champagne et vers l'ouest en direction de la région parisienne et de la Normandie.

La plaine interfluviale, d'une altitude moyenne de 50 à 60 m NGF, est ici large d'environ 3 km, limitée au nord-est par la Seine puis la cuesta d'Île-de-France et au sud-ouest par l'Yonne puis les collines du plateau du Gâtinais. Au niveau de la confluence, l'altitude augmente sensiblement en direction de l'est et l'essentiel des surfaces reste protégé des crues; seules les terrasses les plus basses de l'Yonne et de la Seine, à l'ouest, restent inondables.

Le substrat est formé par les alluvions et colluvions anciennes de grèves calcaire-silicieuses apportées principalement par l'Yonne, surmontées à l'époque tardiglaciaire, d'une couche de limons sableux jaunâtres à concrétions carbonatées et passées sableuses, d'une épaisseur pouvant atteindre 2 m. Son sommet est modelé par une érosion fluviale et éolienne intense à l'Holocène, puis recouvert de limons argilo-sableux bruns, d'épaisseur variable (entre 1 m et 4 m) et de formations postglaciaires (Mordant, 1992).

En dehors de l'extraction de graviers, intense depuis plus de cinquante ans, l'activité traditionnelle a toujours été l'agriculture céréalière intensive, qui a entraîné, depuis le milieu du siècle dernier avec la mécanisation agricole, une très forte accélération de l'érosion de la couverture limoneuse et donc des vestiges archéologiques.

Autour du village de Marolles-sur-Seine, 900 hectares de cette plaine interfluviale, qui ont fait l'objet d'aménagements : exploitations de granulats alluvionnaires, tracé du TGV Paris-Lyon, de l'auto-route A5 avec notamment une vaste ZAC à hauteur de l'échangeur de Marolles – Saint-Donain.

À l'exception d'une centaine d'hectares détruits dans les années cinquante et soixante, sans aucune observation, la totalité de cette surface a fait l'objet d'une surveillance archéologique, soit par un suivi intégral des décapages mécaniques, soit par la réalisation d'opérations de diagnostic par tranchée linéaire.

Une quarantaine d'opérations de fouilles se sont donc déroulées dans ce secteur de l'interfluve; elles concernent plus de quatre-vingts indices archéologiques, datés du Paléolithique supérieur jusqu'au haut Moyen Âge. L'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer y sont particulièrement bien représentés, avec une quarantaine de sites à vocations funéraire et domestique.

Ce secteur est incontestablement le plus riche de toute cette vallée en données archéologiques contemporaines de la nécropole présentée ici. Une observation de ce bilan des occupations par périodes chronologiques, permet d'identifier la grande abondance des témoins du début du Bronze final, une des périodes les mieux représentées, qui compte dix-huit sites funéraires et onze habitats (cf *supra*) (FIG. 4).

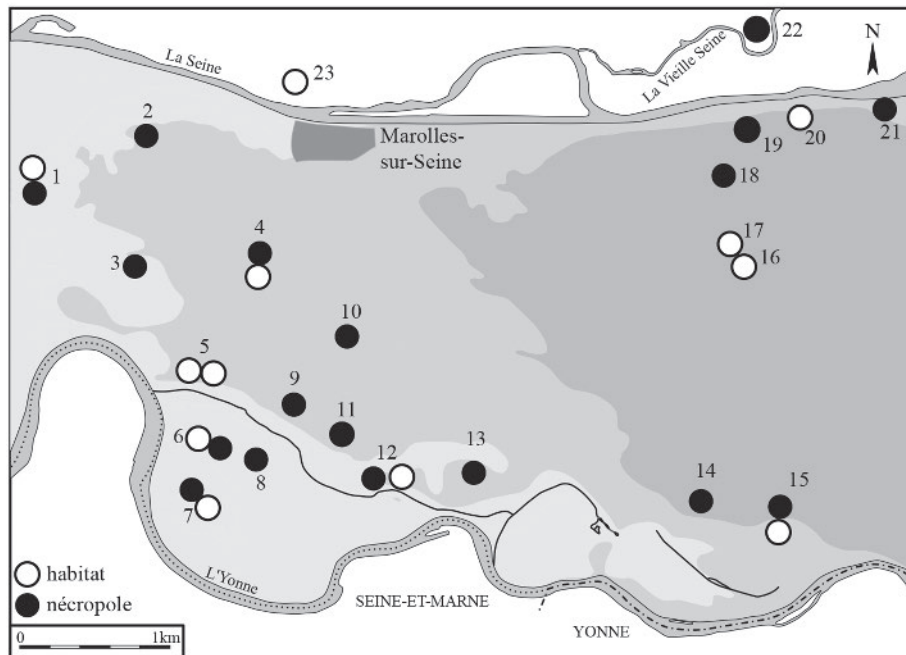


Fig. 4 – Occupations domestiques et funéraires de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer de l'interfluvie Seine-Yonne (infographie Patrick Pihuit, Rebecca Peake, INRAP) (d'après Collectif, 2001 ; Gouge *et al.*, 1994 ; Delattre et Peake, 2012 ; Mordant *et al.*, 1977 ; Rottier *et al.*, 2012 ; Quenez et Peake, en cours).

- 1 : Marolles-sur-Seine « Le Tureau des Gardes » (habitat et nécropole de l'étape initiale du Bronze final) ;
- 2 : Marolles-sur-Seine « La Croix de la Mission » (espace funéraire du Bronze ancien à l'étape finale du Bronze final) ;
- 3 : Marolles-sur-Seine « La Butte Saint-Donain » (espace funéraire de l'âge du Bronze) ;
- 4 : Marolles-sur-Seine « La Croix Saint Jacques » (nécropole et habitat de la fin du Bronze moyen/début du Bronze final) ;
- 5 : Marolles-sur-Seine « Le Grand Canton » (habitats de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer) ;
- 6 : Marolles-sur-Seine « Les Prés Hauts » (habitats des étapes initiale et finale du Bronze final, ensemble funéraire de l'âge du Bronze) ;
- 7 : Marolles-sur-Seine « Les Prés Hauts-sud » (ensemble funéraire de l'étape initiale du Bronze final) ;
- 8 : Marolles-sur-Seine « Les Prés Hauts-est » (sépultures du Bronze ancien/moyen et habitat de l'étape initiale du Bronze final) ;
- 9 : Marolles-sur-Seine « Le Chemin de Sens » (nécropole de l'étape initiale du Bronze final) ;
- 10-11 : Marolles-sur-Seine « Les Taupes » (nécropole de l'étape initiale du Bronze final) ;
- 12-13 : Barbey « Le Chemin de Montereau » (nécropole des étapes initiale et moyenne du Bronze final, habitats des étapes moyenne et finale du Bronze final) ;
- 14 : Barbey « Les Cents Arpents » (nécropole de l'étape initiale du Bronze final) ;
- 15 : Misy-sur-Yonne « Le Bois des Refuges » (nécropole et habitat de l'étape initiale du Bronze final, niveau d'occupation du Bronze moyen) ;
- 16 : Marolles-sur-Seine « La Colletterette » (habitat de la fin du Bronze moyen/début du Bronze final) ;
- 17 : Marolles-sur-Seine « La Pierre Rognure » (habitat du Hallstatt C2/D1) ;
- 18 : Marolles-sur-Seine « Les Carrières » (nécropole de l'étape finale du Bronze final) ;
- 19 : Marolles-sur-Seine « Les Gours-aux-Lions » (nécropole de l'étape initiale du Bronze final) ;
- 20 : La Tombe « La Cour des Lions » (habitats du Bronze final) ;
- 21 : La Tombe « La Cour des Lions » (nécropole de l'âge du Bronze) ;
- 22 : Marolles-sur-Seine « La Ferme de la Muette » (nécropole de l'étape initiale du Bronze final) ;
- 23 : Marolles-sur-Seine « Les Prés au Passage » (habitat de l'étape initiale du Bronze final).

Fig. 4 – Bronze Age and Early Iron Age settlements and cemeteries at the Seine-Yonne interfluvium (infographics Patrick Pihuit, Rebecca Peake, INRAP) (after Collectif, 2001 ; Gouge *et al.*, 1994 ; Delattre and Peake, 2012 ; Mordant *et al.*, 1977 ; Rottier *et al.*, 2012 ; Quenez and Peake, pending).

- 1 : Marolles-sur-Seine « Le Tureau des Gardes » (settlement and cemetery, first phase Late Bronze Age) ;
- 2 : Marolles-sur-Seine « La Croix de la Mission » (cemetery dating from the Early to the Late Bronze Age) ;
- 3 : Marolles-sur-Seine « La Butte Saint-Donain » (Bronze Age monuments) ;
- 4 : Marolles-sur-Seine « La Croix Saint Jacques » (settlement and cemetery, first phase Late Bronze Age) ;
- 5 : Marolles-sur-Seine « Le Grand Canton » (settlements dating from the Late Bronze Age to the Early Iron Age) ;
- 6 : Marolles-sur-Seine « Les Prés Hauts » (settlements from the first phase Late Bronze Age, Bronze Age cemetery) ;
- 7 : Marolles-sur-Seine « Les Prés Hauts-sud » (cemetery dating to the first phase Late Bronze Age) ;
- 8 : Marolles-sur-Seine « Les Prés Hauts-est » (Early/Middle Bronze Age tombs, Early Late Bronze Age settlement) ;
- 9 : Marolles-sur-Seine « Le Chemin de Sens » (cemetery dating to the first phase of the Late Bronze Age) ;
- 10-11 : Marolles-sur-Seine « Les Taupes » (cemetery dating to the first phase of the Late Bronze Age) ;
- 12-13 : Barbey « Le Chemin de Montereau » (cemetery dating from the first and middle phases of the Late Bronze Age, Late Bronze Age settlements) ;
- 14 : Barbey « Les Cents Arpents » (cemetery dating to the first phase of the Late Bronze Age) ;
- 15 : Marolles-sur-Seine « La Colletterette » (settlement dating from the end of the Middle Bronze Age to the beginning of the Late Bronze Age) ;
- 16 : Marolles-sur-Seine « La Pierre Rognure » (Hallstatt C2/D1 settlement) ;
- 17 : Marolles-sur-Seine « Les Carrières » (Late Bronze Age cemetery) ;
- 18 : Marolles-sur-Seine « Les Gours aux Lions » (cemetery dating from the first phase of the Late Bronze Age to the Early Iron Age) ;
- 19 : La Tombe « La Cour des Lions » (Late Bronze Age settlements) ;
- 20 : La Tombe « La Cour des Lions » (cemetery dating to the first phase of the Late Bronze Age) ;
- 21 : Marolles-sur-Seine « La Ferme de la Muette » (cemetery dating to the first phase of the Late Bronze Age) ;
- 22 : Marolles-sur-Seine « Les Prés au Passage » (settlement dating to the first phase of the Late Bronze Age).

3.2. LES CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION, MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN ET EN LABORATOIRE : DE LA BONNE UTILISATION DES DATATIONS PAR LE RADIOCARBONE

3.2.1. Les circonstances de l'intervention

Le vaste ensemble funéraire de «la Croix-Saint-Jacques» a été repéré par prospection aérienne et survolé à de nombreuses reprises. Un cliché de D. Jalmain confirme déjà clairement la proximité de l'enclos 26 (le plus grand monument ovalaire) (FIG. 5) et du chemin, encore fonctionnel lors de cette prise de vue. Ce monument fossoyé est également visible sur

les photos provenant des campagnes aériennes de P. Gouge en 1994, sur lesquelles apparaissent également d'autres monuments funéraires (FIG. 6). La fouille préventive du site de «la Croix-Saint-Jacques» a été motivée par la création d'une ZAC de 50 hectares, réalisée par la Communauté des Communes des Deux Fleuves (CC2F) en relation avec l'échangeur de l'Autoroute A5, au sud-ouest du village (FIG. 7). Le diagnostic réalisé par N. Mahé-Hourlier (Inrap-CIF) sur une surface de 23 ha, avait déjà permis l'identification de deux occupations de l'âge du Bronze inscrites sur une surface de 2 ha (Mahé *et al.*, 2003) : la nécropole datée du début du Bronze final dans la seule partie nord de l'emprise et des structures domestiques contemporaines localisées à quelques dizaines de mètres au sud. Ces deux secteurs ont fait l'objet d'une fouille en 2004 sous la direction de R. Peake (Peake



Fig. 5 – Cliché aérien de D. Jalmain pris au début des années 60 montrant l'emprise de la nécropole de «La Croix-Saint-Jacques» avant fouille (diapo n° 123 de la diathèque du Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, date précise non-enregistrée). Les enclos 11 et 26 sont bien visibles de part et d'autre du chemin encore en utilisation.

Fig. 5 – Aerial photo by D. Jalmain taken at the beginning of the 1960s of Marolles-sur-Seine “La Croix-Saint-Jacques” (slide no 123 of the slide library of the Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, exact date not given). The monuments 11 and 26 are clearly visible. The path cutting across the cemetery was still in use.

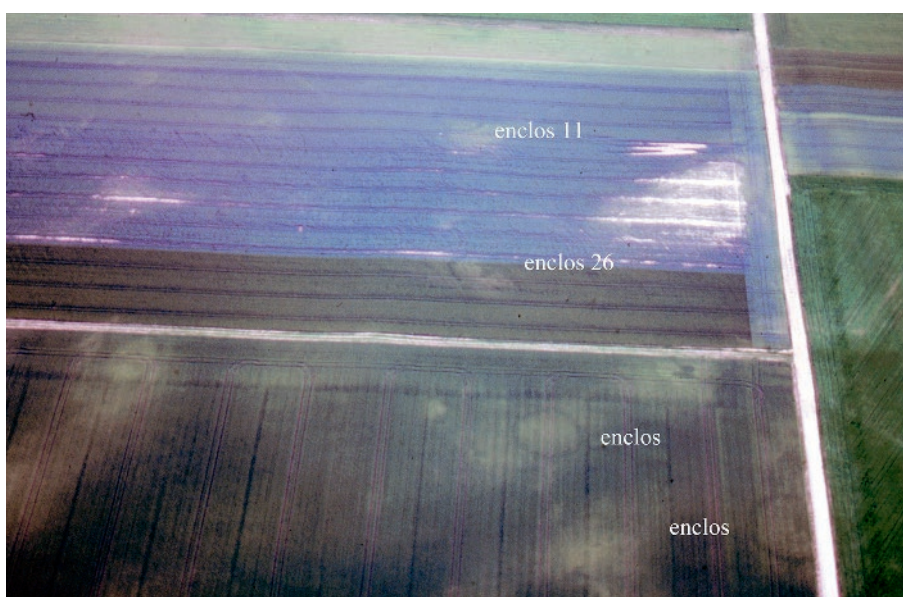


Fig. 6 – Cliché aérien de P. Gouge (Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne) de 1994 de l'emprise de la nécropole de «La Croix-Saint-Jacques» prise après remembrement (le nord est à la droite de l'image). Les enclos 11 et 26 sont encore bien visibles ainsi que deux monuments supplémentaires dans la parcelle directement à l'est.

Fig. 6 – Aerial photo by P. Gouge (Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne) taken in 1994 of Marolles-sur-Seine “La Croix-Saint-Jacques” taken after land regrouping (the North is to the right of the photo). The monuments 11 and 26 are clearly visible as well as two other monuments in the field just to the east.

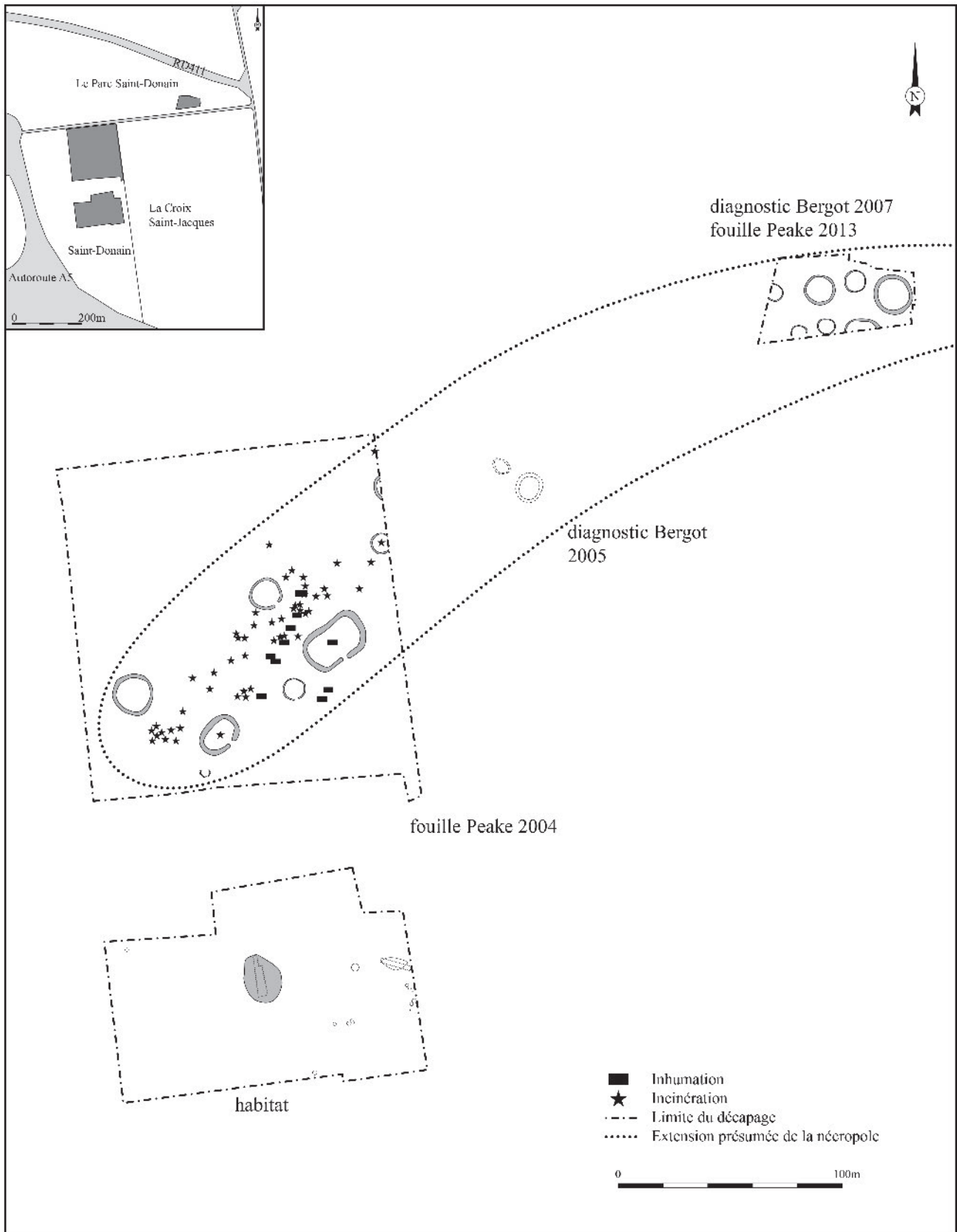


Fig. 7 – Plan général des zones fouillées lors des opérations préventives en 2003, 2004, 2005, 2007 et 2013 (infographie : P. Pihuit, INRAP).
Fig. 7 – Plan of the areas excavated during the evaluations and excavations of 2003, 2004, 2005, 2007 and 2013 (infographics: P. Pihuit, INRAP).

et al., 2007) (FIG. 7). Deux diagnostics réalisés en 2005 et 2007 ont permis de suivre l'étendue de la nécropole vers le nord-est (Bergot, 2007) et ces résultats ont motivé la prescription d'une fouille archéologique sur une zone de 2 000 m². La fouille s'est déroulée en 2013 (Peake *et al.*, 2014), mettant au jour sept monuments fossoyés, mais malheureusement aucune sépulture (FIG. 7).

3.2.2. Méthodologie de terrain et en laboratoire

■ *L'étude des trente-deux sépultures à incinération (ayant livré des restes osseux)*

La fouille des dépôts s'est effectuée *in situ*, selon des protocoles méthodologiques adaptés au contexte et aux impératifs du calendrier des interventions, déjà éprouvés dans ce secteur d'étude. Seuls trois amas prélevés en bloc (sépultures n^{os} 19, 22 et 113) ont fait l'objet d'une fouille différée, par passes de 2 à 3 cm d'épaisseur, avec relevés photographiques zénithaux intermédiaires.

La majorité des sépultures a donc été fouillée finement *in situ*, avec prélèvement ordonné, par regroupements topographiques de pièces osseuses ou d'une collecte plus globale, avec le sédiment infiltré, lorsque l'amas osseux présentait un fort taux d'écroulement. L'ensemble de ces prélèvements, puis tout ou partie du sédiment de comblement des fosses, a ensuite fait l'objet d'un tamisage fin à l'eau avec une maille d'1 mm ; au total, la collecte des restes osseux incinérés pour la totalité de la nécropole est ici de 4 896 g.

■ *L'étude des dix sépultures à inhumation*

Souvent très dégradés, les squelettes mis au jour ont fait l'objet d'une fouille à plat minutieuse pour optimiser la lecture des processus taphonomiques et conduire à une restitution probable du mode d'inhumation. L'essentiel de l'enregistrement a été effectué à l'aide de photographies zénithales et obliques, complété, si besoin, par des relevés ponctuels.

L'étude anthropologique mise en œuvre, dès le terrain (rapidement motivée par la grande friabilité de certains ossements), puis en laboratoire, a porté principalement sur l'identification de l'individu (sexe et âge au décès) ainsi que sur l'inventaire des données permettant l'analyse des modes de décomposition du corps.

■ *L'utilisation des datations radiocarbone*

L'utilisation systématique de séries d'analyses radiocarbone, dans le cadre des travaux conduits sur les nécropoles de l'âge du Bronze en Bassée, a été instaurée à la fin des années 1990 lors de l'étude de l'ensemble de Marolles-sur-Seine « la Croix-de-la-Mission » (Peake et Delattre, 1999 et 2005).

Pour ce site qui dénombre une quarantaine de sépultures (des inhumations et des incinérations), quatorze analyses ont été effectuées avec le double objectif de dater certaines sépultures sans mobilier conservé et d'obtenir une date absolue pour les autres ayant déjà bénéficié d'une attribution chronologique, grâce au mobilier funéraire associé. Cette méthode a notamment permis d'identifier des sépultures du Bronze ancien et du début du Bronze moyen, encore quasiment inconnues dans le secteur, car dépourvues de tout mobilier discriminant. Cette méthode systématique a également permis de confirmer, pour certains ensembles funéraires, tel celui de « la Croix-de-la-Mission », des durées longues de fréquentation, pouvant dépasser deux millénaires, mais très probablement interrompues.

De plus, le choix d'établir des séries de plus d'une dizaine de dates pour chaque grande nécropole fouillée depuis cette première approche, a permis d'élaborer une base de données significative, incluant les datations absolues disponibles pour toute la région. Cette même démarche a donc été engagée lors de l'étude de « la Croix-Saint-Jacques » ; deux séries, de huit, puis de cinq dates radiocarbone, ont été réalisées, pour prendre en compte la diversité des gestes funéraires observés : sépulture en chambre funéraire, inhumation en fosse simple, incinération avec dépôt céramique, incinération sous vase retourné.

Les résultats ont permis d'inscrire ces différentes pratiques dans un contexte chronologique absolu, confirmant ainsi l'étonnante homogénéité de cette nécropole dont l'occupation se développe au cours d'une période de trois siècles « seulement », entre la fin du xv^e et xii^e siècle av. J.-C. (cf. *infra*, 10.1).

3.3. L'OCCUPATION ARCHÉOLOGIQUE : NÉCROPOLE ET HABITAT

3.3.1. La nécropole

L'ensemble de la « la Croix-Saint-Jacques » compte parmi les nécropoles les mieux conservées de la Bassée, avec sept monuments funéraires et soixante et une sépultures (dix inhumations et cinquante et une incinérations). Son occupation relativement courte, ne dépassant pas trois siècles, la démarque nettement des nécropoles voisines de Marolles-sur-Seine « la Croix-de-la-Mission », (quarante sépultures sur « 1 500 ans ») et « les Gours-aux-Lions – les Carrières » (une quarantaine de sépultures datées du Bronze final I au premier âge du Fer, soit six à sept siècles environ).

L'organisation spatiale de la nécropole (FIG. 8) qui se développe du sud-ouest au nord-est, adopte une apparence linéaire fortuitement induite par le tracé d'un ancien chemin qui a scellé, et donc protégé de toute destruction, une partie des sépultures sous-jacentes. Il faut donc interpréter avec prudence cette répartition et la densité des structures découvertes puisque l'érosion, de part et d'autre du chemin, a été, en revanche, assez systématique et destructrice. La

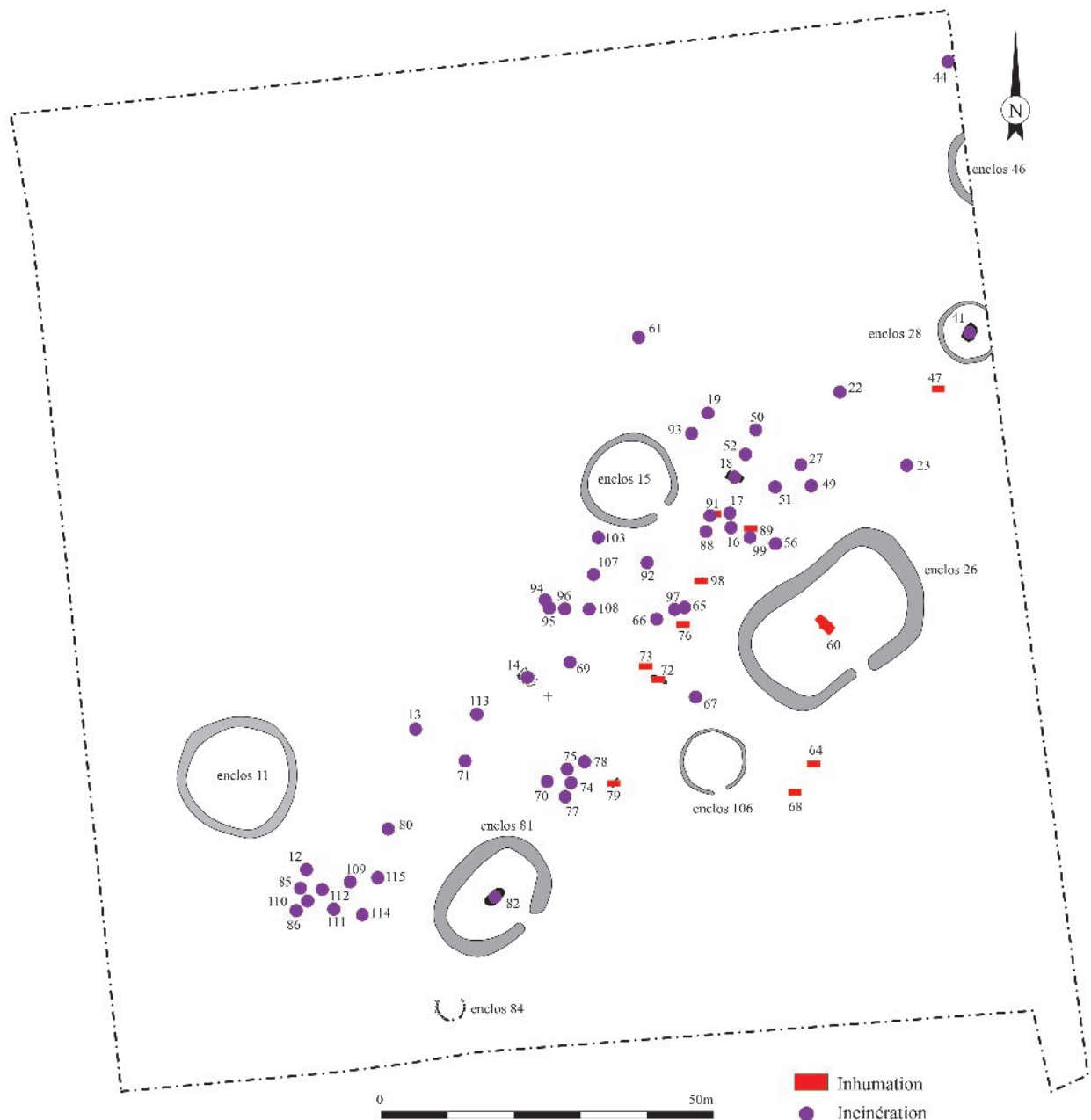


Fig. 8 – Plan détaillé de la nécropole de «La Croix-Saint-Jacques» à Marolles-sur-Seine (infographie : P. Pihuit, INRAP).
Fig. 8 – Detailed plan of the “La Croix-Saint-Jacques” cemetery at Marolles-sur-Seine (infographics: P. Pihuit, INRAP).

reconnaissance d’un enclos circulaire, localisé dans la parcelle voisine à l’occasion d’un diagnostic archéologique complémentaire réalisé en 2005 (Bergot, 2007), confirme ainsi la poursuite de la nécropole vers l’est. Cependant, les structures funéraires dans cette zone se sont avérées très érodées et peu lisibles, car elles n’ont pas bénéficié de la protection du chemin médiéval dont le tracé se poursuit davantage vers le nord.

Parmi les enclos funéraires répertoriés de la nécropole, trois ont conservé leur sépulture centrale, inhumation ou incinération, dont l’aspect monumental originel est attesté par la présence d’un coffrage en bois, parfois calé par un parement de

blocs de calcaire et de grès. Une architecture funéraire identique et aussi massive est parfois observée pour certaines sépultures établies autour de ces monuments, même si leur écrêtement rend malaisée leur lecture. Par ailleurs, l’utilisation des blocs de calcaire et de grès, dans l’architecture et comme marqueurs de surface, est particulièrement fréquente à «la Croix-Saint-Jacques». Ces pierres, qui proviennent du plateau briard ou du pied de la cuesta d’Île-de-France (au moins 3 km), témoignent d’un fort investissement de ces communautés de l’âge du Bronze dans la mise en œuvre et la construction de leurs monuments funéraires et pour l’aménagement de l’espace funéraire.

3.3.2. Les habitats associés

En contrebas de la nécropole et à quelques mètres au sud de celle-ci, sur une surface d'environ 1 200 m², un petit groupe d'une dizaine de structures domestiques s'avère strictement contemporain de l'occupation funéraire. Cet ensemble comporte seulement cinq fosses, deux structures de combustion, deux silos et deux grandes nappes ou zones de rejet de 57 m² et 300 m² respectivement. Aucun plan de bâtiment n'a été mis au jour à proximité de ces structures. L'ensemble céramique livré par les fosses est tout à fait caractéristique de l'étape initiale du Bronze final avec la présence de gobelets à profil surbaissé et décorés de cannelures, de coupes carénées et de pots biconiques en pâte grossière. Une des fosses a aussi livré une épingle de type Courtavant et une tige en alliage cuivreux (Peake *et al.*, 2007, p. 51). Cette petite zone domestique s'avère particulièrement modeste en comparaison avec les structures funéraires localisées juste au nord. Cependant, elle est à l'image des habitats de cette période découverts dans la vallée, qui se présentent couramment par de petits ensembles de fosses sans organisation évidente de l'espace. Pour les occupations domestiques proches, signalons la mise en évidence et l'exploration partielle d'une zone d'habitat avec des nappes de vestiges et structures de combustion au sud-est de la nécropole sur ce même lieu-dit « la Croix-Saint-Jacques » (sauvetage sous la direction de C. et D. Mordant 1979-1980). Ce secteur n'a bénéficié que d'une très rapide intervention au cours des terrassements industriels (inédit, Mordant, 1992, p. 134); la céramique recueillie et quelques objets en bronze indiquent une fréquentation de la fin du Bronze moyen, début Bronze final. Toujours à proximité, au lieu-dit « les Taupes », une fosse domestique a livré une céramique excisée typique du Bronze moyen final (fouille inédite J. Bontillot, Mordant, 1989b) (FIG. 8). Aussi localisé dans la plaine de l'interfluve, le site de Barbey « le Chemin de Montereau », localisé dans la partie sud-est de l'interfluve, comprend moins d'une dizaine de fosses, livrant un petit ensemble céramique du Hallstatt A1; le site de La Tombe, « la Cour des Lions » compte une fosse isolée ayant notamment livré une paire de fibules en bronze du type Kreuznach; Marolles-sur-Seine « les Prés-au-Passage » situé en bordure de la Seine au nord-est de l'interfluve, correspond à un petit groupe de huit fosses et un ensemble céramique d'une centaine de formes (Peake, 2007; Renaud et Gouge, 1992; Peake *et al.*, 1998; Quenez et Peake, en cours).

3.3.3. Les sépultures

La plupart des inhumations présentent un très mauvais état de conservation générale. Il s'agit souvent de sépultures simples où le défunt est déposé sans le moindre mobilier conservé ou seulement accompagné de quelques éléments modestes : épingle, bracelet ou bague en alliage cuivreux. Les incinérations sont largement majoritaires à « la Croix-Saint-Jacques » et

les esquilles sont ici de préférence regroupées dans une urne céramique, à l'inverse des sépultures de « la Croix-de-la-Mission » où les dépôts en contenant périssable étaient très présents (Peake et Delattre, 1999) (TABL. 3).

L'agencement le plus récurrent pour les incinérations, consiste dans l'installation d'une urne en position centrale dans une fosse assez exiguë, parfois calée par des pierres de calcaire ou des tessons de céramique adaptés aux parois. Elle est ensuite accompagnée par un mobilier comportant des vases secondaires l'entourant ou la recouvrant; certains d'entre eux, surcuits, ayant même suivi le défunt sur le bûcher funéraire.

Parmi les sépultures à incinération dont la conservation a autorisé une étude des processus taphonomiques permettant la restitution du mode de dépôt originel, on peut dénombrer (FIG. 9) :

- Cinq dépôts en pleine terre : sépultures n° 16, n° 18, n° 23, n° 41 et n° 82.

Ont été dénommées ainsi les sépultures livrant des esquilles non regroupées dans un contenant après leur collecte sur le bûcher. Le poids des esquilles varie de quelques grammes à quelques centaines de grammes selon la sépulture. Dans tous les cas présentés ici, les esquilles sont retrouvées dans le rejet du bûcher associé au dépôt funéraire. Ce sédiment peut servir de comblement de la petite fosse sépulcrale creusée aux justes dimensions du dépôt funéraire (sépulture n° 16), ou il se retrouve dispersé sur le fond de la chambre funéraire en couches d'inégales épaisseurs (sépultures n°s 18, 23, 41 et 82). Ces tombes contiennent systématiquement du mobilier funéraire, à savoir des récipients céramiques et, parfois du mobilier métallique qu'il soit ou non brûlé.

- Vingt-trois dépôts en urne céramique; sépultures n° 14, n° 17, n° 27, n° 44, n°s 50-52, n° 56, n°s 60-61, n°s 69-71, n° 74, n°s 91-97, n° 107, n° 110, n° 112 et n° 114.

Les esquilles, de poids individuels ici très variables, ont le plus souvent bénéficié d'un traitement post-crématoire visant à les débarrasser des inclusions cendreuse issues du bûcher; elles sont rassemblées dans un vase en céramique et déposées dans la fosse. Un (ou plusieurs) récipient(s) accessoire(s) leur est/sont parfois associé(s), ainsi que des objets métalliques déformés ou non par le feu. Tous ces dépôts bénéficient d'un même dispositif : l'urne céramique contenant les esquilles, installée au centre d'une fosse étroite, est entourée de vases accessoires. Les objets métalliques sont le plus souvent placés sur l'amas osseux.

- Deux dépôts en contenant périssable : sépultures n° 96 et n° 107.

Ces deux sépultures présentent un même dispositif où l'amas osseux, regroupé dans un contenant périssable (sac ou panier) est abrité sous un pot retourné sur le dépôt. Elles font partie d'un groupe de huit incinérations (sépultures n° 66, n° 69, n°s 94-96, n° 107, n° 112 et n° 114) où, pour enserrer, voire protéger les esquilles d'os brûlés (en contenant périssable ou en urne céramique), un grand vase a été

retourné sur le dépôt (cf. *infra*) (FIG. 10). On connaît, pour cette pratique originale, des comparaisons plus anciennes qui concernent des incinérations du Bronze ancien et moyen du Nord de la France (Legoff et Guichard, 2005), mais aussi des exemples contemporains de l'étape ancienne du Bronze final à Ensisheim « Reguisheimerfeld » (incinération 716), à Migennes « le Petit-Moulin » (incinération 250) (Roscio, 2011, p. 305, pl. 57B, 130B ; Prouin, 2007) et également à Misy-sur-Yonne « les Refuges » (Mordant *et al.*, 1977, fig. 24, incinération 2, incinération 6).

Il faut ajouter à cet inventaire :

- six structures arasées : les amas osseux sont incomplets, mais la présence d'esquilles atteste du mode de dépôt (sépultures n^{os} 12-14, n^o 74, n^o 85, n^o 95) ;
- dix-neuf structures complètes ou subcomplètes : elles livrent la totalité de la collecte osseuse (taille adulte, adulte et immature) : n^o 17, n^o 27, n^{os} 50-52, n^o 56, n^o 61, n^o 69, n^o 71, n^o 75, n^o 80, n^{os} 91-94, n^o 97, n^o 110, n^o 112 et n^o 114 ;
- seize structures dites indéterminées : trop arasées pour autoriser la restitution du mode de dépôt

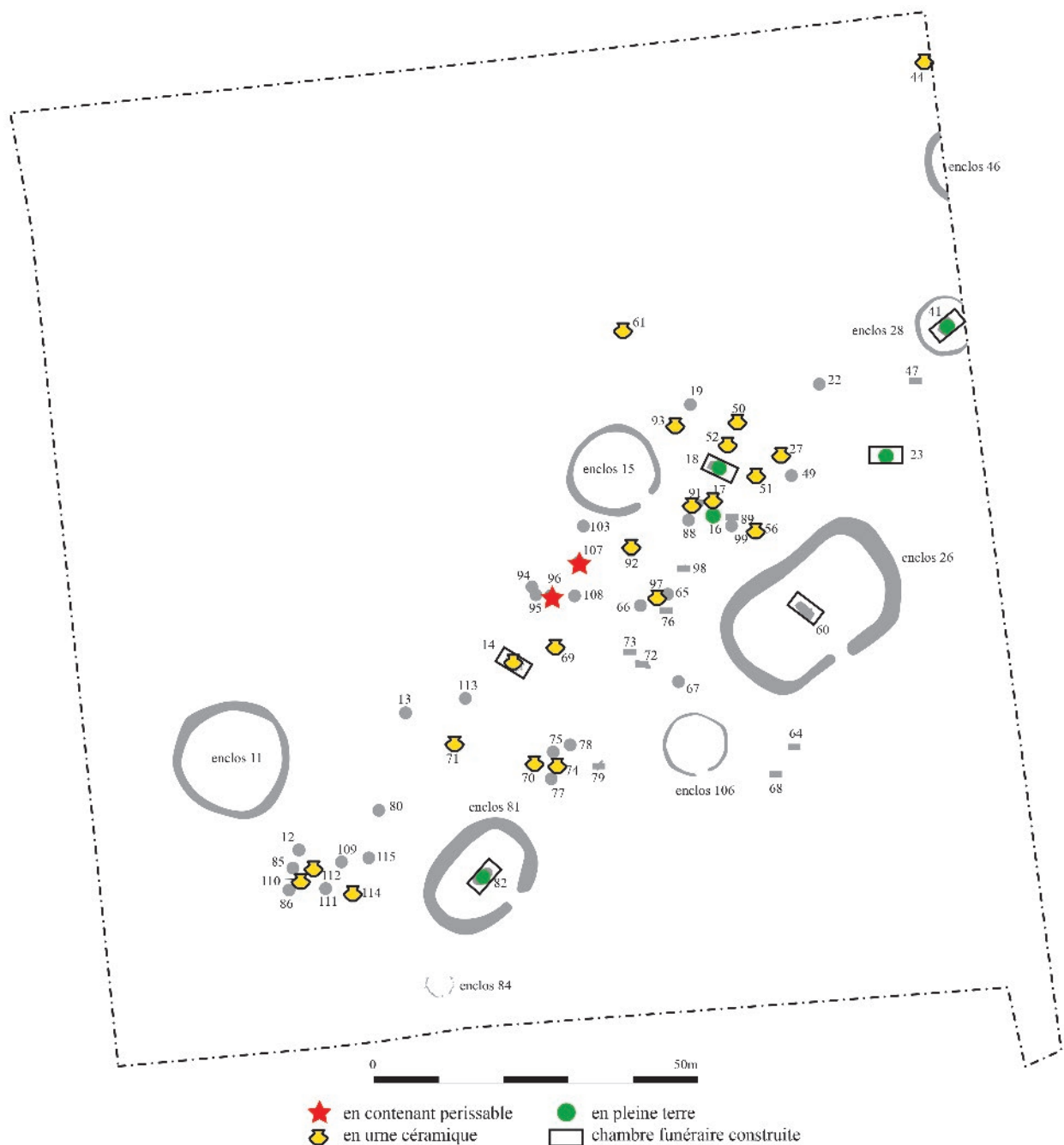


Fig. 9 – Plan de la nécropole distinguant les différentes pratiques observées : incinération en contenant périssable, incinération en urne céramique, incinération en pleine terre, sépulture en chambre funéraire construite (infographie : P. Pihuit, INRAP).
Fig. 9 – Plan of the cemetery highlighting the different funerary practices: cremation in a perishable container, cremation in a pottery urn, loose cremation in an excavated pit, tomb with a funerary chamber (infographics: P. Pihuit, INRAP).

originel elles n'ont livré aucune esquille : n° 44, n° 49, n° 53, n°s 65-67, n° 70, n°s 77-78, n° 86, n° 88, n° 99, n° 103, n° 105, n° 109 et n° 111.

3.3.4. Le mobilier funéraire

Il est tout à fait typique de la fin du Bronze moyen et de l'étape initiale du Bronze final (fin xv^e-xii^e siècle av. J.-C.). Les petits objets d'accompagnement

retrouvés dans les sépultures de la nécropole sont très divers : de la parure (épingles, bracelets, perles et anneaux), des éléments vestimentaires (boutons, appliques), de l'outillage (couteau, aiguille et hameçon), du petit armement (poignard) et des instruments de mesure (fléau de balance) (FIG. 13-19). Leur présence dans les sépultures est quasiment systématique car parmi les soixante et une tombes, cinquante-sept comprennent au moins un objet, même s'il ne s'agit que d'une petite perle hélicoïdale, ou d'un fragment de tige en alliage cuivreux.

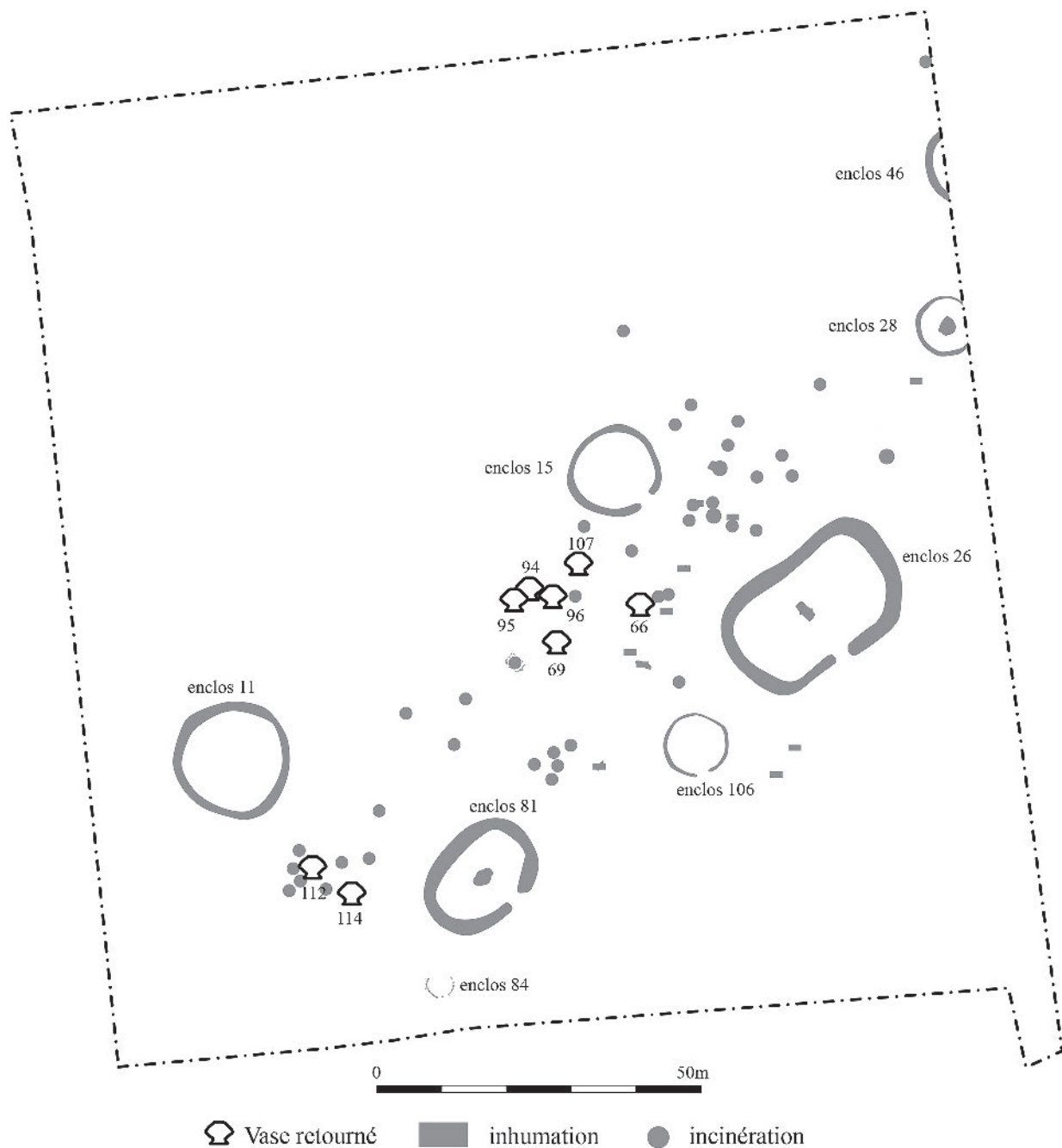


Fig. 10 – Plan de la nécropole distinguant les incinérations protégées par un vase retourné sur le dépôt (infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 10 – Plan of the cemetery highlighting the cremations protected by a pot turned upside down over the funerary deposit (infographics: P. Pihuit, INRAP).

Ces objets appartiennent à la sphère personnelle ; ils sont portés par le défunt dans les inhumations et associés aux esquilles brûlées dans les incinérations où ils ont parfois accompagné le corps sur le bûcher funéraire. Ces objets ont une signification particulière dans le processus funéraire car ils permettent un accès direct à l'individu et à son statut social.

Le mobilier céramique est abondant, proposant une large collection de formes et de décors, qui permet de définir et de préciser l'utilisation de la nécropole pendant l'étape initiale du Bronze final. Les soixante et une sépultures de la nécropole ont livré un total de quatre-vingt-seize récipients céramiques, soit une moyenne de 1,3 vase par fosse. Les inhumations sont les moins dotées avec un maximum de deux récipients

par tombe et plusieurs en sont complètement dépourvues. À l'inverse, toutes les incinérations ont livré des récipients céramiques, de un à cinq vases par dépôt et même les dépôts en contenant périssable possèdent des vases accessoires. Le corpus céramique est constitué de gobelets à décor excisé ou cannelé, de coupes, de coupelles et de grandes jarres biconiques de forme fermée (FIG. 20-24). Ces dernières sont uniquement retrouvées dans les incinérations, utilisées comme urne funéraire recueillant l'amas osseux ou plus rarement retournées sur le dépôt. Les gobelets, les coupes et coupelles sont retrouvés dans presque toutes les sépultures, en dépôt d'accompagnement ; ils sont placés au niveau de la tête du défunt dans les inhumations ou déposés autour de l'urne funéraire dans les incinérations.

Le traitement du corps : au cœur des priorités individuelles et communautaires

CHAPITRE 4

Inhumation puis incinération ? Inhumation et incinération ? Abandon progressif puis retour exclusif à l'incinération ? Les gestes déployés autour du défunt, le traitement ultime appliqué ici à son corps, se succèdent sur 300 ans, se complètent voire s'opposent. Cette réflexion nécessairement pluridisciplinaire éclaire en retour la connaissance du monde des vivants qu'un habitat contemporain, dont la lecture archéologique et sociale demeure souvent malaisée et fondée sur quelques structures domestiques mises à jour à proximité des sépultures (cf. *supra*).

Grâce à l'étude récente de cet ensemble de Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques » (soixante-cinq sépultures) et de celui de « la Croix de la Mission » (quarante et une sépultures), et en référence constante aux sites voisins majeurs comme Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions » (trente-neuf sépultures) et Barbey « les Cent-Arpens » (trente sépultures), on peut désormais envisager, dans ce secteur du confluent Seine-Yonne, une approche culturelle et communautaire, fondée sur l'« histoire » du défunt, acteur fondateur de la sépulture dont on peut modéliser le *modus operandi* du traitement funéraire.

L'inhumation des corps autorise un accès privilégié au plus intime du défunt en révélant son sexe, son âge au décès, l'existence éventuelle de pathologies osseuses ou de troubles de la croissance. La crémation, du fait même de la destruction massive des critères discriminants lisibles sur les pièces osseuses, rend irréaliste une même approche ostéologique aussi approfondie ; elle restreint la connaissance du défunt à un ensemble de gestes déployés autour de son corps quasi détruit, cette lecture étant notamment possible grâce à une analyse minutieuse des restes incinérés : poids, identification ostéologique, existence de doublets dans le cas de sépultures potentiellement multiples.

Vouloir appréhender, de façon transversale et cohérente, la connaissance du défunt, des défunts, au cours de cette très longue séquence de l'âge du Bronze (xvii^e-xiii^e siècle av. J.-C. ; cf. tableau datations ¹⁴C) revient, évidemment, à renoncer à des axes d'étude

par ailleurs essentiels (paléo-démographie, état sanitaire...) pour centrer l'étude sur des thématiques plus génériques relevant des pratiques et des comportements, qu'ils soient individuels et/ou communautaires.

4.1. UN SURPRENANT DÉPÔT DE FONDATION ?

La sépulture n° 64, située au nord-est du vaste enclos 26, propose l'assemblage atypique et hiérarchisé d'un corps inhumé (en position supérieure) et d'un *calvarium* isolé, très dégradé, déposé dans cette même fosse (en position inférieure ; FIG. 11, pl. 62 et 63). Un important apport de sédiment intermédiaire isole ces deux dépôts comme si on avait voulu les préserver de tout contact, tout en leur dédiant un même lieu d'enfouissement définitif.

Cette disposition surprenante et inédite dans la région évoque immanquablement l'hypothèse d'un dépôt de fondation, comme cela est parfois avéré en contexte domestique, ce geste se révélant extrêmement rare au sein d'une nécropole. En tout état de cause, l'inhumation de la sépulture n° 64 est l'une des plus anciennes du groupe, comme le confirment à la fois le mobilier associé et la datation radiocarbone effectuée sur le squelette à savoir 3070 ± 40 BP, soit en datation calibrée à 2σ 1430-1250 cal. BC (GrA-30903). Elle paraît même tout à fait contemporaine des deux tombes dites jumelles n° 60 et n° 82 (cf. *infra*) et elle participe vraisemblablement des premières installations funéraires du site.

Une autre datation radiocarbone, réalisée, cette fois sur le *calvarium* isolé, 3530 ± 35 BP, soit en datation calibrée à 2σ 1950-1750 cal. BC (GrA-28303), indique un plein Bronze ancien. Cette date témoigne du grand hiatus entre les deux éléments livrés par cette structure funéraire. De fait, cette pièce osseuse isolée apparaît comme le vestige le plus ancien mis au jour dans toute la nécropole.

Que pourrait-on suggérer comme restitution et proposition de gestes ultimes envisagés par cette communauté? Pour fonder cette nécropole et l'inscrire dans cette partie du paysage, encore vierge, pour l'ancrer dans cette terre qui devait devenir celle des défunts du groupe, le probable crâne d'un ancêtre, inhumé par ailleurs, a peut-être été prélevé, déplacé puis ré-enfoui, pour pérenniser la proximité immatérielle entre les deux ensembles. Rappelons qu'un sujet ostéologiquement immature, comme c'est ici le cas, peut être l'ancêtre d'une longue lignée! Ce geste fort, d'association dans une même fosse, scellerait ainsi le lien communautaire et pourquoi pas biologique, non seulement entre l'individu auquel appartenait ce crâne et le sujet inhumé en position supérieure mais aussi entre cette relique devenue « fondatrice », au sens où elle inscrit le devenir *post mortem* du reste de la communauté des défunts dans un territoire qu'elle semble initier et sacraliser par sa seule présence. On pourra objecter que cette superposition pourrait *a contrario* être strictement fortuite. Pourquoi pas. En tout état de cause, la monumentalité affirmée de la superstructure funéraire a joué un rôle attracteur et, à terme, l'intention des vivants peut être envisagée comme similaire : l'individu et/ou son monument, véritable marqueur topographique, fédère l'installation de la communauté qui y voit là le point d'ancrage, bienveillant et protecteur, de son champs des morts.

Ce prélèvement d'un ossement (non incinéré) pour lui donner une dévolution autre en dehors de sa sépulture originelle est désormais bien attesté pour l'âge du Fer, avec une forte prépondérance à la période laténienne (Delattre et Séguier, 2007, p. 615). Cette pratique se retrouve d'ailleurs en force sur des sites voisins, à Marolles-sur-Seine comme à « Motteux », au « Grand-Canton » ou au « Tureau-des-Gardes » (Delattre *et al.*, 2000).

Ces manipulations d'os humains « secs » se retrouvent aussi au sein de certaines tombes à fosses exigües et individus en position repliée à La Saulotte (Aube) en relation avec des os démembrés de faune (bœuf, cheval, chien; Rottier *et al.*, 2012).

Par ailleurs, les données archéologiques récentes incitent à penser que cette pratique, sans doute de façon moins récurrente qu'à La Tène, apparaît déjà comme une tendance en place dans les communautés paysannes de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer (Delattre et Segulier, 2007). On peut ainsi mentionner les os secs issus de l'enceinte de Villiers-sur-Seine « le Gros Buisson » : une dizaine de pièces entières ou de fragments osseux (coxal, diaphyse, *calvarium*...) a été retrouvée dans les imposants fossés d'enceinte ou les fosses domestiques de cette impressionnante enceinte (Peake *et al.*, à paraître). En dépôt secondaire, ils s'apparentent surtout à des objets « démantelés », provenant de structures aériennes de type trophées, reliquaires... À l'origine, probablement fixés aux parois ou aux porches des sanctuaires, à proximité des entrées, ces restes osseux et leur localisation peuvent mettre en évidence des aires dévolues à l'activité culturelle (Delattre et Séguier, 2007, p. 615). Il est bien difficile d'estimer la part et la représentativité

de ces os repris dans des sépultures, agencés dans de nouvelles fonctions, puis rejetés.

L'ensemble de ces ossements, comme ici, figure en position secondaire, après que la structure d'origine ait été démantelée par le temps ou par la volonté des hommes suite à la réouverture d'une sépulture et au prélèvement de l'os humain devenu relique. Leur agencement initial et leur position, leurs usages au sein de l'habitat échappent encore, pour partie, à l'observation archéologique. Les fragments crâniens sont incontestablement nombreux, témoignant de la probable focalisation sur cet élément à forte connotation symbolique;

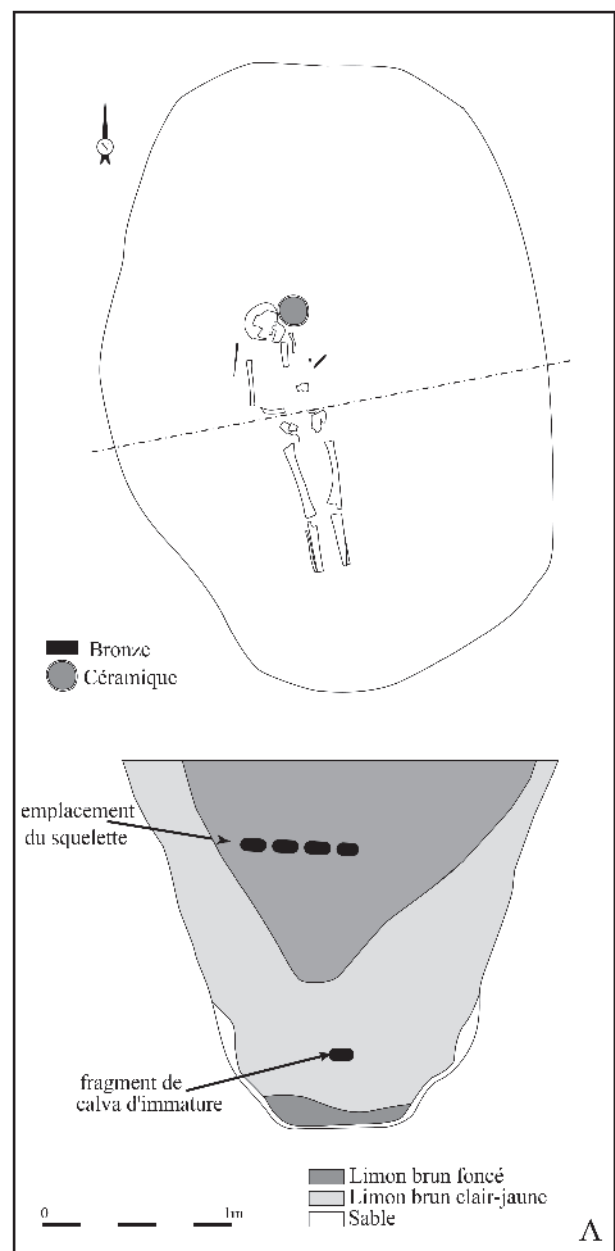


Fig. 11 – La sépulture 64 contient une inhumation associée au dépôt atypique et sous jacent, d'un fragment de calotte crânienne. A – plan et coupe de la structure; B – cliché de l'individu 1; C – vue de la coupe; D – cliché de la calotte crânienne (individu 2). Clichés : N. Ameye, infographie : P. Pihuit, INRAP.

Fig. 11 – The tomb no. 64 houses an inhumation and underneath a separate deposit of a fragment of skull (infographics: P. Pihuit, INRAP).

ils sont souvent issus de manipulations et préparations complexes (découpes, perforations...) et retrouvés associés à des éléments atypiques, souvent du mobilier métallique, ce qui suggère une appartenance à la sphère culturelle. On songe au *calvarium* préparé, perforé et présentant des traces d'écorchement de Roissy-en-France « le Château » (Val d'Oise) retrouvé, en position secondaire, dans un silo de la fin du IV^e siècle av. J.-C., associé à un *umbo* de bouclier, un fer de lance ployé et un anneau creux en bronze (Delattre et Séguier, 2007, p. 616) (FIG. 9). L'intention initiale de ces « expositions » de crânes, à usage privé individuel, familial ou collectif, visait à faire profiter des pouvoirs que le défunt ainsi magnifié, ancêtre ou ennemi, avait acquis de son vivant. Mais les fragments de crânes, à forte teneur symbolique, ne sont pas exclusifs et l'on doit aussi prendre en compte les éléments d'os longs, témoignages d'assemblages initiaux complexes, parfois mis au jour dans des tronçons de fossés (Delattre et Séguier 2007, p. 617).

4.2. UNE COEXISTENCE AVÉRÉE DES DEUX PRATIQUES : INHUMATION ET INCINÉRATION À LA CROIX-SAINT-JACQUES

4.2.1. Les tombes jumelles : sépultures n° 60 et n° 82

Ces deux sépultures présentent des caractéristiques tout à fait identiques d'installation et de mise en scène, même si elles reçoivent, l'une, un corps inhumé et l'autre, un défunt incinéré (FIG. 12, pl. 56 et 90). Chacune est établie dans l'aire interne d'un vaste enclos fossoyé de forme ovale (enclos 26 et 81) et le défunt, quel que soit son mode de traitement, a été déposé dans une grande chambre funéraire rectangulaire parée de pierres calcaires.

L'inhumation n° 60 de l'enclos 26, se présente comme une fosse rectangulaire, de 3 m sur 1,6 m, orientée nord-ouest – sud-est, creusée dans l'alignement strict de l'axe de l'entrée du monument. Malgré un très mauvais état de conservation, le fond de la fosse apparaît tapissé d'un dallage de pierres calcaires.

L'incinération n° 82, au centre de l'enclos 81, prend également place dans une fosse mieux conservée, rectangulaire et orientée nord-est – sud-ouest; elle mesure 3,15 m sur 1,6 m pour une profondeur de 0,54 m. Le fond et les parois sont doublés par un parement de gros blocs de calcaire et de grès; cette architecture massive réduit considérablement l'espace interne de la chambre funéraire à moins de 2,4 m de long pour 0,8 m de largeur. Les nombreux blocs de calcaire et de grès retrouvés épars dans le comblement de la structure proviennent sans doute d'une couverture, probablement maintenue en place par une charpente en bois. L'organisation interne de la chambre a été fortement perturbée par l'effondrement du plafond.

Le dépôt funéraire a été placé à l'extrémité sud-est de la chambre; il se compose de deux céramiques

(dont une à décor excisé) et un couteau en alliage cuivreux avec une aiguille, sont inclus dans le volumineux dépôt d'esquilles brûlées (650 g). Le tamisage du sédiment de remplissage a permis de retrouver, outre d'autres esquilles osseuses de petites tailles, différents éléments d'objets associés : un anneau en alliage cuivreux, des fragments d'or et une perle en ambre (cf. catalogue, pl. 92 et 93).

L'inhumation n° 60 est si mal conservée qu'il devient même difficile d'appréhender la position originelle du défunt. Les quelques éléments pertinents lisibles suggèrent un dépôt en decubitus, avec le dépôt d'un vase près de la tête et les fragments de deux autres récipients, éparpillés sur le fond de la fosse. L'un des vases, probablement un gobelet avec un décor excisé en « soleil » est identique à l'exemplaire trouvé dans l'incinération n° 82 (FIG. 12) (cf. catalogue, pl. 57 et 93).

La très grande similitude de ces deux sépultures est troublante : elles sont installées au centre du même type de monument fossoyé ovale, elles utilisent une chambre funéraire à parement de pierres et elles disposent chacune d'un dépôt céramique avec une coupelle à décor excisé identique.

En outre, les analyses radiocarbones des deux sépultures confortent cette hypothèse de simultanéité. Les résultats sont statistiquement identiques, proposant, pour l'inhumation n° 60, une datation radiocarbone de 3095 ± 40 BP, soit en datation calibrée à 2σ 1440-1260 cal. BC (GrA-28302) et pour l'incinération n° 8, une datation de 3100 ± 40 BP, soit en datation calibrée à 2σ 1440-1290 cal. BC (GrA-27612).

La différence avérée entre ces deux tombes réside donc dans la gestion des restes du défunt avant son ensevelissement, inhumé pour l'un, incinéré pour l'autre, confirmant ainsi la coexistence des deux traitements du corps, sur un même site, au début du Bronze final. Dans la mesure où ces sépultures ont livré les dates radiocarbones parmi les plus anciennes de la nécropole, il est envisageable qu'elles figurent au titre des sépultures fondatrices avec leurs monuments ovalaires servant de point d'accroche visuel et topographique pour l'implantation des sépultures postérieures.

4.2.2. La coexistence des deux pratiques au sein d'une même sépulture

La sépulture n° 91 associe deux individus ayant subi un traitement funéraire différent : une urne funéraire en céramique, contenant les fragiles esquilles d'un sujet périnatal (14 g) a été déposée entre les membres inférieurs repliés d'un adulte de sexe et d'âge indéterminés (très mauvais état de conservation générale), installé en decubitus latéral droit (pl. 99 et 100).

Si la coexistence des deux rituels est confirmée sur le site (on pense notamment aux deux tombes fondatrices, cf. *supra*), elle trouve sa complète expression au sein de cette sépulture. Unité de lieu, de temps et d'action d'ensevelissement sont ici les preuves incontournables de la réelle coexistence des deux rituels.

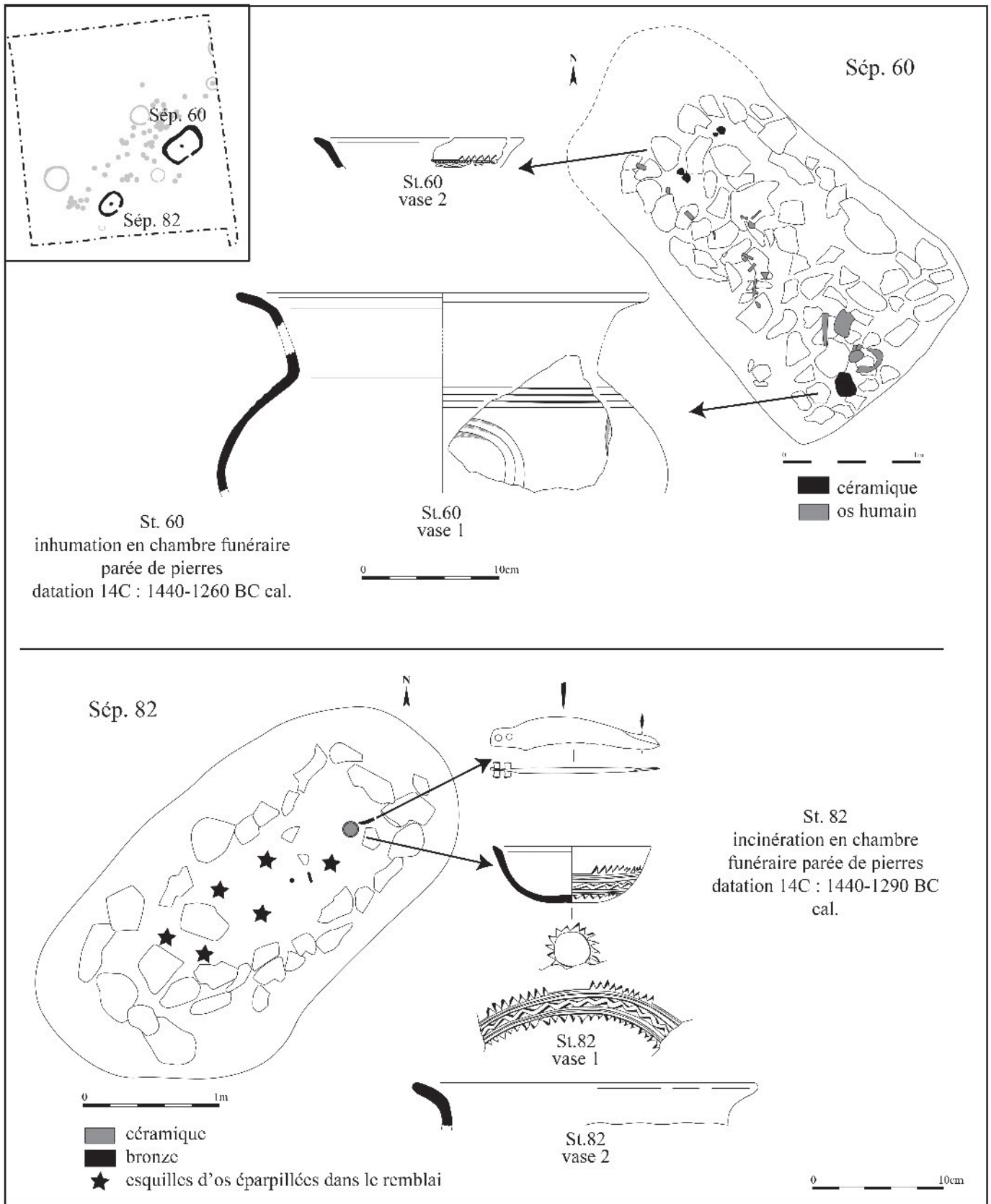


Fig. 12 – Les sépultures 60 et 82 présentent des caractéristiques identiques de mise en scène, tout en recevant l'une une inhumation et l'autre une incinération. Elles sont localisées chacune dans l'aire interne d'un enclos fossoyé de forme ovale et le défunt a été déposé dans une grande chambre funéraire rectangulaire parée de pierres (clichés : N. Ameye, infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 12 – The tombs nos. 60 and 82 are almost identical in their composition: they both have a stone lined funerary chamber and are both located at the centre of an oval shaped monument, however one is an inhumation, the other is a cremation burial (infographics: P. Pihuit, INRAP).

Les deux gestes ne semblent pas s'exprimer en proportions équivalentes (*a priori* davantage d'incinérations que d'inhumations), mais il faut prendre en compte les effets de l'érosion massive de part et d'autre du chemin. Dans la nécropole, il est impossible de discerner une préférence affirmée pour l'une ou l'autre pratique; ici, la crémation du nouveau-né et l'inhumation de l'adulte pourraient suggérer une discrimination liée à l'âge, comme elle se trouve avérée, par ailleurs, notamment à l'époque gallo-romaine (Blaizot *et al.*, 2003).

Bien que peu fréquentes, les sépultures au double rituel semblent davantage attestées à l'âge du Fer qu'à l'âge du Bronze (Viand *et al.*, 2005) où aucun exemple n'est encore recensé dans le secteur de la confluence. On peut cependant rappeler deux observations récentes :

- la nécropole du Hallstatt final-La Tène ancienne de Jaulnes «le Bas-des-Hauts-Champs-est» (Seine-et-Marne) accueille un sujet inhumé de sexe féminin (avec torque et paire de bracelets ouverts) et un amas osseux (176 g) associé à une jatte (bouleversée par les labours). Toutefois, la configuration même de cette tombe (les deux individus étant séparés par un apport sédimentaire) ne permet pas de conclure à la stricte contemporanéité des deux dépôts, l'inhumation ayant pu se réinscrire dans une tombe à incinération antérieure, avec maintien de l'urne dans le comblement ultime (Viand et Delattre, 2006, p. 90 et 116, fig. 46);
- la nécropole de La Tène B de Nanterre «31 avenue Jules-Quentin» (Hauts-de-Seine) renferme une sépulture triple (n° 1059) qui contient un dépôt mixte double : un sujet masculin avec panoplie guerrière associé à une incinération en urne céramique contenant une poignée d'esquilles et une réduction de corps (Viand et Delattre, 2006, p. 73 et 76, fig. 26).

4.3. LE DÉFUNT INCINÉRÉ : UNE APPROCHE PARTICULIÈRE

4.3.1. Les modalités de dépôt des esquilles

À l'inverse de ce que l'on observe pour les nécropoles contemporaines de la vallée de la Marne, comme celle des «Pétreaux» à Changis-sur-Marne (Lafage *et al.*, 2007) et à Marolles-sur-Seine «la Croix-de-la-Mission» (Peake et Delattre, 1999) où le dépôt en contenant périssable est le geste prédominant; les esquilles sont ici prioritairement regroupées dans des urnes en céramique (cf. *supra*).

Dans vingt-cinq cas (FIG. 9), les esquilles dont les poids totaux sont ici très variables, ont probablement bénéficié d'un traitement post-crématoire visant à les débarrasser des inclusions cendreuse issues du bûcher. Elles sont rassemblées dans un vase en céramique et déposées dans la fosse; un ou plusieurs vase(s) accessoire(s) sont parfois associé(s). Dans cinq cas seulement, considérés comme des dépôts en pleine

terre, les tombes livrent des esquilles éparses, sans contenant, dispersées dans le comblement d'une fosse ou d'un coffrage.

C'est le cas pour :

- la sépulture n° 16 : bien qu'un vase en position centrale puisse être assimilé à une urne funéraire, aucune esquille n'y a été retrouvée lors de sa fouille fine différée alors que la moitié inférieure du vase est ici conservée et qu'elle aurait dû recevoir l'amas osseux. Les petites pièces osseuses mises au jour (28 g) proviennent du seul rejet de bûcher sous-jacent qui comble l'ensemble de cette petite fosse subcirculaire (catalogue, pl. 12-15);
- la sépulture n° 18 : 14 g d'esquilles très fragmentées ont été mis au jour dans le vase 1, mais la très grande majorité des pièces osseuses (520 g) jonche, sans organisation, ni regroupement ponctuel en contenant périssable, le fond de cette structure complexe qui associe coffrage en pierres calcaires et aménagement en matériau périssable (catalogue, pl. 18-21);
- la sépulture n° 23 : les esquilles (74 g) sont dispersées dans la totalité du comblement de cette sépulture atypique qui possède un coffrage exceptionnel constitué de tessons de céramique associés à de probables aménagements en matériau périssable (catalogue, pl. 26-39);
- la sépulture n° 41 : dans cette vaste chambre funéraire aménagée et sans doute compartimentée, les esquilles (365 g) sont dispersées dans un surcreusement oblong central qui reçoit également le rejet de bûcher et quelques éléments métalliques altérés par le feu (catalogue, pl. 41-43);
- la sépulture n° 82 : les esquilles (650 g) sont dispersées dans le comblement de cette vaste fosse dotée d'un coffrage en pierres calcaires et d'aménagements en matériau périssable. Aucun regroupement de pièces osseuses ne permet d'envisager l'existence de contenant périssable (FIG. 12) (catalogue, pl. 90-93).

À ce rapide inventaire, il faut ajouter seize structures indéterminées, trop arasées pour autoriser la restitution du mode de dépôt originel et qui n'ont livré aucune esquille (structures n° 44, n° 49, n° 53, n°s 65-67, n° 70, n°s 77-78, n° 86, n° 88, n° 99, n° 103, n° 105, n° 109 et n° 111). Trois autres précédemment évoquées (n° 19, n° 22 et n° 113) malgré la présence d'un ou de plusieurs vases complets (ou subcomplets) n'ont livré aucune esquille lors de la fouille fine différée (dépôt de vases à titre symbolique?; catalogue, pl. 22, 23-25, 128-129).

La nécropole de «la Croix-Saint-Jacques» n'a livré que deux dépôts en contenant périssable : la sépulture n° 96 (212 g) et la sépulture n° 107 (281 g).

Au total, les cinquante et une incinérations et/ou structures funéraires se répartissent ainsi (FIG. 9) :

- cinq dépôts en pleine terre, soit 10 % du total;
- vingt-cinq dépôts en urne céramique, soit 49 % du total;

- seize dépôts trop arasés, mais vraisemblablement en urne céramique, soit 31 % du total ;
- trois structures sans la moindre esquille osseuse, soit 6 % du total ;
- deux dépôts en contenant périssable, soit 4 % du total.

La moitié, au moins, des dépôts est donc regroupée en urne céramique, mais il est vraisemblable qu'une forte proportion des seize dépôts trop arasés le soit également si l'on considère la présence de vases très dégradés. Rappelons cependant qu'il peut aussi y avoir des dépôts dépourvus d'esquilles, c'est d'ailleurs le cas sur le site, mais aussi de façon récurrente comme à Changis « les Pétreaux ». Pour ce site, elles peuvent s'interpréter comme le complément fugace et cendré des rejets de bûcher déposés dans les sépultures ou comme des structures annexes, des feux rituels, de lecture difficile, associées à l'ensemble des pratiques de commémoration qui se sont déroulées sur l'aire funéraire (Lafage *et al.*, 2007).

La nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » semble donc se caractériser par une grande utilisation du vase céramique non seulement comme urne funéraire, mais aussi au titre de mobilier accessoire, même lorsque la fosse semble dépourvue d'ossement. De plus, ce matériau céramique pourra être utilisé de manière spectaculaire, pour l'agencement du coffrage de la sépulture n° 23, qui demeure à ce jour inédit (cf. *infra*).

Par comparaison, dans la nécropole de Changis-sur-Marne, les dépôts en pleine-terre représentent 40 % du total, les dépôts en urne céramique 5 % du total, les dépôts en contenant périssable 33,5 % du total, les dépôts mixtes 2 % du total et les dépôts indéterminés 20,5 % du total (Lafage *et al.*, 2007).

Ces nécropoles contemporaines de Marolles-sur-Seine et de Changis-sur-Marne, distantes d'un peu moins de 100 km adoptent des pratiques funéraires et culturelles similaires avec une incinération des corps suivie d'un ensevelissement partiel des esquilles ; toutefois, des particularités communautaires très marquées se distinguent à la lecture de la gestion et du dépôt de ces restes brûlés : mode d'enfouissement et choix ou non d'un contenant-réceptacle, présence ou non de mobilier associé (cf. *infra*, 9.4).

4.3.2. Le traitement des esquilles et l'intensité de la crémation

De nombreux auteurs ont tenté d'estimer l'intensité de la crémation d'un corps pour comprendre tout ou partie des techniques déployées, en utilisant la seule observation de la coloration des esquilles et cette démarche apparaît comme tout à fait légitime. Dans la plupart des sépultures de « la Croix-Saint-Jacques », la couleur blanc crayeux des os suggère, de fait, une crémation « poussée et homogène » (Lenorzer, 2006, p. 350). Les os ont donc subi une chaleur de plus de 600°C pendant au moins une heure. Parfois, quelques structures présentent une majorité de pièces blanches,

associées à quelques esquilles variant du noir au bleu (Lenorzer, 2006, p. 350). Dans la majorité des cas, les régions les plus foncées sont les diaphyses des tibias et des fémurs et les racines des dents en raison du rôle protecteur que joue l'os alvéolaire, sorte de bouclier thermique.

Une constatation s'impose : plus l'amas osseux est lourd et plus les colorations sont diverses, du brun clair au noir charbonneux, avec aussi toutes les déclinaisons de blanc crayeux. Lorsque l'amas pèse globalement moins de 200 g, on observe une plus grande homogénéité des teintes, à majorité blanc-beige. Peut-on en conclure que la composition des amas les plus faibles s'est faite selon des modalités de sélection des pièces osseuses en fonction du critère de couleur claire ? Ce dispositif sélectif, éminemment symbolique, renvoie à des constatations faites en ethnologie : dans les études réalisées à Bali ou plus globalement en Asie du Sud-Est, on observe que les os blancs sont précautionneusement séparés des résidus de combustion et les os plus foncés, parfois ramassés, sont pilés et placés dans une poterie ou une noix de coco (Pautreau *et al.*, 1994 ; Pautreau et Mornais, 2005).

La présence d'objets déformés et/ou de gouttelettes de bronze parmi les esquilles ou au sein du rejet de bûcher indique, sans nul doute, que le bûcher a été conduit à de très hautes températures, au moins celles qui permettent la déformation voire de la fusion du bronze, soit entre 830 et 1020°C (pour une teneur en étain de 10 à 15 %).

À ce jour, quelles que soient les grilles de lecture envisagées, l'étude des incinérations demeure essentiellement fondée sur l'analyse pondérale des restes osseux. Les températures de crémation à l'origine des variations de colorations, des déformations et des fissurations d'esquilles pourront aussi être des axes de recherche intéressants que n'autorisent sans doute pas encore les contraintes de l'archéologie préventive. La moindre crémation de telle ou telle partie du squelette permet-elle la restitution hypothétique de la position initiale du corps sur le bûcher – une faible atteinte des flammes sur un corps replié, par exemple ? Il convient d'être prudent car de récents travaux ont mis l'accent sur la fréquence des manipulations (retournements, déplacements, effondrements...) exercées sur le cadavre lors de la conduite de la crémation (Depierre, 2014, p. 541-549). Il apparaît illusoire de vouloir restituer la position initiale du cadavre sur le bûcher, surtout lorsque la collecte a été très restreinte et qu'une fraction trop limitée du corps incinéré est accessible à l'étude.

De plus, la détermination du degré de crémation est une opération complexe car seule une analyse microscopique de la structure osseuse permet la détermination précise de la température de crémation et du temps d'exposition des os à la chaleur. Ce type d'analyse n'est guère possible dans le seul cadre d'une étude anthropologique adossée à une fouille préventive.

Dans le cadre d'un site comme celui de « la Croix-Saint-Jacques », les dépôts osseux apparaissent très largement déficitaires (de 5 g à 650 g à peine) au regard de la représentation attendue d'un individu

incinéré et exhaustivement ramassé. La fouille fine différée des trois urnes céramiques a confirmé l'existence de ces manipulations d'esquilles préalablement à leur enfouissement et déjà perceptibles lors du dégagement des amas *in situ*. Quand elles sont regroupées dans le fond du vase, elles semblent avoir subi un nettoyage attentif et les fragments d'os ne sont plus enrobés dans la pellicule grasse et noirâtre acquise au contact des résidus du bûcher. Le dépôt ainsi formé apparaît propre et débarrassé de toute pollution, ce qui peut suggérer l'hypothèse d'un lavage préalable, d'un nettoyage même partiel, confirmés là aussi par les observations ethnologiques (Pautreau *et al.*, 1994 ; Pautreau et Mornais, 2005), les sources historico-littéraires (Vismara, 1991) et les résultats obtenus au terme de la reconstitution expérimentale d'un bûcher protohistorique à Acy-Romance dans les Ardennes (Lambot *et al.*, 1994).

C'est une remarque classique, maintes fois éprouvée, qu'à la symbolique du feu est souvent associée celle de l'eau (ou de tout autre liquide), la purification du premier se parachevant par une aspersion ou une immersion rituelle parfois amorcée par l'extinction intentionnelle du bûcher funéraire. Mais, il ne faut pas oublier que certains bûchers, parmi ceux non surveillés par un opérateur, peuvent aussi livrer des restes osseux blancs, dépourvus de tout reste cendreuse. Dans ce cas, leur regroupement sans pollution peut ne pas nécessiter de manipulation intermédiaire (Grevin, 2004).

Le souhait sous-jacent est aussi d'obtenir des restes propres, à jamais imputrescibles, plutôt blancs et débarrassés des résidus gras et noirâtres. Ces présomptions d'interventions anthropiques entre la collecte et l'enfouissement sont renforcées par l'étude des amas osseux et notamment par l'inventaire des esquilles étudiées. On note, comme souvent, la quasi-absence de pièces osseuses de petites tailles (racines de dent, phalanges ou encore minuscules esquilles) qui semblent avoir disparu entre les mailles d'un tamis.

L'enfouissement de tout ou partie des rejets de bûcher obtenus au terme de la crémation se traduit, au sein des dépôts concernés, par la présence d'une importante couche de sédiment charbonneux, en comblement de la fosse sépulcrale, qui renferme des charbons de bois, des pierres calcaires brûlées et des fragments millimétriques du mobilier associé (notamment les minuscules gouttelettes de bronze).

4.3.3. L'analyse pondérale

Si elle est moins source de renseignements « identitaires » que l'étude anthropologique appliquée aux squelettes inhumés, l'étude des restes incinérés permet de considérer les gestes déployés autour du défunt, notamment grâce à l'analyse pondérale des os déposés dans les fosses, l'estimation de la part représentée par chacune des régions anatomiques et leur organisation intrinsèque. Ces données, variables d'une structure à l'autre, d'une période à l'autre, fournissent des renseignements sur la représentation du défunt dans la

tombe, sur les modalités de collecte des restes sur le bûcher et sur la dynamique de dépôt des os brûlés. La pesée des restes osseux s'effectue à l'aide d'une balance de grande précision (0,1 g près) après tamisage fin à l'eau des prélèvements de terrain.

En règle générale, la division anatomique s'effectue en quatre grandes « régions » : les membres supérieurs, les membres inférieurs, la tête et le tronc. À cela s'ajoute une catégorie, parfois « encombrante » et absente du vivant, celle des pièces indéterminées, qui se rapporte généralement aux os courts, à des fragments de diaphyses non déterminables...

Rappelons que cette investigation ne concerne que la masse osseuse déposée dans la tombe, distincte de celle présente sur le bûcher au terme de la crémation ou de celle collectée par la communauté à des fins d'ensevelissement.

De toute évidence, du cadavre à l'amas osseux, l'éventail des manipulations et des possibles pertes osseuses est vaste.

■ *Le poids individuel des dépôts osseux*

Une part importante de l'étude des restes humains incinérés est ainsi fondée sur la quantification des esquilles ; elle permet d'estimer la représentation des diverses régions anatomiques au sein de l'échantillon observé. Ce calcul s'effectue en deux temps :

- la pesée de chaque amas osseux (débarrassé de la gangue de sédiment, des nodules de charbons de bois après un léger tamisage...);
- l'inventaire et l'analyse pondérale des fragments identifiés, regroupés en régions anatomiques : crâne, membres (inférieurs et supérieurs), tronc et pièces indéterminées.

Le pourcentage d'ossements incinérés de chaque catégorie anatomique est ensuite comparé à un étalon établi d'après son même poids pour le squelette sec non incinéré (Krogman et Iscan, 1986). Les résultats des pesées permettent ainsi d'observer la destruction différentielle des os, leurs modalités de collecte sur le bûcher puis d'enfouissement (TABL. 1).

Comme cela est avéré dans la plupart des nécropoles protohistoriques et, *a fortiori* celles de la fin de l'âge du Bronze, les poids individuels sont ici très contrastés, mais un constat s'impose rapidement : les valeurs qui pourraient révéler la représentation complète d'un sujet adulte sont inexistantes. On le sait, notamment grâce à de récents travaux effectués dans les crématoriums actuels où la moyenne osseuse atteinte par individu (après élimination des fragments inférieurs à 2 mm pouvant contenir des résidus de cercueil) est de 1627,1 g (Depierre, 2014, p. 303-320). Même le poids minimum envisagé pour un adulte crématisé moderne (878 g) n'est jamais atteint. À « la Croix-Saint-Jacques », les extrêmes pour des sépultures individuelles sont :

- le poids le plus faible pour un amas complet ou très faiblement écrêté (sujet adulte ou taille adulte) : 5 g

pour la sépulture n° 17 (dépôt en urne céramique). Bien que très correctement conservée, l'urne principale ne contenait qu'une infime poignée d'esquilles regroupées sur le fond du vase ;

- le poids le plus élevé pour un amas complet ou très faiblement écrêté (sujet adulte ou taille adulte) : 650 g pour la sépulture n° 82 (dépôt en « pleine terre » avec dispersion des esquilles dans un vaste aménagement quadrangulaire avec coffrage de pierres calcaires et matériaux périssables).

Le poids moyen individuel des amas osseux de la nécropole est de 221 g, avec un écart-type de 216,28 g, ici peu significatif car il est évident que plusieurs types de gestes et de sélection coexistent au sein de cet ensemble, biaisant ainsi les résultats d'un examen global. Il semble que l'on puisse distinguer :

- des collectes très lacunaires, à forte connotation symbolique et qui ne proposent, pour l'étude, qu'une infime poignée d'esquilles par dépôt, à savoir un total de 5 à 10 g d'esquilles ;
- des collectes très largement déficitaires et n'excédant pas 100 g ;

- des collectes partielles proposant un poids moyen qui n'atteint jamais le kg d'esquilles attendu dans ce type de contexte, mais qui semblent correspondre à une sorte d'étalon, censé représenter pleinement l'individu.

Pour mémoire, il est intéressant de comparer ces poids individuels avec ceux observés à Changis-sur-Marne, dans la nécropole des « Pétreaux » et référencés selon les mêmes protocoles (Lafage *et al.*, 2007) :

- pour les dépôts en urne céramique, le poids le plus faible est de 800 g et le poids le plus élevé est de 1051 g ;
- pour les dépôts en contenant périssable, le poids le plus faible est de 128 g et le poids le plus élevé est de 1180 g ;
- pour les dépôts en pleine terre, le poids plus faible est de 4 g et le poids le plus élevé est de 486 g.

Là encore, la partition entre Changis-sur-Marne et Marolles-sur-Seine s'affirme nettement grâce à la lecture de la gestion des esquilles brûlées, prélevées sur le bûcher et des manipulations liées à leur ensevelissement.

Structure	Démographie	Poids total	CRANE		MEMBRES		TRONC		INDÉTERMINÉS	
			poids	IP	poids	IP	poids	IP	poids	IP
12	taille adulte	13 g								
13	adulte	68 g								
14	taille adulte	16 g								
16	adulte	28 g								
17	taille adulte	5 g								
18	adulte	520 g	4 g	1 %	347 g	67 %	95 g	18 %	74 g	14 %
23	adulte	74 g								
27	jeune adulte ou adolescent	75 g								
41	adulte	365 g	38 g	10 %	239 g	66 %	58 g	16 %	30 g	8 %
50	taille adulte	18 g								
51	taille adulte	8 g								
52	adulte (sep. double)	291 g	69 g	24 %	136 g	47 %	38 g	13 %	48 g	16 %
56	taille adulte	18 g								
61	adulte	610 g	135 g	22 %	294 g	48 %	112 g	18 %	69 g	12 %
69	taille adulte	49 g								
71	sujet périnatal	18 g								
74	indet.	3 g								
75	taille adulte	5 g								
80	adulte	247 g	58 g	23 %	114 g	46 %	43 g	18 %	32 g	13 %
82	adulte	650 g	118 g	18 %	352 g	54 %	99 g	15 %	81 g	13 %
85	taille adulte	8 g								
91	sujet périnatal	14 g								
92	adulte	120 g	32 g	27 %	58 g	48 %	9 g	7,50 %	21 g	17,50 %
93	adulte	237 g	12 g	5 %	145 g	61 %	28 g	12 %	52 g	22 %
94	immature 5-6 ans	116 g								
95	taille adulte	9 g								
96	jeune adulte ou adolescent	212 g	58 g	27 %	111 g	52 %	11 g	6 %	32 g	15 %
97	adulte	139 g	10 g	7 %	48 g	34,50 %	18 g	13 %	63 g	45 %
107	jeune adulte ou adolescent	281 g	69 g	25 %	105 g	40 %	55 g	16 %	52 g	19 %
110	immature 5/6 - 12/13 ans	95 g	29 g	31 %	38 g	40 %	9 g	9 %	19 g	20 %
112	sujet périnatal	25 g								
114	adulte mature	548 g	121 g	22 %	321 g	59 %	59 g	11 %	47 g	

Tabl. 1 – Analyse pondérale des incinérations.
Table 1 – Ponderal analysis of the cremation burials.

Outre de réelles différences concernant les contenants et leur présence éventuelle comme la nature du matériau, il semble que des corrélations s'installent entre poids des restes (quantification pondérale) et choix ou non de ce contenant. Bien que contemporaines et assez proches, dans ces deux nécropoles, une vraie césure de mise en place et de déploiements concrets des gestes funéraires communautaires (dont l'échelle est impossible à percevoir) semble ici s'exprimer.

■ *La quantification par catégorie anatomique*

L'INDICE PONDÉRAL DU CRÂNE

La part théorique de la tête, au regard du poids total du squelette adulte non incinéré est de 20,4 % et on retiendra comme étant « normales » les valeurs comprises entre 10 et 30 %. À « la Croix-Saint-Jacques », l'indice pondéral moyen du crâne est de 18 % pour les sépultures d'adultes et de sujets de taille adulte avec un poids moyen 60,33 g pour un écart-type de 44,80 g ; ce taux de représentation, calculé pour des sujets non incinérés (Krogman, 1978) oscille ici entre 1 % (structure n° 18) et 27 % (structures n° 92 et n° 96).

- Devrait-on parler de surreprésentation du crâne pour certains dépôts ?

Si la majorité des amas osseux semble très légèrement surreprésenter la partie crânienne, deux structures se distinguent avec un taux légèrement élevé de 27 % (structures. n°s 92 et 96). L'importance de ces taux n'est pas, ici, corrélée à l'absence d'esquilles d'une autre catégorie anatomique, mais le plus souvent adossée à leur légère sous-représentation : ainsi, pour les 27 % de crâne de la structure n° 92, on n'observe que 48 % de membres au lieu des 57 % normalement attendus. On ne doit donc pas voir dans ces pourcentages, la lecture matérielle d'une sélection des esquilles sur le bûcher s'exerçant au profit du crâne, avérée par ailleurs, en d'autres temps, mais plus vraisemblablement les aléas d'un ramassage incomplet associés au jeu statistique (Le Goff, 1998).

- Devrait-on parler de sous-représentation du crâne pour certains dépôts ?

Trois dépôts présentent en effet un taux de représentation du crâne inférieur à 10 % (structures n°s 18, 93 et 97). Dans les deux premiers cas, la représentativité des membres apparaît élevée (plus de 60 % en moyenne) et même si les fragments indéterminés sont en nombre important (22 % pour la structure n° 93), les esquilles crâniennes, aisément identifiables lors de l'étude, ne sauraient y être majoritaires.

On peut, toutefois, attirer l'attention sur la structure n° 18 qui n'a livré qu'1 % de crâne (une minuscule esquille de temporal) alors que l'amas osseux, fort de ses 520 g, participe des plus volumineux de la nécropole. Qui plus est, cette sépulture figure parmi les plus spectaculaires et les mieux préservées du site. Il n'est pas impossible, dans ce cas, d'envisager la crémation d'un cadavre complet pour lequel, au terme

de la crémation, une dévolution du crâne autre que l'ensevelissement avec les restes osseux récoltés, a été décidée.

Ce même déficit de la catégorie anatomique « crâne » avait également été souligné pour cinq incinérations de la nécropole de Gouaix « la Haute Grève » (Seine-et-Marne) sans que cette absence ou ce déficit caractéristique soit compensé par un taux anormalement élevé de la catégorie « membres » (Seguier *et al.*, 2010, p. 50). Les manipulations autour du crâne et de ses esquilles sont encore isolées et peu lisibles, mais à défaut de signifier la mise en œuvre d'un rituel spécifique, elles confirment leur bonne résistance à l'incidence du feu, leur reconnaissance aisée (y compris par les opérateurs) et leur collecte assez facile sur le bûcher. L'incontournable symbolique du crâne et sa traduction, souvent visibles dans le domaine funéraire, s'expriment également dans la pratique de la crémation.

L'INDICE PONDÉRAL DU TRONC

La part théorique du tronc, au regard du poids total du squelette adulte non incinéré est de 17 % et on retiendra comme étant « normales » les valeurs comprises entre 10 et 24 % (Krogman, 1978).

L'indice pondéral moyen du tronc, calculé sur les seules sépultures d'adultes et de sujets de taille adulte, est ici de 14 %, avec un poids moyen de 52,08 g pour un écart-type de 34,76 g. On constate donc une plutôt bonne et constante sous-représentation de cette catégorie alors qu'en règle générale, la faible proportion du tronc dans les restes incinérés des nécropoles protohistoriques semble être une constante (Janin *et al.*, 1997). Ce même déficit est par ailleurs attesté dans les fours modernes (Depierre, 2014, p. 559). Il est généralement admis que la fluctuation de la représentativité du tronc est à mettre en relation avec un problème d'accès aux vertèbres et aux côtes lors du ramassage, imputable à la crémation malaisée des parties molles de la poitrine et de l'abdomen. Considérant, ici, le taux plutôt acceptable de cette catégorie anatomique, on peut envisager que les crémations ont été accompagnées et que les corps sur le bûcher ont été manipulés, parfois rudoyés, pour aboutir à une destruction plus soutenue des secteurs anatomiques réputés les plus longs à se « dénuder », en raison de l'importance des masses musculaires (tronc, ceinture pelvienne et ceinture scapulaire). Outre cette crémation gérée, l'accès à ces pièces est facilité pour les opérateurs et collecteurs (Grévin, 2004). On a même proposé, dans le cas d'une représentation normale du tronc, l'hypothèse d'une crémation du défunt sur le ventre ce qui permet un meilleur accès aux vertèbres et aux côtes lors du prélèvement des esquilles car les parties molles du tronc se consomment difficilement.

L'INDICE PONDÉRAL DES MEMBRES

Du fait de la faiblesse pondérale de la plupart des amas osseux étudiés ici, il a été décidé de regrouper les deux catégories « membres supérieurs » et « membres inférieurs » en une seule « membres », en ajoutant, de fait, les extrémités, afin de ne pas démultiplier et biaiser à l'excès les calculs.

La part théorique des membres, au regard du poids total du squelette adulte non incinéré, est de 55 % (Krogman, 1978). Leur indice pondéral moyen est ici de 52 %, avec une moyenne de 189,16 g pour un écart-type de 114,03 g. Cette très bonne représentativité anatomique semble contrebalancer les éventuels déficits des autres catégories.

En conclusion, la collecte sur le bûcher, bien qu'imparfaite et jamais exhaustive au regard du poids individuel de chaque amas osseux, semble se faire d'une manière aléatoire en ne privilégiant aucune catégorie anatomique. Toutefois, lorsque de rares discordances apparaissent, concernant notamment le crâne, il n'est pas exclu de songer à des manipulations d'ordre symbolique, réservant ces esquilles à un autre usage que l'enfouissement (ou alors à un ensevelissement distinct), pratiques par ailleurs documentées dans le cadre plus accessible de l'inhumation des corps (Le Fur, 1999).

4.3.4. Approche démographique

■ *Méthodologie pour les immatures biologiques*

Les données biologiques et ostéométriques sont, là encore, plus restreintes que pour les sujets inhumés et il faut donc recourir aux stades de maturation osseuse et dentaire. Sont couramment utilisés les schémas établis sur l'éruption et le degré de calcification selon l'âge (Schour et Massler, 1941, Ubelaker, 1987) permettant une estimation plutôt fiable de l'âge des sujets jusqu'à 12-15 ans environ. De même, les restes osseux offrent également des informations sur l'âge des sujets grâce à l'apparition et à la fusion d'ossifications secondaires (Birkner, 1980).

■ *Méthodologie pour les adultes biologiques*

L'observation du degré de synostose des sutures crâniennes permet, à l'égal de l'étude appliquée au squelette non incinéré, de préciser l'âge au décès. L'importante fragmentation des esquilles de cette nécropole, le poids souvent déficitaire et inégal des amas osseux ont quasiment rendu impossible l'observation de pathologies dégénératives liées à la vieillesse, qui peuvent orienter une estimation de l'âge au décès.

Certains éléments utilisés pour l'approche du défunt inhumé permettent, notamment, de ventiler des sujets dans la catégorie des plus de 20 ans : la synostose complète des épiphyses aux diaphyses, la fusion de la crête iliaque (entre 20 et 25 ans), celle de l'extrémité

sternale de la clavicule (entre 25 et 30 ans) (Bruzek *et al.*, 2005, p. 237). Pour les sujets de plus de 30 ans, il est impossible d'approcher l'âge individuel des sujets avec une fourchette aussi « précise » que celle suggérée pour les sujets immatures dans la mesure où les derniers marqueurs de l'immaturité biologique ont été effacés. Il s'avère délicat d'utiliser le degré d'oblitération des sutures crâniennes (qui ont pu subir des altérations lors de la crémation), mais les indices de vieillissement que sont les pathologies dégénératives ou les enthésopathies peuvent être mobilisés comme compléments. De fait, les fourchettes d'âge vont être inmanquablement plus larges et imprécises que celles utilisées pour les sujets inhumés.

Dans le cadre d'une approche forcément succincte, il est donc proposé de répartir les plus jeunes défunts en quatre grandes catégories de non-adultes (TABL. 2) :

- les périnataux : moins de 1 an (mortalité infantile ou post-néonatale) ;
- les 1-5/6 ans (Infans I) : de la naissance à l'éruption de la première molaire définitive ;
- les 5/6 ans – 12/13 ans (Infans II) : de l'éruption de la première molaire à celle de la deuxième molaire définitive ;
- les adolescents entre 13 et 19 ans (Juvenis), bien qu'ostéologiquement immatures, peuvent pourtant être associés aux adultes : en effet, on sait combien peut être floue la frontière entre la maturité ostéologique et la maturité sociale.

Même si elles demeurent larges, ces classes d'âges biologiques ont toutefois du sens et permettent ainsi de définir des âges charnières, comme celui de 12 ans, qui marque sans doute le passage à la maturité sociale (Duday *et al.*, 2000, p. 9). Qui plus est, il faut noter ce curieux paradoxe qui conduit les anthropologues à parfois mieux appréhender les sujets immatures (notamment les plus petits des groupes) en contexte de crémation (et ce malgré la grande dégradation osseuse liée au feu) que dans les contextes d'inhumation où leurs tombes, souvent superficielles, ont été érodées au point de les faire disparaître des inventaires. Ici, l'ensemble de la population semble représenté et il n'existe, *a priori*, aucune exclusion démographique stigmatisant telle ou telle classe d'âges.

■ *Détermination du nombre minimum d'individus (NMI) et du sexe*

Toutes les sépultures de cette nécropole sont individuelles, sauf les structures n^{os} 91 et 52, qui contiennent chacune un individu adulte associé à un individu immature, ici reconnu par exclusion de

périnataux	moins de 5/6 ans	5/6 ans-12/13 ans	adolescents	taille adulte/adulte	indet.
3 individus	1 individu	1 individu	3 individus	23 individus	1 individu

Tabl. 2 – Récapitulatif des périnataux de la nécropole.
Table 2 – Table summarising the perinatal burials.

maturité (Duday *et al.*, 2000, p. 10). Dans ce contexte où le poids du dépôt individuel est toujours largement déficitaire, il ne peut être fait appel au paramètre « poids », pour définir une éventuelle sépulture multiple (McKinley, 1993). Aucune méthode spécifique aux os brûlés n'autorise une diagnose sexuelle et la démarche consistant à observer des critères morphologiques et morphométriques sur l'os coxal demeure très aléatoire ; celui-ci étant rarement conservé après crémation (Bruzek, 1991 ; Bruzek *et al.*, 2005, p. 225-229).

S'il est difficile, voire vain, de tenter une esquisse démographique de cette population incinérée, on peut remarquer qu'il existe, dans ce contexte précis où la chronologie des dépôts est assez resserrée, un panel des âges assez étendu, du sujet périnatal à l'adulte. On ne peut donc pas envisager l'hypothèse d'un traitement spécifique (l'inhumation ?) strictement réservée à telle ou telle classe d'âge de la population. On observe aussi une dispersion correcte des sujets immatures au sein des sépultures d'adultes et, comme cela a parfois été observé par ailleurs, les deux tombes doubles associent systématiquement un sujet adulte et un individu immature :

- la sépulture n° 52 : elle regroupe un sujet adulte représenté par 292 g d'esquilles et un sujet périnatal représenté seulement par quelques pièces osseuses incinérées ;
- la sépulture n° 91 : cette tombe bi-rituelle associe un individu adulte inhumé et un sujet périnatal incinéré (14 g) déposé dans une urne céramique, elle-même installée, lors de l'ensevelissement, entre les membres inférieurs de l'inhumé.

Cette pratique, ici synonyme d'accompagnement, est attestée par deux exemples seulement, mais elle renvoie à des situations similaires connues dans d'autres nécropoles à incinérations de la fin de l'âge du Bronze.

4.4. DES STRUCTURES SANS DÉFUNT : DES SÉPULTURES ? DES CÉNOTAPHES ?

Dans ce type de structures, encore très marginales, la représentation matérielle de l'individu, même minimaliste, ne semble pas avoir été une priorité des opérateurs. Ainsi, quelques fosses se sont-elles révélées vides d'ossements au terme d'une fouille minutieuse ; elles peuvent être regroupées en :

- des fosses et/ou contenant trop arasés, ne permettant plus l'accès éventuel à des esquilles déposées, mais

disparues en raison d'un fort écrêtement. Dans ce cas, il est difficile de préjuger de la teneur initiale du dépôt de restes humains et impossible de les caractériser et on peut mentionner les sépultures n°s 49 et 103 ;

- des structures très correctement conservées, notamment des urnes potentiellement destinées à la réception de pièces osseuses, mais qui en sont dépourvues depuis l'ensevelissement du dépôt, conçu comme tel.

Cette dernière situation renvoie directement à la notion même de sépulture et trois cas existent dans la nécropole, dont celui de la très spectaculaire « sépulture n° 22 » où une « mise en scène » autour de l'absence de défunt est indubitable et ceux des sépultures n°s 19 et 113.

Dans ce cas, chacune de ces vraies fosses dépourvues de restes osseux, renferme une urne, considérée – entièrement ou partiellement – comme funéraire, à laquelle sont parfois associés du mobilier d'accompagnement et des vases accessoires. En l'absence avérée de toute esquille, il est difficile de savoir si le corps du défunt a été pris en compte dans son ensemble ou en partie lors de l'ensevelissement. Il est impossible de préjuger de l'intention et du geste et il demeure difficile de les considérer comme des sépultures *stricto sensu*, l'élément fondateur de toute tombe (après la définition précise du lieu) étant la présence des restes d'un ou de plusieurs défunts.

D'aucuns renoncent à toute discussion en les baptisant systématiquement de « cénotaphes », ce qui introduit une certaine banalisation du terme qui s'adosse à des situations d'exception, comme celle des marins morts en mer et pour lesquels un support commémoratif, au sein du cimetière communautaire est déterminant pour les vivants. Dans le cas présent, il faudrait mieux se contenter de la simple expression « structure funéraire dépourvue de cadavre », en réservant le terme de « sépulture » aux seules structures contenant (ou ayant contenu) un défunt.

À « la Croix-Saint-Jacques », la plus surprenante de ces structures est indiscutablement la sépulture n° 22 qui a livré ce qui semble être une urne funéraire ainsi que plusieurs vases accessoires (dont un gobelet à pied tronconique creux doté d'un couvercle à système de suspension et un poignard à languette étroite et à épaulement (catalogue, pl. 23-25). Il semble que l'abondance du mobilier s'inscrive ici comme une surenchère visant à pallier l'absence du défunt, qui est symboliquement représenté par un élément fort de sa panoplie personnelle et probablement masculine, en l'occurrence le poignard. L'acteur principal et fondateur de la structure est absent, mais sa présence est très symboliquement matérialisée.

Le mobilier d'accompagnement

CHAPITRE 5

Le mobilier d'accompagnement se compose des objets déposés dans la tombe ayant eu un lien direct avec le défunt pendant sa vie et devant l'accompagner dans la mort. Certains éléments de la panoplie personnelle (la parure avec les épingles, les bracelets ou les colliers en matériaux composites) ou de la sphère vestimentaire (boutons, éléments d'une ceinture) renvoient à l'identité sociale de l'individu. D'autres objets, plus fonctionnels (couteau, hameçon, poignard, trébuchet à fléau), sans doute personnels, l'accompagnent également dans la mort. Utilisés dans le cadre d'activités quotidiennes ou spécialisées, ils témoignent probablement du statut de la personne et peut-être de sa fonction au sein de la communauté.

Le mobilier peut relever du « dépôt primaire », lorsque l'ensemble des éléments a subi la crémation avec le défunt et dont tout ou partie des fragments ont été collectés et intégrés à la tombe. Il faut aussi considérer un mobilier relevant du « dépôt secondaire » qui regroupe les objets non incinérés, entiers ou ayant été « aménagés », associés *a posteriori* au défunt sans avoir partagé la crémation.

5.1. LA SPHÈRE DE L'INTIME : LA PANOPLIE PERSONNELLE DU DÉFUNT

Ce mobilier est retrouvé au plus près du sujet, en contexte d'usage pour les inhumations ou inextricablement mêlé aux esquilles, fragmenté et déformé, car ayant été porté sur le bûcher puis indistinctement collecté ; il renvoie aux éléments de la parure et à l'ensemble des accessoires vestimentaires. Ces témoins de l'habillement et de la parure du défunt sont composés d'épingles, d'anneaux, de boutons, de perles et de bracelets en alliage cuivreux ainsi que de perles en ambre. Ils confirment que le défunt est vêtu et paré, qu'il soit déposé tel quel dans la fosse ou destiné au bûcher pour cette étape intermédiaire et destructrice de la crémation.

5.1.1. Les épingles

Les sépultures de « la Croix-Saint-Jacques » ont livré six épingles en alliage cuivreux, appartenant à quatre types différents (FIG. 13).

Les incinérations n° 52 (dépôt secondaire) et n° 70 (dépôt primaire) proposent une variante du type Courtavant, retrouvée de manière régulière dans les sépultures du début du Bronze final des vallées de la Seine et de l'Yonne, notamment à Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions » (Mordant et Mordant, 1970) (FIG. 31) et « la Croix-de-la-Mission » (Peake et Delattre, 1999) (FIG. 10), à Barbey, « les Cent-Arpents » et à Barbuise – La Saulsotte « Frécul » (Rottier *et al.*, 2012) (FIG. 27).

Deux exemplaires d'épingle à longue tige et à tête discoïdale ont été aussi recueillis. L'inhumation n° 72 a livré une épingle située à hauteur de la clavicule droite du défunt, probablement en contexte de port (un vêtement ? une étoffe funéraire ?) ; l'incinération n° 80 contenait la tête d'une épingle, retrouvée au fond de l'urne, en position inférieure de l'amas osseux, probablement ramassée sur le bûcher funéraire avec les esquilles.

Ce type est aussi bien identifié du début du Bronze final dans toute la région immédiate, notamment à Barbey « les Cent-Arpents » et à Barbuise-Courtavant – La Saulsotte (Rottier *et al.*, 2012) (FIG. 26). Il faut également mentionner les onze exemples d'épingle à tête discoïdale du dépôt de Villethierry (Mordant *et al.*, 1976, p. 58-72, fig. 45). Cette épingle est considérée comme étant d'un type « local », dont l'aire de répartition englobe les vallées de l'Yonne et de la haute Seine (Rosco, 2011, p. 120).

Issu de divers contextes de la fin du Bronze moyen jusqu'au Bronze final III, ce groupe des épingles à tige longue et à tête discoïdale comprend un grand nombre de variantes, toutes déclinées à partir d'un même type morphologique initial (Audouze et Gaucher, 1981, fiche n° 411).

L'inhumation n° 64 a livré une épingle à tête globuleuse suivie d'une collerette, mise au jour au niveau de l'épaule droite du défunt, elle aussi en probable

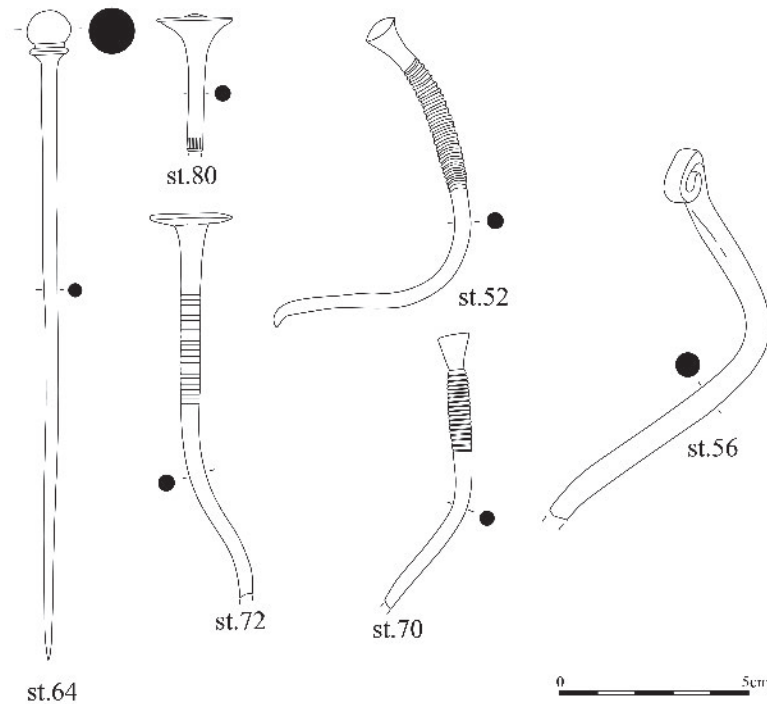


Fig. 13 – Les sépultures de «La Croix-Saint-Jacques» ont livré six épingles en alliage cuivreux appartenant à quatre types différents : type de Courtavant (sépultures 52 et 70), à tête discoïdale (sépultures 72 et 80), à tête globuleuse (sépulture 64) et à tête enroulée (sépulture 56). Infographie : P. Pihuit, INRAP.

Fig. 13 – A total of six bronze pins were retrieved from the “La Croix-Saint-Jacques” tombs. There are four types: Courtavant type (tomb 52 and 70), pins with a discoidal head (tomb 72 and 80), pin with a globular head (tomb 64) and pin with a spiral head (tomb 56); infographics: P. Pihuit, INRAP).

contexte de maintien d’une enveloppe souple. Moins fréquents localement dans les sépultures que les modèles précédents, on mentionnera pourtant deux exemples provenant des sépultures de La Saulsotte (Rottier *et al.*, 2012, fig. 28) et un exemplaire de l’inhumation 27 de Marolles-sur-Seine «les Gours-aux-Lions» (Mordant et Mordant, 1970, fig.17). Ce type se place dans la mouvance évolutive des épingles de Binningen avec une seule collerette, mais elle suggère aussi un futur modèle des premières épingles de type Wollmesheim à tête pleine, comme il en existe quelques exemplaires à Villethierry (Mordant *et al.*, 1976, fig. 89) ou à Barbuise-La Saulsotte «Frécul», (Rottier *et al.*, 2012, fig. 28, n^{os} 4-5). Dans les contextes de la haute Seine, ces exemplaires se placent dans une phase évoluée de l’étape finale du Bronze final (Bz D1-Ha A1).

Le dernier type recensé dans la nécropole de «la Croix-Saint-Jacques» est représenté par une épingle à tête enroulée, trouvée à proximité de l’incinération n^o 56 et un fragment de ce modèle issu de l’amas osseux de l’incinération n^o 107. Il s’agit d’une forme simple déjà bien documentée dans les sépultures de la région, à Barbey, «les Cent-Arpents» (Rottier *et al.*, 2012, fig. 29), à Marolles-sur-Seine «les Gours-aux-Lions» (Mordant et Mordant, 1970, fig. 11) ou à Châtenay-sur-Seine «les Gobillons» (Bontillot *et al.*, 1975, fig. 12). Ce type est particulièrement fréquent dans le Bassin parisien et soixante-treize exemplaires entiers proviennent du seul dépôt de Villethierry

(Mordant *et al.*, 1976, p. 110-122, fig. 101-104). Il est aussi répertorié dans d’autres régions de la France, du Languedoc jusqu’en Haute-Savoie (Audouze et Gaucher, 1981, fiche n^o 123). Il figure dans les contextes datés du début du Bronze final, mais ce modèle assez ubiquiste est aussi reconnu, de manière récurrente, à l’extrême fin de l’âge du Bronze, dans les stations littorales de France et de Suisse (Audouze et Courtois, 1970; Rychner, 1979); à ce titre, plusieurs exemples d’épingles à tête enroulée proviennent du site d’habitat du Bronze final IIIb-Hallstatt ancien de Villiers-sur-Seine (Peake *et al.*, 2009, p. 563).

Les épingles s’avèrent relativement peu nombreuses dans les dépôts funéraires de la nécropole, puisque seules sept sépultures, inhumations et incinérations, ont en livré, soit environ 10 % des tombes. Si nous incluons dans cet inventaire les fragments de tiges d’épingles trouvés parmi les esquilles dans les incinérations, le nombre d’occurrences s’élève à douze soit 18 % des sépultures. Pour les nécropoles de Barbuise-La Saulsotte et de Barbey, 27 % à 32 % des sépultures comportent des épingles, mais pour plus d’une centaine des tombes ayant subi des remaniements post-sépulcraux (dans les inhumations à défunt en position accroupie notamment), il s’avère impossible de connaître le véritable nombre d’individus dotés ce type de parure (Rottier *et al.*, 2012, p. 177). À «la Croix-Saint-Jacques», à l’exception d’une éventuelle réouverture de sépulture n^o 23, les autres dépôts non écrêtés par les labours ne semblent pas avoir subi

de remaniement, bien que le nombre d'épingles recensées reste inférieur aux chiffres connus pour Barbuise-La Saulotte et Barbey. Cette différence peut s'expliquer, tout simplement, par le mode de traitement du corps. À «la Croix-Saint-Jacques», il s'agit en grande majorité d'incinérations dont le contenu du dépôt, en terme d'objets issus de la panoplie personnelle du défunt, dépend de leur ramassage sur le bûcher funéraire et de la volonté des les inclure dans la sépulture. Cette étape supplémentaire, dans la chaîne opératoire des gestes funéraires par rapport aux inhumations, pourrait avoir eu une influence non négligeable sur le nombre d'épingles, mais aussi, d'ailleurs, sur d'autres types de parure inclus dans la sépulture.

Néanmoins, se pose alors la question de la présence de l'épingle, tant dans les inhumations que dans les incinérations. Objet fonctionnel décoré et donc soumis à des effets de style et de mode, il peut, au même titre que le deviendra la fibule laténienne, se transformer en identifiant d'une appartenance sociale, d'un pouvoir et/ou d'une fonction. Dans le cas des corps inhumés de «la Croix Saint Jacques», il s'agit probablement de défunts habillés, parés et peut-être même enveloppés dans un textile funéraire. S'il n'est donc pas étonnant de retrouver des épingles en contexte d'usage dans les inhumations où elles ont probablement servi à fixer un vêtement ou un linceul (cf. *supra*), comment expliquer leur association stricte, en position parfois sommitale, avec l'amas osseux dans les urnes? Dans la sépulture n° 52, l'épingle, non brûlée et mesurant 14 cm de long, a été intentionnellement tordue pour pouvoir être intégrée à l'amas osseux regroupé sur le fond l'urne. À leur fonctionnalité évidente s'ajoute peut-être ici une symbolique forte qui contraint les vivants à maintenir ensemble, dans la mort, l'épingle, objet de reconnaissance sociale à celui (ou celle) auquel elle appartenait, cela quel que soit le mode de traitement du défunt.

Cet aspect symbolique de l'épingle et de sa valeur sociale est développé par S. Rottier dans sa définition de la «peau sociale» (Rottier, 2003, p. 242-251; Rottier *et al.*, 2012, p. 176-180). L'auteur montre que la présence ou non d'épingles dans les sépultures ainsi que leur type semblent liés au sexe et à l'âge du défunt.

Par exemple, les épingles à tête globuleuse massive et de type Courtavant sont principalement portées par les hommes alors que d'autres modèles comme celles à tête discoïdale, en crosse ou à tête enroulée, se trouvent principalement dans les sépultures féminines. De même, les épingles sont le plus souvent associées à des individus ostéologiquement matures. Ces observations sont corroborées par M. Roscio qui traite des données funéraires contemporaines de Marolles-sur-Seine dans une zone géographiquement plus large, du confluent Seine-Yonne à l'Allemagne du Sud (Roscio, 2011, p. 345-347). La présence de l'épingle à tête globuleuse dans l'inhumation masculine n° 64 de «la Croix-Saint-Jacques» rentre tout à fait dans les schémas établis par ces deux chercheurs, tout comme celle de l'inhumation masculine n° 27 des «Goursaux-Lions» (Mordant et Mordant, 1970, fig. 17). Toutefois, la majorité des épingles a été livrée par des incinérations où l'état des os brûlés n'autorise plus de diagnose sexuelle; il est seulement possible d'affirmer, dans les cas où l'âge au décès a pu être déterminé, que ces objets proviennent d'incinérations de doubles associant adulte et immature (n°s 52 et 107).

5.1.2. Les bracelets

Deux bracelets entiers et six fragments sont présents dans les ensembles de «la Croix-Saint-Jacques» (FIG. 14). Un premier, ouvert à tige massive, provient de l'inhumation n° 73 : il est porté au poignet droit du défunt, ce qui est courant pour les sujets inhumés de la fin de l'âge du Bronze de la région, quand seul un bracelet est présent dans la tombe (Rottier *et al.*, 2012, p. 181).

Un second bracelet à tige pleine provient de l'incinération n° 112, où il a été déposé, non brûlé, en partie sommitale de l'amas osseux : ses deux extrémités se chevauchent nettement, le bracelet d'un adulte ayant été sans doute intentionnellement resserré pour s'adapter au poignet d'un jeune enfant, car son diamètre n'excède pas 4 cm (FIG. 14). Il y a ici adéquation totale entre le mobilier d'accompagnement (y compris en dépôt secondaire) et le défunt incinéré

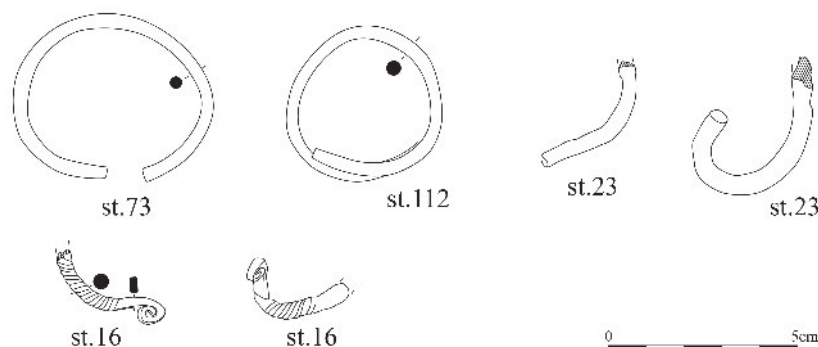


Fig. 14 – Deux bracelets à tige massive provenant de l'inhumation 73 et de l'incinération 112; deux fragments de bracelet à tige massive provenant de l'incinération 23 et deux fragments de bracelet à tige torsadée provenant de l'incinération 16 (infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 14 – Two solid bronze bracelets were found in the inhumations 73 and 112 as well as fragments from the tombs 16 and 23 (infographics: P. Pihuit, INRAP).

car l'analyse pondérale des 25 g d'esquilles confirme la présence d'un très jeune sujet périnatal. M. Roscio remarque d'ailleurs que le resserrage des bracelets pour les adapter à la taille du poignet des immatures est un phénomène fréquent (Roscio, 2011, p. 353) et nous pouvons imaginer que cet objet porté depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte était peu à peu desserré pour convenir au porteur.

Deux fragments de bracelet à tige massive, eux-aussi incinérés avec le défunt, ont été également retrouvés dans l'apparent vrac des esquilles éparpillées sur le fond de l'incinération n° 23 (FIG. 14); un fragment de l'extrémité d'un bracelet à tige massive décorée de plusieurs séries d'incisions au niveau du tampon provient de l'incinération n° 16 (FIG. 14).

Les incinérations n° 16 et n° 107 ont chacune livré des fragments de bracelet à tige torsadée et à extrémité enroulée parmi les esquilles de leur amas osseux. Ce type de bracelet est surtout connu dans les sépultures de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final dans une région bourguignonne élargie (Éluère et Gomez, 1990, fiche 262; Roscio, 2011, p. 95, fig. 74). Il se retrouve également dans les inhumations de Barbey «les Cents-Arpents», de Barbuise-La Saulotte (Rottier *et al.*, 2012, fig. 32) et de Marolles-sur-Seine «les Gours-aux-Lions» (Mordant et Mordant, 1970, fig. 4, n° 1).

Les bracelets s'avèrent finalement rares dans les sépultures de «la Croix-Saint-Jacques» et ils ne semblent pas être liés à une classe d'âge en particulier.

Ils sont recensés dans une inhumation d'un sujet adulte (n° 73), deux incinérations (n°s 23 et 16) dont les amas osseux étaient indéterminables, une incinération double (n° 107) associant un sujet adulte et un adolescent et une incinération (n° 112) d'un périnatal.

Comparativement, les bracelets sont plus fréquents dans les inhumations des nécropoles de Barbuise-La Saulotte et de Barbey, où ont été dénombrés soixante et onze bracelets pour quarante-trois individus sur cent cinquante-quatre tombes (Rottier *et al.*, 2012, p. 180). En revanche, dans la nécropole d'Ensisheim «Reguisheimerfeld», Y. Prouin ne recense que neuf bracelets parmi les quatre-vingt-sept incinérations (Prouin, 2007, p. 76) correspondant à un taux équivalent à celui de «la Croix-Saint-Jacques». Cette différence entre les inhumations et les incinérations serait-elle encore conditionnée par un ramassage incomplet des objets personnels sur le bûcher funéraire ?

5.1.3. Les anneaux, appliques et perles hélicoïdales

Les sépultures de «la Croix-Saint-Jacques» ont livré une série assez significative et hétéroclite de petits objets en alliage cuivreux : anneaux, perles hélicoïdales et appliques, qui constituent les éléments de parures ou d'ornements vestimentaires composites (FIG. 15). On les retrouve associés à des objets non-métalliques comme les perles en ambre dans les sépultures n°s 23, 82 et 89.

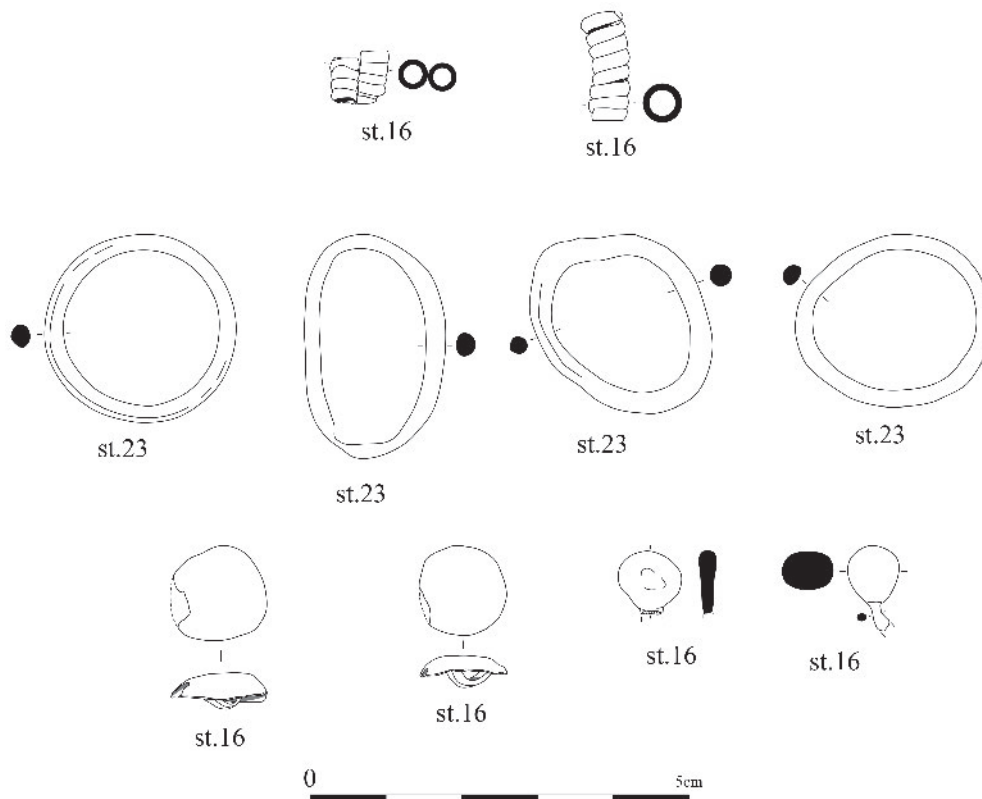


Fig. 15 – Exemples de perles hélicoïdales provenant de l'incinération 16; anneaux provenant de l'incinération 23; exemples de boutons en calotte hémisphérique provenant de l'incinération 16 (infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 15 – Helicoidal beads from tomb 16; two bronze rings from tomb 23; round headed buttons from tomb 16 (infographics: P. Pihuit, INRAP).

En règle générale, les perles hélicoïdales sont particulièrement fréquentes dans les ensembles incinérés, mais aussi dans les inhumations, soit isolées, soit par lots de plusieurs exemplaires. De même, plusieurs anneaux en alliage cuivreux, probablement des éléments de boucle de ceinture, ont ici été retrouvés et sont présents par paire (incinérations n^{os} 23 et 41, inhumation n^o 68) soit isolés (incinérations n^{os} 96 et 110). Dans le cas de l'inhumation n^o 89, le défunt porte un anneau simple, sans doute une bague, sur une phalange de la main droite.

Les appliques en calotte hémisphérique et à bélière repliée en arceau sont présentes par lots d'une petite dizaine d'exemplaires dans les deux incinérations n^{os} 16 et 23. Ces appliques en bronze sont généralement retrouvées en grande quantité dans les sépultures contemporaines de la région. Dans les inhumations de Barbuise-La Saulsotte (Rottier *et al.*, 2012, p. 182, pl. 104, 127) et Migennes « le Petit-Moulin » (Muller *et al.*, 2007b, fig. 53), elles sont souvent placées au niveau de la taille du défunt et participent à la décoration de ceintures en cuir.

5.1.4. Les tôles en or

La sépulture n^o 82 a livré cinq petits fragments d'or, dont le poids total n'atteint pas un gramme. Pour trois d'entre eux, il s'agit de fragments de tôle repliée de moins de 5 mm de côté (catalogue, pl. 92). Les deux autres fragments ont été découpés dans des tôles plus épaisses. Mesurant tous entre 5 et 7 mm, ils pourraient s'apparenter à des éléments décoratifs d'appliques vestimentaires ou encore à des poids utilisés avec un trébuchet pour peser des petites masses. La présence de fragments de tôle en or est avérée dans des sépultures de la région, trouvés en association avec des trébuchets à fléaux en os, par exemple à Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions » dans l'incinération n^o 5 (Mordant et Mordant, 1970, fig. 31) ou à Migennes « le Petit-Moulin » dans la sépulture 298 (Muller *et al.*, 2007b, photographies 71 et 72). L'or est relativement fréquent dans les tombes du Nogentais, des plaques décorées de ceinture, des appliques, des bagues et des anneaux spiralés sont interprétés comme des ornements de cheveux (un exemple étant positionné au niveau de la tête du défunt dans l'inhumation BPV.93.55 ; Rottier *et al.*, 2012, p. 136-138, fig. 67 et 68, pl. 100).

5.1.5. Les perles en ambre et les petits objets non métalliques

Trois sépultures ont livré des perles en ambre, complètes ou fragmentées, mais très fragilisées (FIG. 16). L'incinération n^o 82 renferme un fragment de perle à section aplatie, retrouvé parmi un ensemble hétéroclite de petits objets (FIG. 16) (catalogue, pl. 93, n^o 6). L'inhumation n^o 89, bien que très mal conservée, a également livré une perle en ambre à section aplatie. Enfin, l'incinération n^o 23 comprend un lot de quatorze perles et de dix-sept fragments de perles à section

biconique ou ovale dont les diamètres varient de 8 à 15 mm.

Les perles en ambre, appartenant à des parures composites réalisées à partir d'éléments en ambre, bronze, os, bois de cerf, coquillage, etc., sont fréquentes dans les sépultures régionales du début du Bronze final. Elles sont ainsi nombreuses à Barbey « les Cent-Arpens » (deux cent dix-sept exemplaires), à Barbuise-La Saulsotte (trois cent quatre exemplaires) (Rottier *et al.*, 2012, p. 186-188, tabl. 24) et à Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions » (cinquante-neuf exemplaires ; Mordant et Mordant, 1970, fig. 6, 8, 9, et 31). Elles sont présentes dans plusieurs sépultures de Migennes « le Petit-Moulin » (Muller *et al.*, 2007b, fig. 38), mais également à Champlay « la Colombine » (Lacroix, 1957, fig. 29). Les gisements d'ambre se trouvant autour de la mer Baltique, C. du Gardin considère que l'ambre a été exporté sous forme de « nodules bruts ou semi-travaillés », puis façonné dans la région de consommation (du Gardin, 2002, p. 231). Elle note aussi un net déclin de son utilisation à partir du Bronze final (du Gardin, 2002, p. 226), ces observations sont confirmées régionalement par l'absence marquée de l'ambre dans le contexte funéraire à partir de l'étape moyenne du Bronze final. Outre l'ensemble de perles en ambre, l'incinération n^o 23 a aussi livré un pendentif annulaire, fabriqué à partir d'une coquille de patelle, ainsi qu'une perle en calcaire perforée (FIG. 16). Ces parures en coquillages restent rares, mais elles sont aussi présentes dans les nécropoles du Nogentais (Rottier *et al.*, 2012, fig. 41).

5.2. OBJETS DU QUOTIDIEN : ARTISANAT ET SUBSISTANCE OU DES MARQUEURS DU STATUT SOCIAL ?

Ces objets sont portés par le défunt ou rassemblés dans la sépulture, le plus souvent dans l'amas osseux lorsqu'il y a crémation, voire mis en scène de façon codifiée. Ils sont à relier probablement aux activités pratiquées par le sujet. Sans définir de réelle spécialisation individuelle, l'hameçon de l'incinération n^o 41, et le couteau de bronze de l'incinération n^o 81 et le fléau de balance en os de l'incinération n^o 61 témoignent de cet accompagnement de certains biens dans la mort. Ce rituel participe des pratiques funéraires en usage qui, loin de certains dépouillements imposés et observés par ailleurs, accepte dans la tombe nombre d'objets du quotidien, dédiés à un usage éternel.

5.2.1. Trois poignards et un couteau : la question de l'armement

Trois poignards et un couteau proviennent de quatre sépultures de la nécropole (FIG. 17). Un poignard à languette trapézoïdale (Briard et Mohen, 1983, fiche 124) figure parmi les vestiges métalliques du dépôt primaire d'une incinération en contenant

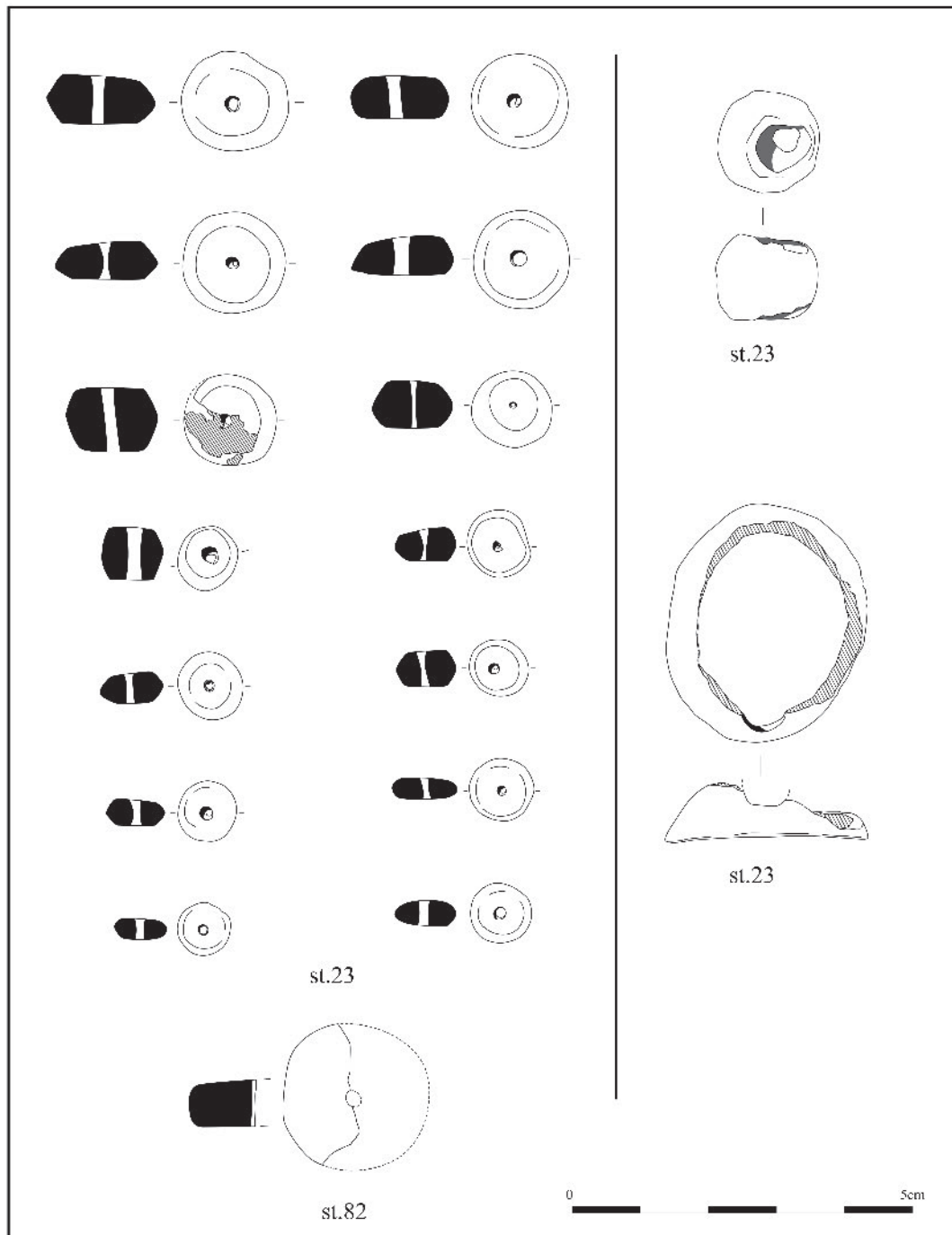


Fig. 16 – Assemblage de perles en ambre, perle en calcaire et pendentif en anneau fabriqué à partir d’une coquille de bernique provenant des sépultures 23 et 82 (infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 16 – Amber beads, limestone bead and pendant made from a limpet shell from tombs 23 and 82 (infographics: P. Pihuit, INRAP).

céramique (incinération n° 16) (FIG. 17). Déformé par l’action du feu, il avait été ramassé sur le bûcher funéraire avec plusieurs objets de la panoplie personnelle du défunt : un bracelet, des perles hélicoïdales et des appliques. Ce type est particulièrement fréquent dans les sépultures tumulaires de la Culture des tumulus orientaux et à Haguenau en particulier (Schaeffer, 1926) et il est largement réparti en France (Gallay, 1988). Il est présent en Bourgogne occidentale et orientale (Mordant, 1989a, pl. 13). On le retrouve aussi

en forêt de Fontainebleau à Marion-des-Roches (Bailloud, 1961, fig. 1) et dans les dragages de la Seine (Mohen, 1977, pl. 135-140). Bien que rare, ce poignard fait parfois partie de la panoplie funéraire des sépultures de l’étape initiale du Bronze final de la région comme dans la nécropole de « la Maladrerie » à Varennes-sur-Seine (fouille O. Maury 2000, inédit), la nécropole des « Gours aux Lions » à Marolles-sur-Seine, incinérations n°s 3 et 5 (Mordant et Mordant, 1970, fig. 20 et 31).

Les deux autres poignards de la nécropole appartiennent au type «à languette étroite» (Briard et Mohen, 1983, fiche 232) et proviennent l'un, d'une incinération (structure n° 22) et l'autre, d'une inhumation (structure n° 64).

Le poignard de l'incinération n° 22 reposait à plat sur le fond de la fosse, la pointe contre le pied du vase n° 4. Mesurant 11 cm de long, sa languette rectangulaire est perforée de deux trous de rivets superposés dans l'axe de la lame. La partie tranchante du poignard, à section losangique, se distingue par un épaulement angulaire et débordant par rapport à la languette. La lame s'affine progressivement vers la pointe. L'usure inégale des tranchants de cet exemplaire pourrait suggérer un usage de type longitudinal, comme un couteau (FIG. 17).

Le poignard de l'inhumation n° 64 a été retrouvé sous le coude gauche du défunt. Il mesure 18 cm de long. La languette, longue par rapport à la dimension totale est de forme ogivale; elle possède trois rivets disposés à distance égale les uns des autres. La lame, légèrement débordante par rapport à la languette, détermine une petite épaule au niveau de la jonction. Elle est nervurée et s'affine nettement vers la pointe; l'usure inégale des tranchants pourrait aussi indiquer un travail longitudinal de coupe.

Ce type de poignard à languette étroite est retrouvé de manière plus fréquente dans les contextes funéraires du sud-est du Bassin parisien que les poignards à languette trapézoïdale. Plusieurs exemples sont connus dans les nécropoles de Barbuise-La Saulsotte dans le Nogentais (Rottier *et al.*, 2012, fig. 44), ainsi que sur

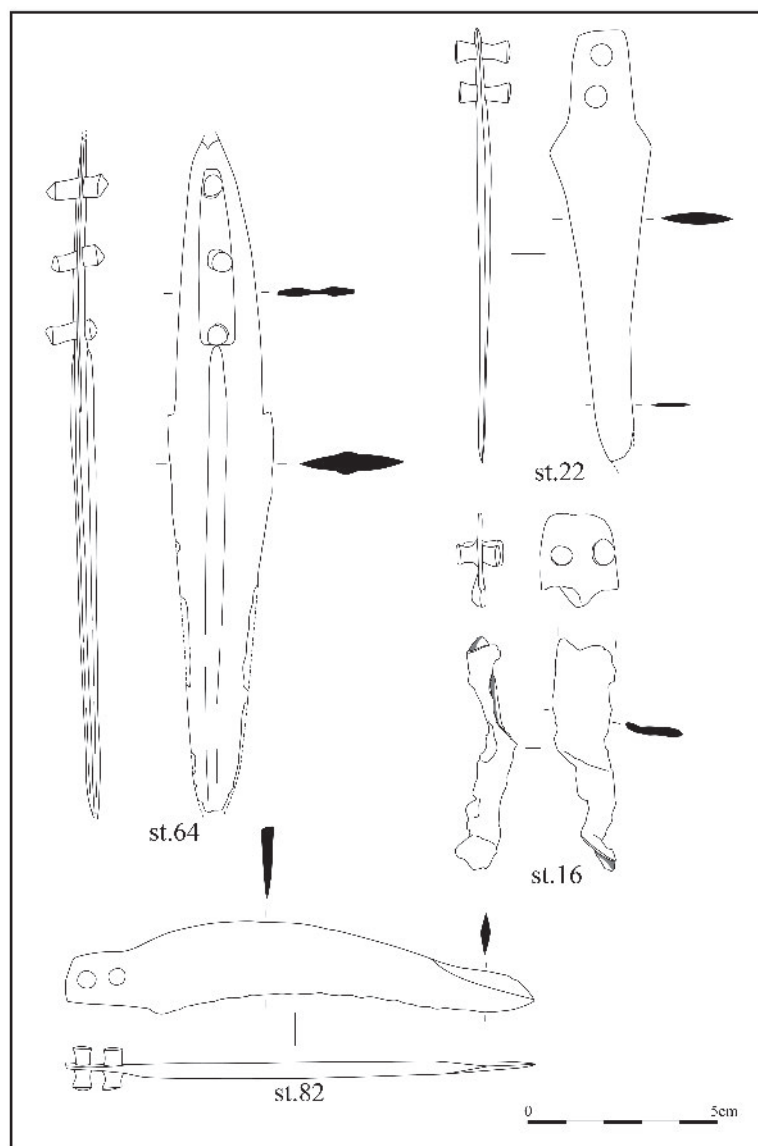


Fig. 17 – Trois poignards et un couteau ont été mis au jour dans les sépultures de la nécropole : un poignard à languette trapézoïdale (incinération 16), deux poignards à languette étroite (incinération 22 et inhumation 64) et un couteau à languette et dos convexe, de type Riegsee (incinération 82). Infographie : P. Pihuit, INRAP.

Fig. 17 – Three daggers and a bronze knife were discovered: a dagger with a trapezoidal tang (cremation 16), two daggers with a narrow tang (cremation 22 and inhumation 64) and a "Riegsee type" knife with a convex blade (cremation 82). Infographics: P. Pihuit, INRAP.

les sites funéraires du Nord du département de l'Yonne (Migennes, Champlay, Passy-Véron et Pont-sur-Yonne; Roscio, 2011, fig. 144).

Un couteau à languette et trou de rivet de type Riegsee (Nicolardot et Gaucher, 1975, fiche 221) a été retrouvé dans l'incinération n° 82, au centre de l'enclos ovale 81, en association avec une panoplie d'objets divers : aiguille à chas, anneau, fragments d'or et perle en ambre. Comme certains objets associés (épingle, anneau, ambre), il n'a pas subi l'action du feu sur le bûcher funéraire et il a été inséré après la crémation lors de l'enfouissement du dépôt funéraire. Il s'agit d'un couteau de 12,5 cm de long, à dos convexe martelé, à languette trapézoïdale courte à deux rivets. La ligne convexe du tranchant suggère une utilisation spécifique de cet outil, peut-être pour couper des tiges poussant à la verticale, de la même façon qu'une faucille. Deux couteaux semblables ont été retrouvés dans des sépultures de la nécropole de Barbuise « la Saulsotte, Frécul » (Rottier *et al.*, 2012, fig. 44), ainsi qu'à Villeneuve-la-Guyard « Prépoux » (Mordant *et al.*, 1979, fig. 13; Muller *et al.*, 2007b, pl. 29) et à Misy-sur-Yonne « les Bois-des-Refuges » (Mordant *et al.*, 1977, fig. 28).

La présence de ces poignards et du couteau dans les sépultures de « la Croix-Saint-Jacques » invite à la réflexion quant à leur fonction et, de fait, leur statut : peut-on les considérer comme des pièces d'armement en reprenant pour cette proposition l'ensemble des interprétations guerrières habituelles ? S'agit-il de simples objets fonctionnels sans lien apparent avec la sphère guerrière ? À l'exception des poignards, retrouvés en six exemplaires dans les nécropoles de la vallée de la haute Seine (Varennnes-sur-Seine « la Maladrerie », Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions », « la Croix Saint Jacques »; fouille O. Maury 2000, inédit; Mordant et Mordant, 1970; Peake *et al.*, 2007), quelques très rares exemples d'arme offensive complète ou fragmentée, ont été recensés dans ces mêmes contextes : une épée de type Rixheim dans une inhumation de Villeneuve-la-Guyard « Prépoux » (Parruzot, 1951; Muller *et al.*, 1997b, pl. 29), une épée du même type retrouvée dans la sépulture « Morel » de Barbuise-La Saulsotte (Déchelette, 1910; Rottier *et al.*, 2012, fig. 42) ainsi qu'une troisième provenant de l'inhumation 251 de Migennes « le Petit-Moulin » (Roscio, 2011, fig. 150) et finalement une épée à soie recourbée de type Monza de « la Colombine » (Mordant, 1975, fig. 1). Des indices de présence d'une arme d'estoc figurent dans l'inhumation 27 aux « Gours-aux-Lions » qui a livré des éléments de fourreaux, mais trop fragmentés pour faire la différence entre un poignard et une épée (Mordant et Mordant, 1970, fig. 17, n° 16). Par ailleurs, les épées de type Rixheim-Monza, connues aussi en dragage, restent de fait assez peu fréquentes dans la région du confluent et plus largement dans le bassin haute Seine-Yonne : seize exemplaires (Mordant et Gouge, 1992, fig. 25-27 et annexe 1). Le dépôt en contexte funéraire d'un simple poignard, objet plutôt polyvalent et pas systématiquement apparenté à la sphère guerrière, ne suggère pas la même interprétation que celui, plus lisible, d'une

épée ou d'une pointe de lance. Le poignard peut, en effet, aussi s'inscrire dans la sphère des usages domestiques, de l'artisanat et de l'outillage, sans supposer obligatoirement une intention belliqueuse !

5.2.2. Le fléau de trébuchet

Le fragment calciné d'un fléau de balance en os a été retrouvé dans l'amas osseux de l'incinération n° 61. Il s'agit de la section médiane de l'objet, portant toujours dans sa perforation centrale les éléments d'une goupille en alliage cuivreux (FIG. 18).

Quelques exemplaires ont déjà été répertoriés dans ce contexte funéraire du début du Bronze final, à proximité immédiate du site, dans deux sépultures de « la Croix-de-la-Mission » (incinération 13) et des « Gours-aux-Lions » (incinération 5). Cet instrument est aussi présent dans des contextes funéraires bourguignons à Passy-Véron « les Prés-Pendus » et à Migennes « le Petit-Moulin » avec plusieurs exemples de typologies différentes (Depierre *et al.*, 1997; Roscio, 2011, fig. 167). Deux exemplaires ont aussi été retrouvés en Charente dans la grotte des Perrats (Peake *et al.*, 1999, fig. 1) et un fragment incinéré a été identifié récemment dans l'incinération d'Haguenu-Oberfeld (Bas-Rhin), tumulus n° 57 (Schaeffer, 1926, fig. 26-27). Dans la zone atlantique, un exemplaire non reconnu comme tel est présent à Sorel-Moussel « Fort-Harrouard », Eure-et-Loir (Mohen et Bailloud, 1987, pl. 85; 8). Il est daté par les auteurs de l'étape moyenne du Bronze final, mais les niveaux environnants livrent aussi des éléments antérieurs de l'étape ancienne et un autre spécimen est connu à Potterne dans le Wiltshire (Lawson, 2000, fig. 97-98).

Dans la récente synthèse faite sur ces exceptionnels objets, il est possible de constater qu'ils sont présents, à une large échelle, du Sud de l'Angleterre au Nord de la Serbie, mais qu'une concentration tout à fait remarquable s'observe dans l'Yonne (Roscio *et al.*, 2011, fig. 7-8, p. 178-180).

Cet outil de précision, employé pour la pesée de petites quantités de matière, a pu être utilisé pour des travaux d'orfèvrerie ou pour la pharmacopée; son utilisation requiert un réel savoir-faire et sa connaissance suppose une transmission par et pour quelques individus seulement, au sein de la communauté. Sa présence dans les sépultures revêt une signification particulière, sans doute hautement symbolique, relative au statut et/ou à la fonction du défunt pour lesquels on se doit de penser aux compétences proches de celles du chamanisme ou de l'orfèvrerie.

5.2.3. Les petits objets divers en alliage cuivreux

L'incinération n° 41 a livré, dans la couche charbonneuse du rejet de bûcher, un hameçon en alliage cuivreux de 2,8 cm de long, à tige et à section quadrangulaire (FIG. 19). Il s'agit d'un hameçon simple à ardil lon recourbé, dont le système d'attache à l'autre

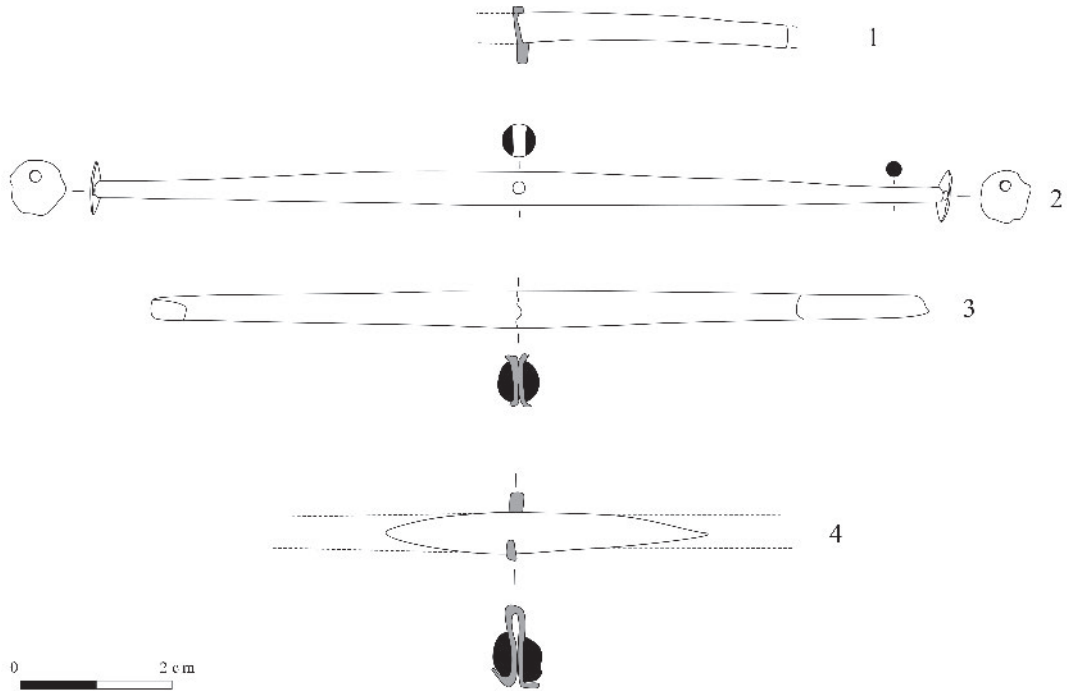


Fig. 18 – Un fragment brûlé de fléau de balance en os a été trouvé dans l’amas osseux de l’incinération 61 (n° 1). Il s’agit de la section médiane du fléau portant dans sa perforation centrale une goupille en alliage cuivreux. D’autres exemples de cet instrument sont connus dans contexte funéraire de l’étape initiale du Bronze final : à Marolles-sur-Seine « La Croix de la Mission » (n° 2), à Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions » (n° 3), à Monéteau (n° 4) (d’après Peake et Séguier, 2000, fig. 2; infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 18 – A small burnt fragment of bone weighing scales was found amongst the burnt bone of cremation 61 (no. 1). It is in fact the middle section with the bronze split pin still in place in the central perforation. Other examples of Late Bronze Age weigh scales have been found in funerary contexts in the area: at Marolles-sur-Seine “La Croix de la Mission” (no. 2), at Marolles-sur-Seine “Les Gours-aux-Lions” (no. 3), at Monéteau (no. 4); after Peake and Séguier, 2000; infographics: P. Pihuit, INRAP.

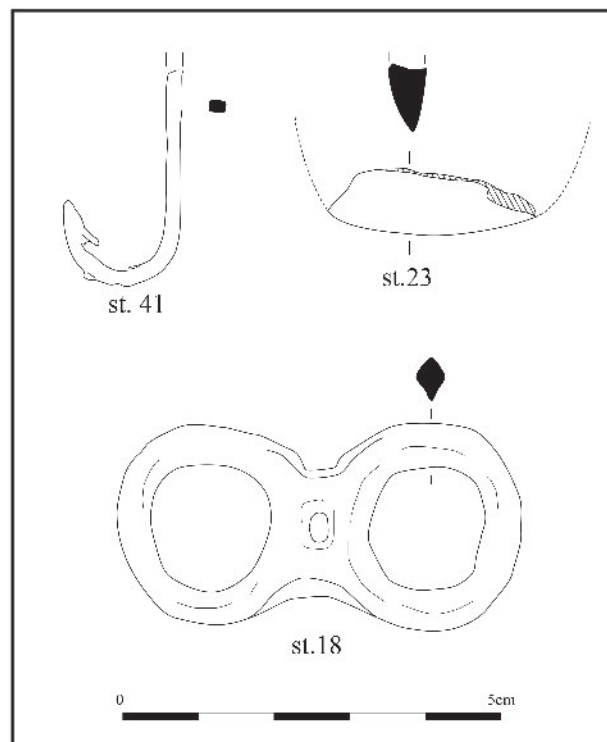


Fig. 19 – Hameçon de l’incinération 41; fragment de lame de hache de l’incinération 23 et objet à double bélière (boucle de ceinture ou passe courroie?; infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 19 – Fishing hook from tomb 41; fragment of palstave blade from tomb 23 and double ringed object from tomb 18 (belt buckle or strap buckle?). Infographics: P. Pihuit, INRAP.

extrémité est manquant. Bien que deux autres exemples d'hameçon soient connus dans les sépultures de la vallée de la Seine (dont un voire deux dans l'incinération 5 du site des « Gours-aux-Lions » ; Mordant et Mordant, 1970, fig. 31 ; Roscio, 2011, p. 211, fig. 174), ce type d'objet a plus fréquemment été retrouvé en contexte d'habitat ou dans des dépôts fluviatiles. À titre d'exemple, on peut mentionner les six cent quarante-huit exemplaires retrouvés à Hauterive-Champréveyres (Rychner-Farraggi, 1993, pl. 9-23) ou celui de Villiers-sur-Seine « le Gros-Buisson » (Peake *et al.*, 2010, p. 563), mais dans des contextes plus tardifs du Bronze final.

L'incinération n° 23 a livré un fragment de tranchant de hache en alliage cuivreux de 2,8 cm de long et de 0,8 cm de large (FIG. 19). Les haches sont particulièrement rares dans les sépultures de la fin de l'âge du Bronze. Dans sa thèse, M. Roscio note seulement trois occurrences : deux exemplaires entiers provenant de Chaffois « la Carrière », Ramecourt dans l'Est de la France et un fragment de tranchant, tout à fait similaire à celui de Marolles-sur-Seine, livré par la sépulture BPV.93.72 de La Saulsotte (Roscio, 2011, p. 199, fig. 200 ; Rottier *et al.*, 2012, p. 523, pl. 124). L'intérêt de ce dernier exemple consiste en son association à un assemblage d'objets (six perles en ambre, un anneau et neuf appliques en calotte hémisphérique en alliage cuivreux) comparable à celui de l'incinération n° 23 (quatorze perles en ambre, dix appliques en calotte hémisphérique, quatre anneaux et des fragments de

bracelet en alliage cuivreux). Il n'est pas plausible ici de considérer ces fragments comme des haches, mais plutôt comme de la récupération opportuniste de matériau apte à produire de petits outils qui font partie de l'outillage nécessaire quotidien et de la panoplie personnelle de l'individu.

On doit aussi évoquer la présence, dans l'incinération n° 18, d'un objet énigmatique en forme de « huit », composé de deux anneaux de 2,5 cm de diamètre reliés par deux courtes barrettes, qui mesure un peu plus de 5 cm de long (FIG. 19). Deux hypothèses peuvent être proposées concernant sa fonction : il pourrait s'agir d'un élément de ceinture, pour éventuellement recevoir le crochet de la fermeture ou d'un élément de harnachement, plus précisément d'un passe courroie. Dans cette hypothèse, une comparaison renvoie au dépôt de Huelva dans la Péninsule ibérique (Harrison et Mederos Martín, 2000, fig. 9.4). Dans cette optique, cet objet « mystérieux » s'associerait-il à une panoplie spécifique de statut privilégié ? Des éléments de mors, mais en bois de cerf, ne sont cependant pas inconnus dans la vallée de l'Yonne à cette époque : un exemplaire dans la nécropole de Passy-Véron dans la sépulture n° 48 (Depierre *et al.*, 1997, fig. 1), un exemplaire dans une fosse d'habitat contemporain de Vinneuf (Roscio *in* Collectif, 2009, p. 43). Par ailleurs, des ossements de chevaux sont parfois présents, voire accumulés dans certaines tombes à Barbey et La Saulsotte (Méniel, *in* Rottier *et al.*, 2012, p. 199-201).

CHAPITRE 6 *Le dépôt funéraire*

Le dépôt funéraire est composé d'objets déposés dans la tombe par les vivants pour accompagner et valoriser le défunt : des récipients céramiques (urne cinéraire et vases accessoires), des éléments de faune et parfois, des restes carpologiques qui constituent un probable dépôt alimentaire.

La relative standardisation de la composition du dépôt et de son agencement, que ce soit pour les inhumations ou des incinérations, renvoie à des pratiques récurrentes et codifiées, où chaque élément, choisi puis déposé, est porteur d'un geste funéraire et hautement symbolique (FIG. 25).

6.1. LES URNES : RÉCEPTACLE AU DÉFUNT

La majeure partie des contenants ayant recueilli les restes incinérés des défunts est ici en céramique (vingt-cinq cas). On observe aussi la présence d'incinérations dites « en pleine terre » (cinq cas) pour lesquelles les esquilles sont largement éparpillées dans le comblement de la fosse ou sur le fond d'un coffrage ainsi que deux incinérations en contenant périssable (cuir, vannerie, etc.).

Deux types de récipients céramiques sont utilisés comme urne dans la nécropole : les jarres biconiques à bord évasé et les jarres globuleuses ou plus carénées à grand bord (ou col) évasé décorées de cannelures.

Parmi les deux cents incinérations de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer recensées en Bassée, 80 % voient leurs esquilles brûlées regroupées dans une céramique : il s'agit, le plus souvent, d'un vase de forme fermée, obturé par une pierre plate, une assiette ou parfois même une sorte de couvercle en bois, dont l'identification *a posteriori* est uniquement taphonomique, faisant office de bouchon protecteur. Dans la sépulture, l'urne funéraire peut être facilement distinguée des autres récipients céramiques par ses dimensions plus imposantes, marque d'une hiérarchie des vases du dépôt, qui valorise le réceptacle de l'amas osseux par rapport aux vases accessoires. Son importance s'accroît d'autant plus après l'abandon des grandes chambres funéraires, puisqu'en protégeant les esquilles, l'urne garantit, seule, l'intégrité du dépôt et

met en valeur le défunt au centre d'un dispositif funéraire visuellement moins ostentatoire, mais néanmoins chargé de signification. Ne peut-on pas voir en elle la représentation du défunt dans son intégrité, sachant que la crémation l'a réduit à une simple poignée d'esquilles ? Ces considérations seront plus largement exploitées et mises en scène dans les incinérations plus tardives à urne métallique où les représentations anthropomorphes s'avèrent directement perceptibles (Wirth, 2006, p. 341).

6.2. LES VASES ACCESSOIRES

Dans les sépultures à inhumation ou incinération, les dépôts d'accompagnement sont composés de services, c'est-à-dire d'un ensemble de récipients de dimensions variées qui peuvent être morphologiquement similaires à l'urne et/ou qui sont décorés de motifs identiques.

Dans la région, les vases accessoires en céramique sont présents dans les inhumations à partir du début du Bronze final, sous l'influence de la culture de Haguenau, en provenance de l'est de la France (Koenig *et al.*, 1989). Dans les inhumations de « la Croix-Saint-Jacques » (n^{os} 60, 64, 68, 79 et 91), il n'existe pas de dispositif, ni d'agencement privilégiés et on retrouve ces céramiques d'accompagnement aussi bien à hauteur de l'épaule du défunt, qu'au niveau des pieds. Il faut noter que dans plusieurs incinérations (n^{os} 17, 22, 92, 107), le ou les vases accessoires sont toujours de dimensions plus modestes que l'urne, formalisant une hiérarchie visuelle entre l'urne et les récipients qui l'entourent.

À l'étape initiale du Bronze final, il s'agit principalement de petits gobelets de forme arrondie, mais à l'étape moyenne, les formes se diversifient très nettement et s'y ajoutent des gobelets à épaulement, des coupes, des godets et des assiettes finement décorées. En règle générale, les vases accessoires sont placés autour ou à l'intérieur de l'urne, au contact immédiat des esquilles. Il faut noter une particularité récurrente dans la majorité des incinérations de l'étape initiale du Bronze final, celle de voir déposés de petits gobelets (le plus souvent fragmentaires) à pâte surcuite,



Fig. 20 – Les grands vases à profil biconique ou piriforme se trouvent uniquement dans les incinérations comme réceptacle pour les esquilles ou comme chambre funéraire miniature lors qu'ils sont posés à l'envers sur l'amas osseux (infographie : P. Pihuit, INRAP).
Fig. 20 – Large biconical or pear shaped pots contain the cremated remains or are used to create a miniaturised funerary chamber by being turned upside down over the deposit. (infographics: P. Pihuit, INRAP).

friable et orange clair, ayant subi l'action du feu probablement sur le bûcher. La bonne conservation des sépultures à «la Croix-Saint-Jacques» permet d'observer que ces gobelets surcuits occupent une place particulière dans la composition de la sépulture, car ils sont, sans exception, isolés des esquilles et des autres éléments du dépôt. De manière générale, ils sont installés soit avec leur ouverture plaquée contre l'épaulement de l'urne ou posés sur une planchette en bois dans la partie supérieure du comblement de la sépulture (sépultures n^{os} 17, 22, 50, 51, 52, 92, 93, 112).

6.3. LES RÉCIPIENTS CÉRAMIQUES

6.3.1. Les jarres biconiques (FIG. 20)

Les jarres à profil biconique se retrouvent uniquement dans les incinérations comme réceptacle pour les esquilles ou en tant que «chambre funéraire miniature» dans le cas où elles ont été retournées sur l'amas osseux (cf. *supra*, 8.2). Les grandes jarres à panse biconique ou piriforme à grand bord évasé ont été recensées dans dix-sept incinérations de la nécropole. Fabriqués en pâte grossière ou en pâte mi-fine, ces récipients montrent un profil assez peu caréné, un col évasé et un fond plat. La lèvre, à peine marquée, peut être décorée d'impressions digitées ou de traits incisés obliques. Ces récipients sont souvent dotés d'un cordon lisse ou à impressions digitées, placés dans la partie supérieure de la panse à quelques centimètres au-dessus du diamètre maximum de celle-ci. On remarque aussi, souvent, une différence dans le traitement de la surface extérieure qui oppose une partie supérieure lissée à une zone inférieure dont l'aspect rugueux est obtenu par des traînées verticales réalisées au doigt ou par tamponnage. Un seul de ces

récipients, provenant de la sépulture n^o 22, ne présente aucun décor (FIG. 20, N^o 3).

Ces vases de grandes dimensions possèdent des diamètres maximaux qui varient dans un écart moyen de 35 à 40 cm, pour une hauteur de 35 à 42 cm. Quelques exemplaires dépassent très nettement cette fourchette : le vase 1 de l'incinération n^o 92, par exemple, atteint un diamètre de 52 cm pour une hauteur de 53 cm.

Ces récipients sont présents dans les nécropoles contemporaines des vallées de la haute Seine et de l'Yonne à Châtenay-sur-Seine «les Gobillons» (incinération 16), Gravon «le Chemin-de-la-Tombe» (incinérations 3 et 4), Marolles-sur-Seine «les Goursaux-Lions» (incinérations 3, 4b, 5 et inhumation 15), «le Chemin-de-Sens» (incinération 264), Migennes «le Petit-Moulin» (incinérations 28, 138, 233 et 250), Étigny «le Brassot» (incinérations 60 et 70; Bontillot *et al.*, 1975, fig. 12; Gouge *et al.*, 1994, p. 87; Mordant et Mordant, 1970, fig. 9, 20, 21 et 29; Séguier *et al.*, 1995, fig. 48; Muller *et al.*, 2007b, fig. 30, 37, 49 et 57; Muller *et al.*, 2007a, fig. 22, 25, 38 et 41).

6.3.2. Les jarres (FIG. 21)

La présence, dans le corpus céramique, de plusieurs exemplaires de vases de forme fermée à bord vertical et à bord peu développé ou très discret est à noter. La nécropole a livré cinq vases à col droit, dont la particularité est l'absence de lèvre marquée (FIG. 21, N^{os} 1-4). Il s'agit de récipients à profil caréné ou arrondi, à fond plat et à col vertical ou légèrement rentrant. Fabriqués en pâte grossière ou en pâte mi-fine, ils ne sont pas décorés; un exemplaire (sépulture n^o 96) porte un traitement de surface de traînées digitales sur la partie inférieure de la panse. Leurs dimensions varient de 35 cm de diamètre et 32 cm de hauteur pour le plus

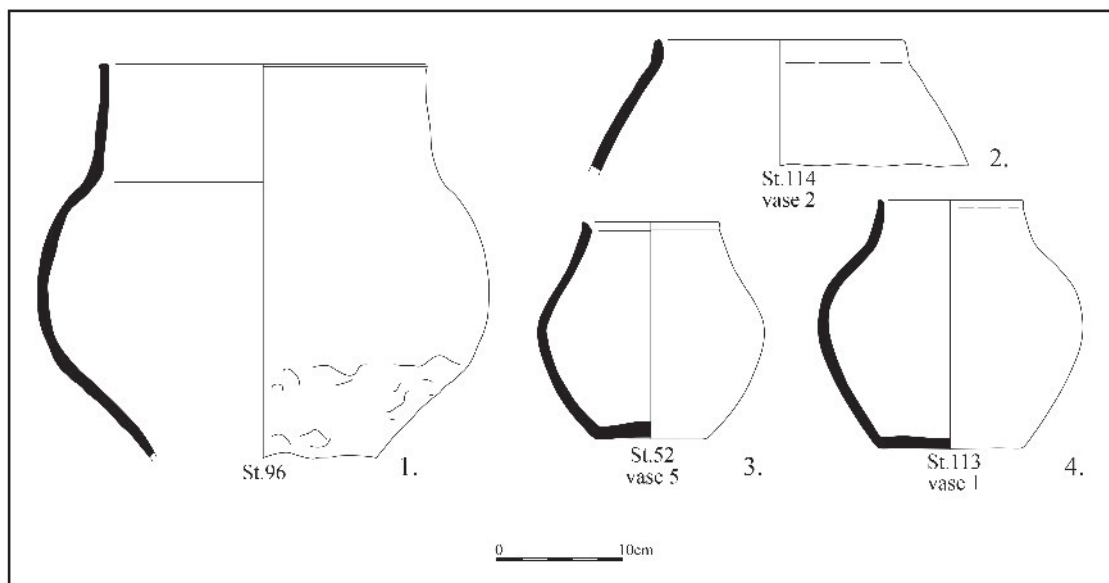


Fig. 21 – La présence de plusieurs exemples de jarres biconiques à col vertical est à noter dans le corpus du site (infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 21 – The pottery corpus contains several biconical pots with a vertical neck (infographics: P. Pihuit, INRAP).

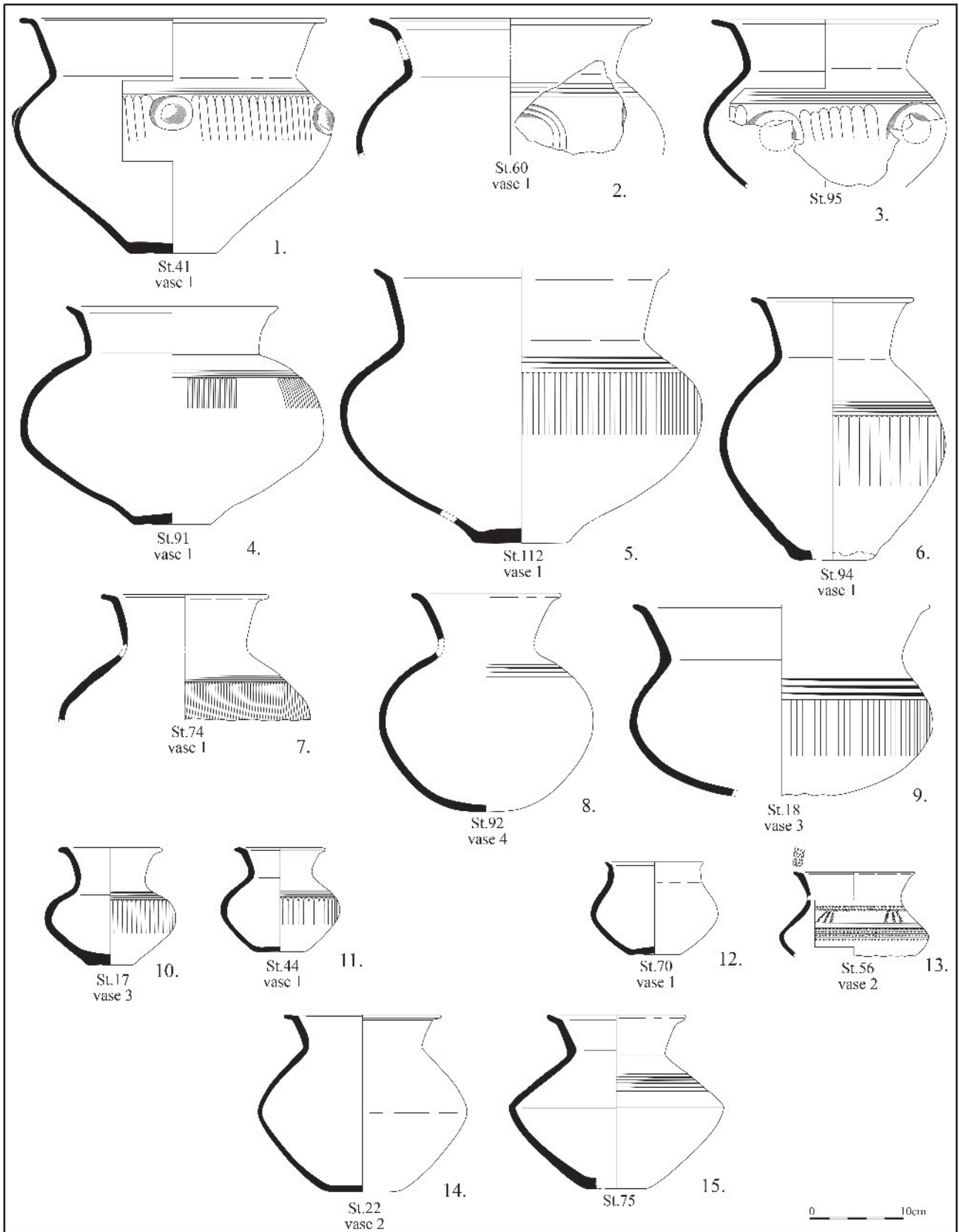


Fig. 22 – Exemples de jarres biconiques en pâte fine ou mi-fine à grand bord évasé et décorés de cannelures (infographie : P. Pihuit, INRAP).
 Fig. 22 – Examples of biconical fineware pots with large rims, decorated with horizontal grooves (infographics: P. Pihuit, INRAP).

grand ; de 18 cm de diamètre et 17 cm de hauteur pour le plus petit. Au sein du dépôt funéraire, ils jouent le rôle d'urne principale ou de vase accessoire.

Deux autres vases à col droit comportent une lèvre oblique marquée, l'exemplaire provenant de l'incinération n° 50 étant l'urne principale de ce dépôt associé à un gobelet surcuit.

Le jarre à col droit est une forme peu répandue dans le contexte funéraire des vallées de la haute Seine et de l'Yonne. Cependant, il faut noter un récipient très semblable utilisé comme urne funéraire dans une incinération du Bronze final de la nécropole de Cesson « la Plaine du Moulin à Vent » (Legriél *et al.*, 2011, fig. 5). Dans un contexte géographique plus élargi, cette forme s'apparente à la « jarre à col cylindrique sans rebord » dans la typologie proposée par M. Roscio dans sa thèse de doctorat (Roscio, 2011, p. 87-88). Elle note une répartition orientale de cette forme, localisée dans la moyenne vallée du Rhin.

6.3.3. Les vases à col évasé (FIG. 22)

Une quinzaine de vases à col évasé a été recensée dans les sépultures de « la Croix-Saint-Jacques ». Fabriqués uniquement en pâte fine, ils possèdent une panse arrondie ou carénée, une grande ouverture, un col évasé à lèvre oblique et un fond plat. Sauf rares exceptions, les proportions des récipients, à diamètre très large par rapport à la hauteur totale, leur donnent une allure galbée. De dimensions plus modestes que celles des grands vases biconiques, leurs diamètres se situent entre 23 et 38 cm, pour une hauteur de 25 à 29 cm. Deux exemplaires sont pourtant de tailles nettement plus réduites, avec un diamètre de 12 à 13 cm pour une hauteur de 12 cm environ (FIG. 22, N°s 10 ET 11).

Ces vases portent un décor à plusieurs registres, des cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse associées, de manière fréquente, à des verticales couvrantes ou organisées en métopes (FIG. 22, N°s 1, 3, 4-6, 9-11). À ce registre de base, peuvent s'ajouter des motifs supplémentaires, des pastilles circulaires impressionnées ou en relief (godrons) ou des demi-cercles de cannelures (FIG. 22, N°s 1-3). On note aussi le décor original du vase 2 de la sépulture n° 56, constitué de motifs triangulaires impressionnés et de lignées incisées organisés en registres horizontaux (FIG. 22, N° 13).

Ces récipients sont retrouvés de manière récurrente en contexte funéraire dans les vallées de la haute Seine et de l'Yonne principalement comme vase accessoire dans les inhumations et, dans une moindre mesure, les incinérations. Des exemples se retrouvent à Barbey « les Cent-Arpents » (inhumations 5, 7, 12), Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions » (inhumations 8, 9, 18, 27, incinération 5), Misy-sur-Yonne « le Bois-des-Refuges » (incinération 8), Étigny « le Brassot », (incinération 44) et en particulier dans les inhumations de La Saulsotte « Bois Pot de Vin » (sépultures 93.61, 93.63, 93.65) et de Barbuise « les Grèves de Frécul » (sépultures 123, 68.01, 98.1250 ; Rottier *et al.*, 2012, pl. 7, 12, 25, 110, 112, 115, 181, 187, et 126 ; Mordant

et Mordant, 1970, fig. 5, 10, 16 et 30 ; Mordant *et al.*, 1977, fig. 25 ; Muller *et al.*, 2007a, fig. 28). Cependant, ces formes sont plus rares en contexte domestique de la région : on note un exemple incomplet décoré de cannelures horizontales et de chevrons cannelés de la fosse de Cuy « la Terre aux Bœufs » dans l'Yonne (Roscio et Muller, 2013, fig. 8) et un fragment de panse portant un décor de cannelures horizontales associées à un godron provenant d'une fosse de rejet de l'habitat situé au sud de la nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » (Peake *et al.*, 2007, fig. 51).

6.3.4. Les gobelets (FIG. 23)

Ce type morphologique est le plus représenté dans les dépôts funéraires de cette nécropole avec trente-sept gobelets recensés. Faisant fonction de vase accessoire, ils figurent isolés ou en plusieurs exemplaires dans les dépôts, le nombre maximal par sépulture étant de quatre unités au sein de l'incinération n° 93. Les gobelets sont de forme ouverte à panse surbaissée avec une lèvre évasée plus ou moins marquée et, sur la majorité des exemplaires, un fond ombiliqué. Des variations de profil sont à noter entre les récipients de forme globuleuse (FIG. 23, N°s 12-16, 29) et ceux, dont le rapport diamètre/hauteur est plus grand (entre 1,8 et 2 cm) qui montrent un aspect plus écrasé (FIG. 23, N°s 9-11, 18-27). Certains exemplaires au diamètre d'ouverture très large se placeraient davantage, par leur morphologie, dans la catégorie des « coupes » plutôt que dans celle des « gobelets » (FIG. 23, N°s 23-27). Il a pourtant été décidé de les maintenir dans le groupe des gobelets, car, en l'occurrence, il s'agit plutôt de rares variantes aux caractéristiques morphologiques exacerbées.

La majorité des gobelets est de petite taille et leur diamètre oscille entre 8 et 10 cm pour une hauteur de 6 à 7 cm. Ces récipients sont le plus souvent décorés, comme pour les vases bitronconiques à col évasé, et ils présentent un décor à plusieurs registres avec association de séries de cannelures horizontales et verticales, à des boutons ou à des pastilles en relief. La moitié environ de ce corpus, quels que soient la forme ou le décor du récipient, présente un aspect surcuit, probablement lié à leur passage sur le bûcher funéraire (FIG. 24, N°s 3, 4, 7, 9, 18-20, 23-25, 27, 29, 30). Le gobelet de l'incinération n° 18 porte un décor excisé organisé en registres horizontaux : la partie supérieure du vase est décorée par des séries de zigzags et de dents de loups excisées, séparées par des lignes horizontales continues.

Les gobelets constituent la catégorie de récipient la plus représentée en contexte funéraire du début du Bronze final dans la région. Ils sont particulièrement présents dans les nécropoles de Marolles-sur-Seine « les Gours aux Lions » (nécropole I : vingt-sept exemples pour vingt-trois inhumations et cinq incinérations), Barbey « les Cent-Arpents » (dix-neuf exemples pour vingt-neuf inhumations) et à Barbuise-La Saulsotte il s'agit du type de récipient le plus répandu dans les sépultures (soixante-sept exemples pour environ cent cinquante sépultures ; Mordant et Mordant, 1970 ; Rottier *et al.*, 2012, p. 150,

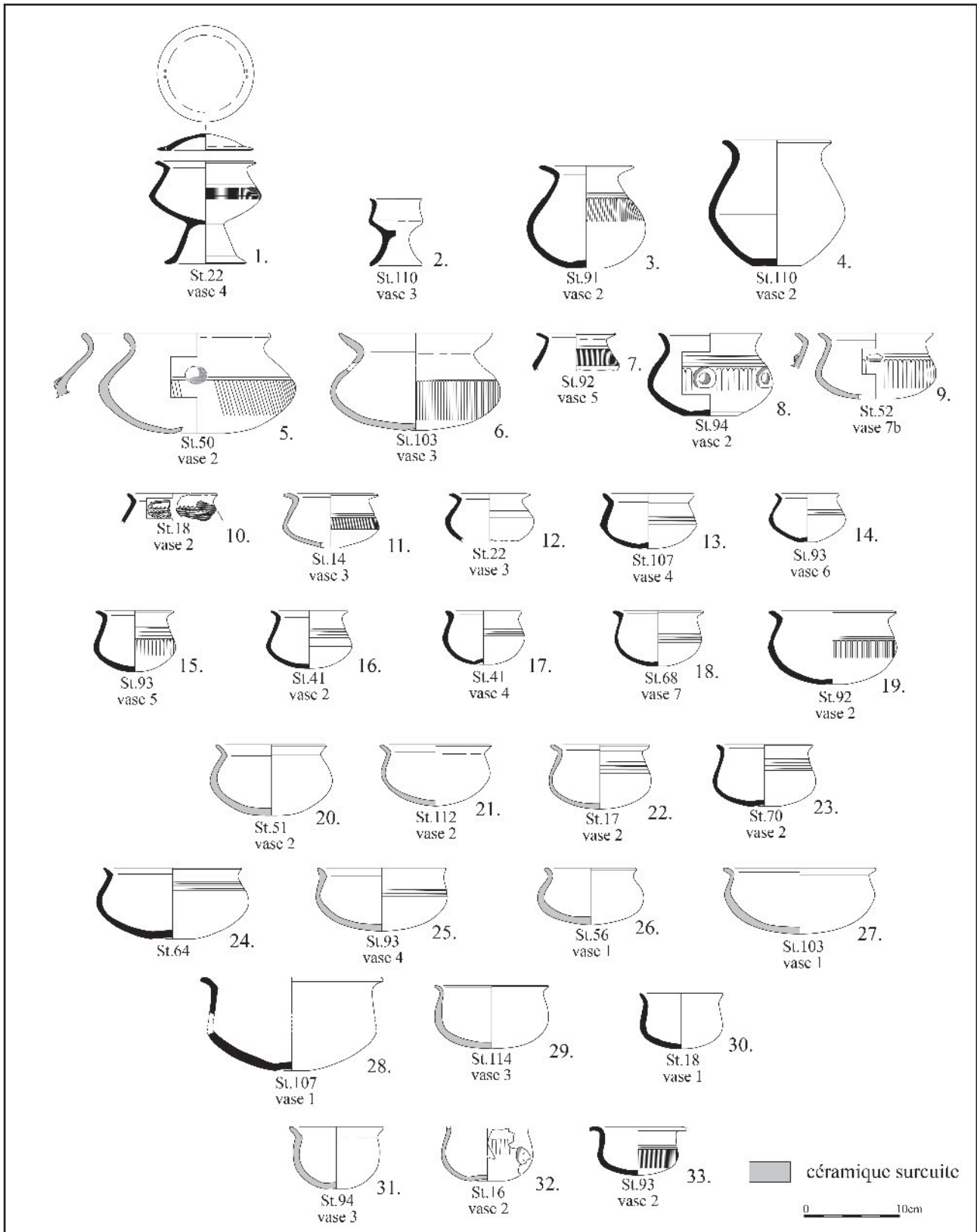


Fig. 23 – Les gobelets sont les formes céramiques les plus représentées dans les dépôts funéraires, puisqu'un total de 37 exemples a été recensé dans la nécropole. Un grand nombre des gobelets ont été surcuits, probablement sur le bûcher funéraire (infographie : P. Pihuit, INRAP).
Fig. 23 – Goblets are the most common pottery form found in the tombs representing thirty-seven examples. Many have been burned on the funerary pyre. (infographics: P. Pihuit, INRAP).

fig. 72 et 73). La typo-chronologie élaborée par M. Roscio classe les gobelets de forme ouverte à profil arrondi ou à carène basse dans une phase ancienne de tradition «Bronze moyen» (Roscio et Muller, 2013, fig. 45), alors que les formes plus fermées de profil arrondi ou biconique appartiennent à une phase récente correspondant au début du Bronze final. Ce même phasage a été développé pour les décors. L'association de cannelures horizontales et de godrons, ainsi que des motifs excisés/estampés appartiennent bien au Bronze moyen; les motifs composés de cannelures horizontales et verticales, associés ou non de godrons sont typiques du début du Bronze final (Roscio et Muller, 2013, p. 44-49, fig. 45).

Deux gobelets possèdent un pied tronconique creux. Le premier est l'un des vases accessoires de la sépulture n° 22. Fabriqué en pâte fine noire, ce gobelet caréné à bord oblique, de 12 cm de diamètre et de 6,5 cm de haut, est monté sur un pied de 4 cm de haut environ. Il a été retrouvé intact, avec son couvercle en calotte à petit bord horizontal toujours maintenu en place. Ce couvercle comprend deux paires de perforations diamétralement opposées sur son bord et les mêmes paires se retrouvent sur le bord du gobelet à pied pour permettre une fermeture avec un lien organique. Le second exemplaire provient de l'incinération n° 110. Il

a été placé dans l'urne principale en association avec deux autres vases accessoires. Il s'agit d'un gobelet à carène surbaissée et à petit bord oblique de 5 cm de diamètre et de 3 cm de hauteur, monté sur un pied tronconique creux de 3 cm de haut.

Ce type de récipient reste rare dans les sépultures de cette époque, deux autres exemplaires sont connus sur l'interfluve : le premier provient de l'incinération n° 5 de la nécropole des «Cent-Arpents» à Barbey (Gouge *et al.*, 1994, fig. 6) et un deuxième, très semblable à celui de «la Croix-Saint-Jacques», est issu de l'inhumation n° 18 de la nécropole des «Gours-aux-Lions» à Marolles-sur-Seine (Mordant et Mordant, 1970, fig. 10). Un autre exemplaire avec couvercle a été recueilli dans l'inhumation de la nécropole de Pont-sur-Yonne «Beaujeu» (Roscio *in* Collectif, 2009, p. 45, fig. 2).

6.3.5. Les coupelles et les grandes coupes carénées (FIG. 24)

La nécropole a livré un total de neuf coupes ou coupelles (FIG. 24). Trois grandes coupes carénées à bord oblique et fond plat (FIG. 24, Nos 1-3) proviennent de deux incinérations (sépulture n°s 44 et 92) et d'une inhumation (sépulture n° 68). Leurs dimensions sont

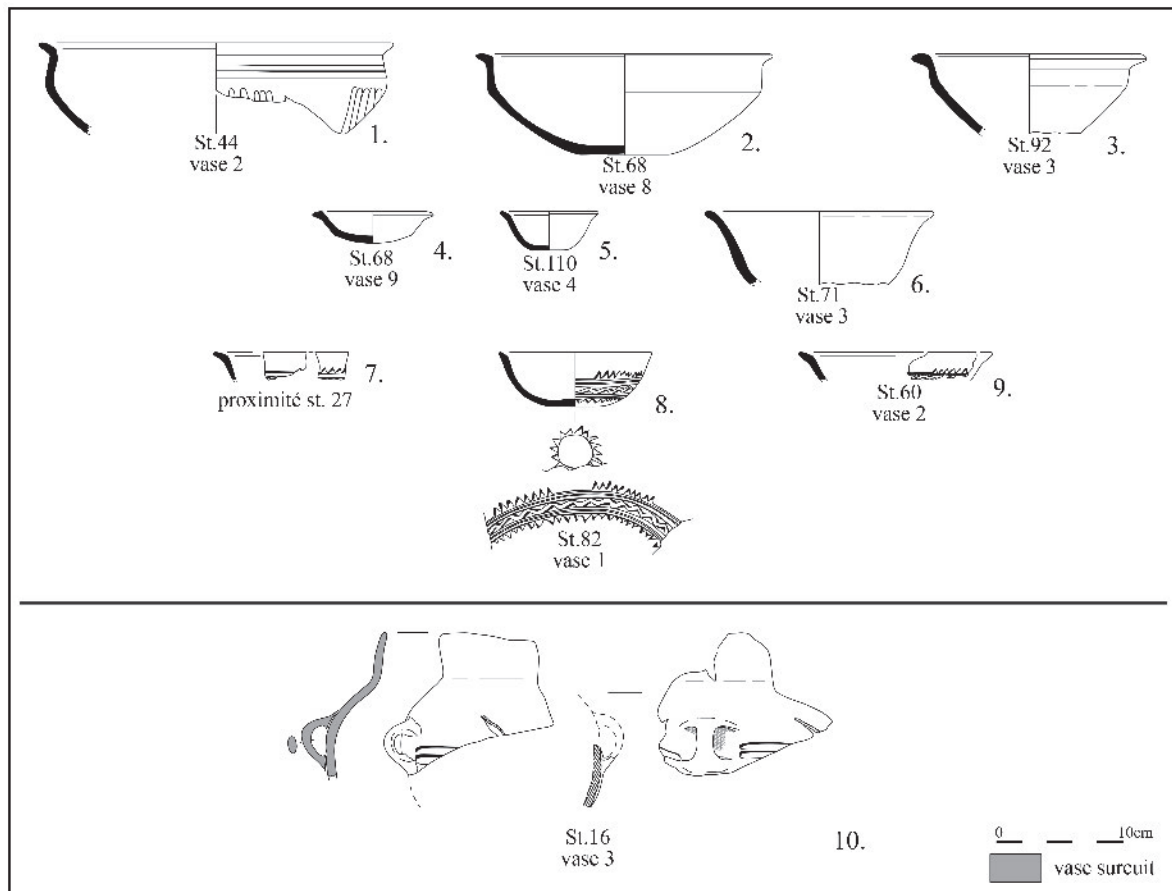


Fig. 24 – Coupes et coupelles recensées dans les sépultures de Marolles-sur-Seine «La Croix Saint-Jacques» et fragments d'une cruche à anse en «X» surcuite provenant de l'incinération 16 (infographie : P. Pihuit, INRAP).
Fig. 24 – A number of bowls have been found in the tombs of the Marolles-sur-Seine «La Croix Saint-Jacques» cemetery, as well as a fragment of jug with a «X» shaped handle (infographics: P. Pihuit, INRAP).

variables et le plus grand exemplaire (FIG. 24, N° 1) comprend un diamètre de plus de 26 cm pour une hauteur de 10 cm. Les deux autres coupes ayant un diamètre de 21 et 15 cm pour une hauteur de 7 à 8 cm. La coupe carénée la plus grande est la seule à être décorée; elle porte un décor de deux cannelures horizontales placées sous le bord et de métopes de cannelures larges obliques associées par groupe de cinq.

Les coupelles sont de tailles plus réduites et de profils arrondis ou sinueux (FIG. 24, N°s 4-9). La coupe de la sépulture n° 71, de 17 cm de diamètre adopte un profil plus sinueux sans carène marquée (FIG. 24, N° 6). Une coupelle de 7 cm de diamètre reprend ce même profil (FIG. 24, N° 5), une deuxième adopte un profil à carène surbaissée et à petit bord outrepassé (FIG. 24, N° 4). Ces deux récipients ne sont pas décorés.

Deux des trois coupelles à décor excisé sont très fragmentaires, état qui ne permet que de proposer un profil très ouvert à bord oblique. La troisième coupelle, provenant de l'incinération n° 82 est complète avec un profil arrondi à fond aplati et une lèvre oblique. Son diamètre est de 12 cm pour une hauteur de 4 cm. Le décor géométrique, réalisé par excision, se compose de plusieurs registres horizontaux : un motif de zigzag excisé est encadré en haut et en bas par une ligne incisée horizontale et des séries de dents de loup. Le fond de la coupelle est lui aussi délimité par des dents de loups excisées rayonnantes (FIG. 24, N° 8). Un décor identique a été réalisé sur la coupelle provenant de l'inhumation n° 60 (FIG. 24, N° 9). Ce vase se distingue du précédent par sa panse de forme arrondie et par la présence, dans sa partie supérieure, de deux anses avec, dessinées entre elles, des cannelures horizontales larges.

Ces trois vases à décor excisé rappellent le même type de dépôt reconnu dans l'incinération 8 du «Bois-des-Refuges» à Misy-sur-Yonne; la forme est cependant, dans ce cas, celle d'un gobelet à panse arrondie et la paire provient d'une seule tombe (Mordant *et al.*, 1977, fig. 25, n°s 1-2). Il s'agit d'un type de récipient déjà recensé dans les ensembles funéraires de la région et dont on peut noter la présence, en deux exemplaires, dans l'inhumation 124 à Barbuise «les Grèves-de-Frécul» (Rottier *et al.*, 2012, p. 598, pl. 182), ainsi qu'à Migennes «le Petit-Moulin» (inhumation 308) ou encore à Champlay «la Colombine» (inhumation 102; Roscio, 2011, fig. 32). La haute fréquence des coupelles à profil arrondi ou sinueux décorées de motifs excisés-estampés confirme leur appartenance à la tradition Bronze moyen de la phase précoce de la typochronologie de M. Roscio (Roscio, 2011, p. 63). Ce postulat, déjà bien étayé, est d'autant plus confirmé par les données de «la Croix-Saint-Jacques». Les sépultures ayant livré les coupelles à profil arrondi décorées de motifs excisés figurent parmi les sépultures les plus anciennes de la nécropole avec des datations radiocarbone tombant dans une fourchette large d'entre le xv^e et la fin du xiii^e siècle av. J.-C. (cf. *infra*). En revanche, les coupes à profil segmenté se retrouvent dans les sépultures en association avec du mobilier de la phase récente correspondant au début du Bronze final (Roscio, 2011, p. 64).

6.3.6. Un fragment de cruche à anse en «X» (FIG. 24)

L'incinération n° 16 a livré un fragment d'une cruche à col haut, à anse en X décoré d'un motif de cannelures horizontales larges (FIG. 24, N° 10). Ce tesson, d'une couleur orange claire et à pâte friable, a été surcuit. Ce type de récipient est rare dans les contextes funéraires régionaux, on recense un exemple provenant de la sépulture n° 130 de la nécropole de Migennes «le Petit-Moulin» (Muller *et al.*, 2007b; Roscio, 2011, fig. 60), ainsi que deux exemples provenant de l'ensemble de Barbuise «le Bois-Pot-de-Vin» (Rottier *et al.*, 2012, sépulture BPV.93.39, pl. 76). Les récipients ornés d'une anse en X sont classés dans la phase ancienne dans la typochronologie de M. Roscio (Roscio et Muller, 2013, p. 44). Dans la sépulture n° 16 de «la Croix-Saint-Jacques», la cruche est associée à un fragment de gobelet de forme ouverte et à profil arrondi, décoré de cannelures verticales et goudrons, aussi surcuit (FIG. 23, N° 32), ainsi qu'à une grande jarre à profil biconique (FIG. 20, N° 5), qui ne sont pas des formes issues de la tradition du Bronze moyen.

Les récipients céramiques de la nécropole de «la Croix-Saint-Jacques» appartiennent à un corpus standardisé de formes recensées dans le contexte funéraire de l'étape initiale du Bronze final de la région. De la grande jarre qui constitue le récipient de choix dans lequel sont regroupées les esquilles brûlées dans les incinérations, à la profusion des gobelets dans les dépôts funéraires, toutes les formes céramiques recensées à Marolles-sur-Seine retrouvent des comparaisons dans les nécropoles voisines. Malgré cette uniformité, voire conformité du corpus, les sépultures de «la Croix-Saint-Jacques» ont aussi livré des formes plus rares, notamment, deux gobelets à pied provenant des sépultures n°s 22 et 110, dont seuls trois autres exemples sont connus régionalement (FIG. 23, N°s 1 ET 2). La présence de coupelles et d'un gobelet décorés de motifs excisés, rappelant ceux de la fin du Bronze moyen (sépultures n°s 64, 81 et 18), témoigne d'une fondation précoce de la nécropole, pendant le xiv^e siècle av. J.-C., bien que l'occupation principale soit bien ancrée dans l'étape initiale du Bronze final. Cette lecture chronologique est confirmée par la sériation des sépultures établie à partir de critères typologiques du mobilier en particulier (cf. *infra*, 10.2).

6.4. LES DÉPÔTS DE FAUNE ET DE RESTES CARPOLOGIQUES

6.4.1. La faune

(déterminations G. Auxiette, INRAP, UMR 8215)

De rares offrandes alimentaires ont été retrouvées dans seulement quatre des sépultures de «la Croix-Saint-Jacques». Deux incinérations ont livré des os d'animaux non incinérés qui pourraient correspondre à des pièces de viande déposées au titre d'offrande

alimentaire. L'incinération n° 41 a livré un tibia de bœuf associé à un gobelet surcuit, déposé en partie sommitale de la chambre funéraire. L'incinération n° 110, un dépôt en urne céramique, a livré un humérus de jeune porc placé dans l'urne sur l'amas osseux. À noter que dans l'incinération n° 114, dépôt en urne céramique, une vertèbre de poisson perforée a été retrouvée disséminée au sein des esquilles.

6.4.2. Les restes carpologiques (B. Pradat)

Le tamisage des sédiments provenant de l'incinération n° 23 a livré un petit lot de graines carbonisées qui sont l'objet de l'étude carpologique ci-dessous.

Tous les macrorestes végétaux sont préservés par carbonisation. Si la plupart des semences présente un aspect général correct, non déformé, un grand nombre de céréales est fragmenté puisque, toutes espèces confondues, le taux de fragmentation dépasse les 80 %. La reconnaissance de ces fragments n'a pu aboutir à une identification plus affinée que leur appartenance aux blés (*Triticum sp.*) sans précision de(s) l'espèce(s).

Au total, ce sont cinq espèces cultivées et cinq taxons sauvages qui ont été isolés (TABL. 3).

Les céréales, représentées par de l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*), du blé nu de type froment (*Triticum aestivum l.s.*), de l'amidonnier (*T. dicoccum*), de l'engrain (*T. monococcum*) et de l'épeautre (*T. spelta*), constituent l'ensemble des restes cultivés. Parmi les grains entiers de céréales, c'est le blé nu de type froment qui est dominant. Il est suivi de

l'amidonnier puis de l'orge. Les deux autres espèces, engrain et épeautre, ne sont qu'anecdotiques.

Quelques plantes sauvages, l'avoine (*Avena sp.*), le gaillet gratteron (*Galium aparine*), l'ivraie (*Lolium sp.*), la renoncule sarde (*Ranunculus sardous*) et la vesce hirsute (*Vicia hirsuta*) sont également attestées. Ces plantes sont des adventices qui se développent au sein des cultures.

Les offrandes végétales en contextes funéraires sont bien connues à l'époque gallo-romaine. En revanche, à l'âge du Bronze, rares sont les études qui mentionnent des dépôts alimentaires végétaux dans ces contextes. Les urnes cinéraires de la nécropole du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne) n'ont livré quasiment aucun reste de ce type et seules quelques semences de millet (*Panicum miliaceum*) et des tubercules d'avoine à chapelets (*Arrhenaterum elatius subsp. bulbosum*) ont pu être mis en évidence (Pradat, 1997). À Jaulnes (Seine-et-Marne), trois restes de ces mêmes tubercules ont été découvert dans trois sépultures du Bronze final IIIa (Toulemonde *in* Peake *et al.*, 2011).

Si les résidus végétaux sont peu fréquents dans les sépultures de l'âge du Bronze, il est également très difficile d'en interpréter le sens. Avec ce dépôt d'une offrande alimentaire, qu'ont voulu signifier les proches du défunt ? À l'époque romaine, les dépôts végétaux fréquents dans les incinérations sont interprétés comme une évocation du désir de résurrection, de renaissance. C'est le cas notamment pour les céréales qui, après plusieurs semaines passées en terre, ressurgissent sous forme de plantes (Marinval, 1993).

Faut-il voir dans l'ensemble découvert dans la sépulture 23 de Marolles la même volonté et le même symbolisme ?

			Strucutre 23	
			NR	volume, en ml
CÉRÉALES grains				
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge polystique vêtue	semence	19	
<i>Triticum aestivum l.s.</i>	Blé type froment	semence	96	2,5
<i>Triticum dicoccum</i>	Amidonnier	semence	39	1
<i>Triticum monococcum</i>	Engrain	semence	1	
<i>Triticum spelta</i>	Epeautre	semence	3	
<i>Triticum sp.</i>	Blé	fgt de semence	700	9
TOTAL céréales grains				
PLANTES SAUVAGES				
<i>Avena sp.</i>	Avoine sauvage	semence	8	
<i>Avena sp.</i>	Avoine sauvage	fgt de semence	27	
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	semence	6	
<i>Lolium sp.</i>	Ray-grass	semence	3	
<i>Ranunculus sardous</i>	Renoncule sarde	semence	1	
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hirsute	semence	5	
TOTAL plantes sauvages				
AUTRES				
Indéterminé			1	
TOTAL				

Tabl. 3 – Tableau des restes carpologiques.
Table 3 – Table summarising the carpological data.

Composition et disposition des dépôts

L'homogénéité chronologique de cet ensemble funéraire (cf. *infra*) autorise une recherche sur la variabilité de la composition des dépôts, l'association des objets funéraires et leur agencement au sein de la tombe. Au début du Bronze final, le mobilier associé constitue un élément récurrent de la sépulture et il se présente sous différentes formes : des récipients céramiques, des objets métalliques et des offrandes diverses, alimentaires voire d'éléments en matériaux périssables (tissus, coffrets, vanneries) (FIG. 25).

Parmi les sépultures de « la Croix-Saint-Jacques », rares sont celles, inhumation et incinération confondues, qui ne comptent pas au moins un récipient céramique. Dans les inhumations, ce dépôt se résume à un récipient de forme ouverte, gobelet ou coupelle, placé à la tête du défunt (inhumations n^{os} 64 et 79 par exemple). Dans le cas, plus rare, où la sépulture comprend plusieurs vases, ils sont aussi placés aux pieds du défunt (inhumation n^o 68). De petites dimensions, ces vases contenaient probablement des offrandes particulières comme de la nourriture, des huiles, parfums, etc. dont aucune trace ne subsiste aujourd'hui. Le défunt est « habillé » et paré des éléments et accessoires de sa panoplie personnelle : bracelets aux poignets, épingle au niveau de la clavicule, poignard à la taille. Cette même organisation est reprise pour les incinérations en grande chambre funéraire où le défunt, représenté ici par des esquilles, est accompagné de récipients céramiques positionnés aux extrémités de la chambre. La panoplie personnelle du défunt, brûlée ou pas, se trouve au contact immédiat des esquilles (sépulture n^o 110) (FIG. 25d).

Pour les incinérations en fosse simple, la disposition des vases à l'intérieur de la sépulture est mise en lumière à « la Croix-Saint-Jacques » grâce à la très bonne conservation d'un grand nombre de sépultures car, en effet, les sédiments limoneux ont permis de maintenir le dépôt céramique en place sans grands affaissements. Dès l'origine, tout a été entrepris pour parer à tout mouvement interne et favoriser la persistance de l'agencement originel : l'urne est souvent

maintenue dans une fosse étroite creusée aux dimensions du vase avec parfois un surcreusement du fond permettant un meilleur calage (incinération n^o 92) (FIG. 25c, pl. 103 A et B).

Pour les incinérations inscrites dans des fosses plus larges, on note l'utilisation fréquente de pierres pour caler les urnes funéraires. Ce type de dispositif peut se traduire par un habillage des parois de la fosse, comme c'est le cas pour la structure n^o 53 (FIG. 25b) qui comprend une dalle de calcaire posée sur le fond de la fosse, elle-même ceinturée de pierres posées contre les parois. Un autre exemple est proposé par l'incinération n^o 107 où le dépôt céramique composé d'un vase retourné et de vases accessoires, est maintenu en place par plusieurs dalles de calcaires posées de chant dans la fosse, comblant ainsi tout l'espace vide (fig. 30, pl. 115).

Dans le cas de l'incinération n^o 113, l'urne est calée par un gros tesson provenant d'un vase à pâte grossière (pl. 128). Des objets en matériau périssable ont aussi dû servir pour caler des récipients, comme dans l'incinération n^o 93, où un gobelet posé sur son côté a été sans doute maintenu par un calage aujourd'hui disparu (pl. 104).

Ainsi, l'urne maintient-elle sa position au centre du dépôt et les vases accessoires s'organisent autour d'elle. Ces derniers sont placés autour de l'urne ou à l'intérieur de celle-ci, au contact direct de l'amas osseux. Les gobelets surcuits, déposés au niveau de la panse supérieure des urnes, sont isolés des autres vases accessoires du dépôt (sépultures n^{os} 16, 17, 50, 51, 52) (FIG. 25a ET b).

Les éléments de la panoplie personnelle sont également inclus dans les incinérations en fosse simple qui se révèlent tout aussi richement dotées, parfois même davantage, que les sépultures monumentales. La parure, ayant accompagné le défunt sur le bûcher funéraire, dans certains cas n'est plus représentée que par quelques gouttelettes de bronze ramassées en même temps que les esquilles. Quand l'objet n'a pas subi l'action du feu, il est placé dans l'urne sur l'amas osseux.


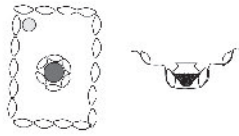

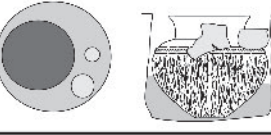

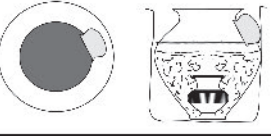

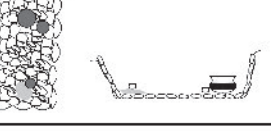







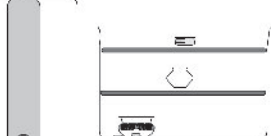
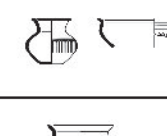
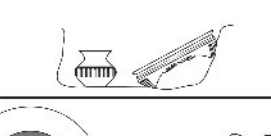
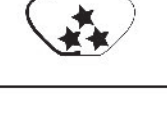


14		incinération en urne céramique localisée au centre d'un enclos dessiné par des pierres posées de chant 3 récipients céramiques 16 g d'esquilles d'os brûlé	
16		4 récipients céramiques dont un gobelet surcuit poignard et frag. de bracelet 12 perles hélicoïdales + 25 frag. 7 boutons 9 gouttes de br. fondu 28 g d'esquilles d'os brûlé	
17		4 récipients céramiques dont un gobelet surcuit un frag de perle hélicoïdale 5 g d'esquilles d'os brûlé	
18		incinération en chambre funéraire parée de pierres 3 récipients céramiques boucle de ceinture gouttes de bronze fondu 520 g d'esquilles d'os brûlé	
19		1 récipient céramique un frag de tige de bronze chauffé aucune esquille d'os brûlé	
22		5 récipients céramiques dont un gobelet surcuit poignard aucune esquille d'os brûlé	
27		2 récipients céramiques 75 g esquilles d'os brûlé	
41		5 récipients céramiques deux anneaux, hameçon, trois tubes gouttes de bronze fondu lame en silex tibia de boeuf et frags d'os de porc 365 g d'esquilles	
44		2 récipients céramiques frag de perle hélicoïdale aucune esquille d'os brûlé, dépôt écrêté.	
50		2 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit. 18 g d'esquilles d'os brûlé	
			

Fig. 25 – Tableau récapitulatif des sépultures, dont il a été possible d'observer l'agencement (infographie : R. Peake, INRAP).
Fig. 25 – Illustrated table summarising the composition and layout of the tombs of the cemetery (infographics: R. Peake, INRAP).

51		2 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit. 8 g d'esquilles de calotte crânienne.	
52		3 récipients céramiques : urne principale, 2 vases accessoires, dont un gobelet surcuit. épingle de type Courtavant, 4 perles hélicoïdales 296 g d'esquilles d'os brûlés, sépulture double : sujets adulte et périnatal.	
56		3 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit. épingle à tête enroulée et une perle hélicoïdale. 18 g d'esquilles d'os brûlés.	
60		2 récipients céramiques un fragment d'applique circulaire et bouton en calotte hémisphérique. Inhumation au centre d'un enclos ovulaire	
61		Un récipient céramique fragment de fléau de balance en os trouvé dans l'amas osseux. 610 g d'esquilles d'os brûlés, sujet adulte.	
64		Un récipient céramique épingle à tête globuleuse et poignard à languette étroite Fragment de grès ferrugineux, plaque, applique, tube et perle hélicoïdale en br. Inhumation.	
68		3 récipients céramiques Deux anneaux et petite tige en bronze Inhumation.	
69		Un récipient céramique 3 fragments de tige de bronze chauffé 49 g d'esquilles d'os brûlés.	
70		2 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit. épingle de type Courtavant deux frags de perle hélicoïdale Aucune esquille d'os brûlés	
71		3 récipients céramiques, dont un retourné (vase 1). 3 perles hélicoïdales 18 g d'esquilles d'os brûlés	

Fig. 25 – Tableau récapitulatif des sépultures, dont il a été possible d'observer l'agencement (infographie : R. Peake, INRAP).
Fig. 25 – Illustrated table summarising the composition and layout of the tombs of the cemetery (infographics: R. Peake, INRAP).






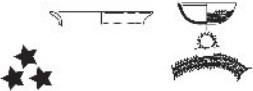
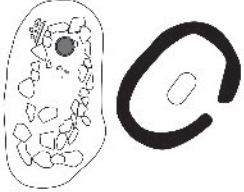
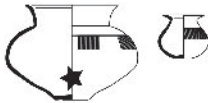

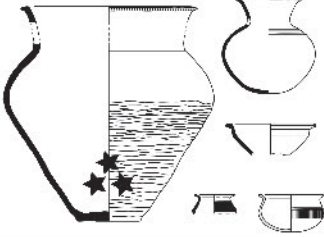
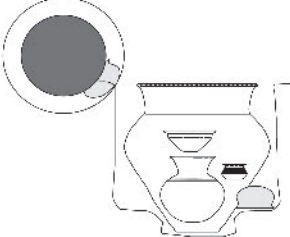
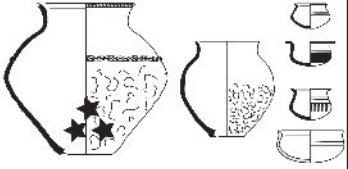
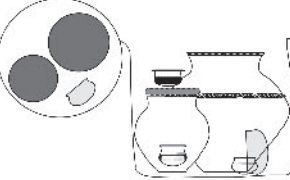
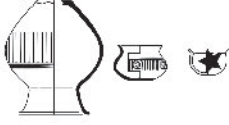
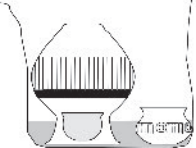



74		3 récipients céramiques 3 perles hélicoïdales 3 g d'esquilles d'os brûlés, sépulture très dégradée.	
75		Un récipient céramique. 5 g d'esquilles d'os brûlés, d'un individu adulte.	
79		Un récipient céramique. Inhumation.	
82		Un récipient céramique dans la sépulture et un récipient trouvé à l'extérieur du coffrage. couteau de type Riegsee, aiguille à chas, anneau en br. et 5 frags d'or. perle en ambre 650 g d'esquilles d'os brûlés, d'un sujet adulte.	
91		2 récipients céramiques. 14 g d'esquilles d'os brûlés dans une placée au niveau des jambes du défunt. Sépulture double : Inhumation (adulte) et incinération (sujet périnatal).	
92		5 récipients céramiques. un fragment de tige en all. Cu. 120 g d'esquilles d'os brûlés d'un sujet adulte.	
93		5 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit 2 fragments de perle hélicoïdale. 237 g d'esquilles d'os brûlés d'un sujet adulte.	
94		3 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit et un vase retourné. 116 g d'esquilles d'os brûlés d'un sujet immature.	
95		un récipient retourné. 9 g d'esquilles d'os brûlés, d'un sujet adulte.	
			

Fig. 25 – Tableau récapitulatif des sépultures, dont il a été possible d'observer l'agencement (infographie : R. Peake, INRAP).
Fig. 25 – Illustrated table summarising the composition and layout of the tombs of the cemetery (infographics: R. Peake, INRAP).



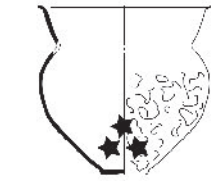
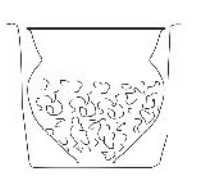
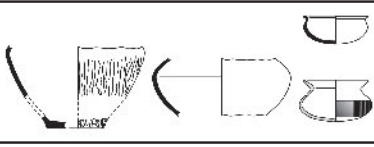
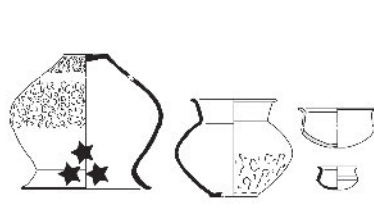
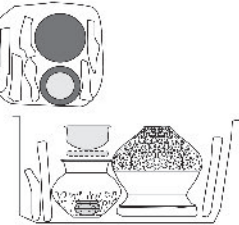
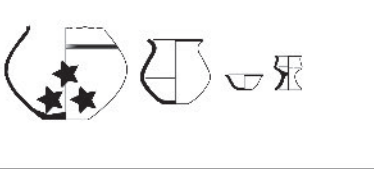
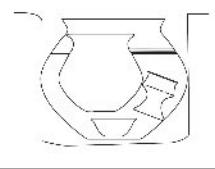
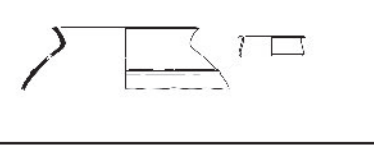
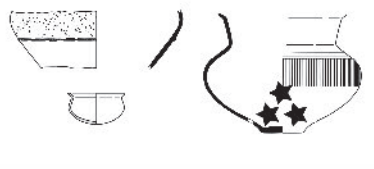
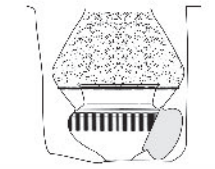

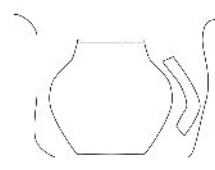
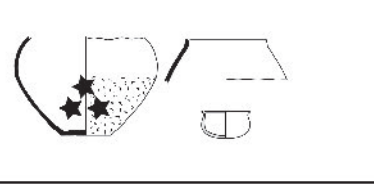


96		un récipient céramique retourné. fragment d'anneau en bronze chauffé. 212 g d'esquilles d'os brûlés, d'un jeune adulte.	
97		un récipient céramique. 139 g d'esquilles d'os brûlés, d'un sujet adulte.	
103		4 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit. aucune esquille d'os brûlé.	
107		5 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit et un vase retourné sur l'amas osseux. frag d'épingle à tête enroulée en bronze sépulture double d'un jeune adulte et un adolescent.	
110		4 récipients céramiques, dont trois vases accessoires déposés dans l'urne sur l'amas. un humerus non brûlé d'un jeune porc frag de bronze. 95 g d'esquilles d'os brûlés d'un sujet immature	
111		2 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit. aucune esquille d'os brûlé.	
112		4 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit et un vase retourné sur l'urne. bracelet ouvert en bronze 25 g d'esquilles d'os brûlés d'un sujet périnatal.	
113		1 récipient céramique. aucune esquille d'os brûlé.	
114		3 récipients céramiques, dont un gobelet surcuit. une perle hélicoïdale et 3 frags de tige de bronze chauffé. un vertèbre de poisson. 548 g d'esquilles d'os brûlés, d'un sujet adulte mature.	
			

Fig. 25 – Tableau récapitulatif des sépultures, dont il a été possible d'observer l'agencement (infographie : R. Peake, INRAP).
Fig. 25 – Illustrated table summarising the composition and layout of the tombs of the cemetery (infographics: R. Peake, INRAP).

Le monde souterrain des morts : le défunt dans sa tombe

CHAPITRE 8

Déposé dans la fosse, le défunt, habillé et paré, parfois pourvu de mobilier d'accompagnement issu de la sphère du quotidien ou à forte connotation symbolique, apparaît protégé par une mise en scène souterraine de sa tombe. Celle-ci est souvent constituée d'un coffrage en bois, de forme rectangulaire, maintenu par une accumulation de blocs de pierre. L'investissement communautaire apparaît alors important, à destination unique (et à perte !) du défunt et de son devenir, car pleinement invisible aux vivants. Cette utilisation massive de « blocs, pierres et dalles » souvent indisponibles *in situ*, suppose une collecte organisée puis un transport sur plusieurs kilomètres, principalement à « la Croix-Saint-Jacques » en direction du nord, du pied de la cuesta d'Île-de-France pour les grès et plutôt du rebord du plateau briard pour les dalles calcaires. Ces matériaux choisis peuvent tout aussi bien intervenir dans la réalisation de vastes chambres funéraires construites et organisées que de discrets calages d'urnes céramiques. La nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » dispose ainsi d'un éventail très varié d'architectures souterraines, de la chambre funéraire volumineuse à la petite fosse limitée, accueillant juste l'urne et ses vases accessoires. La variabilité des tombes, si elle semble souligner une hiérarchie entre différents individus, exprime aussi une évolution chronologique des pratiques communautaires : ainsi, les analyses radiocarbone et le mobilier d'accompagnement indiquent que les sépultures en chambre funéraire comptent parmi les tombes les plus anciennes.

8.1. LES SÉPULTURES À CHAMBRE FUNÉRAIRE (SÉPULTURES N^{os} 18, 23, 41, 60, 64, 68 ET 82)

Sept sépultures sont ici dotées d'une chambre funéraire construite. Trois d'entre elles sont installées au centre d'un monument fossoyé.

La monumentalité de la sépulture est ici assurée par la construction d'un coffrage en bois (aujourd'hui disparu), souvent rectangulaire, parfois associé à des parements en blocs de calcaire et de grès servant de calage. Leurs modes de construction sont assez similaires et ces sépultures doivent participer d'une même phase chronologique, à savoir la plus ancienne de la nécropole ; il faut noter que, quelles que soient leurs dimensions (souvent adaptées à un défunt non incinéré), elles accueillent indifféremment une incinération (sépultures n^{os} 18, 23, 41 et 82) ou une inhumation (sépultures n^{os} 60, 64 et 68).

8.1.1. Les sépultures avec parement de pierres

Aux sépultures n^{os} 60 et 82 décrites précédemment (cf. *supra*, 4.2.1, fig. 12) s'ajoutent deux autres sépultures à chambre funéraire parementée de pierres, localisées à proximité immédiate de l'enclos ovalaire 26 pour l'inhumation n^o 68 et dans le secteur central de la nécropole pour l'incinération n^o 18 (FIG. 26 ; pl. 18, 19 et 68).

La sépulture à inhumation n^o 68 est très dégradée, car il ne reste que le fond de la tombe qui n'est pas tapissé de pierres, mais dont le pourtour est, en revanche, limité par des gros blocs de calcaire (FIG. 26 ; pl. 68). Il ne reste du squelette que quelques segments diaphysaires très fragmentés appartenant aux fémurs ainsi que des morceaux de calotte crânienne dispersés sur le fond de fosse. Le défunt semble reposer en décubitus, accompagné par deux récipients céramiques placés au niveau de la tête et d'un petit gobelet aux pieds.

L'incinération n^o 18, localisée entre les enclos 26 et 15, présente, à l'inverse, un excellent état de conservation, car elle a bénéficié de la protection du chemin (FIG. 26 ; pl. 18 et 19). Elle est très semblable à l'incinération n^o 82, puisqu'elle s'inscrit également dans

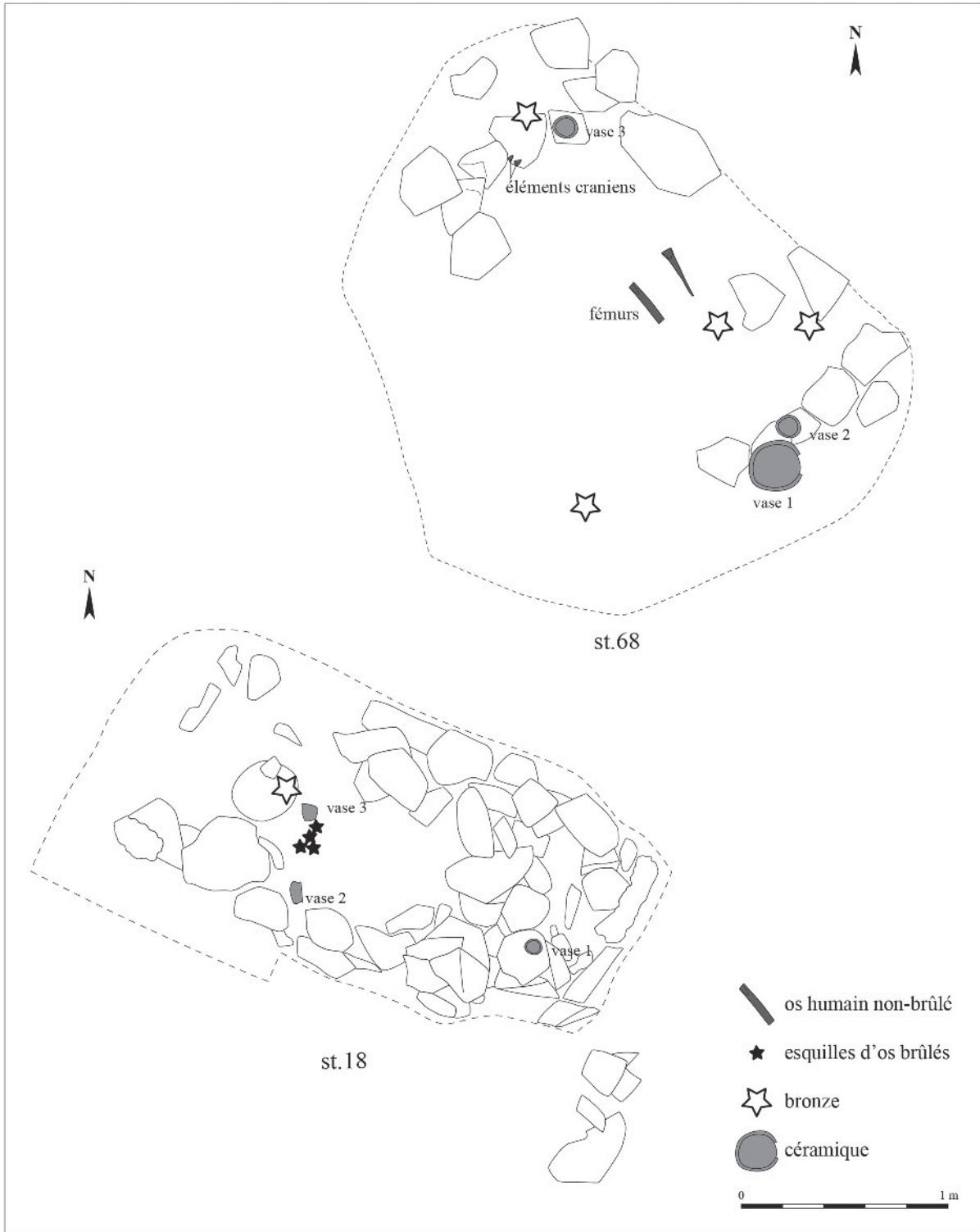


Fig. 26 – Les sépultures 68 (inhumation) et 18 (incinération) s’inscrivent dans des grandes fosses rectangulaires dont les bords et les fonds sont doublés d’un parement de pierres calcaires et de grès, sans doute destiné à maintenir un aménagement en matériau périssable (bois?; infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 26 – The inhumations 60 and 68 and the cremations 18 and 82 are housed in rectangular tombs lined with limestone and sandstone blocks probably used to maintain a wood coffering in place (infographics: P. Pihuit, INRAP).

une fosse rectangulaire de 2,3 m sur 1,2 m dont les bords et le fond sont doublés par un parement de pierres calcaires et de grès, destinés à maintenir un aménagement en matériau périssable. Celui-ci,

nettement moins massif que dans de la sépulture n° 82, est composé de pierres et de dalles calibrées d’une trentaine de centimètres de long pour une largeur de 10 à 20 cm. L’espace interne de la chambre est

remblayé par des pierres liées à l'effondrement de la couverture sous le poids de la terre après décomposition d'un couvercle. Aucun aménagement de l'intérieur de la sépulture n'a pu être mis en évidence, mais dans la partie orientale de la chambre, des dalles de calcaire posées de chant délimitent un espace d'une quinzaine de centimètres de large, demeuré vide (pl. 18).

Aucune de ces sépultures n'a fait l'objet d'une datation radiocarbone, mais les indices convergent, au moins dans le cas de l'incinération 18, pour affirmer qu'elle appartient à la phase la plus ancienne de la nécropole. Elle a en effet livré un gobelet à décor excisé daté de la fin du Bronze moyen et tout à fait semblable aux exemplaires des sépultures n^{os} 60 et 82.

8.1.2. Les sépultures à chambre funéraire ne comportant qu'un coffrage en bois (sépultures n^{os} 41 et 64)

Les sépultures n^{os} 41 et 64 présentent une architecture de chambre funéraire possédant des traces d'un habillage en matériau périssable non renforcé ou soutenu par un parement de pierres. Elles témoignent de la bi-ritualité observée sur le site car la sépulture n^o 41, localisée au centre d'un enclos fossoyé

circulaire, accueille une incinération, et la sépulture n^o 64, à proximité immédiate de l'enclos ovalaire 26, reçoit, une inhumation précédée du dépôt atypique d'un fragment de calotte crânienne (cf. *supra*, 4.1).

La sépulture n^o 41 possède une vaste fosse rectangulaire de 2,4 m de long et 1,5 m de large pour une profondeur conservée d'un mètre (FIG. 27). Sur le fond et dans le sens longitudinal, une sorte de «dépression» rectangulaire pseudo-anthropomorphe a été recreusée; elle mesure 2 m sur 0,6 m et elle est entièrement comblée par un sédiment charbonneux riche en esquilles osseuses, en gouttelettes de bronze et en éléments gras et noirâtres de rejets de bûcher. À l'extrémité nord-ouest de la chambre, un dépôt céramique se compose d'un grand vase à col évasé décoré de cannelures horizontales et verticales et de goudrons et d'un petit gobelet décoré de cannelures horizontales. Cet ensemble a été en partie écrasé et scellé par l'effondrement d'une couverture en matériau périssable.

La fouille différée du grand vase a livré un gobelet supplémentaire. De plus, à une cinquantaine de centimètres au-dessus de ce dépôt, un vase biconique, placé en biais dans le sédiment, a été retrouvé. Sa position stratigraphique atypique plaide en faveur de l'existence d'un plancher ou couverture en bois divisant l'espace de la chambre. En surface de décapage de la structure,

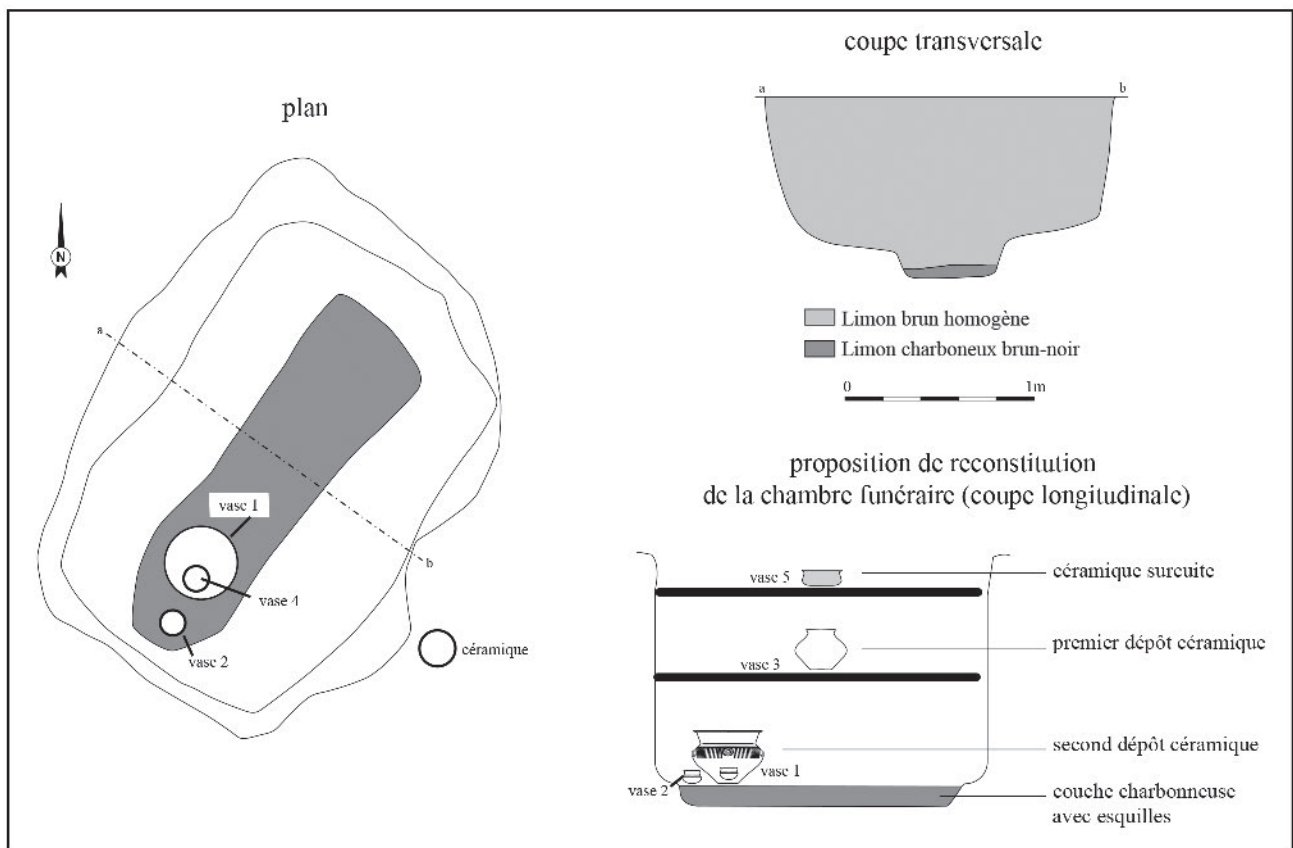


Fig. 27 – La sépulture 41 s'inscrit dans une fosse rectangulaire, dont le fond a été creusé dans le sens longitudinal pour former une rigole rectangulaire pseudo-anthropomorphe. Cette dernière a été comblée par un sédiment charbonneux riche en esquilles, en gouttelettes de bronze et en éléments gras et noirâtre du rejet de bûcher (infographie : R. Peake, INRAP).
Fig. 27 – Tomb no. 41 is a large rectangular chamber, with a narrow pseudo-anthropomorphic furrow dug into its floor. The furrow was filled with charcoal and ashes from the funerary pyre (infographics: R. Peake, INRAP).

ont été retrouvés les fragments d'un gobelet cannelé surcuit et un tibia de bœuf.

Cette sépulture conserve donc de nombreuses traces de son aménagement avec une architecture interne en bois dont l'objectif était d'organiser, voire de hiérarchiser en stratifiant le dépôt funéraire (FIG. 27). Ce type d'aménagement trouve un parallèle avec les sépultures à coffres en bois des nécropoles de Lausanne-Vidy et de Pully-Chamblandes en Suisse (Moinat et David-Elbiali, 2003, p. 184-185). Les incinérations sont abritées dans des chambres funéraires de grandes dimensions dans lesquelles le dépôt funéraire est organisé grâce à une structure interne en bois. Ainsi, les objets de la tombe 70 sont disposés sur trois niveaux : le rejet de bucher au fond, sur un étage intermédiaire l'urne cinéraire, les vases accessoires et des offrandes, puis sur l'étage supérieur des récipients céramiques (Moinat *et al.*, 2000).

8.1.3. Un cas unique : l'impressionnant blocage de tessons de céramique de la sépulture n° 23

Cette sépulture atypique, d'une structure qui demeure toujours inédite à ce jour, propose ici une façon originale et pragmatique de mobiliser le matériau « céramique » dans un rôle architectural inhabituel (FIG. 28). Au sein de cette nécropole, qui laisse la part belle aux vastes coffrages accueillant le défunt incinéré ou inhumé, cette sépulture s'avère tout à fait exceptionnelle, car si l'idée de coffrage et de calage apparaît la même que pour les autres structures (n°s 18, 60, 68 et 82), les parois doublant le coffrage sont exclusivement construites par un blocage de tessons.

Près de soixante-dix récipients, transportés sur la nécropole et brisés sur place afin d'élaborer ce parement, ont été nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. La sépulture n° 23 se présente donc comme une fosse rectangulaire dont les parois sont habillées de tessons de céramique empilés et encastrés les uns dans les autres, pour maintenir un coffrage en bois. Cette chambre funéraire est toutefois de dimensions légèrement inférieures puisqu'elle ne mesure que 1,70 m de longueur pour 1 m de largeur. Conservé sur une profondeur maximale de 40 cm, ce surprenant parement peut atteindre une épaisseur de 25 à 30 cm sur les parois et une dizaine de centimètres pour le fond, réduisant l'espace interne à 1,10 m par 0,50 m environ. La structure a été fouillée méthodiquement avec la mise en place d'un carroyage composé de huit carrés de 25 cm par 25 cm. Les tessons ont été prélevés et enregistrés selon leur localisation dans la structure (cf. catalogue des structures).

Cette sépulture ne comprenait ni amas osseux, ni dépôt funéraire structuré comme les autres sépultures à chambre funéraire. Un sédiment charbonneux comprenant esquilles osseuses et petits objets en bronze était reparti sur le fond du coffrage et un gobelet caréné à col haut constitue le seul récipient du dépôt funéraire.

■ *La composition du parement*

Le fond et les parois de la chambre sont tapissés de larges tessons, des fonds, des panses et des bords, qui sont plaqués verticalement le long du creusement, parfois sur plusieurs épaisseurs, formant ainsi un



Fig. 28 – La sépulture 23 présente une fosse rectangulaire dont les parois sont habillées en tessons de céramique, sans doute pour maintenir un coffrage en bois (cliché : N. Mahé, INRAP).

Fig. 28 – Tomb 23 is a rectangular chamber lined with pottery sherds probably used to maintain a wooden coffering in place (photo: N. Mahé, INRAP).

feuilleté dense et solidement bloqué. Sur la première couche, les tessons sont empilés horizontalement et ils se chevauchent, leur forme arrondie assurant la cohésion du montage.

Le parement est constitué d'un total de 2346 tessons qui représentent 186,6 kg de céramique dont plus de 90 % de tessons en pâte grossière. L'étude céramologique a permis d'identifier un nombre minimum d'individus (NMI) correspondant à soixante-douze récipients auxquels s'ajoute une centaine de fragments de bords indéterminés. Le corpus est, de fait, principalement constitué de pots de stockage. Les formes en pâte fine sont minoritaires : de rares exemples d'assiettes carénées et de jattes tronconiques et un nombre assez important (dix-sept exemplaires) de gobelets à carène surbaissée en pâte fine. Cette collection est tout à fait caractéristique des ensembles domestiques contemporains de l'étape initiale du Bronze final (Roscio et Muller, 2013). On observe qu'un peu moins de la moitié des récipients du corpus, notamment les gobelets et les formes ouvertes, présente une pâte de couleur orange clair friable, résultat d'une sur-cuisson ou d'un repassage au feu de la céramique. S'agit-il de rejets de cuisson provenant d'une fournée, ou de récipients collectés également sur un bûcher funéraire, comme l'hypothèse a été envisagée pour les gobelets issus des incinérations ?

La surreprésentation des grands vases biconiques exprime ce choix intentionnel des récipients utilisés, sélection sans doute pragmatique, puisque les plus grandes pièces fournissent un plus grand volume de matière première. Aucune partie de vase ne semble avoir été utilisée de façon préférentielle, même s'il existe une réelle logique de mise en forme du parement : le sol est constitué de petits fragments de panse, également utilisés dans la partie inférieure du parement. La partie supérieure du parement (dite « couche supérieure ») est principalement constituée de fragments de bords, d'où l'importance du NMI à ce niveau. On n'observe pas de volonté de reconstituer « le récipient » originel à travers le parement, mais tout simplement l'intention d'utiliser au mieux les fragments de céramique disponibles (pl. 39).

Pour conclure, il est évident que la matière première utilisée dans cette construction n'est pas uniquement un assemblage opportuniste de tessons, mais une collection plus significative de récipients qui ont été amenés entiers sur la nécropole et brisés sur place pour édifier cette chambre funéraire inédite. Qu'il s'agisse d'une ou de plusieurs fournée(s) de vases déficients ou de récipients d'origines multiples, accumulés dans ce but (suggérant dès lors de fortes intentions sociales vis-à-vis du défunt), cette tombe témoigne de manière certes originale, mais à l'instar de toutes les chambres funéraires construites, de l'investissement collectif déployé pour « mettre en scène et protéger » le défunt. Il est, dès lors, très tentant de s'interroger quant à l'existence d'un lien de cause à effet entre le choix de ce matériau (pour peu qu'il ne soit pas uniquement du rebut délaissé en quantité à proximité !) et la personnalité, le statut ou la fonction du défunt. Le matériau céramique est-il ici anodin et

lié aux contingences du moment, ou a-t-on voulu souligner une caractéristique identitaire du mort ainsi honoré pour toujours ?

■ *Le contenu de la chambre funéraire*

Un sédiment charbonneux (tout ou partie du rejet de bûcher collecté), contenant à peine 70 g d'esquilles éparses et seulement mises au jour lors du tamisage systématique, était répandu sur la totalité du fond du coffrage, sur et entre les tessons ; il ne présente pas de concentrations particulières sauf le long des parois latérales.

Un ensemble de petits objets (anneaux en alliage cuivreux, une coquille de patelle perforée, des perles en ambre, etc.) appartenant probablement à une parure composite et à des appliques vestimentaires (notamment des boutons en forme de calotte) provient également de la fouille *in situ* et du tamisage de ce remblai (pl. 27 et 28). L'unique récipient céramique déposé, ne participant pas du parement original, est un gobelet à col en pâte fine noire de forme biconique très carénée à col haut légèrement évasé, à petite lèvre facettée horizontale et fond ombiliqué, forme typique de la fin de l'étape initiale du Bronze final (pl. 27).

En dépit du soin mis en œuvre dans la réalisation de cette sépulture, le mobilier funéraire retrouvé apparaît nettement moins spectaculaire ou « riche » que pour d'autres sépultures construites du site. De plus, la représentativité « matérielle » du défunt est moindre, avec seulement quelques dizaines de grammes d'esquilles éparpillées dans le remblai. Cette sépulture regroupe des objets dont l'association chronologique apparaît ambiguë, notamment celle d'un gobelet à col, élément « évolué » pour l'étape initiale du Bronze final (cf. *infra* et Roscio et Muller, 2013) et de perles en ambre, plus volontiers retrouvées dans les sépultures les plus anciennes de la nécropole. C. Mordant et J. Piette remarquent aussi le caractère plutôt « ancien » des perles en ambre, présentes en grand nombre dans les sépultures de Barbey « les Cents-Arpents » et de Barbuise-La Saulsotte « Bois-Pot-de-Vin », en signalant que la circulation de l'ambre amorce un déclin à partir de la phase récente du Bronze final initial (Mordant, Piette *in* Rottier *et al.*, 2012, p. 100). Cette situation paradoxale a ici suscité une analyse radiocarbone, effectuée sur les quelques esquilles brûlées issues du remblai de la structure. Le résultat obtenu, 3000 ± 40 BP, 1390-1120 av. J.-C. (GrA-28300) confirme indiscutablement l'appartenance de cette sépulture à l'étape initiale du Bronze final, mais sans plus de précision.

Le caractère très particulier de la sépulture n° 23 s'exprime donc à travers un faisceau d'éléments : le matériau inédit utilisé pour sa construction soignée, la composition du mobilier funéraire et le très faible poids d'esquilles, largement déficitaire au regard des autres sépultures à chambre funéraire construite. Il semble que l'on soit, dans ce cas, dans l'hypothèse d'un dépôt d'ordre symbolique des restes du défunt (indépendamment de la collecte faite sur le bûcher),

le caractère ostentatoire de la structure renforçant l'idée selon laquelle la quantité ne préjuge pas de l'importance du défunt pour la période considérée. Il n'y a pas ici corrélation entre poids de l'amas osseux et investissement collectif pour la réalisation de la tombe. Deux hypothèses sont dès lors envisageables : soit la collecte des os sur le bûcher funéraire est restreinte, de l'ordre du symbolique, soit la sépulture a été réouverte anciennement et le principal du mobilier funéraire remporté avec l'amas osseux. Cette dernière suggestion est, en l'état, une hypothèse de travail qui ne peut être occultée, d'autant que cette pratique se voit régulièrement attestée dans les sépultures à inhumation à chambre funéraire qu'elles soient grandes ou exiguës (Depierre *et al.*, 1997 ; Mordant et Roscio, 2010 ; Rottier *et al.*, 2012, p. 50-51).

Au même titre que les sépultures à architecture monumentale en pierres, cette tombe témoigne, d'une manière certes plus originale, de l'investissement communautaire déployé dans la construction de certaines structures funéraires. Structure valorisante pour le défunt, elle est sans doute le témoin matériel, immuable quoi qu'invisible aux vivants, de son rôle au sein de la communauté. Peut-on s'interroger sur la fonction du mort et sur son lien avec le matériau qui lui a été dédié ? S'agirait-il de la sépulture d'un(e) potier (e) ? À l'opposé, faut-il banaliser cette fosse sépulcrale, pour la construction de laquelle les vivants se seraient débarrassés d'un « excès » de céramiques usagées et/ou de ratages de cuisson ? Valorisation spectaculaire ou recyclage pragmatique, il est en l'espèce impossible de trancher. Seule s'impose ici l'intention de construire une chambre funéraire, le choix du matériau utilisé pouvant peut-être s'avérer secondaire !

8.2. LES VASES RETOURNÉS : DE VÉRITABLES MINI-COFFRAGES (SÉPULTURES N^{os} 66, 69, 94, 95, 96, 107, 112 ET 114)

Dans chaque cas, une grande jarre biconique est retournée sur un récipient périssable ou un petit gobelet céramique qui renferme les esquilles osseuses ; cette particularité de la mise en scène du dépôt funéraire concerne huit incinérations.

L'étude anthropologique montre que la grande majorité de ces sépultures concerne des sujets ostéologiquement immatures (cf. tabl. 2). S'il est généralement admis qu'un vase retourné sur un amas osseux s'apparente à un geste de fermeture, de condamnation, il s'agit aussi d'une méthode efficace de protection du dépôt, au même titre que le fait de verser une assiette obturant le col d'un récipient. Sachant que de véritables chambres funéraires protectrices et massives ont accueilli les défunts inhumés, ne pourrait-on pas envisager l'hypothèse d'une intention symboliquement similaire, à échelle réduite, grâce au retournement de certains grands vases sur les esquilles incinérées ?

Retourné sur un contenant périssable (sépulture n° 96) ou sur une urne céramique (sépulture n° 94), le grand vase ménage un espace vide et une protection autour du défunt incinéré. Il semble imiter, en le miniaturisant, le rôle équivalent assuré par un coffrage funéraire construit. Une différence réside cependant dans le fait que ces vases retournés isolent souvent l'amas osseux du mobilier céramique accessoire contenu dans la sépulture. Seul le mobilier métallique, en dépôt primaire (fragments d'alliage cuivreux brûlés des sépultures n° 66 et n° 114) ou secondaire (anneau en alliage cuivreux de la sépulture n° 112) demeure de fait strictement associé au dépôt osseux et inclus dans le volume limité par le vase retourné. La protection induite par le vase ne semble donc concerner que l'individu *stricto sensu* (en incluant ses effets personnels) et reporte en périphérie l'adjonction d'éventuels vases accessoires. Parfois même, pour accentuer cette impression de coffrage complet et d'étanchéité, le vase est retourné sur une dalle (sépulture n° 107) (FIG. 29).

Rares sont les adaptations voire les déclinaisons de ce mode protecteur original et les exemples restent peu fréquents dans le secteur d'étude, mais nous pouvons citer une incinération à Champlay « la Colombine » (incinération n° 201) où un grand récipient en pâte grossière a été retourné sur un gobelet décoré de cannelures couvrantes (Lacroix, 1957, fig. 78 et 79) ; une incinération d'un jeune adulte à Migennes « le Petit-Moulin » où un vase bitronconique retourné protège l'amas osseux en contenant périssable (incinération 250 ; Mordant et Roscio, 2010, fig. 4C ; Roscio, 2011, annexe 3, liste 130) ; l'incinération 6 de Misy-sur-Yonne « le Bois-des-Refuges » malheureusement très dégradée (Mordant et Roscio, 2010, p. 174 ; Mordant *et al.*, 1977, fig. 24 et 26). Plus à l'est, la nécropole d'Ensisheim « Reguisheimerfeld » en Alsace compte deux incinérations avec cette même disposition. Il s'agit, comme à « la Croix-Saint-Jacques », de sépultures d'immaturs (incinérations 638 et 716 ; Mordant et Roscio, 2010, fig. 4D ; Prouin, 2007, pl. 195-197 et 221-222). Cependant, dans un contexte culturel très différent, dans le domaine atlantique, des mentions de vases retournés existent de manière sporadique parmi les incinérations du Bronze ancien et moyen de la vallée de l'Aisne (Bucy-le-Long, Missy-sur-Aisne) et dans le nord de la France (Fresnelles-Montauban, Crouy, Eramcourt ; Brun *et al.*, 2005 ; Le Goff et Guichard, 2005).

L'origine de cette pratique pourrait être recherchée dans la culture des Tumulus orientaux et le groupe de Haguenau du Bronze moyen. Elle a été observée sur une incinération datée du Bronze moyen de la nécropole de Haguenau-Donauberg (incinération 2 ; Prouin, 2007, p. 219 ; Piningre et Sainty, 1989, p. 48) et elle est également décrite par C.F.A. Schaeffer concernant la nécropole de Hattenerstangen (tumulus 6, Prouin, 2007, p. 219 ; Schaeffer 1926, p. 33). Il ne semble pas non plus s'agir d'une pratique propre à l'âge du Bronze, puisqu'elle est aussi documentée en Suisse orientale au début du premier âge du Fer à Elgg « Im Ettenbühl » dans le canton de Zurich (incinération T1-2 in Moinat et David-Elbiali, 2003, p. 227).

8.3. UN MOINDRE ENCOMBREMENT DES SÉPULTURES : ADAPTATION MINIMUM DE LA TAILLE DES FOSSES

La réduction de la taille des tombes intervient pendant l'étape initiale du Bronze final avec l'adoption quasi-systématique de l'incinération, le volume de la fosse sépulcrale s'adaptant strictement à celui du dépôt funéraire. La majorité des sépultures de «la Croix-

Saint-Jacques» (quarante tombes sur soixante et une) sont des incinérations qui s'inscrivent dans des fosses simples et plutôt exiguës; la bonne conservation d'un certain nombre d'entre elles, autorise une lecture fine de la disposition du mobilier funéraire. On note surtout le soin apporté à l'organisation interne de ces dépôts (cf. *infra*), suggérant une volonté de maintenir «pour l'éternité» la position verticale des récipients céramiques en les calant avec des dalles de calcaire ou des gros fragments de céramique (FIG. 30).



Fig. 29 – Dans l'incinération 107, une grande jarre biconique est retournée sur l'amas osseux (cliché : N. Ameye, INRAP).
Fig. 29 – A large biconical pot was turned upside down over the cremated bone in tomb 107 (photo N. Ameye, INRAP).



Fig. 30 – L'urne funéraire de la sépulture 27 est calée par des dalles de calcaire disposées sur les parois et le fond de la fosse (cliché : N. Ameye, INRAP).
Fig. 30 – The funerary urn of tomb 27 is held in place by limestone slabs placed against the sides and on the bottom of the pit (photo: N. Ameye, INRAP).

Le monde des vivants : de la signalétique de surface aux tertres funéraires

CHAPITRE 9

Dans ces espaces ouverts mais strictement aménagés puis gérés sur la durée que sont les nécropoles du confluent, la signalétique de surface devait marquer de manière significative la topographie propre à chaque secteur funéraire. À « la Croix-Saint-Jacques », chaque sépulture devrait comporter son marqueur de surface propre et plutôt pérenne. Du modeste poteau en bois à l'enclos dessiné par des pierres posées de chant jusqu'aux imposants tertres, la signalisation de chaque sépulture se manifestait par des dispositifs divers, dont la variabilité devait être étroitement liée à l'époque, mais aussi aux facteurs sociaux et culturels en relation avec les défunts.

L'impact communautaire du monument, de sa taille et de son envergure, étaient essentiels, et au-delà du simple marquage de la tombe, les grands édifices fédérateurs semblent vouloir affirmer le maintien *post mortem* d'une lignée (d'une famille ?) en associant des défunts à proximité de leurs ancêtres, même les plus lointains et inconnus. À l'exception de deux tertres localisés en limite de la plaine alluviale, aucun des 1 200 monuments fossoyés recensés (par cliché aérien ou fouille archéologique) dans ce secteur de la vallée n'a conservé tout ou partie de son état originel. Cette situation dégradée rend impossible toute reconstitution fiable de leur élévation originelle comme il en existe dans d'autres milieux : plaine de Salisbury, landes d'Europe du Nord, steppes des grandes plaines d'Europe orientale (cf. *infra*, McOmish *et al.*, 2002, p. 40-43 ; Johansen *et al.*, 2004 ; Davis-Kimball *et al.*, 2000).

Il devait s'agir, pour la majorité d'entre eux, de monuments imposants, dont la construction était sans doute envisagée collectivement, l'investissement communautaire s'inscrivant de manière visuelle et topographique dans le paysage. Ainsi, cette succession de tertres et de monuments empierrés scandait-elle le territoire de façon ostentatoire, beaucoup plus sûrement que ne le ferait un habitat composé de structures modestes et à durée de vie limitée.

Les nécropoles, véritables lieux consacrés et ici strictement dévolus au monde des morts, se présentent donc comme des successions de petits tertres, en alternance avec d'imposants monuments, marqueurs immuables à vocation territoriale et communautaire.

9.1. MARQUEURS INDIVIDUELS DE SÉPULTURES

Dans la partie centrale de la nécropole, aucun recouvrement de structure n'a été relevé malgré la forte concentration de sépultures. Cette constatation suggère qu'elles bénéficiaient sans doute d'une signalisation en surface, aujourd'hui disparue. En effet, de nombreux blocs de calcaire et de grès jonchent le sol autour des sépultures, pouvant provenir de monuments ou de dispositifs de signalisation démantelés au fil du temps par les labours. La structure n° 86, localisée dans la partie sud-ouest de la nécropole, dispose d'un tel marquage encore en place (FIG. 31). Il est constitué d'une dalle plate de calcaire posée de chant, à côté de laquelle ont été trouvés plusieurs fragments d'un vase biconique. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une sépulture en place, tous ces éléments ont pu appartenir à un dépôt funéraire particulièrement écrité.

9.2. LES MONUMENTS AVEC STRUCTURES DE PIERRES

La nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » comprend notamment deux enclos dont la particularité réside dans leur tracé singulier, souligné par des pierres calcaires jointives et posées de chant.

La structure n° 84 est localisée dans le secteur oriental de la nécropole, en léger contrebas, à proximité immédiate du monument ovalaire 81. Les trois-quarts

environ du tracé de cet enclos circulaire de petite taille (diamètre total de 4,5 m) sont conservés, marqués par une trentaine de pierres calcaire plates. L'aire interne n'a livré aucune sépulture conservée (FIG. 32).

La structure n° 14 est localisée dans la partie centrale de la nécropole, à quelques mètres à l'ouest de la zone dense de sépultures. Ce très petit enclos rectangulaire de 2,3 m sur 1,6 m, dessiné par des dalles de calcaire, reçoit sur son aire interne une incinération en urne céramique calée par des pierres calcaires disposées dans une fosse circulaire étroite (FIG. 33).

Les pierres utilisées dans la construction de ces deux enclos sont toutes des dalles calibrées, mesurant chacune entre 20 et 40 cm pour une épaisseur de 2 cm environ. La nature très homogène du terrain (limon brun-rouge) ne permet pas de distinguer un quelconque creusement préalable à la construction de ces deux monuments, mais il semble que les pierres aient été plaquées, au départ contre la paroi interne d'une rigole peu profonde, qui délimite l'aire interne. Leur position originale (elles étaient initialement posées de chant), a largement évolué sous le poids des sédiments et toutes les pierres se retrouvent maintenant inclinées vers l'extérieur.

Bien qu'encore inédites en Bassée et à la confluence Seine-Yonne, des structures funéraires identiques ont été récemment découvertes dans les nécropoles de Courcelles « le Haut-de-l'Aulnette » (Loiret) et de Cesson « Plaine-du-Moulin-à-Vent » (Seine-et-Marne). Le site de Courcelles, daté de l'étape initiale du Bronze final, a livré neuf couronnes de pierres, interprétées



Fig. 31 – La structure 86 dispose d'un marquage encore en place. Il s'agit d'une dalle de calcaire posée de chant (cliché : N. Ameye, INRAP).

Fig. 31 – An upright limestone slab marks the location of tomb 86 (photo: N. Ameye, INRAP).

comme des structures de maintien de la base d'un tertre (Froquet-Uzel et Trébuchet, 2012). La nécropole de Cesson comprend vingt monuments de ce type abritant chacun jusqu'à trois incinérations (Legriél *et al.*, 2011).



Fig. 32 – Ce monument circulaire (structure 84), de 4,5 m de diamètre, est dessiné par des pierres calcaires posées de chant (cliché : N. Ameye, INRAP).

Fig. 32 – This round monument, 4.5 m in diameter, is circumscribed by upright limestone blocks (photo: N. Ameye, INRAP).



Fig. 33 – La sépulture 14 est délimitée par un enclos rectangulaire de 2,3 m par 1,6 m dessiné par des dalles de calcaire (cliché : N. Ameye, INRAP).

Fig. 33 – Tomb no. 14 at the centre of a 2.3 m by 1.6 m rectangular monument delimited by limestone blocks (photo: N. Ameye, INRAP).

9.3. LES ENCLOS FOSSOYÉS

La nécropole a livré sept monuments fossoyés, deux de forme ovale et cinq circulaires. Pour ces monuments, dont les dimensions varient de 18,5 m pour les plus grands à 3 m à peine pour le plus petit, seuls trois ont conservé leur sépulture centrale. Ils reçoivent indifféremment une incinération ou une inhumation et des similitudes fortes s'expriment par la mise en scène de la sépulture, plutôt ostentatoire dans le cas des monuments ovalaires (structures 26 et 81) avec leurs sépultures en chambre funéraire parée de pierres (sépultures n^{os} 60 et 82) et pour le monument 28 avec son incinération abritée dans une vaste chambre funéraire (sépulture n^o 41).

9.3.1. Les enclos fossoyés ovalaires : structures 26 et 81

Si les enclos 26 et 81 matérialisent la limite sud-est de l'ensemble funéraire, l'enclos 26 est également le monument le plus imposant de la nécropole, installé sur un point de hauteur de l'interfluve qui culmine à 54 m NGF. L'enclos 81 se trouve éloigné d'une quarantaine de mètres de l'enclos 26 en léger contrebas.

Ces enclos fossoyés de forme ovale sont identiques dans leur tracé, mais de taille différente.

L'enclos 26 mesure 30 m de longueur, pour une largeur de 19 m, alors que l'enclos 81, plus petit, se déploie sur 20 m de long et 14 m de large. Leurs fossés comprennent une interruption sur le côté sud-est, à équidistance des deux extrémités. Cet aménagement favorisait sans doute l'accès à l'aire interne qui a conservé, dans les deux cas, sa sépulture centrale.

L'enclos 26 est doté d'une sépulture à chambre funéraire parée de pierres abritant une inhumation en très mauvais état de conservation (FIG. 34). L'enclos 81 comprend lui aussi une tombe monumentale parée de pierres, qui accueille une incinération.

Des sondages manuels et mécaniques ont été effectués dans les fossés de chacun des monuments. Le fossé qui ceinture l'enclos 81 est large de 2,6 m et conserve une profondeur d'environ 0,96 à 1,26 m. Son remplissage est composé d'un limon brun homogène entrecoupé par des lits de limon jaune au niveau du fond du creusement qui adopte un profil en «V» large. La fouille mécanique du fossé n'a livré aucun mobilier archéologique.

Le fossé de l'enclos 26 atteint une largeur maximale de 2,8 m pour une profondeur conservée d'entre 1,5 et 1,9 m. Le profil de son creusement est en «V» large, mais il rétrécit en «Y» sur le côté nord du monument. Son remplissage est identique à celui du fossé de l'enclos 81. La fouille du fossé a toutefois livré un lot de tessons permettant de restituer, grâce aux bords, deux pots en pâte grossière. La majorité des tessons



Fig. 34 – L’enclos 26 de forme ovale est le monument le plus imposant de la nécropole (30 m × 19 m). Il est installé sur un point de hauteur de l’interfluve Seine-Yonne (cliché : N. Ameye, INRAP).
Fig. 34 – The oval ditched enclosure no. 26 is the largest monument of the cemetery (30 m × 19 m) and was built on an area of high ground between the Seine and Yonne rivers (infographics: P. Pihuit, INRAP).

provient d’un pot de forme biconique en pâte grossière, à petit bord évasé et à fond plat. La surface du récipient porte un traitement de stries verticales réalisées aux doigts. Quelques fragments d’un second récipient, une assiette carénée en pâte fine, ont également été mis au jour (pl. 4).

L’originalité se manifeste, à « la Croix-Saint-Jacques » par la présence, au sein d’un ensemble d’enclos fossoyés circulaires, de ces deux enclos de forme ovale de grandes dimensions. Quelques rares exemples de monuments de ce type sont connus, notamment dans la nécropole toute proche de Châtenay-sur-Seine « les Gobillons » (Bontillot *et al.*, 1975), cependant ce monument n’a pas conservé sa sépulture centrale et la fouille du fossé n’a livré aucun matériel. À Barbuisse-Courtavant « les Grèves-de-La-Villeneuve » et à La Villeneuve-au-Châtelot, les longs monuments rectangulaires entrent dans la catégorie des *Langgräben* (« enclos fossoyés oblongs ») et les dépôts des fossés permettent de les dater de la dernière étape du Bronze final ; cependant un monument plus court se rapproche du module présent ici à « la Croix-Saint-Jacques » (Piette, 1971 et 1972 ; Rottier *et al.*, 2012, fig. 193).

9.3.2. Les enclos fossoyés circulaires

Cinq enclos fossoyés circulaires sont inscrits dans l’emprise de la fouille de 2004. À ce groupe s’ajoutent deux monuments localisés à quelques dizaines de mètres au nord-est et sept monuments qui ont fait l’objet d’une fouille en 2013 sur les parcelles mitoyennes de la nécropole (Bergot, 2007 ; fouille R. Peake 2013, ici : fig. 7).

Les monuments les plus imposants (enclos 11 et 15) limitent la zone centrale des sépultures au nord (FIG. 35). Leurs diamètres externes atteignent 14,5 et 18,5 m pour une aire interne de 12 et 15,5 m, mais aucun n’a livré de sépulture centrale. L’enclos 15 comporte une interruption de 2 m de large au niveau du décapage, orientée au sud-est. L’enclos 11 se distingue par un fossé continu et l’enclos 106, distant de quelques mètres du monument ovale 26 en partie comblé par du limon brun-rouge, n’a été repéré que grâce au cliché aérien réalisé par E. Taboas (FIG. 1).

Un nouveau décapage de cette zone jusqu’au limon jaune sous-jacent a été réalisé en fin de fouille pour

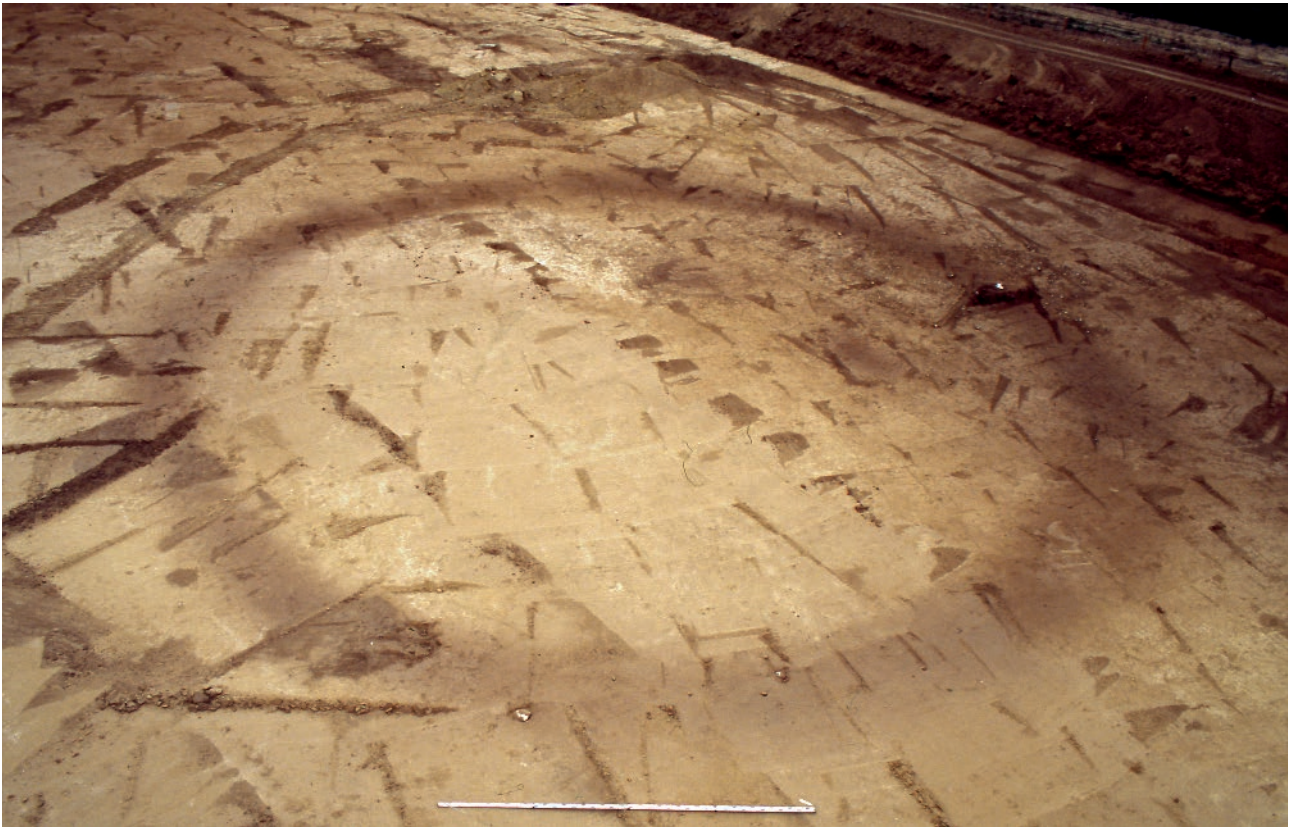


Fig. 35 – L’enclos 11, d’un diamètre de 18,5 m, est le plus grand des cinq monuments circulaires de la nécropole (cliché : N. Ameye, INRAP).

Fig. 35 – Monument 11, 18.5 m in diameter, is the largest of the five circular monuments of the cemetery (photo: N. Ameye, INRAP).

mettre au jour le tracé complet de chaque monument, même si l’emprise des enclos 28 et 46 n’est que partiellement comprise dans l’aire concernée. Une grande partie du fossé de l’enclos 28 est visible, ce monument, avec ses deux homologues de forme ovale, étant le seul du site à abriter encore une sépulture (incinération n° 41) sur son aire interne. Un quart seulement du tracé de l’enclos 46 est compris dans la zone de fouille, son diamètre total a donc fait l’objet d’une estimation.

Tous les fossés ont fait l’objet d’une fouille par sondage, mais aucun n’a livré de mobilier archéologique conservé ; ils ont révélé des profils en « V » plus au moins ouverts et un remplissage homogène de limon brun.

9.4. ARCHITECTURE ET FONCTION DES MONUMENTS

La fonction originelle de ces enclos fossoyés reste encore sujette à discussion ; leur état arasé actuel ne permet pas de restituer de manière satisfaisante et explicite la complexité de leur morphologie initiale. À l’exception de deux monuments à Courcelles-en-Bassée, « le Bois de Bailly », aucun des 1200 enclos repérés en Bassée n’a conservé la moindre élévation (Gouge *et al.*, 1994).

Il faut donc, pour ces restitutions architecturales en volume, se référer à des recherches extrarégionales et même extranationales, là où le paysage a subi moins de transformations radicales. Une étude géopédologique menée sur cinq enclos circulaires de l’âge du Bronze à Lauwin-Planque (Nord) a permis de proposer des restitutions de monuments comportant un tertre central et des talus interne et externe de part et d’autre du fossé (Leroy-Langelin et Collette, 2011). En Grande-Bretagne, autour du complexe de Stonehenge dans la plaine de Salisbury, la création, il y a une centaine d’années, d’une vaste zone militaire où les activités liées à l’agriculture ont été fortement restreintes, a favorisé la fossilisation d’un paysage très marqué par les structures pré- et protohistoriques (FIG. 36). Plusieurs centaines de monuments tumulaires y sont ainsi préservés de toute atteinte anthropique. Leurs élévations ont fait l’objet d’une classification typologique plutôt complexe, et cette simple comparaison livre un aperçu de la diversité probable des architectures funéraires également déployées en Bassée à l’âge du Bronze. Même si certains enclos comportaient à l’origine un grand tertre couvrant toute la surface de l’aire interne, les structures plus modestes pouvaient se rapprocher des tumuli de types *bell barrow*, *bowl barrow* et *disc barrow* de la terminologie britannique. Ces derniers sont constitués d’un petit tertre qui couvre uniquement le dépôt funéraire, placé soit directement sur le sol (construction en élévation),



Fig. 36 – Tertres funéraires sur la plaine de Salisbury à proximité de Stonehenge (Grande Bretagne; cliché : R. Peake, coll. privée).
Fig. 36 – Preserved burial mounds on Salisbury Plain near Stonehenge (United Kingdom) (photo: R. Peake, private collection).

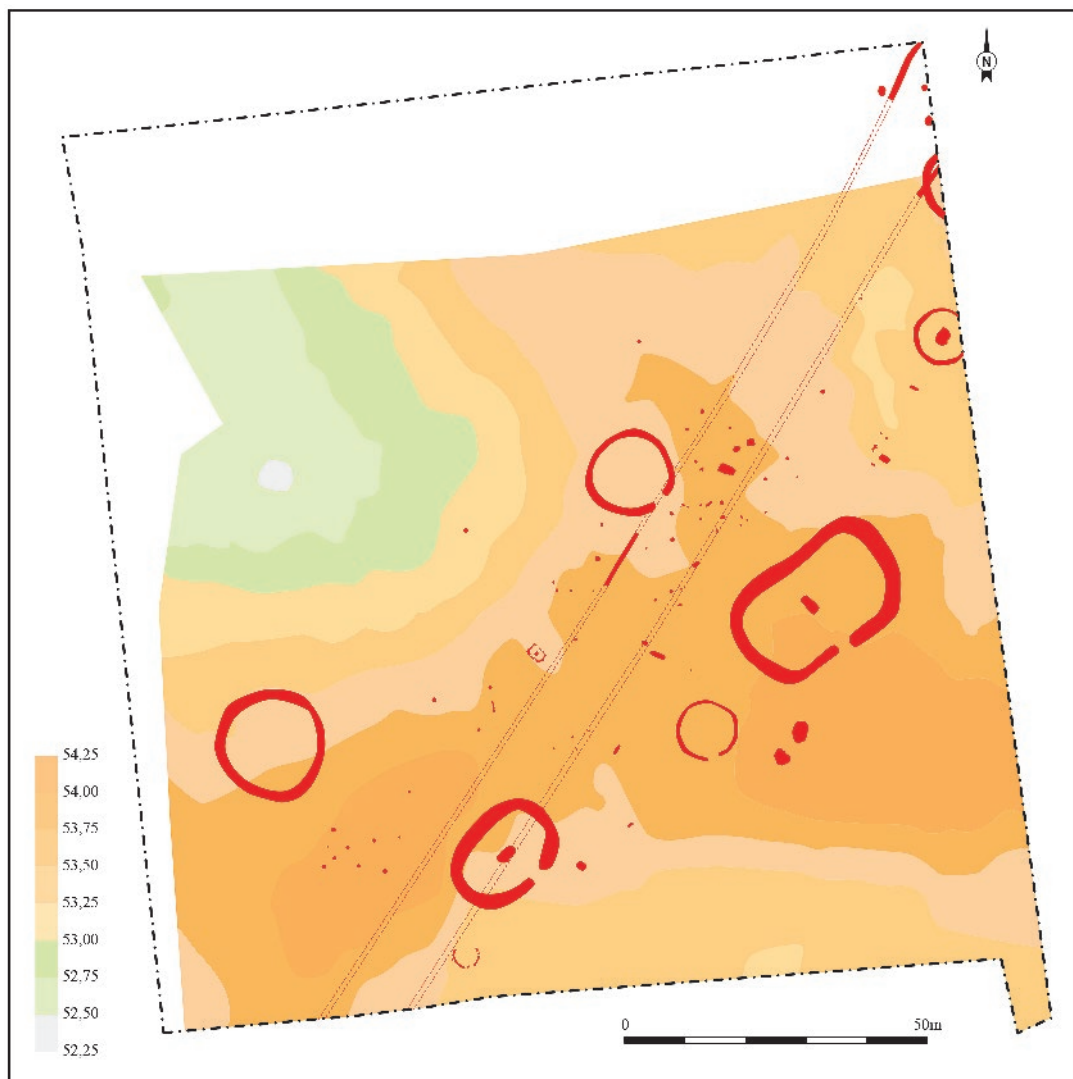


Fig. 37 – Plan de la nécropole avec courbes de niveau. L'enclos ovalaire 26 est installé sur le point culminant de l'espace funéraire (infographie : P. Pihuit, INRAP).
Fig. 37 – Plan of the cemetery superimposed onto the area's contour lines. The oval monument 26 is built on the highest point of the area. (infographics: P. Pihuit, INRAP).

soit dans une fosse peu profonde, avec fossé périphérique et talus extérieur délimitant une aire plus vaste (Grinsell, 1979; McOmish *et al.*, 2002).

Les monuments de « la Croix-Saint-Jacques » pourraient aisément être classés dans l'une ou l'autre de ces catégories; dans le cas de quatre d'entre eux, la présence d'une interruption dans le fossé donnant l'accès à l'aire interne, renvoie plutôt à une architecture à élévation modeste. Cette interruption est ici orientée au sud-est comme c'est le cas pour la majorité des enclos basséens comprenant, eux aussi, une « entrée » (Peake et Delattre, 1999). La fonction funéraire des trois monuments qui ont conservé leur sépulture centrale est indubitable, alors que le rôle des enclos, dont l'aire interne est dépourvue de toute structure, est plus difficile à cerner. S'il peut, bien sûr, s'agir d'enclos funéraires dont la sépulture aurait été complètement érodée, il ne faut pas négliger l'hypothèse de structures parallèlement dévolues à des pratiques polyvalentes, peut-être culturelles, proposition avancée pour les monuments circulaires palissadés de type henge dont quelques exemples se trouvent au sein des nécropoles de Soucy « Mocque-Bouteille » dans

l'Yonne (Baray *et al.*, 1994, fig. 75 et 88) et de Jaulnes « le Bas-des-Hauts-Champs » (Peake *et al.*, 2011, fig. 36).

À « la Croix Saint-Jacques », les enclos « vides » (ou vidés !) ne présentant pas de différences architecturales particulières, l'absence actuelle de sépulture n'est pas retenue comme étant un argument assez convaincant pour suggérer une fonction autre que funéraire, d'autant plus qu'à l'âge du Bronze, il est malaisé de séparer les sphères funéraire et culturelle, le lien entre ces deux domaines étant, sans doute, particulièrement prégnant.

Le caractère ostentatoire des monuments est aussi à prendre en considération. Non seulement ils mettent en valeur la ou les sépultures qu'ils abritent, mais par leurs dimensions importantes, ils s'imposent dans le paysage, dont ils sont des marqueurs privilégiés. À « la Croix-Saint-Jacques », la localisation des enclos ovalaires semble strictement liée à la topographie et leur implantation sur un point haut des microreliefs de l'interfluve favorise la mise en valeur de l'ensemble funéraire, assurant ainsi sa fréquentation grâce à cette visualisation pérenne (FIG. 37).

Espace et temps : aspects chronologiques de la nécropole

10.1. LA CHRONOLOGIE ABSOLUE : RÉSULTATS DES ANALYSES RADIOCARBONES

Considérant les difficultés inhérentes à la confrontation des datations absolues avec la chronologie relative du mobilier archéologique, il a été choisi d'élargir l'échantillon d'analyses pour associer quelques sépultures sans mobilier (où une datation radiocarbone était nécessaire) à des ensembles plus documentés, pourvus de matériel et auxquels une datation relative pouvait être attribuée. Cette démarche permet d'établir, sur une échelle toutefois réduite (car seules treize des soixante-cinq sépultures ont pu être analysées), une série de dates absolues qui reflètent au mieux l'évolution chronologique de la nécropole (FIG. 38).

La première série de huit analyses avait pour objectif d'établir le cadre chronologique des deux sépultures associées aux monuments ovalaires (inhumation n° 60 et incinération n° 82) et de dater un

certain nombre d'inhumations en sépulture « simple » dont le mobilier funéraire ne permettait pas une attribution chronologique précise. L'analyse radiocarbone du fragment de calotte crânienne mis au jour en position sous-jacente à la sépulture n° 64 a été aussi incluse dans cette série.

Si les premiers résultats permettaient déjà de cerner le cadre chronologique du site d'une manière globale, ils ont aussi soulevé des questions plus précises concernant, entre autres points, la corrélation entre « chronologie » et « pratique funéraire ». Pour affiner le propos, ont été effectuées cinq datations supplémentaires sur quelques sépultures à incinération ainsi qu'une deuxième analyse de la sépulture n° 64. Ces datations radiocarbones ont ainsi permis de situer les différentes pratiques funéraires (sépulture en chambre funéraire, inhumation en fosse simple, incinération avec dépôt céramique, incinération avec vase retourné) dans un cadre chronologique absolu.

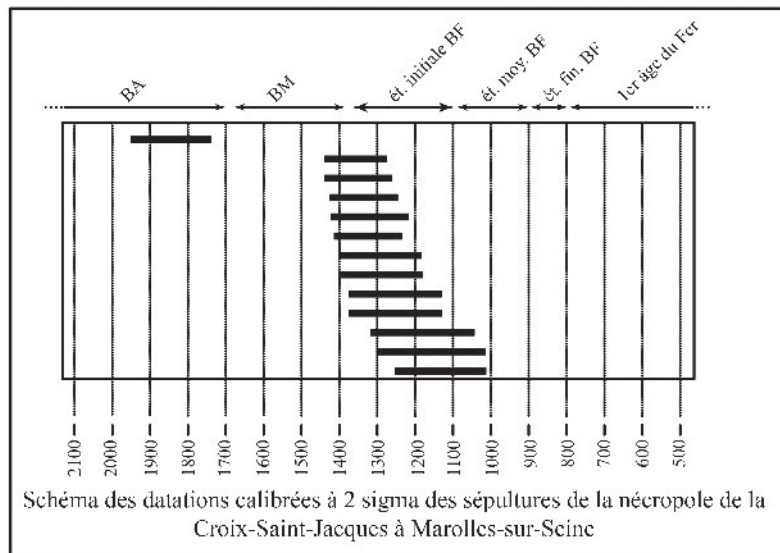
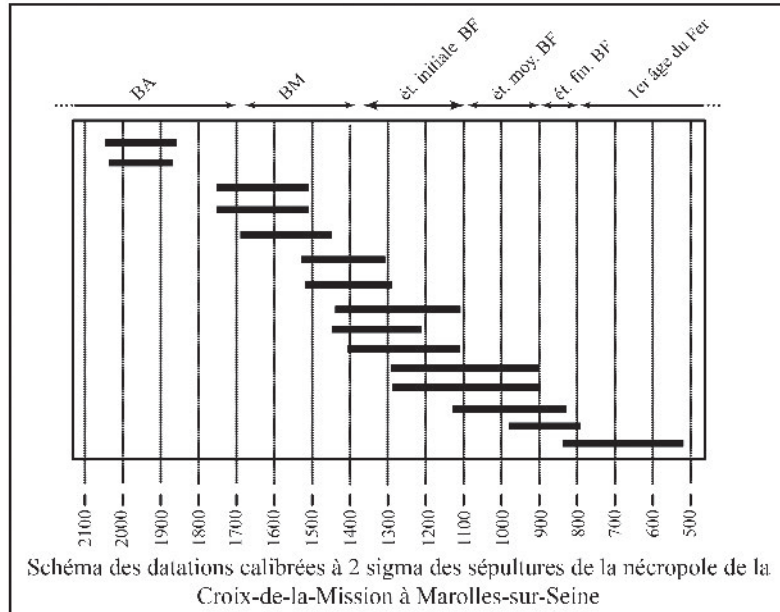
Les résultats des analyses radiocarbones sont proposés dans le tableau ci-dessous (TABL. 4). Les datations calibrées à 2σ cernent très largement la période

No str.	Ref. labo	Date BP	date calibrée 2 sigma	commentaire
st. 92	GrA-30812	2930 +/- 35	1260-1010 av. J.-C.	incinération en urne céramique avec plusieurs vases accessoires
st. 94	GrA-30813	2945 +/- 40	1300-1010 av. J.-C.	incinération avec vase retourné
st. 47	GrA-28300	2960 +/- 35	1310-1050 av. J.-C.	inhumation sans mobilier
st. 23	GrA-30809	3000 +/- 40	1390-1120 av. J.-C.	incinération en coffrage
st. 89	GrA-28307	3015 +/- 35	1390-1120 av. J.-C.	inhumation avec bague et perle en ambre
st. 91	GrA-28308	3025 +/- 35	1400-1190 av. J.-C.	sépulture double, inhumation (datée) et incinération
st. 76	GrA-28304	3025 +/- 35	1400-1190 av. J.-C.	inhumation sans mobilier
st. 98	GrA-28309	3055 +/- 35	1420-1250 av. J.-C.	inhumation sans mobilier
st. 41	GrA-30811	3055 +/- 40	1430-1210 av. J.-C.	incinération en chambre funéraire
st 64.1	GrA-30903	3070 +/- 40	1430-1250 av. J.-C.	inhumation avec mobilier (poignard, céramique)
st. 60	GrA-28302	3095 +/- 40	1440-1260 av. J.-C.	inhumation au centre d'enclos ovale
st. 82	GrA-27612	3100 +/- 30	1440-1290 av. J.-C.	incinération au centre d'enclos ovale
st.64.2	GrA-28303	3530 +/- 35	1950-1750 av. J.-C.	calotte crânienne trouvée sur le fond de la sépulture 64.

Tabl. 4 – Récapitulatif des dates radiocarbones des sépultures.
Table 4 – Radiocarbon dates of the inhumations and cremations.

Fig. 38 – En écartant le dernier résultat de l'individu 2 de la sépulture 64, les datations calibrées à 2 σ cernent très largement la période d'occupation du site entre le milieu du xv^e et le xi^e siècle av. J.-C., c'est-à-dire de la fin du Bronze moyen à l'étape moyenne du Bronze final. En revanche, la nécropole de « La Croix-de-la-Mission », dont quatorze sépultures ont fait l'objet d'une datation par le radiocarbone, a été fréquentée pendant plus de mille ans (Peake et Delattre, 2005) et l'occupation de la nécropole des « Gours-aux-Lions », qui compte une quarantaine de sépultures, s'étend entre l'étape initiale du Bronze final et le premier âge du Fer (Mordant et Mordant, 1970; infographie : P. Pihuit, INRAP).

Fig. 38 – Putting aside the radiocarbon date for the second individual of tomb no. 64, the calibrated dates (2 sigma) from "La Croix-Saint-Jacques" cover a period from the 15th to the 11th century BC, corresponding to the end of the Middle Bronze Age and the first and part of the second phase of the Late Bronze Age. In comparison, the "La Croix-de-la-Mission" cemetery was used for more than 1000 years (fourteen radiocarbon dates; Peake and Delattre, 2005) and the "Les Gours-aux-Lions" cemetery is comprised of about forty tombs dating from the Late Bronze Age to the Early Iron Age (Mordant and Mordant, 1970; infographics: P. Pihuit, INRAP).



d'occupation du site entre le milieu du xv^e et le xi^e siècle av. J.-C., c'est-à-dire de la fin du Bronze moyen au début de l'étape moyenne du Bronze final. Il s'agit ici de datations statistiques (à plus de 95 % de probabilité) et il y a de fortes probabilités que la fréquentation réelle de la nécropole soit plus resserrée dans le temps, couvrant principalement l'étape initiale du Bronze final, datation tout à fait en adéquation avec la typochronologie du mobilier funéraire. Ces résultats confirment donc une utilisation relativement courte de cet espace funéraire, ce qui le distingue nettement des ensembles voisins (cf. *infra*). Ils indiquent aussi une occupation continue sans période d'interruption franche : les sépultures monumentales sont, avec les inhumations en fosse simple, les tombes les plus anciennes, et leur mise en place se situe entre la fin du Bronze moyen et le début de l'étape initiale du Bronze final, entre 1400 et 1350 av. J.-C., en choisissant la fourchette classiquement admise.

Les dates les plus récentes se détachent légèrement de ce premier groupe avec notamment une inhumation sans mobilier (sépulture n° 47) et deux incinérations comprenant une urne céramique et plusieurs vases accessoires (incinérations n°s 92 et 93). Leurs datations absolues, entre 1310 et 1050 av. J.-C., les placent plutôt dans la deuxième partie de l'étape initiale du Bronze final.

Le fragment de calotte crânienne (individu 2) de l'ensemble 64 se révèle sensiblement plus ancien qu'initialement prévu, sa datation absolue s'établissant dans une fourchette de 1950 à 1750 av. J.-C., correspondant au plein Bronze ancien. L'individu 1 de ce même ensemble a livré une date contemporaine des sépultures monumentales n°s 60 et 82 (1430-1250 av. J.-C.). L'objectif initial voulant établir un lien chronologique entre les deux individus n'a donc pas été atteint et l'écart constaté (plus de trois siècles) ne fait qu'accroître l'interrogation quant à l'analyse de cette

«sépulture double» par superposition. Comme on l'a vu, la problématique réside dans la définition et la caractérisation de cette structure énigmatique (cf. *supra*, p. 12).

Ce cas complexe souligne les limites de l'étude archéo-anthropologique et celles de la méthode de datation radiocarbone qui ne permettent pas de pallier les interrogations préalables. Les analyses radiocarbones apportent ainsi des précisions complémentaires à l'étude de la nécropole déjà bien cernée par la typochronologie du mobilier et l'analyse des pratiques funéraires. Elles ont, par ailleurs, permis la datation des inhumations sans mobilier conservé permettant de les intégrer au sein de la réflexion générale sur l'évolution chronologique de cet ensemble funéraire.

10.2. LA SÉRIATION DES DONNÉES

Pour cerner l'évolution des pratiques funéraires de la nécropole, divers critères typologiques concernant le mobilier (céramique et métal), l'architecture et le traitement du corps ont été associés dans une matrice diagonalisée, réalisée en collaboration avec Théophile Nicolas (Inrap, UMR 8215). À l'instar de la matrice élaborée par M. Roscio pour les sépultures de Barbuise-La Saulsotte et de Barbey (Rottier *et al.*, 2012, p. 162, fig. 85), il a été choisi ici de ne pas dissocier les éléments morphologiques et décoratifs de la céramique, mais d'utiliser les types prédéfinis illustrés dans le tableau ci-dessous (tableau types sériation). Les marqueurs céramiques ont été associés à des objets métalliques (épingles, bracelets, poignard, couteau, perles), au traitement du corps (inhumation), et aux éléments architecturaux de la tombe (chambre funéraire, monument, etc.). Le critère «incinération» n'a pas été retenu, car correspondant à la majorité des sépultures, son inclusion crée une colonne «pleine» perturbait la lecture de la sériation. Cependant, les sépultures à incinération sont signalées par l'ombrage de leur numéro. Ainsi, un total de cinquante et un critères a été retenu pour cinquante sépultures. Ont été incluses dans cette sériation trois tombes de la nécropole de «la Croix-de-la-Mission», dont deux ayant bénéficié d'une double attribution chronologique par le mobilier funéraire et par une analyse radiocarbone et une sépulture de la nécropole de Marolles-sur-Seine «le Chemin-de-Sens». La matrice diagonalisée a été ensuite confrontée aux dates radiocarbones (FIG. 39).

La structure finale de la matrice montre une rupture nette dans sa progression au niveau du critère «grande jarre biconique avec opposition de traitement de surface», récipient utilisé pour contenir l'amas osseux dans les incinérations. Il s'agit néanmoins d'une structure assez aérée, cependant, on note un groupe resserré en haut à gauche du tableau qui rassemble les critères les plus anciens : chambre funéraire, récipients à décor excisé/estampé, jarre carénée à grand bord évasé décoré de cannelures, perle en ambre. Il correspond aux sépultures monumentales.

10.2.1. Les critères

Une petite dizaine de critères est considérée comme typique de la phase la plus ancienne de l'ensemble. On le sait, la pratique de l'inhumation, la construction d'une chambre funéraire et/ou d'un monument sont, parmi les indices probants dont le caractère «ancien» a déjà été proposé lors d'études précédentes (Delattre et Peake, 2012). Il en est de même pour la céramique à décor estampé/excisé, qui plonge ses racines dans la culture de Haguenau de la fin du Bronze moyen (structures n^{os} 60 et 81). Il faut rappeler que des indices d'occupation domestique et funéraire de cette période ayant livré de la céramique à décor estampé/excisé ont été recensés à proximité de la nécropole de «la Croix-Saint-Jacques», par exemple, à Marolles-sur-Seine «la Colletterie», Misy-sur-Yonne «le Bois-des-Refuges», Barbuise «les Grèves-de-Frécul», Migennes «le Petit-Moulin», Champlay «la Colombine» (Nicolle *et al.*, 2009; Mordant *et al.*, 1977; Rottier *et al.*, 2012; Roscio, 2011). Un autre élément céramique, caractéristique de ce groupe, est la jarre carénée à grand bord évasé décoré d'un motif de cannelures horizontales ou verticales ou en arc de cercle (structures n^{os} 14, 41, 60 et 91) qui met en évidence des parallèles avec Barbey «les Cent-Arpents», Marolles-sur-Seine «les Gours-aux-Lions», Misy-sur-Yonne «le Bois-des-Refuges», La Saulsotte «Bois-Pot-de-Vin» et Barbuise «les Grèves-de-Frécul» (Rottier *et al.*, 2012, pl. 7, 12, 25, 110, 112, 115, 181, 187, et 126; Mordant et Mordant, 1970, fig. 5, 10, 16 et 30; Mordant *et al.*, 1977, fig. 25; Muller *et al.*, 2007a, fig. 28). De même, les parures, les boutons en calotte et les perles en ambre se retrouvent à plusieurs reprises associés aux assemblages funéraires anciens (sépultures n^{os} 23, 60, 82 et 89). En milieu de tableau s'est formé un groupe resserré correspondant à la présence, dans les sépultures, d'une jarre biconique avec opposition de traitement de surface. S'agissant de l'urne funéraire dans les incinérations, ce critère représente une étape dans l'évolution des pratiques, où apparaissent des incinérations en grande urne céramique déposée dans une fosse creusée aux justes dimensions de l'urne (cf. *supra* 8.3). La deuxième partie de la matrice correspond aux critères les plus récents. Certains éléments céramiques, comme le gobelet à carène médiane décoré de cannelures ou la jarre biconique à bord vertical (st. n^{os} 52, 113 et 114), considérés comme des «éléments novateurs», apparaissant uniquement dans les assemblages récents. L'absence originelle d'amas osseux (les fameux «cénotaphes») dans le dépôt peut aussi relever des tendances se développant à la phase récente. Concernant les parures, la perle hélicoïdale compte le plus d'occurrences, principalement dans les sépultures les plus récentes, au même titre que les épingles de type Courtavant, aussi bien à tête vasiforme qu'à tête enroulée.

La partie médiane de la matrice est composée des éléments (céramiques et parures) retrouvés de manière récurrente dans les assemblages funéraires (les incinérations) de l'étape initiale du Bronze final. Il semble ici difficile de dégager des groupes de critères plus

phase récente. Sur les deux sériations, on constate une généralisation de l'utilisation de la cannelure couvrante (horizontale et verticale) et une tendance à réaliser des cannelures plus fines qui annoncent les décors à traits incisés de l'étape moyenne du Bronze final. Aussi, les jarres et les gobelets sont-ils de plus en plus carénés sans pour autant adopter les profils très marqués de la tradition RSFO. Enfin, on note que dans les deux zones d'études, les gobelets à pied, ainsi que les coupes segmentées, sont attribués à cette phase récente.

Ainsi, si on suit les propositions typochronologiques de M. Roscio sur ce vaste secteur de la France orientale et de l'Allemagne du Sud. La nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » serait à situer au Bronze D1 (phase ancienne) et D2 (phase récente) de la chronologie allemande (Roscio, 2011, p. 243-278; Roscio *in* Rottier *et al.*, 2012, p. 154-169; Roscio et Muller, 2013, p. 46-47, fig. 4).

10.2.2. La sériation des sépultures et sa confrontation avec les dates radiocarbone

Les observations concernant la sériation des sépultures sont assez voisines des conclusions proposées pour les critères. La matrice a permis de distinguer,

assez facilement, les sépultures les plus anciennes de la série, correspondant principalement à celles établies en chambre funéraire, parfois « monumentalisée » par un enclos funéraire (st. n^{os} 60, 23, 82, 18 et 68). La majorité des inhumations se retrouve aussi incluse dans ce groupe. À l'exception des incinérations « précoces », dans les tombes monumentalisées, ces sépultures occupent une grande partie de la sériation avec, à l'exception de « la grande jarre biconique avec opposition de traitement de surface », une disposition très aérée des critères.

Ces résultats ont été confrontés aux dix analyses radiocarbone disponibles pour les sépultures à mobilier du début du Bronze final. Six d'entre elles concernent des sépultures (inhumations et incinérations) en chambre funéraire construite ou localisée dans l'aire interne d'un monument et elles ont livré des dates anciennes, situées entre le milieu du xv^e au xii^e siècle av. J.-C. (sépultures 60, 23, 82, 64, 41 et sépulture 13 de Marolles-sur-Seine « la Croix de la Mission »). Les quatre autres analyses, qui concernent uniquement des incinérations en fosse simple, ont livré des dates plus récentes, dont deux qui comprennent des grandes jarres biconiques, s'inscrivant dans une fourchette entre le milieu du xiii^e et le x^e siècle av. J.-C. (sépulture 92 et sépulture 104 de Marolles-sur-Seine « la Croix-de-la-Mission »).

11.1. LES PRATIQUES FUNÉRAIRES, UN NOUVEAU CONTEXTE DE RECHERCHE

Cette étude s'intègre au sein des recherches actuelles sur les pratiques et les sites funéraires de l'âge du Bronze, qui, depuis une quinzaine d'années, ont connu un véritable essor grâce à l'organisation de rencontres scientifiques, aux travaux universitaires et à la publication monographique d'ensembles de grande importance. De plus, l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze (APRAB) a, depuis sa création en 1999, joué un rôle fondamental pour encourager et accompagner cet axe de recherche.

Les manifestations scientifiques organisées autour de la thématique funéraire à l'âge du Bronze se sont transformées en véritables forums de discussions qui ont progressivement renouvelé les problématiques sur ce sujet. La table ronde de Sens (1998) a motivé un travail collectif et systématique entre archéologues et anthropologues, sur des données issues, en grande partie, de fouilles récentes (Mordant et Depierre, 2005). Cette rencontre a été suivie par d'autres réunions thématiques, notamment à Lille en 2006.

La lecture des paysages funéraires a été revisitée lors du colloque international de Herne (Allemagne) avec la réunion de chercheurs européens qui ont débattu autour de l'organisation des espaces funéraires et de leur place au sein des paysages de l'âge du Bronze (Bérenger *et al.*, 2012).

Cette approche incontournable, associant archéologie et anthropologie, a été intégrée dans plusieurs travaux universitaires récents, dont le fil conducteur visait à replacer le défunt au centre des débats. L'étude des sépultures à incinération protohistoriques a notamment bénéficié d'une approche « archéothanatologique » développée par Y. Prouin pour l'étude des sépultures du début du Bronze final de la nécropole d'Ensisheim « Reguisheimerfeld » en Alsace (Prouin, 2007) et S. Lenorzer a renouvelé un vaste pan méthodologique, dans sa thèse sur les nécropoles languedociennes (Lenorzer, 2006). Ces deux thèses n'auraient pu trouver un tel accomplissement sans les recherches fondamentales de G. Depierre sur le processus même

de la crémation (Depierre, 2010 et 2014) et les observations archéoethnologiques de J.-P. Pautreau (Pautreau et Mornais, 2005).

Dans sa thèse sur les sujets inhumés en position accroupie du début du Bronze final des nécropoles de Barbuise-Courtavant, La Saulotte et de Barbey « les Cents-Arpents », Stéphane Rottier a proposé une grille de lecture innovante appliquée à l'étude de ces gestes funéraires atypiques (Rottier, 2005).

Il faut également faire référence à la thèse de M. Roscio, consacrée à la mise en séquence chronologique précise du début du Bronze final, grâce à l'étude du mobilier funéraire des ensembles de l'Est de la France, de la Suisse et de l'Allemagne du Sud (Roscio, 2011).

Plusieurs grands ensembles funéraires de l'âge du Bronze ont aussi fait l'objet de publication monographique, comme ce grand précurseur qu'est l'ouvrage sur la nécropole des « Gours-aux-Lions » (Mordant et Mordant, 1970). Sans dresser ici un inventaire exhaustif, il faut évidemment mentionner les publications des nécropoles de Lausanne-Vidy en Suisse (Moinat et David-Elbiali, 2003), du Castrais et de Mailhac, dont la quantité des données livrées et la qualité des études proposées ont largement contribué à l'avancée des recherches sur les pratiques funéraires (Janin *et al.*, 2002) et la publication très récente des données de Barbuise – La Saulotte et Barbey, qui traite de manière exhaustive tous les aspects de ces importants ensembles funéraires (Rottier *et al.*, 2012).

Il serait également opportun de clore cet aperçu du contexte scientifique en évoquant les travaux à paraître. Plusieurs importantes nécropoles de l'âge du Bronze ont été mises au jour au centre du Bassin parisien dans les années 2000, leur étude et publication monographique étant actuellement en cours : ainsi, les sites de Cesson « le Moulin-à-Vent » et Changis-sur-Marne « les Pétreaux » (Seine-et-Marne), qui comptent chacun des monuments et des sépultures datées du Bronze final, sont-ils des découvertes importantes dans des secteurs (Melun-Sénart et la vallée de la Marne) où les données issues du contexte funéraires demeurent relativement rares (Lafage *et al.*, 2007 ; Legriél *et al.*, 2011). Leur étude autorisera, de fait, des comparaisons intéressantes avec les ensembles plus méridionaux des vallées de la Seine et de l'Yonne. Les structures et le

mobilier provenant des deux nécropoles de Courcelles (Loiret) datées de l'étape initiale du Bronze final montrent des liens culturels étroits avec les ensembles de la Bassée (Froquet-Uzel et Trébuchet, 2012). Enfin, la nécropole de Migennes « le Petit-Moulin » constitue une découverte exceptionnelle, tant par la conservation des vestiges que par la richesse et la variété du mobilier funéraire (parures, armes, fléaux de balance, etc. ; Muller *et al.*, 2007b ; Roscio, 2011 ; Muller et Roscio, 2012).

11.2. UNE LECTURE CODIFIÉE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES : OBSERVATION ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES DE LA NÉCROPOLE DE « LA CROIX-SAINT-JACQUES »

L'étude de la nécropole de Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques » propose une lecture assez précise des comportements funéraires à la fin de l'âge du Bronze, qui témoignent d'une standardisation des pratiques, mais qui n'excluent pas des gestes individuels, parfois anecdotiques. Il a donc été important de recenser puis de hiérarchiser tous les éléments qui constituent le contexte funéraire, du traitement du corps à l'architecture de la tombe, sans oublier le mobilier associé, de l'objet personnel au dépôt d'accompagnement. L'objectif général a été d'interpréter, autant que faire se peut, le cumul, voire la superposition de nombreux gestes qui autorisent la lecture de la sépulture dans sa globalité. C'est, en effet, l'interaction entre ces différents gestes qui semble définir les pratiques : il peut s'agir d'initiatives individuelles, dont on peut suggérer qu'elles sont familiales, en lien immédiat avec le défunt, sa personnalité, son statut et ses proches ; ils concernent aussi les pratiques relevant de la communauté et les influences culturelles, beaucoup plus transversales et généralistes.

Concernant les gestes en lien direct avec le défunt, il faut d'abord évoquer les effets personnels inclus dans la tombe, comme les parures ou les objets du quotidien. Ils définissent le défunt en tant qu'individu, membre d'une communauté et peuvent aussi renvoyer à son statut social, à sa fonction au sein de son groupe d'appartenance. Les parures (épingles, bracelets, colliers, etc.) ont une place privilégiée dans la sépulture, car elles ont été portées par l'individu et elles lui restent indissociables dans la mort. Elles relèvent aussi bien de son identité personnelle que de son identité sociale ; cette interprétation double de ce mobilier a été largement discutée par S. Rottier dans sa thèse sur les ensembles funéraires de Barbuise, La Saulotte et Barbey (Rottier *et al.*, 2012, p. 327-338). Il utilise le terme de « peau sociale » pour définir les aspects sociétaux de cette communauté de la fin de l'âge du Bronze, à travers une lecture des institutions familiales, politiques, spirituelles, productives et celles relevant du genre. Ce système est alimenté par des réseaux d'échanges d'objets et conjointement par

l'afflux de personnes provenant « d'ailleurs », dont la présence est signalée en contexte funéraire par le caractère « exogène » de leurs effets personnels et identitaires, notamment les épingles (Rottier *et al.*, 2012, p. 341). Sur un tout autre registre, les gestes relevant de la sphère de l'intime peuvent aussi être observés comme à « la Croix-Saint-Jacques », un bracelet destiné à un enfant et qui est, en fait, un bracelet ouvert d'adulte ayant été resserré pour être adapté à sa morphologie plus gracile et associé à l'amas osseux (sépulture n° 112).

Autres objets porteurs d'une même « valeur » sociale : les objets du quotidien, couteau de type Riegsee (sépulture n° 82), hameçon (sépulture n° 41) ou fragment de fléau de balance en os retrouvé parmi les esquilles et ayant sans doute accompagné le défunt sur le bûcher (sépulture n° 93). Encore une fois, la signification sociale de ces objets dépasse très nettement leur utilité pratique. Ces effets personnels sont donc indissociables de l'identité du défunt, ils l'accompagnent sur le bûcher, le suivent dans la tombe et leur importance est d'autant plus à souligner qu'ils semblent parfois se substituer aux restes du défunt, comme c'est le cas dans la sépulture n° 22. Malgré l'absence constatée de restes osseux, il est discutable d'employer le terme de « cénotaphe », qui, dans notre vocabulaire moderne, renvoie à un support commémoratif de personnes décédées dans les circonstances exceptionnelles et dont le corps est « invisible » aux contemporains, cependant, la quantité et la qualité du mobilier d'accompagnement (plusieurs vases accessoires et un poignard) chercheraient à palier l'absence du défunt dans cette tombe. Il s'agirait ici d'une substitution matérielle du corps par des effets à forte connotation symbolique.

Les pratiques communautaires ont été largement évoquées à travers l'architecture des sépultures, la construction des monuments et leur position au sein du paysage funéraire. L'investissement communautaire dans l'architecture est surtout souligné par la réalisation de grandes chambres funéraires parées de blocs de grès ou encore de tessons de céramique. La sépulture n° 23 est, à ce jour, une construction unique et les dizaines de récipients qui constituent les parois de cette structure ne proviennent peut-être pas d'une seule et unique source, mais ils pourraient correspondre à l'apport, peut-être au don, de plusieurs « unités » ou groupes. Pour cette chambre funéraire souterraine et donc invisible aux vivants, la communauté honore le défunt par une action ponctuelle, mais sans doute signifiante pour ses contemporains. À l'inverse, la construction des monuments est une action communautaire, qui ne reflète pas seulement le statut de l'individu dont la sépulture est privilégiée par la construction d'un tertre, mais elle constitue un signal ostentatoire envers les communautés voisines, une matérialisation pérenne et visible de l'emplacement d'un espace funéraire marqueur du territoire des vivants.

Enfin, le dernier thème de cette lecture des pratiques funéraires est le rôle joué par les influences culturelles. En effet, au *xiv*^e siècle av. J.-C. à la fin du Bronze

moyen apparaît une forte influence des cultures venant de l'est, dans le contexte funéraire de l'interfluve Seine-Yonne, dans une région jusqu'alors soumise aux influences atlantiques (Mordant, 1989b). Cette nouvelle emprise s'illustre notamment par la présence, dans les sépultures, d'objets rattachables à la culture des Tumulus orientaux. Cependant, les aspects stylistiques de la culture matérielle ne sont que l'expression la plus compréhensible de ce bouleversement, particulièrement ressenti dans le domaine funéraire, où l'ensemble des gestes change : le traitement du corps, les objets qui accompagnent le défunt, l'architecture des tombes. Des incinérations en pleine terre, sans mobilier d'accompagnement et en fosse simple du Bronze moyen II (sépultures n^{os} 2039 et 2051, nécropole de Jaulnes «le Bas-des-Hauts-Champs», Peake *et al.*, 2011, p. 47-51), on passe à des inhumations plus riches et ostentatoires, dotées de parures et d'offrandes mises en scène dans de véritables chambres funéraires. Même si l'image évoquée peut paraître simplifiée à l'extrême, elle exprime une notion importante : à cette époque, c'est un ensemble de rites funéraires qui est adopté, *a priori* sans transition lente d'une culture à une autre. À l'inverse, au cours de l'étape initiale du Bronze final, l'évolution des pratiques semble plus graduelle, avec une progression particulièrement bien illustrée à «la Croix-Saint-Jacques» par le passage de l'inhumation vers l'incinération. Ce changement dans le traitement du corps n'a pas eu de traduction immédiate dans l'architecture des tombes, puisque les incinérations les plus précoces de la nécropole sont abritées dans des grandes chambres funéraires aux dimensions équivalentes à celles des inhumations ; c'est seulement par la suite que la taille de la tombe s'adapte à celle, plus restreinte, de l'amas osseux.

Cette approche multiscale met en lumière l'interaction entre les différentes sphères qui se rapportent à l'individu, la communauté et les influences culturelles ; elle souligne la complexité des pratiques funéraires, leurs origines, leur mise en œuvre et leurs multiples significations. Même si cette lecture se fait à partir d'un point de vue résolument renouvelé, avec une grille de lecture contemporaine, elle permet d'approcher les gestes propres au contexte funéraire et les fondements de la société de la fin de l'âge du Bronze.

11.3. LES NÉCROPOLES DE MAROLLES-SUR-SEINE : UN ESPACE FUNÉRAIRE PRIVILÉGIÉ

Sur les vingt-cinq ensembles funéraires de l'étape initiale du Bronze final recensés dans la vallée de la Haute Seine, l'interfluve Seine-Yonne en compte douze, localisées dans une aire géographique d'environ 300 km² (FIG. 40). Cette concentration unique définit globalement cette partie de la vallée de la Seine en tant qu'espace funéraire privilégié qui associe des ensembles millénaires comprenant monuments et plusieurs dizaines de tombes à des nécropoles plus ponctuelles, de quelques sépultures seulement.

Deux ensembles funéraires géographiquement très proches de «la Croix-Saint-Jacques» retiennent l'attention par leur aspect monumental et par la longévité de leur occupation : la nécropole de Marolles-sur-Seine «la Croix-de-la-Mission», localisée à environ 1 km au nord-ouest à environ 200 m au sud du cours actuel de la Seine, comprend monuments et une quarantaine de sépultures dont la datation s'inscrit dans une fourchette longue de 1 200 ans entre le Bronze ancien et la fin du Bronze final (Peake et Delattre, 1999 ; Delattre et Peake, 2005). L'ensemble de Marolles-sur-Seine «les Gours-aux-Lions» et «les Carrières», localisé à 3,5 km au nord-est, est constitué de quarante-cinq monuments et trente-six sépultures datés de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer (Mordant et Mordant, 1970 ; Gouge, 1991-1993). Les autres sites funéraires de l'interfluve sont plus modestes et témoignent surtout d'une occupation plus brève qui ne dépasse pas un ou deux siècles, dont Marolles-sur-Seine «le Chemin-de-Sens» (une vingtaine de sépultures datées du début du Bronze final), Barbey «les Cents-Arpents» (vingt-neuf inhumations datées de l'étape initiale du Bronze final), Marolles-sur-Seine «le Tureau-des-Gardes» (monuments et une dizaine de sépultures de l'étape initiale du Bronze final ; Séguier *et al.*, 1995 ; Rottier *et al.*, 2012 ; Gouge et Séguier, 1995 ; Vatan *et al.*, 2001).

La nécropole millénaire de «la Croix-de-la-Mission», dotée de deux anciens monuments fossoyés d'une trentaine de mètres de diamètre, sans doute encore bien visibles à la fin de l'âge du Bronze, semble avoir joué un rôle fédérateur pour l'installation des ensembles funéraires dans la plaine interfluviale à l'étape initiale du Bronze final. Un des premiers sites fondés est celui des «Gours-aux-Lions» qui comprend des sépultures attribuées à une phase précoce de cette période (sépultures n^{os} 3 et 6, Mordant et Mordant, 1970 ; Roscio et Muller, 2013, fig. 4a). À l'instar de «la Croix-de-la-Mission», cette nécropole est installée en bordure de Seine et comprend des monuments de grandes dimensions (E3 : enclos réniforme de 38 m par 28 m ; E2 : enclos circulaire de 17,5 m de diamètre, Mordant et Mordant, 1970, fig. 1), augmentant ainsi sa visibilité dans le paysage aux alentours. Le monumentalisme et la localisation privilégiée expliquent sans doute la longévité de ce site funéraire, fréquenté encore au deuxième âge du Fer (Mordant et Mordant, 1970, p. 95-100). Ce schéma est reproduit sur la rive droite de l'Yonne avec la fondation du vaste ensemble funéraire de Villeneuve-la Guyard «Prépoux», nécropole qui comprend une trentaine de monuments fossoyés et cent vingt sépultures dont la datation s'inscrit dans une fourchette large entre l'étape initiale du Bronze final et La Tène B (Mordant *et al.*, 1979 ; Collectif, 2009, p. 49-54).

La fin du Bronze moyen et le tout début du Bronze final voit aussi la fondation d'autres ensembles funéraires sur l'interfluve : Barbey «les Cents-Arpents», Misy-sur-Yonne «le Bois-des-Refuges» et Marolles-sur-Seine «la Croix-Saint-Jacques» ont tous livré du mobilier funéraire «de tradition Bronze moyen» (Roscio et Muller, 2013, fig. 4a). Ces nécropoles sont

fréquentées tout au long de l'étape initiale du Bronze final, conjointement à l'investissement d'autres lieux funéraires à Marolles-sur-Seine « les Taupes », « le Chemin de Sens », « le Grand Canton » et à Barbey « le Chemin-de-Montereau » et « la Haye-Guyonne » (Gouge *et al.*, 1994; Gouge, 1994). Ces derniers sont des petites nécropoles de courte durée, dont l'utilisation ne dépasse pas l'étape initiale du Bronze final.

On observe une concentration de l'occupation funéraire similaire plus en amont de la vallée de la Seine en Bassée nogentaise, représentée par les ensembles de Barbuise et La Saulsotte (Rottier *et al.*, 2012). Cependant, l'organisation spatiale n'est pas la même : la plaine interfluviale compte cent trente enclos circulaires pour les 53,5 hectares d'espace funéraire fouillé. Ces monuments autrefois visibles dans le paysage ont polarisé l'occupation funéraire en groupes de sépultures et de monuments spatialement indépendants des uns des autres. À l'inverse, à Barbuise-La Saulsotte, seule une quinzaine de monuments circulaires est connue sur une zone explorée de plus de 70 hectares (Rottier *et al.*, 2012, fig. 183-187). Les sépultures sont néanmoins organisées en groupes composés de jusqu'à une vingtaine d'individus, mais l'absence de monument funéraire s'apparente à un agencement plus lâche de

l'occupation. Malgré les apparences, cette organisation ne met pas en cause la construction d'un paysage funéraire « à long terme », puisque cet espace bénéficie de l'installation de nécropoles laténiennes à proximité immédiate des monuments funéraires de l'âge du Bronze à La Saulsotte « le Bois-Pot-de-Vin » et Barbuise « les Grèves-de-Frécul » (Rottier *et al.*, 2012, fig. 183-187).

L'absence de monumentalisme n'est pas le seul élément qui démarque les occupations funéraires de la Bassée nogentaise de ceux de l'interfluve Seine-Yonne. À Barbuise-La Saulsotte, le traitement du corps prédominant est celui de l'inhumation soit en position allongée, soit en position accroupie, pratique qui semble se maintenir pendant toute l'étape initiale du Bronze final. Dans les nécropoles voisines de Marolles-sur-Seine, la pratique de l'incinération prédomine avec quatre-vingt-sept incinérations pour soixante-six inhumations. Enfin, l'ensemble de Barbey « les Cent-Arpents » se distingue des autres nécropoles de l'interfluve. Il comprend vingt-sept inhumations en position accroupie organisées par rangées, aucun monument funéraire n'a été repéré à proximité (Paris *et al.*, 1976). Il s'agit d'ailleurs de la seule nécropole accueillant des défunts en position accroupie connue

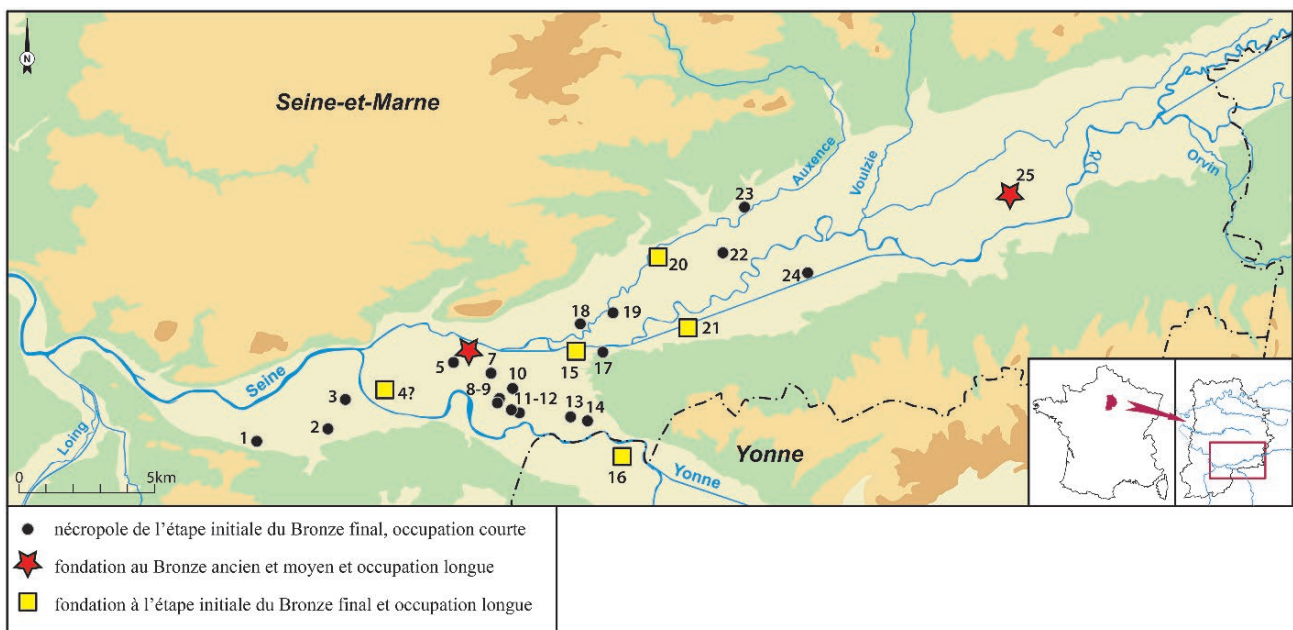


Fig. 40 – Ensembles funéraires de l'étape initiale du Bronze final de la vallée de la Haute Seine (d'après Collectif, 2001; Delattre et Peake, 2012; Gouge *et al.*, 1994) :

1 – Ville-Saint-Jacques « Bois d'Echalas »; 2 – Varennes-sur-Seine « La Maladrerie »; 3 – Varennes-sur-Seine « Le Marais du Pont »; 4 – Cannes-Ecluse « Les Rentières », « Les Gravelottes », « La Pièce du Moulin »; 5 – Marolles-sur-Seine « Le Tureau des Gardes »; 6 – Marolles-sur-Seine « La Croix-de-la-Mission »; 7 – Marolles-sur-Seine « La Croix-Saint-Jacques »; 8-9 – Marolles-sur-Seine « Le Grand Canton-sud », « Le Chemin de Sens »; 10 – Marolles-sur-Seine « Les Taupes »; 11 – Barbey « La Haye Guyonne »; 12 – Barbey « Le Chemin de Montereau »; 13 – Barbey « Les Cent Arpents »; 14 – Misy-sur-Yonne « Le Bois des Refuges »; 15 – Marolles-sur-Seine « Les Gours-aux-Lions »; 16 – Villeneuve-la-Guyard « Prépoux »; 17 – La Tombe « La Cour des Lions »; 18 – Marolles-sur-Seine « La Ferme de la Muette »; 19 – La Tombe « Le Champ Mort »; 20 – Chatenay-sur-Seine « Les Gobillons »; 21 – Gravon « Le Chemin de La Tombe »; 22 – Balloy « Bois de Roselle »; 23 – Vimpelles « Joinville »; 24 – Bazoches-lès-Bray « La Noue noire »; 25 – Jaulnes « Le Bas-des-Hauts-Champs ».

Fig. 40 – Early Late Bronze Age funerary contexts of the Upper Seine valley (after Collectif, 2001; Delattre and Peake, 2012; Gouge *et al.*, 1994):

1 – Ville-Saint-Jacques « Bois d'Echalas »; 2 – Varennes-sur-Seine « La Maladrerie »; 3 – Varennes-sur-Seine « Le Marais du Pont »; 4 – Cannes-Ecluse « Les Rentières », « Les Gravelottes », « La Pièce du Moulin »; 5 – Marolles-sur-Seine « Le Tureau des Gardes »; 6 – Marolles-sur-Seine « La Croix-de-la-Mission »; 7 – Marolles-sur-Seine « La Croix-Saint-Jacques »; 8-9 – Marolles-sur-Seine « Le Grand Canton-sud », « Le Chemin de Sens »; 10 – Marolles-sur-Seine « Les Taupes »; 11 – Barbey « La Haye Guyonne »; 12 – Barbey « Le Chemin de Montereau »; 13 – Barbey « Les Cent Arpents »; 14 – Misy-sur-Yonne « Le Bois des Refuges »; 15 – Marolles-sur-Seine « Les Gours-aux-Lions »; 16 – Villeneuve-la-Guyard « Prépoux »; 17 – La Tombe « La Cour des Lions »; 18 – Marolles-sur-Seine « La Ferme de la Muette »; 19 – La Tombe « Le Champ Mort »; 20 – Chatenay-sur-Seine « Les Gobillons »; 21 – Gravon « Le Chemin de La Tombe »; 22 – Balloy « Bois de Roselle »; 23 – Vimpelles « Joinville »; 24 – Bazoches-lès-Bray « La Noue noire »; 25 – Jaulnes « Le Bas-des-Hauts-Champs ».

en dehors de la Bassée noventaise. Ainsi, par le traitement du corps, par les modalités de mise en scène du défunt et par l'organisation spatiale des sépultures, cette nécropole s'apparente plus aux ensembles de Barbuise-La Saulsotte et pourrait même être considérée comme un site satellite de ceux-ci.

Pour conclure, le territoire de l'interfluve Seine-Yonne se transforme en paysage funéraire structuré et hiérarchisé par un espace millénaire ancré dans la mémoire collective (Marolles-sur-Seine «la Croix-de-la-Mission») qui fédère l'installation de nécropoles plus modestes autour, dont la durée d'occupation ne dépasse pas un ou deux siècles. Ces ensembles à occupation «courte» paraissent s'organiser comme des satellites, établis le temps de quelques générations et installés non loin de la nécropole à «occupation de longue durée». Ce lien de proximité topographique pourrait même se voir affirmé et renforcé à «la Croix-Saint-Jacques» dans le dépôt initial d'un fragment de crâne (daté du Bronze ancien par le radiocarbone, cf. *supra*), fondateur de cette dernière nécropole et forcément issu d'un lieu d'inhumation différent (sépulture n° 64).

11.4. LES NÉCROPOLES DU CONFLUENT SEINE-YONNE ET DE LA BASSÉE : UN MILLÉNAIRE DE COMPORTEMENTS FUNÉRAIRES

La concentration de l'occupation funéraire sur la plaine de l'interfluve à l'étape initiale du Bronze final est d'autant plus mise en exergue quand elle est comparée à la vallée de la Haute Seine en amont où on ne dénombre que huit nécropoles entre La Tombe et Villiers-sur-Seine et sur le secteur aval, trois nécropoles dans la plaine de la confluence entre la Seine et l'Yonne (FIG.40).

Malgré la présence de plusieurs nécropoles datées du Bronze ancien et moyen dans ce secteur de la vallée à Égigny «la Pêcherie», Bazoches-les-Bray «Champs-Virlois», «le Midi-de-la-Grande-Pièce», «la Grande-Pièce» et à Mouy-sur-Seine «le Grand-Gué», aucune n'est fréquentée au-delà du Bronze moyen (Gouge et Peake, 2005 ; Valero *et al.*, 2006 et 2008 ; Ameye *et al.*, 2013). Dans la zone de la confluence en aval, Varennes-sur-Seine «le Marais-du-Pont» est la seule nécropole fondée à la fin du Bronze ancien. Elle se distingue des autres ensembles de cette période par la pratique de l'incinération en urne céramique et confirme les influences atlantiques dans ce secteur de la vallée (Gouge et Peake, 2005, fig. 11 ; Mordant, 1989b). Cependant, comme la majorité des nécropoles mentionnées ci-dessus, son occupation ne s'étend pas au-delà de cette période, seul un petit groupe de trois incinérations en urne céramique datées de l'étape initiale du Bronze final a été fouillé sur le même lieu-dit, mais éloigné de 500 m du monument du Bronze ancien, il ne peut pas être considéré comme appartenant au même site (Gouge *et al.*, 1994, p. 180).

Seul l'ensemble de Jaulnes «le Bas-des-Hauts-Champs» peut revendiquer une fondation ancienne au

Bronze moyen et une utilisation de longue durée comparable à celle de la nécropole de Marolles-sur-Seine «la Croix-de-la-Mission», fondée au Bronze moyen et fréquentée sur une durée d'occupation avoisinant les deux millénaires (Peake *et al.*, 2011) : l'utilisation du site n'y est pas continue, des hiatus chronologiques se révèlent, mais on observe des phases d'utilisation allant du Bronze moyen à l'époque gallo-romaine.

À l'exception des grandes nécropoles des «Gours-aux-Lions» et de «la Croix-Saint-Jacques» à Marolles-sur-Seine et de Barbey «les Cents-Arpents», les installations funéraires de l'étape initiale du Bronze final correspondent donc à des petits ensembles comptabilisant une dizaine de sépultures par site et dont l'occupation ne dépasse pas l'étape initiale. Cependant, à l'instar des ensembles millénaires de Marolles-sur-Seine «la Croix-de-la-Mission» et de Jaulnes «le Bas-des-Hauts-Champs», quatre de ces modestes installations deviennent des nécropoles transversales en étant fréquentées au-delà de l'étape initiale du Bronze final jusqu'à l'époque gallo-romaine. Les exemples de Marolles-sur-Seine «les Gours-aux-Lions» et Villeneuve-la-Guyard «Prépoux» ont déjà été évoqué ci-dessus (cf. 11.3 ; fig. 40, n°s 15 et 16), les autres ensembles étant, Châtenay-sur-Seine «les Gobillons» (FIG. 40, N° 20) et Gravon «le Chemin-de-la-Tombe» (FIG. 40, N° 21) (Collectif, 2009 ; Bontillot *et al.*, 1975 ; Gouge *et al.*, 1994). Ces derniers ont été fréquentés jusqu'au deuxième âge du Fer : Châtenay-sur-Seine «les Gobillons» se compose de douze monuments et de vingt-huit sépultures datées de l'étape initiale du Bronze final et de La Tène ancienne-moyenne ; Gravon «le Chemin-de-la-Tombe» est constitué de neuf monuments et onze sépultures datées de l'étape initiale du Bronze final à La Tène ancienne (Mordant *et al.*, 1979 ; Collectif, 2009, p. 49-54 ; Bontillot *et al.*, 1975 ; Mordant, 1966 ; Gouge *et al.*, 1994). Un dernier site, localisé juste à l'ouest du complexe de Marolles-sur-Seine pourrait aussi être classé parmi les nécropoles transversales. À Cannes-Écluse «les Rentières – les Gravelottes» quatre enclos circulaires ont été repérés par prospection aérienne avant destruction au début des années soixante par D. Jalmain (FIG. 40, N° 4). Ce site a aussi livré des découvertes exceptionnelles d'objets isolés (épée, poignard, épingles) et deux dépôts composites (armement, outils et parure) datés de l'étape initiale du Bronze final et une dizaine d'inhumations de La Tène ancienne et moyenne (Bontillot et Mordant, 1972 ; Gaucher et Robert, 1967 ; Piganiol, 1963). Bien qu'une occupation de l'étape initiale ne semble pas faire de doute (Gaucher et Robert, 1967, fig. 2), le repérage des monuments funéraires, la découverte des objets isolés de type habituellement trouvé dans les sépultures et la présence des tombes laténiennes suggèrent un espace funéraire occupé pendant l'âge du Bronze et le deuxième âge du Fer.

Ce phénomène des nécropoles transversales est concrétisé par le réaménagement de certains enclos circulaires qui transforme la trame aérée de la nécropole du Bronze final en un site plus dense où s'imbriquent étroitement monuments et sépultures

comme à Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions » : enclos E2 et Villeneuve-la-Guyard « Prépoux » : enclos E10, E25 et E26 (Mordant et Mordant, 1970, fig. 1 ; Collectif, 2009, p. 50, fig. 6) et puis plus en amont de la vallée, à Jaulnes « le Bas-des-Hauts-Champs » : enclos E9 et E10 (Peake *et al.*, 2008, fig. 50) et Châtenay-sur-Seine « les Gobillons » : enclos E9 et E10 (Bontillot *et al.*, 1975). Ainsi, au cours du temps et des communautés successives, les architectures évoluent et se transforment (comblement de fossés, abandon de palissade, etc.) pour continuer toutefois à accorder ces champs des morts et leur développement aux mentalités et spiritualité en vigueur.

Ainsi se dessine une carte de répartition des ensembles funéraires de l'étape initiale du Bronze final avec les deux nécropoles millénaires à fondation ancienne installées au sein de terroirs délimités par des cours d'eau : Marolles-sur-Seine « la Croix-de-la-Mission » à l'interfluve Seine Yonne, Jaulnes « le Bas-des-Hauts-Champs » entre la Seine au sud et la Grande Noue de Neuvry au nord (FIG. 40). Cependant, seule la nécropole de « la Croix-de-la-Mission » a généré des installations satellites créant un véritable paysage funéraire, avec l'empreinte visuelle, impressionnante, des cent trente monuments recensés sur l'interfluve (cf. *supra*, 11.3). Cette différence est sans doute liée à la configuration géomorphologique de la vallée, qui, dans la partie amont, est constituée de dômes de graviers circonscrits par des noues et des chenaux de la Seine, un territoire moins ouvert et peut-être moins propice à l'occupation que la plaine interfluviale.

La nécropole de Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques » s'insère donc dans un paysage funéraire complexe et hiérarchisé comprenant des ensembles transversaux définis par leur fréquentation millénaire et nécropoles de courte durée, fondées au début du Bronze final et dont l'utilisation ne dépasse pas un ou deux siècles. On observe ainsi dans un même espace chrono-culturel, une ventilation des défunts et de leurs tombes entre ces différents lieux, installés au sein d'une nécropole familiale ou communautaire ou répondant à des sélections encore méconnues. Le recours au terme « sélection », par ailleurs largement utilisé, notamment dans les contextes funéraires laténiens où il est souvent envisagé comme un critère de choix fondé sur le statut social et sa représentation *post mortem*, n'est, ici, pas anodin. Rien ne permet pourtant de définir encore le lieu d'élection de défunts archéologiquement contemporains selon une lecture démographique, statutaire, d'inclusion ou d'exclusion. Malgré la similitude de l'agencement de sépultures, du dépôt du défunt et de son viatique, on ne peut énoncer facilement les critères qui motivaient le choix de son lieu d'ensevelissement dans l'une ou l'autre des nécropoles potentielles. Tout au plus peut-on changer d'échelle d'interprétation et travailler sur ces lieux d'accueil en considérant qu'il existe de vastes ensembles marqués par leur usage sur la longue durée qui pourraient n'accueillir qu'une partie des défunts seulement mais non quantifiable à ce jour. Les nécropoles du « Bas-des-Hauts-Champs » à Jaulnes et

« la Croix-de-la-Mission » à Marolles-sur-Seine pourraient répondre à ce schéma. Même en considérant l'inévitable déperdition taphonomique de tombes superficielles et l'érosion du site, il faut tout de même observer que les structures ne se recoupent pas ce qui suggère, de fait, une gestion attentive et anticipée de l'espace et la matérialisation au sol des fosses. Le lieu est entretenu, sanctuarisé et seulement dévolu au monde des morts, quelles que soient les communautés qui se succèdent, leur spiritualité, leur rapport à l'au-delà, comportements dont on peut penser qu'ils ont évidemment évolué au cours de quelque 2000 ans. Si les mentalités changent, évoluent voire se contredisent, seul l'espace funéraire semble rester immuable et commun aux générations qui s'y succèdent.

11.5. CONCLUSION

Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques » constitue la nécropole de l'étape initiale du Bronze final la plus importante quantitativement dans cette partie de la vallée de la Haute Seine. La variabilité des gestes funéraires observés à travers l'étude des soixante et une sépultures et sept monuments a permis de proposer une lecture détaillée de l'évolution des pratiques à une période marquée par un changement radical du traitement du corps correspondant du passage de l'inhumation à l'incinération. Ainsi, les données ont-elles été abordées selon un schéma multiscalair qui réfère d'abord à l'individu ou au défunt, à la communauté et puis enfin aux influences culturelles. Ainsi, se dessine un ensemble de rites complexes qui se conjuguent vers des objectifs communs : honorer le défunt, mettre en scène la mort et souder une société à travers des pratiques communes, parmi lesquelles la construction d'un paysage funéraire qui matérialise de manière pérenne l'emprise de la communauté sur son territoire. L'interfluve Seine-Yonne est un secteur de la vallée particulièrement riche en indices funéraires de l'étape initiale du Bronze final. Sur cette plaine se côtoient nécropoles d'occupation courte, dont « la Croix-Saint-Jacques » et un ensemble funéraire millénaire. Ce contexte particulier illustre une apparente hiérarchie des espaces funéraires, puisque la localisation de la nécropole monumentale de « la Croix-de-la-Mission » fondé au Bronze ancien a sans doute « encouragé » l'installation d'autres nécropoles à proximité. Ce lien entre ancien et nouveau, ancêtres et contemporains, est d'autant plus incarné par le dépôt d'un fragment de calotte crânienne daté du Bronze ancien dans la sépulture n° 64 du début du Bronze final à « la Croix-Saint-Jacques ».

Les interprétations avancées participent d'une vision des pratiques funéraires de la fin de l'âge du Bronze dans la vallée de la Haute Seine, qui constitue un cadre d'étude exceptionnel pour les recherches menées sur la Protohistoire ancienne en Europe du Nord et constituent une base de réflexions propices à de futurs débats où l'archéologie et ses disciplines connexes n'oublient pas l'humain.

PARTIE II
Catalogue

Catalogue des structures funéraires de la nécropole de « la Croix-Saint-Jacques » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)

Ce catalogue illustre l'ensemble des structures funéraires de la nécropole, monuments et sépultures. Les structures sont présentées selon leur nature (monument, sépulture) et selon l'ordre numérique. Pour uniformiser cette approche, chaque structure est traitée de manière identique selon une grille descriptive préétablie. Les rubriques retenues pour la description des sépultures sont détaillées ci-après :

- **localisation** dans la nécropole ;
- **pratique funéraire** : le traitement du corps – inhumation ou incinération ;
- **orientation** : l'orientation est précisée pour les inhumations et les sépultures installées dans une chambre funéraire ;
- **description** : une description générale de la sépulture, dimensions, agencement, conservation ;
- **étude anthropologique** : pour les inhumations : l'identification de l'individu (sexe et âge au décès) ainsi que l'analyse des modes de décomposition du corps et pour les incinérations : la crémation ayant détruit les critères discriminants lisibles sur les pièces osseuses, la connaissance du défunt se restreint à un ensemble de gestes déployés autour de son corps, cette lecture étant notamment possible grâce à l'analyse pondérale des restes incinérés ;
- **le dépôt primaire** : l'ensemble des éléments ayant participé de la crémation avec le défunt et dont tout ou partie des fragments ont été collectés et intégrés à la tombe ;
- **le dépôt secondaire** : les objets non incinérés, entiers ou ayant été « aménagés », associés *a posteriori* au défunt sans avoir partagé la crémation ;
- **datation** : la datation est établie à partir du mobilier d'accompagnement et des éventuelles analyses ¹⁴C.

Les relevés, les clichés et les dessins du mobilier sont regroupés par structure et les illustrations sont numérotées en continu. Toutes les cotes (dimensions générales et profondeurs) sont données par rapport au niveau du décapage soit entre 0, 30 et 0, 50 m sous le niveau de la terre arable. Pour la localisation des sépultures, se référer au plan du site (FIG. 8).

CATALOGUE DES MONUMENTS

Monument 11

(PL. 1 ET FIG. 35)

- **Localisation** : au sud-ouest de la nécropole.
- **Caractérisation** : enclos circulaire à fossé continu. Dimensions : diamètre externe maximal : 18,5 m ; diamètre de l'aire interne : 15,5 m ; largeur du fossé : entre 1,4 m (sondage est) et 1,9 m (sondages sud et ouest) ; profondeur conservée du fossé : entre 0,6 m (sondage est) et 0,9 m (sondages sud et ouest).
- **Description** : cet enclos fossoyé circulaire est installé sur une légère butte, au sud-ouest de la nécropole, à une trentaine de mètres au nord de l'enclos ovale 81. Par ses dimensions (cf. *supra*), il figure dans la catégorie des enclos de taille moyenne. Aucun aménagement particulier n'a été constaté sur l'aire interne qui ne comporte pas ou plus de sépulture. Les sondages pratiqués dans le fossé de l'enclos révèlent un creusement en «V» ouvert, plus au moins bien conservé. Le fossé est large (1,4 m à 1,9 m), pour une profondeur conservée de 0,6 m à 0,9 m (PL. 1 ET FIG. 11). Les deux coupes relevées à l'ouest et à l'est témoignent d'un remplissage homogène de limon brun avec cailloutis. Celles au nord et au sud montrent deux remplissages successifs : une couche épaisse de limon brun clair sableux recouvre une couche épaisse d'une trentaine de centimètres de limon sableux jaune,

correspondant à la stabilisation du profil du creusement. Ces coupes ne livrent que des informations très limitées concernant la dynamique de remplissage du fossé et ne permettent pas d'entrevoir un quelconque aménagement du monument (palissade, tertre). Aucun mobilier archéologique n'a été recueilli lors de la fouille mécanique des sondages.

Monument 15

(PL. 2)

- **Localisation** : au nord de la nécropole.
- **Caractérisation** : enclos circulaire à fossé interrompu. Dimensions : diamètre externe maximal : 14,5 m ; diamètre de l'aire interne : 12 m ; largeur du fossé : entre 1,05 m (sondage est) et 1,38 m (sondages nord et ouest) ; profondeur conservée du fossé : entre 0,7 m (sondage est) et 0,9 m (sondages nord et ouest).
- **Description** : cet enclos fossoyé circulaire est localisé en contrebas de la butte sur laquelle est installé l'enclos 26, dans une zone où la couverture de limon brun-rouge est encore épaisse. Le fossé montre une interruption d'environ 2 m de large orientée au sud-ouest, orientation typique des monuments funéraires du sud-est du Bassin parisien. Malgré plusieurs décapages, l'aire interne s'est révélée vide de toute structure conservée. Les sondages pratiqués dans le fossé révèlent un creusement en «V» étroit, plus au moins bien conservé selon les sondages. Le fossé se

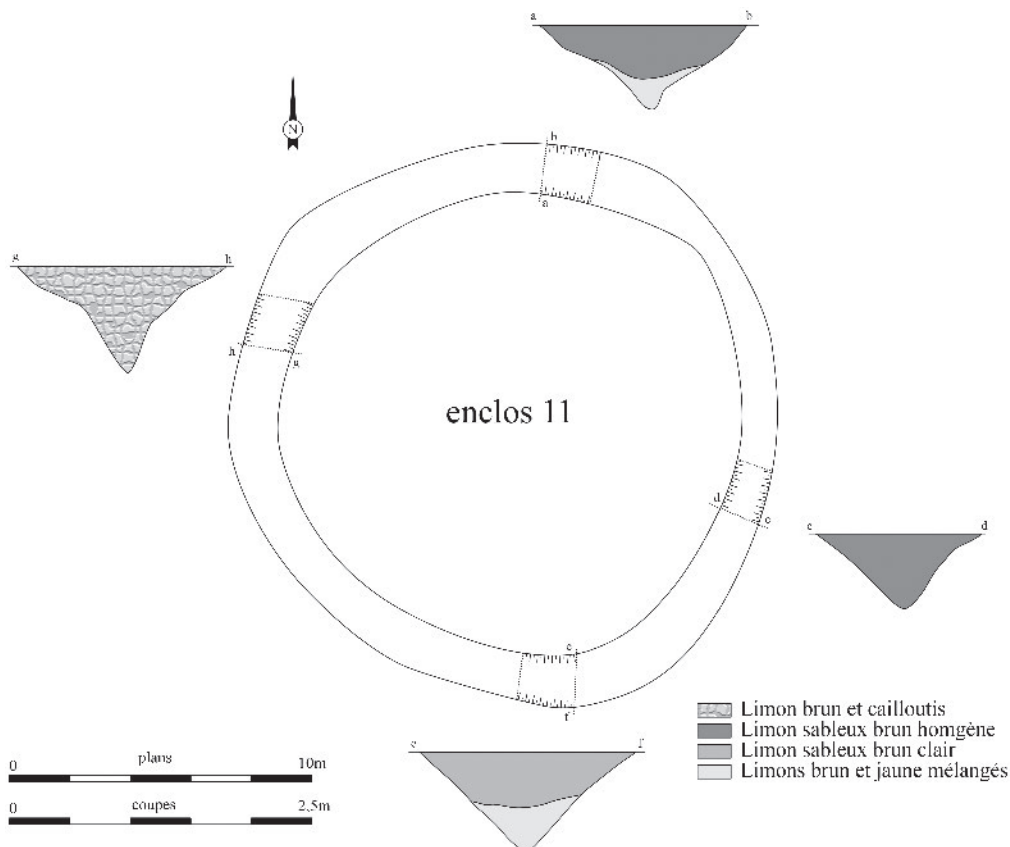


Planche 1 – Plan et coupes du monument 11 (infographie P. Pihuit, INRAP).
 Illustration 1 – Plan and sections of monument 11 (infographics P. Pihuit, INRAP).

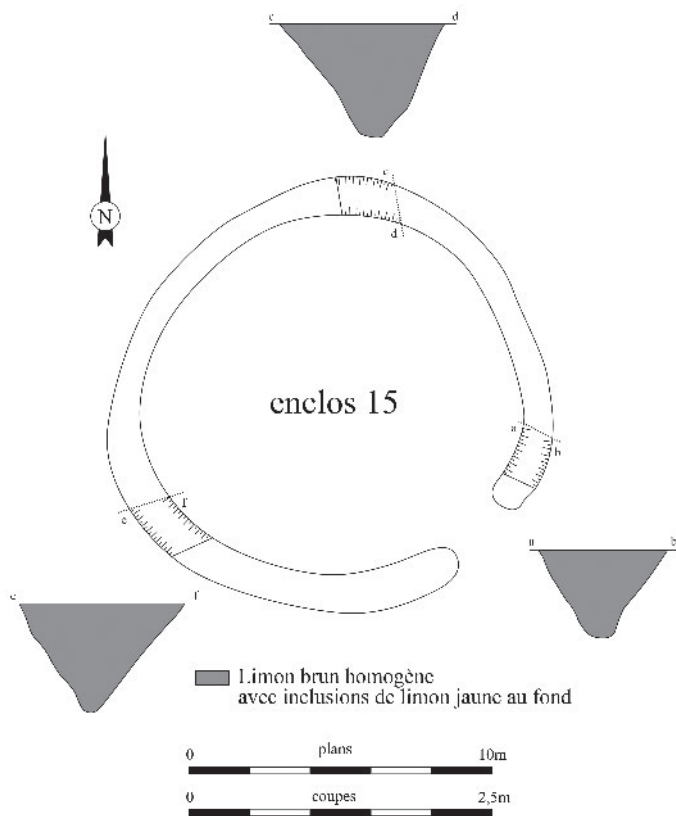


Planche 2 – Plan et coupes du monument 15 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 2 – Plan and sections of monument 15 (infographics P. Pihuit, INRAP).

déploie sur une largeur d'environ 1,38 m pour une profondeur conservée de 0,9 m. Le sondage à l'est montre un fossé moins profond et moins large au niveau de l'interruption (1,05 m de large pour une profondeur de 0,7 m). Les coupes témoignent d'un remplissage de limon brun compact avec quelques inclusions de limon jaune près du fond. Les sédiments homogènes ne livrent aucune information concernant la dynamique de remplissage du fossé qui permette d'entrevoir un quelconque aménagement du monument (palissade, tertre).

Monument 26

(PL. 3-4 ET FIG. 34)

- **Localisation** : au sud de l'emprise, sur le point culminant de la nécropole.
- **Caractérisation** : enclos ovalaire à fossé interrompu comprenant une sépulture centrale.
- **Orientation** : nord-est – sud-ouest. Dimensions : longueur maximale : 30 m ; largeur maximale : 19 m ; dimensions de l'aire interne : 24 m par 13,5 m ; largeur du fossé : de 1,6 m à 2,8 m ; profondeur conservée du fossé : entre 1,5 m et 1,9 m ; orientation et largeur de « l'entrée » : 2 m de largeur, orientée au sud-est.
- **Description** : cet enclos fossoyé, de forme ovalaire, est installé sur le point culminant de la

nécropole (NGF 54 m) dont il constitue la limite sud-est. Le monument, orienté selon un axe nord-est/sud-ouest atteint une longueur totale de 30 m pour une largeur de 19 m (PL. 3 ET FIG. 34). Le fossé est interrompu sur le côté sud-est du monument, à équidistance sur sa longueur. Cette « entrée » d'environ 2 m de large est donc orientée au sud-est. Elle permet l'accès à une vaste aire interne qui a conservé sa sépulture centrale. Celle-ci (structure 60), orientée nord-ouest/sud-est, est positionnée au centre du monument, dans l'alignement strict de l'axe de l'entrée. Il s'agit d'une sépulture construite avec un parement de blocs de calcaire accueillant une inhumation en très mauvais état de conservation. Le fossé qui ceinture l'aire interne se développe sur une largeur maximale de 2,8 m, s'amincit très nettement au niveau de l'entrée avec une largeur de 1,6 m seulement. Il montre un profil en « V » large qui, sur le segment nord du monument, se rétrécit pour donner un profil en « Y ». Deux couches constituent le remplissage de ce fossé : en partie sommitale, une couche de limon brun homogène épaisse d'environ 1 m, puis, au fond, une couche de limon brun avec des « lits » de limon jaune représentant les niveaux de stabilisation des parois. Neuf sondages ont été effectués dans le fossé de l'enclos, un premier sondage manuel à l'est de l'entrée, puis huit sondages mécaniques espacés d'une dizaine de mètres, sur le pourtour du monument. La fouille mécanique du sondage 4 a livré, dans les premiers 30 cm du remplissage du fossé, un ensemble de tessons de céramique provenant de deux récipients. Cet enclos, repéré à plusieurs reprises par prospection aérienne, compte parmi les monuments de l'âge du Bronze les plus imposants de la Bassée.

- **Mobilier** (PL. 4) : la majorité des tessons provient d'un pot de forme biconique en pâte grossière, à petit bord évasé et à fond plat. La surface du récipient porte un traitement de stries verticales réalisées aux doigts. Quelques fragments d'un second récipient, une assiette carénée en pâte fine, ont également été mis au jour.

- **Restitution du monument** : cet enclos, par ses dimensions imposantes et sa situation sur un point élevé, a certainement dû dominer l'espace funéraire et le paysage environnant. Sa fonction, en tant que monument funéraire, ne fait aucun doute, la sépulture centrale étant encore conservée ; cependant peu d'éléments documentent son architecture originelle. Même si le monument fossoyé lui-même ne semble pas avoir comporté de superstructure, il est tout à fait possible que l'aire interne ait été dotée d'un tertre, qui recouvrirait toute sa surface ou uniquement la sépulture centrale. Il n'est pas exclu que l'aire interne de ce monument ait reçu d'autres sépultures, peut-être plus superficielles, les fragments d'un récipient céramique et 9 g d'esquilles brûlées trouvés dans la partie supérieure du remplissage du fossé témoignent du probable démantèlement d'une sépulture proche. La céramique excisée provenant de la tombe centrale atteste l'appartenance de cet ensemble funéraire à la phase la plus ancienne, voire fondatrice de la nécropole, comme c'est le cas pour la structure 81, un monument de forme ovalaire quasi-identique, mais de dimensions plus petites. Ces deux monuments auraient joué un

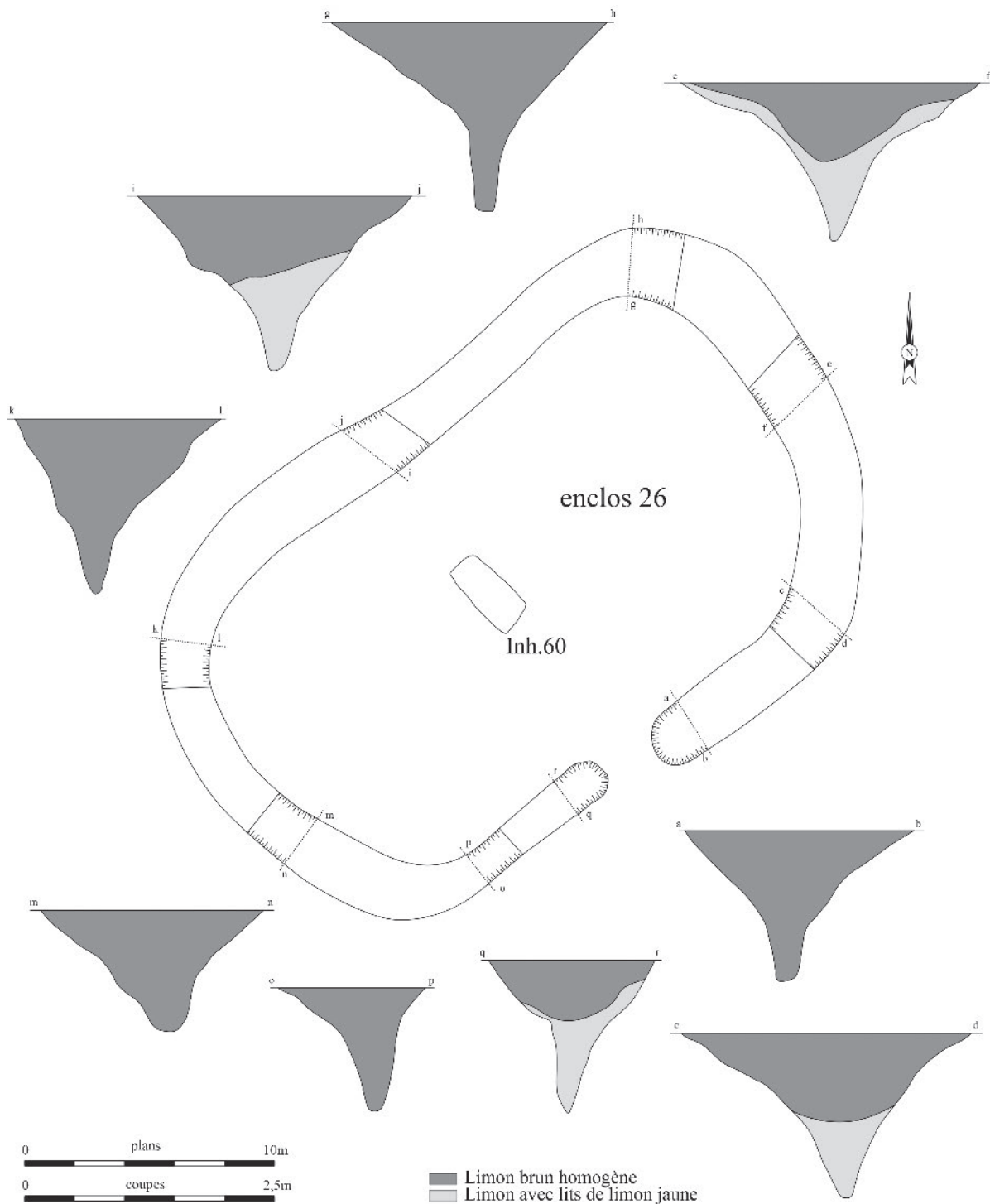
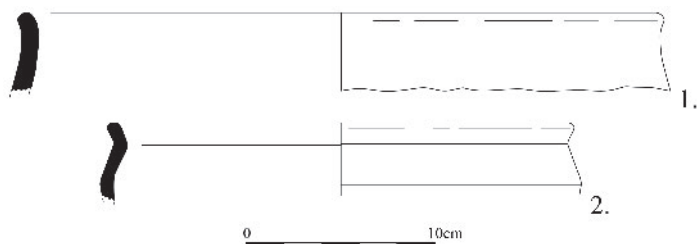


Planche 3 – Plan et coupes du monument 26 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 3 – Plan and sections of monument 26 (infographics P. Pihuit, INRAP).

Planche 4 – Récipients trouvés dans le remplissage du fossé du monument 26.
 1 : bord d'une jarre en pâte grossière;
 2 : bord d'un gobelet de forme ouverte en pâte fine (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 4 – Potteries found in the fill of ditch of monument 26. 1: rim of a large pot; 2: rim of an open shaped goblet (infographics P. Pihuit, INRAP).



rôle fondamental dans l'organisation spatiale de la nécropole, puisqu'ils semblent avoir attiré les sépultures dans leur proximité immédiate.

Monument 28

(PL. 5)

- **Localisation** : en limite orientale de l'emprise, deux tiers du monument étant seulement compris dans la zone de la fouille.

- **Caractérisation** : enclos fossoyé circulaire avec sépulture centrale conservée. Dimensions : diamètre externe maximal : 9,5 m environ ; diamètre de l'aire interne : 6 m ; largeur du fossé : entre 0,4 m et 1,4 m ; profondeur conservée du fossé : entre 0,4 m (sondage nord) et 0,6 m (sondage ouest).

- **Description** : cet enclos fossoyé circulaire est localisé en limite orientale de l'emprise à une trentaine de mètres au nord-est de l'enclos (structure 26). Son aire interne abrite une sépulture centrale, l'incinération 41. Les trois sondages réalisés dans le fossé révèlent un creusement en «V» ouvert, plus au moins bien conservé. La largeur du fossé varie entre 0,4 et 1,4 m en fonction de sa conservation. Sa profondeur maximale atteint 0,6 m. Les coupes relevées témoignent d'un remplissage homogène de limon brun très compact et ne permettent pas d'entrevoir un quelconque aménagement du monument (palissade ou terre).

Monument 46

(PL. 6)

- **Localisation** : en limite orientale de l'emprise, un tiers du monument étant seulement compris dans la zone de la fouille.

- **Caractérisation** : enclos fossoyé circulaire. Dimensions : diamètre externe maximal : 12 m environ ; diamètre de l'aire interne : 9 m ; largeur du fossé : 1,4 m ; profondeur conservée du fossé : entre 0,46 m (sondage sud) et 0,6 m (sondage nord).

- **Description** : un tiers de cet enclos fossoyé circulaire a été fouillé, en limite orientale de l'emprise à une dizaine de mètres au nord de l'ensemble monumental enclos 28 et incinération 41. Aucun aménagement particulier de son aire interne n'est visible, mais comme la zone centrale du monument se situe en dehors de l'emprise de la fouille, il est impossible d'affirmer la présence ou non d'une sépulture centrale. Les trois sondages pratiqués dans le tronçon de fossé accessible révèlent un creusement en «V» ouvert, plus au moins bien conservé. Le fossé est large de 1,4 m, pour une profondeur conservée de 0,46 m à 0,6 m. Les coupes relevées témoignent d'un remplissage homogène de limon brun et ne livrent pas d'informations concernant la dynamique de remplissage du fossé.

- **Mobilier** : quelques tessons de céramique non-tournée (éléments de panse) ont été recueillis dans la partie supérieure du remplissage du fossé.

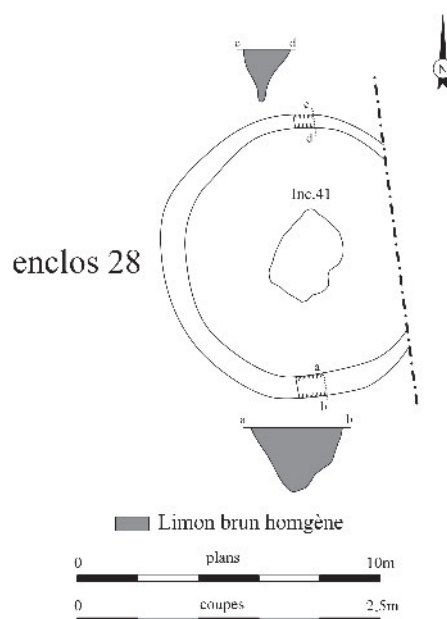


Planche 5 – Plan et coupes du monument 28 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 5 – Plan and sections of monument 28 (infographics P. Pihuit, INRAP).

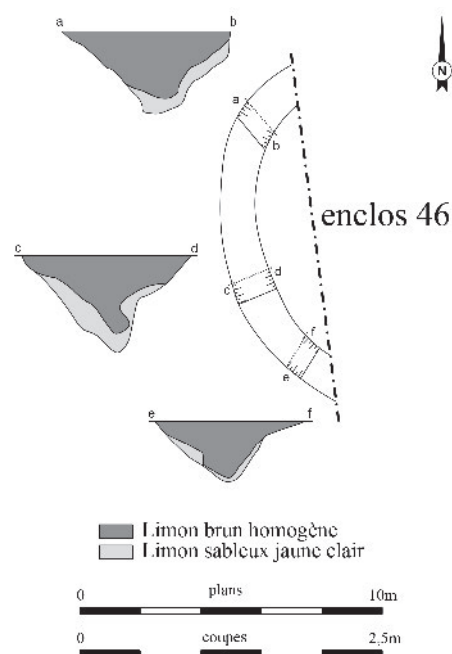


Planche 6 – Plan et coupes du monument 46 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 6 – Plan and sections of monument 46 (infographics P. Pihuit, INRAP).

Monument 81

(PL. 7)

- **Localisation** : au sud de l'emprise, sur le point culminant de la nécropole.

- **Caractérisation** : enclos ovalaire à fossé interrompu comprenant une sépulture centrale.

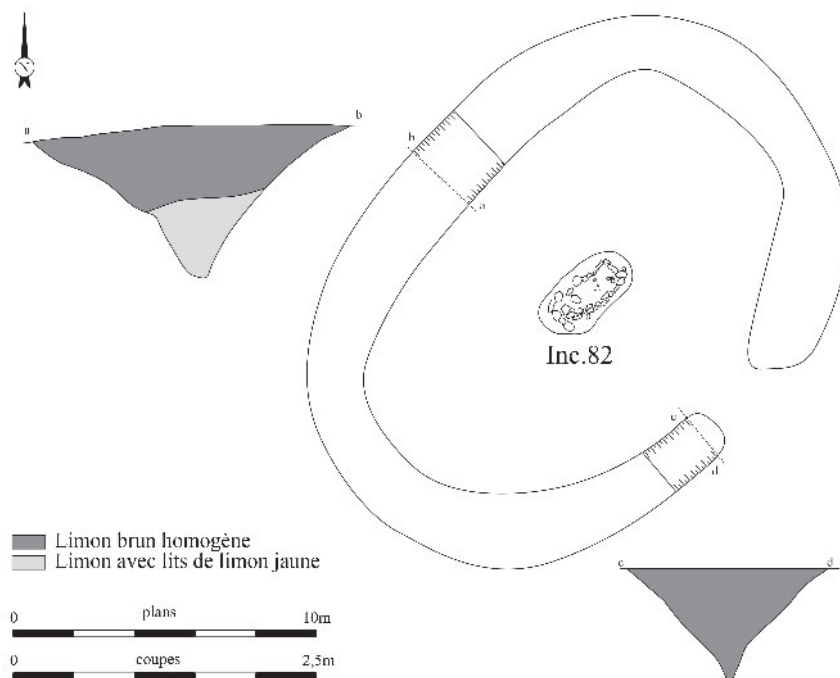


Planche 7 – Plan et coupes du monument 81 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 7 – Plan and sections of monument (infographics P. Pihuit, INRAP).

- **Orientation** : nord-est – sud-ouest. Dimensions : grand axe externe maximal : 20 m ; petit axe externe maximal : 14 m ; dimensions de l'aire interne : 15 m par 10 m ; largeur du fossé : entre 1,6 m et 2,6 m ; profondeur conservée du fossé : de 0,96 m à 1,26 m ; le monument comprend une entrée de 2,5 m de large, orientée au sud-est.

- **Description** : cet enclos fossoyé, de forme ovale, est installé en léger contrebas du point culminant de la nécropole, à une quarantaine de mètres à l'ouest du premier monument ovale (structure 26). Ce monument est implanté selon la même orientation nord-est/sud-ouest que l'enclos 26, mais il est de taille moins imposante. Le fossé est interrompu sur le côté sud-est du monument, à équidistance sur sa longueur. Cette « entrée » d'environ 2,5 m de large, orientée au sud-est permet l'accès à une vaste aire interne qui, comme pour l'enclos 26, a conservé sa sépulture centrale. Celle-ci (sépulture n° 82), est positionnée au centre du monument et orientée nord-est/sud-ouest, alignement identique à celui du monument. Il s'agit d'une sépulture construite avec un parement de blocs de calcaire accueillant une incinération.

Le fossé, qui ceinture l'aire interne, possède une largeur maximale de 2,6 m. Il montre un profil en « V » large et son remplissage est composé de deux couches : en partie sommitale, une couche de limon brun homogène épaisse d'environ 0,6 m, puis, au fond, une couche de limon brun avec des « lits » de limon jaune représentant les niveaux de stabilisation des parois. Trois sondages mécaniques ont été effectués dans le fossé de l'enclos, un sondage de part et d'autre de l'entrée et un sondage sur le côté long du monument dans l'axe de l'entrée ; la fouille mécanique du fossé n'a pas livré de mobilier archéologique.

- **Restitution du monument** : la fonction de ce monument, en tant que monument funéraire, ne fait aucun doute, la sépulture centrale étant encore conservée ; cependant, peu d'éléments documentent son architecture originelle. Même si le monument ne semble pas avoir comporté de superstructures, il est tout à fait possible, comme pour le monument 26, que l'aire interne ait été dotée d'un tertre sur toute sa surface ou uniquement sur la sépulture centrale. Ici encore, la céramique excisée de la sépulture centrale atteste l'appartenance de cet ensemble funéraire à la phase la plus ancienne voire fondatrice de la nécropole, comme c'est le cas pour l'enclos 26.

Monument 84

(PL. 8 ET FIG. 32)

- **Localisation** : dans le secteur sud de la nécropole, à une dizaine de mètres du grand enclos 81, il se trouve en léger contrebas du point culminant de la nécropole sur lequel sont installés les deux monuments ovales.

- **Caractérisation** : enclos circulaire dessiné par des pierres calcaire, posées de chant. Dimensions : diamètre externe : 4,5 m ; diamètre de l'aire interne : 3,9 m.

- **Description** : ce petit enclos circulaire, dont le tiers nord n'est pas conservé, est dessiné par des pierres plates calcaires posées de chant. Aucune sépulture n'est conservée sur l'aire interne, qui montre un limon brun homogène identique au limon encaissant. La nature très homogène du terrain ne permet pas l'observation de creusement préalable à la construction du monument, mais il semble que les pierres aient été

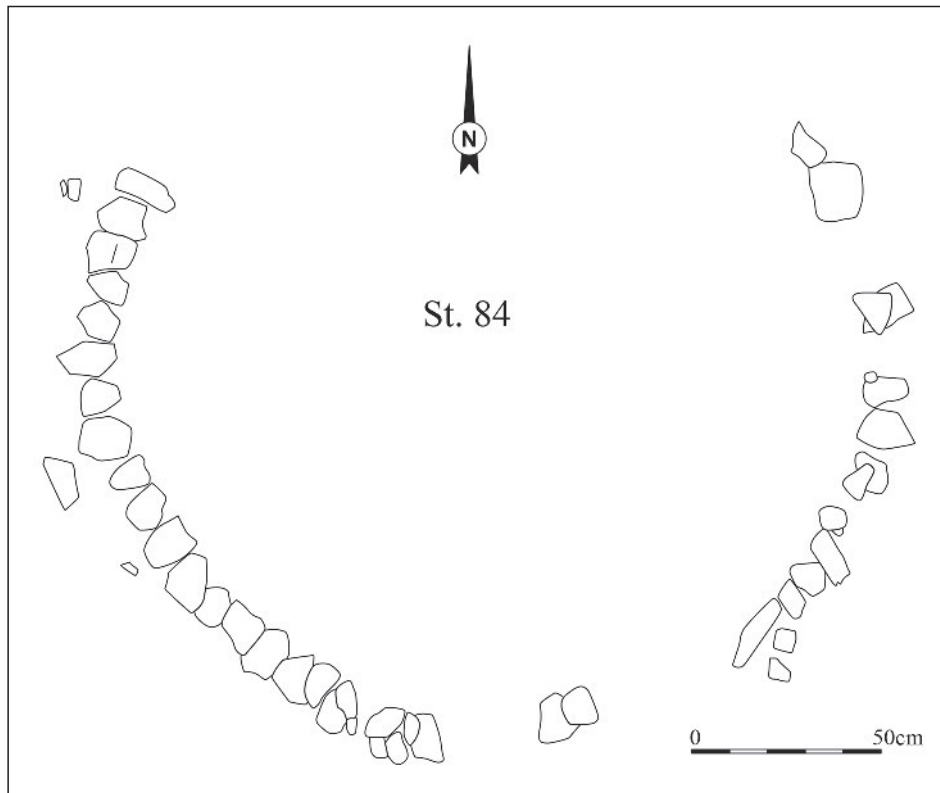


Planche 8 – Plan du monument 84 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 8 – Plan of the monument 84 (infographics P. Pihuit, INRAP).

plaquées contre les parois d'une rigole peu profonde, sorte de fossé étroit délimitant l'aire interne. Les pierres utilisées sont des dalles calibrées de calcaire de Brie, mesurant chacune entre 20 et 30 cm de côté pour une épaisseur d'environ 2 cm. Leur position originale, a largement évolué sous le poids des sédiments et tous les blocs se retrouvent inclinés vers l'extérieur. Ces dalles sont issues de formations géologiques du plateau de Brie, distantes d'au moins quatre à cinq kilomètres de la Seine.

Monument 106

(PL. 9)

- **Localisation** : dans le secteur sud de la nécropole, à 8 m de l'enclos 26.

- **Caractérisation** : enclos circulaire à fossé interrompu. Dimensions : diamètre externe : 10 m ; diamètre de l'aire interne : 8,5 m ; largeur du fossé : 0,7 m ; profondeur conservée du fossé : 0,52 m (sondage ouest).

- **Description** : cet enclos fossoyé circulaire est localisé à proximité immédiate de l'enclos 26. Repéré sur le cliché aérien de la nécropole en cours de fouille (cliché d'E. Taboas, 2004), il a été mis en évidence lors d'un décapage mécanique complémentaire du secteur sud du site. Il entre dans la catégorie des petits enclos circulaires. Le fossé comprend une interruption, d'environ 1 m de largeur, orientée au sud-ouest. L'aire

interne s'est révélée vide de toute structure conservée. Un sondage mécanique du fossé confirme l'état érodé de celui-ci avec une largeur maximale de 0,7 m et un creusement en «V» étroit de 0,52 m de profondeur. Les sédiments homogènes ne livrent aucune information relative à la dynamique de remplissage du fossé.

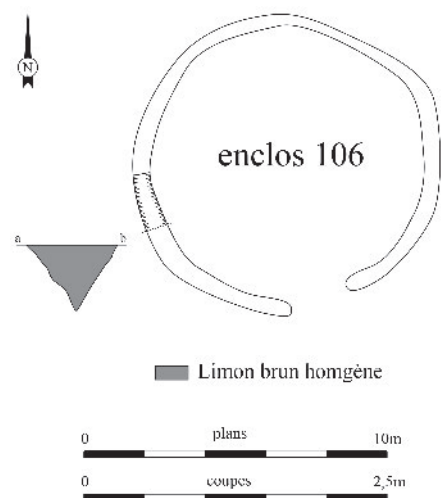


Planche 9 – Plan et coupes du monument 106 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 9 – Plan and sections of monument 106 (infographics P. Pihuit, INRAP).

CATALOGUE DES SÉPULTURES

Sépulture 12

- **Localisation** : au sud de l'enclos 11.
- **Pratique funéraire** : incinération.
- **Description** : dépôt en contenant céramique.

Cette sépulture a subi un profond arasement et il ne subsiste plus que le fond d'un vase en place contenant quelques os brûlés.

- **Étude anthropologique** : cette structure, particulièrement arasée, n'a livré que 13 g d'esquilles appartenant à un sujet de taille adulte. Aucune analyse pondérale n'est envisageable de fait de l'écrêtement massif du dépôt originel.

- **Le dépôt secondaire** :

- métal : une perle hélicoïdale en alliage cuivreux très corrodée ;
- céramique : le vase 1 correspond à un fond de récipient extrêmement altéré.

- **Datation probable** : étape initiale du Bronze final.

Sépulture 13

- **Localisation** : à mi-distance entre l'enclos 11 et la sépulture 14.

- **Pratique funéraire** : incinération.

- **Caractérisation de la sépulture** : dépôt en contenant céramique.

- **Description** : cette sépulture a subi un important écrêtement et il ne subsiste plus que le fond du vase en place contenant les esquilles brûlées.

- **Étude anthropologique** : cette structure a livré 68 g d'esquilles appartenant à un sujet adulte. Elles sont globalement blanchâtres et très fragmentées (crémation plutôt homogène). On dénombre surtout des fragments de diaphyses et quelques éléments dégradés des corps vertébraux (lombaires). Aucune analyse pondérale n'est envisagée de fait de l'arasement massif du dépôt originel.

- **Dépôt secondaire** : le vase 1, très érodé, n'est plus représenté que par son fond plat.

- **Datation probable** : étape initiale du Bronze final.

Sépulture 14

(PL. 10-11 ET FIG. 33)

- **Localisation** : à une trentaine de mètres au sud-ouest de l'enclos 15.

- **Pratique funéraire** : incinération.

- **Description** : l'incinération, inscrite dans une fosse circulaire étroite, est établie au centre d'un enclos rectangulaire de 2,3 m par 1,6 m, limité par des pierres plates calcaires posées de chant. Le dépôt est calé par des pierres calcaires. La céramique est très dégradée et seules quelques esquilles brûlées ont été récoltées à son immédiate périphérie (PL. 10 ET FIG. 33).

- **Étude anthropologique** : cette structure, particulièrement arasée, a livré 16 g d'esquilles brûlées appartenant à un sujet adulte. Elles sont globalement blanchâtres et très fragmentées (crémation plutôt homogène).

- **Le dépôt primaire** (PL. 11) : céramique : le vase 3, provient de l'aire interne de l'enclos. Il s'agit d'un petit gobelet surbaissé en pâte fine de couleur beige/noir décoré de cannelures horizontales et verticales fines. La couleur et l'aspect friable de la pâte indiquent qu'il a été surcuit, probablement sur le bûcher funéraire. Dimensions : diamètre d'ouverture : 10 cm, hauteur : 5,5 cm.

- **Le dépôt secondaire** (PL. 11) : céramique : le vase 1, contenant les esquilles, est de forme biconique à pâte grossière. La partie supérieure de la panse a été soigneusement lissée, la partie inférieure, sous une carène fortement marquée, porte un traitement de surface de traînées digitales verticales. Le col et le bord du récipient ne sont pas conservés. Dimensions : diamètre de la panse : 40 cm. Le vase 2 n'est plus représenté que par quelques fragments mis au jour à proximité de l'urne principale. Il s'agit d'un récipient à pâte fine noire de forme biconique, à bord haut, évasé et à fond plat. La carène et la partie inférieure de la panse sont décorées de cannelures fines verticales et horizontales.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/Ha A1).

Sépulture 16

(PL. 12-15)

- **Localisation** : à une vingtaine de mètres au sud-ouest de l'enclos 15, à côté de l'incinération 17.

- **Pratique funéraire** : incinération.

- **Description** : incinération en fosse circulaire étroite en partie comblée par le rejet cendreux du bûcher funéraire. La fosse, très lisible, d'un diamètre de 0,50 m, possède un profil en cuvette d'une profondeur de 0,28 m. Un grand récipient (vase 1), disposé au centre, est accompagné de deux vases accessoires surcuits. La fosse est comblée par un sédiment piqueté d'inclusions cendreuses grasses (rejet de bûcher) contenant les ossements brûlés et de nombreux petits objets en bronze (PL. 12).

- **Étude anthropologique** : cette structure n'a que très peu souffert de l'érosion naturelle et mécanique du site. Le vase 1 (le plus grand récipient du dépôt) a été prélevé pour une fouille fine différée de son contenu, mais il s'est révélé dépourvu de toute esquille brûlée. Poids total des esquilles brûlées (provenant du seul rejet de bûcher) : 28 g. Les esquilles mises au jour dans le sédiment de comblement noirâtre semblent avoir été piégées lors d'une collecte très aléatoire et succincte sur le bûcher; elles présentent un taux de fragmentation très important et leurs colorations apparaissent très contrastées (de blanc crayeux à noir pulvérulent). Alors qu'aucune esquille n'a été retrouvée dans l'hypothétique urne, le défunt n'est plus ici représenté que par une poignée d'os brûlés, probablement ramassée avec les cendres, sans véritable intention sélective.

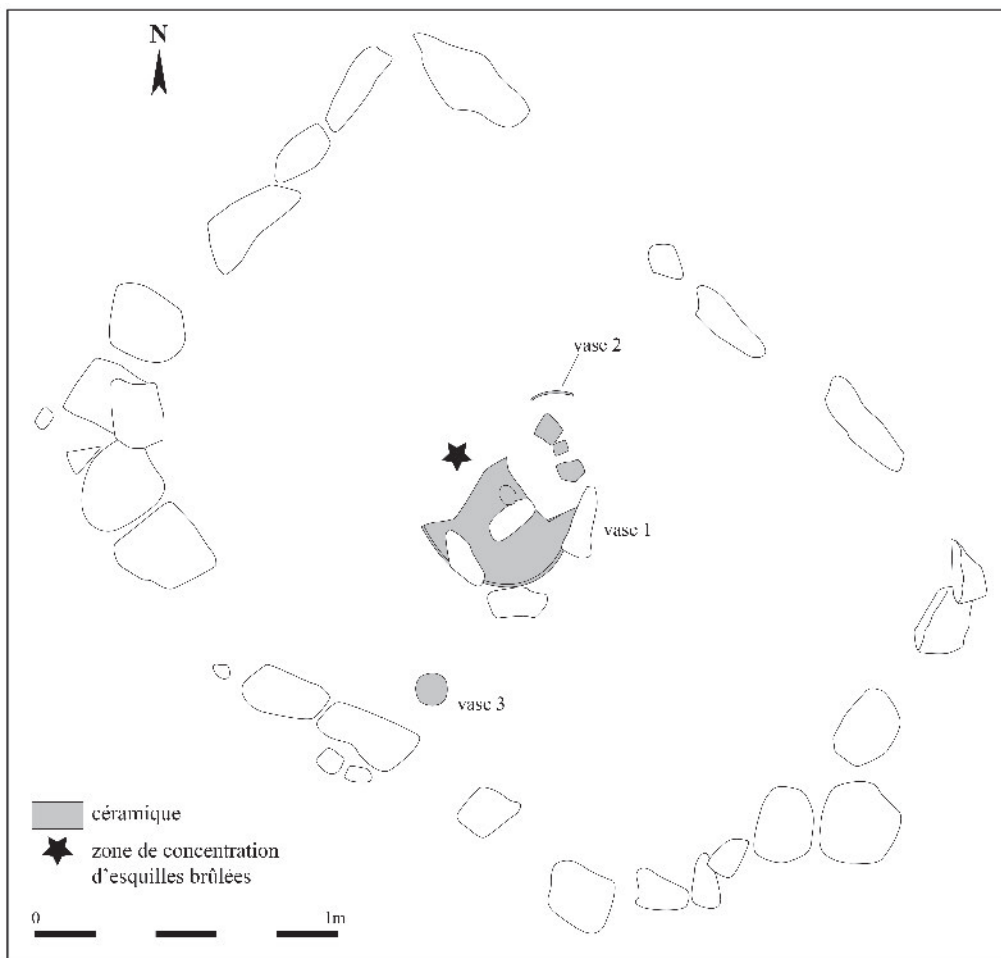


Planche 10 – Plan de la sépulture 14 et son enclos de pierres (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 10 – Plan of tomb 14 with its stone enclosure (infographics P. Pihuit, INRAP).

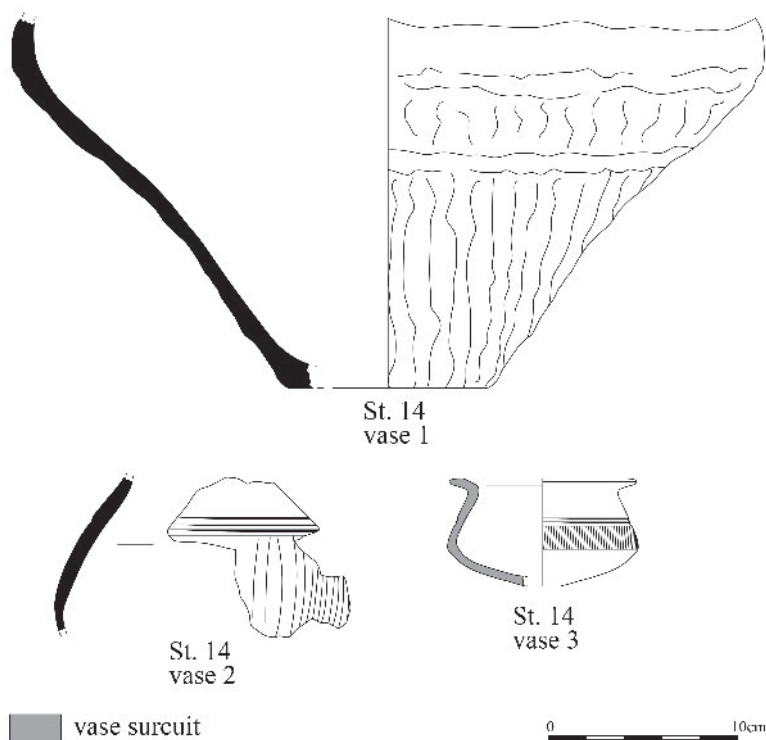


Planche 11 – Mobilier céramique de la sépulture 14 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 11 – Objects from tomb 14 (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 12 – Vue de l'incinération 16 en cours de fouille (cliché N. Mahé, INRAP).

Illustration 12 – View of cremation 16 during excavation (photo N. Mahé, INRAP).

• **Le dépôt primaire :**

- métal (provenant du rejet de bûcher, tous ces objets portent les traces du feu) (PL. 13 ET 14) : un poignard à languette trapézoïdale à deux rivets brisé en deux fragments tordus par la chaleur. Longueur restituée : environ 100 mm, largeur à la languette : 20 mm ; poids 21,5 g – Un fragment de bracelet filiforme ouvert à jonc torsadé et à extrémité enroulée. La deuxième extrémité de ce bracelet, moins altérée par le feu, a été trouvée dans le comblement de l'urne. Dimensions restituées : grand axe : environ 45 mm ;

section : 4 mm. – Sept appliques fragmentées ou complètes de type « en calotte hémisphérique », à bélière repliée en arceau. Diamètre de 8 mm à 12 mm. – Douze perles hélicoïdales complètes et vingt-cinq fragments de perles hélicoïdales. Neuf petites gouttes fondues ;

- céramique (PL. 15) : le grand tesson ramassé sur le bûcher (vase 2) appartient à un gobelet en pâte fine à profil surbaissé arrondi et à petit bord évasé et à fond ombiliqué. Il est décoré de cannelures verticales groupées en panneaux et d'un godron. L'aspect recuit de la pâte confirme sa présence sur le bûcher lors de la crémation. – Un autre grand tesson ramassé sur le bûcher (vase 3) appartient à une jarre de forme fermée, à panse arrondie et grand col vertical, fabriqué en pâte fine. Deux petites anses en ruban ou en X figurent sur la partie supérieure de la panse. Ce vase est nettement déformé par l'action du feu. – Le vase 4 n'est plus représenté que par quelques tessons de pâte grossière ; retrouvés sur le fond de fosse, ils proviennent d'un récipient de forme indéterminée (non-dessiné).

• **Le dépôt secondaire :**

- céramique (PL. 15) : le vase 1 est un récipient à profil biconique à col haut et évasé en pâte grossière noire. Il porte un cordon digité sur la partie supérieure de la panse qui sépare deux traitements de surface différents : au-dessus, la surface de la céramique a été lissée, voir lustrée ; au-dessous, la surface de la céramique a été rendue rugueuse et irrégulière, soit par l'apport de matière, soit en tamponnant la pâte encore humide. Dimensions : diamètre d'ouverture : 25 cm ; diamètre maximal de la panse : 36 cm ; hauteur : 32 cm.



Planche 13 – Mobilier métallique de l'incinération 16 ayant fondu sur le bûcher funéraire (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 13 – Bronze objects from cremation 16 that have melted on the funerary pyre (photo C. Valero, INRAP).

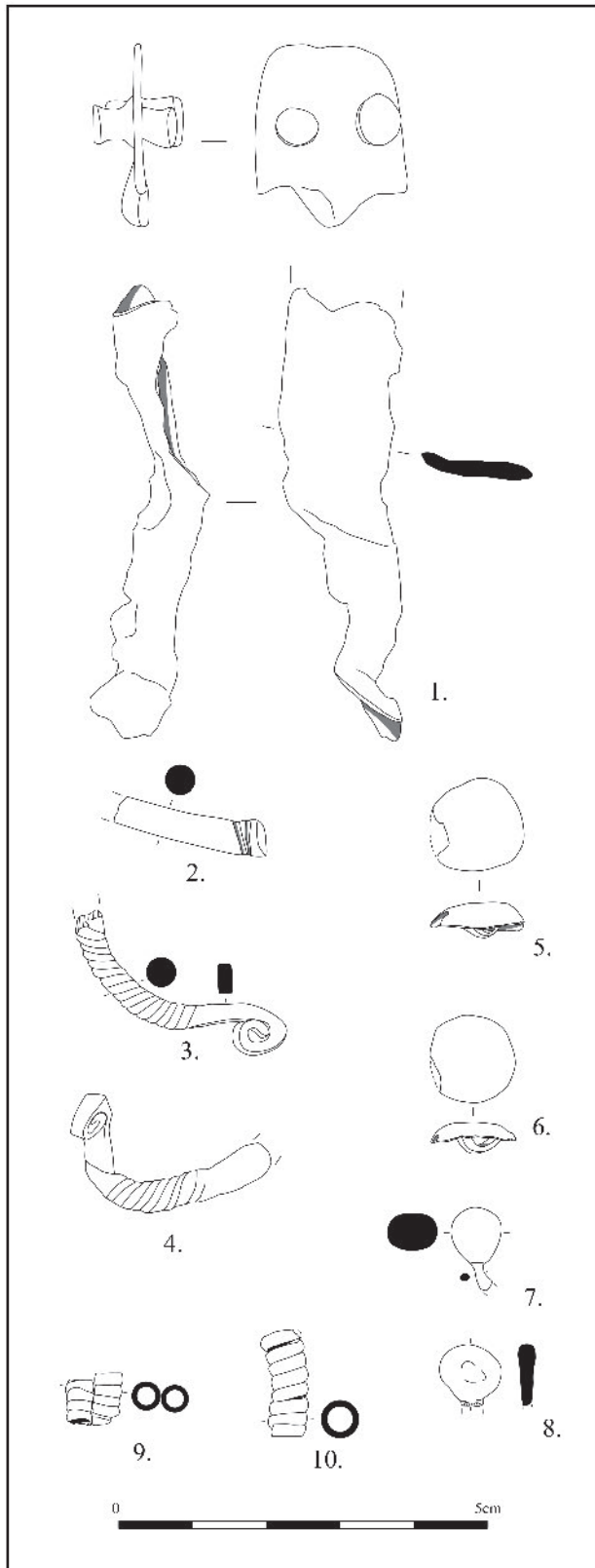


Planche 14 – Objets métalliques fondus de l'incinération 16. 1 : poignard à languette trapézoïdale; 2-4 : fragments de bracelets; 5-8 : appliques; 9-10 : perles hélicoïdales (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 14 – Bronze objects from cremation 16 that have melted on the funerary pyre. 1: dagger with trapezoidal tang; 2-4: bracelets fragments; 5-8: studs; 9-10: helical beads (infographics P. Pihuit, INRAP).

• **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1), probablement de la phase ancienne de la nécropole. On note la présence d'un fragment de gobelet décoré de cannelures et d'un godron ainsi que d'une jarre décorée avec des anses en X et des cannelures horizontales larges qui sont considérées comme des éléments anciens (Roscio, *in* Rottier *et al.*, 2012, p. 164).

Sépulture 17

(PL. 16-17)

• **Localisation** : à une vingtaine de mètres au sud-ouest de l'enclos 15, à côté de l'incinération 16.

• **Pratique funéraire** : incinération.

• **Description** : incinération en urne céramique accompagnée de trois vases accessoires déposés à l'intérieur et à l'extérieur de l'urne. La fosse était peu lisible puisque comblée par un limon brun homogène identique à l'encaissant. L'urne (vase 1), contre laquelle repose un vase accessoire brûlé (vase 2), était vraisemblablement installée au centre de la fosse (PL. 17). Un troisième vase et des fragments d'un quatrième récipient ont été déposés dans l'urne.

• **Étude anthropologique** : le vase 1, urne funéraire, n'a livré, lors de sa fouille fine différée, que 5 g d'esquilles blanchâtres indéterminables.

• **Le dépôt primaire** (PL. 17) :

- métal : un fragment de perle hélicoïdale en alliage cuivreux a été trouvé dans le comblement de l'urne;
- céramique : le vase 2, placé contre l'urne est un petit gobelet en pâte fine à panse surbaissée et à petit bord évasé. Il est décoré de cannelures horizontales. L'aspect de la pâte (couleur orange clair et friable) indique que le vase a subi l'action du feu sur le bûcher funéraire. Dimensions : diamètre d'ouverture : 11 cm; hauteur : 7 cm.

• **Le dépôt secondaire** (PL. 17) :

- céramique : le vase 1, urne recevant les rares esquilles, est un récipient de forme biconique, fabriqué en pâte fine noire. Le bord est manquant. Il est décoré d'un cordon lisse à section triangulaire sur la partie supérieure de la panse qui sépare deux traitements de surface différents : au-dessus, la surface de la céramique a été lissée; au-dessous, la surface de la céramique a été rendue irrégulière par des traînées digitales verticales. Dimensions : diamètre maximal de la panse : 36 cm. – Le vase 3, retrouvé sur les esquilles à l'intérieur du vase 1, est un vase à panse carénée et à col évasé et lèvre facettée à 45° en pâte fine. Il est décoré de fines cannelures horizontales et verticales couvrant la carène et la partie inférieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 11 cm; diamètre maximal de la panse : 14 cm; hauteur : 13 cm. – Le vase 4, retrouvé à l'intérieur de l'urne contre le vase 3, est incomplet. Il s'agit d'un petit gobelet en pâte fine de forme surbaissée et à petit bord évasé. Il est décoré de cannelures horizontales sur la partie supérieure de panse et de cannelures verticales qui couvrent la carène et la partie inférieure de la panse.

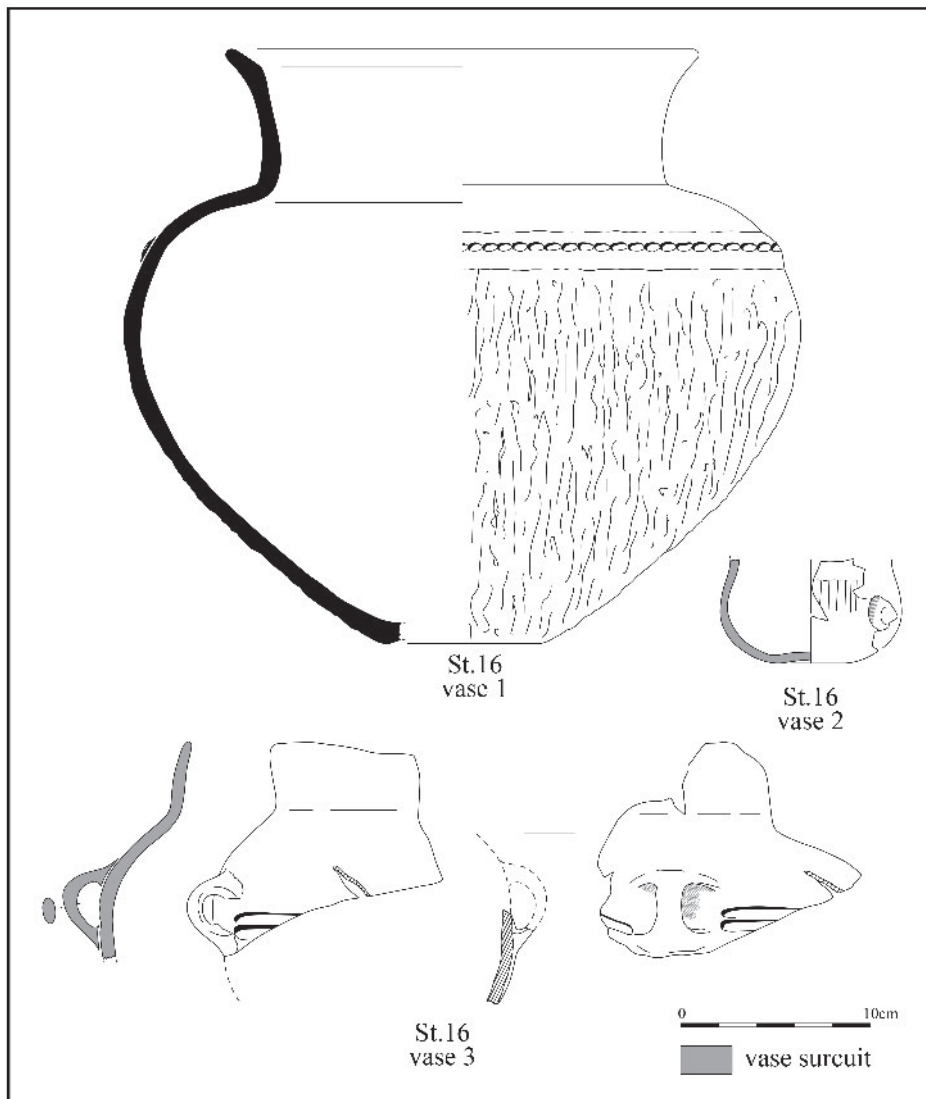


Planche 15 – Mobilier céramique de l'incinération 16 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 15 – Pottery from cremation 16 (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 16 – Vue de l'incinération 17 en cours de fouille (cliché N. Mahé, INRAP).
Illustration 16 – View of cremation 17 (photo N. Mahé, INRAP).

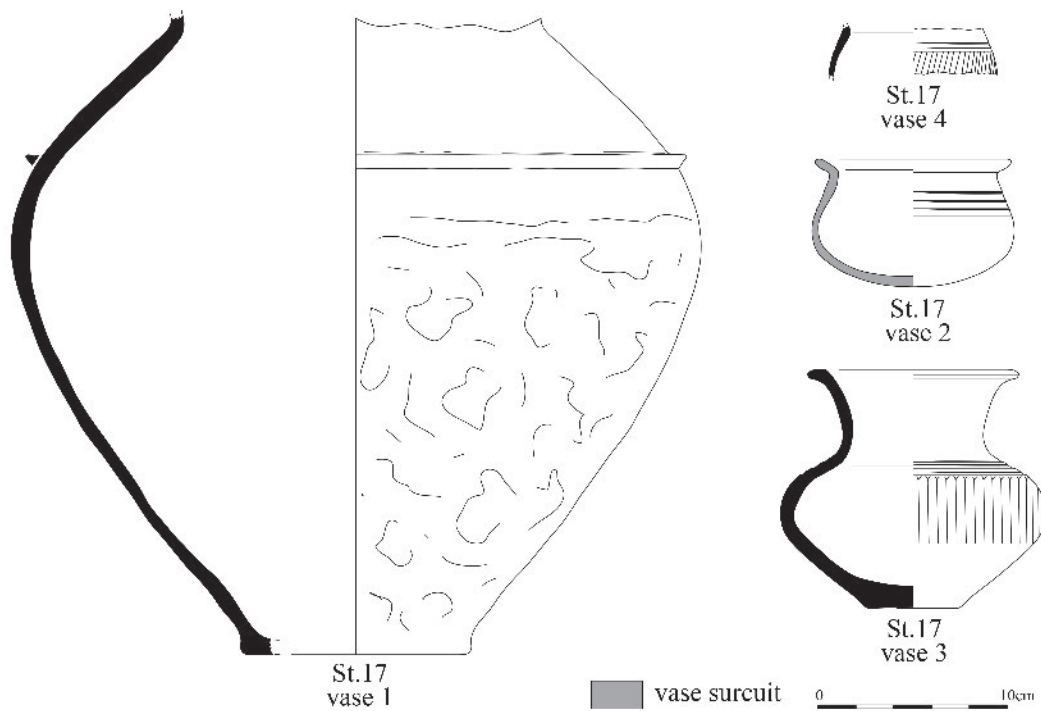


Planche 17 – Mobilier céramique de l'incinération 17 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 17 – Pottery from cremation 17 (infographics P. Pihuit, INRAP).

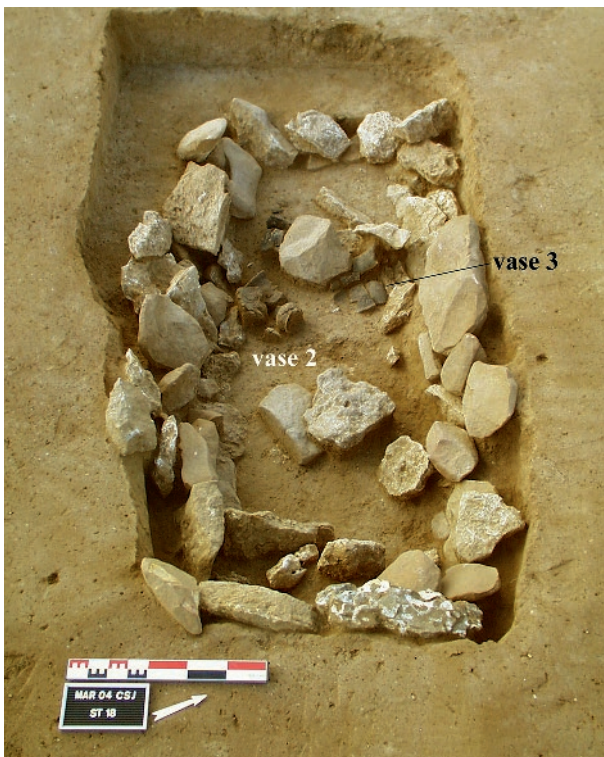


Planche 18 – Vue de l'incinération 18 en cours de fouille (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 18 – View of cremation 18 during excavation (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 19 – Vue du fond de la chambre funéraire de l'incinération 18 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 19 – The bottom of the funerary chamber of cremation 18 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 20 – Mobilier de l'incinération 18 : boucle à double bélière, gouttelettes et esquilles (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 20 – Bronze objects from cremation 18 (photo C. Valero, INRAP).

• **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 18

(PL. 18-21 ET FIG. 26)

• **Localisation** : à une dizaine de mètres au sud-est de l'enclos 15.

• **Pratique funéraire** : incinération.

• **Orientation** : nord-ouest – sud-est.

• **Description** : sépulture en chambre funéraire inscrite dans une fosse rectangulaire de 2,3 m par 1,2 m et conservée sur une profondeur de 0,6 m. Les parois et le fond de la fosse ont été parés de pierres calcaires et de grès destinées à maintenir un probable aménagement en matériau périssable (PL. 18 ET 19). Ces parements ont été principalement réalisés à partir de dalles calibrées de calcaire d'une trentaine de centimètres de longueur pour une largeur de 10 à 20 cm et de 10 cm d'épaisseur. Cette architecture plutôt soignée a été complétée par quelques blocs de grès, dont certains ont été rougis par le feu. L'espace interne est remblayé de limon brun homogène. Des blocs provenant de l'effondrement de la couverture de la chambre ont écrasé le vase 3 dans la partie nord-ouest de la fosse. Des esquilles et une boucle à double bélière en bronze non incinérée sont éparpillées autour des tessons, probablement le contenu du vase écrasé. Un gobelet à décor excisé (vase 2) est associé à cet ensemble (PL. 18). À l'extrémité sud-est de la structure se trouvaient, dans la partie supérieure du remplissage, de nombreux blocs sans organisation particulière. Ce niveau a été enlevé pour dégager des dalles posées de chant qui appartiennent au parement de la fosse. Une zone ovale de 0,4 m par 0,5 m de sédiment gris-brun très dense en esquilles a été mise au jour sur le fond de la structure. Les limites nettes laissent supposer que

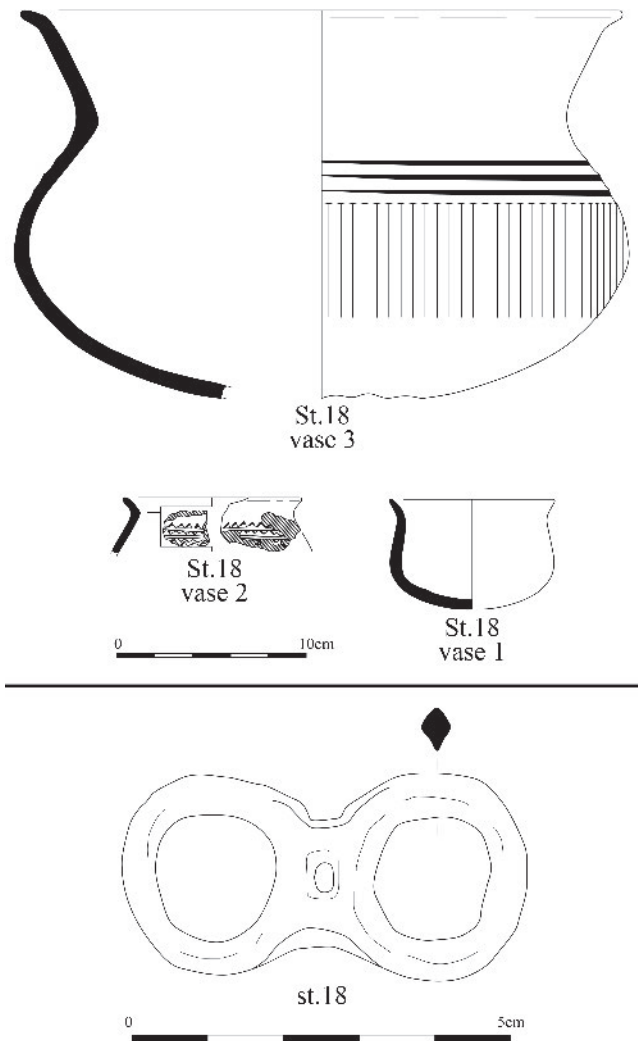


Planche 21 – Mobilier de l'incinération 18 : céramique et boucle à double bélière en alliage cuivreux (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 21 – Pottery from cremation 18 (infographics P. Pihuit, INRAP).

les esquilles ont été déposées dans un contenant en matériau périssable, associé à un petit gobelet en céramique (vase 1) posé sur les dalles au fond de la structure (PL. 19).

• **Étude anthropologique :**

- poids du dépôt : 520 g. Taux de crémation : crémation très homogène, livrant des esquilles gris/blanchâtres. On ne distingue pas ou peu de petites pièces significatives de type phalange ou dent, ou épiphyses. – Crâne : 4 g soit un taux de représentation de 1 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). – Tronc : 95 g soit un taux de représentation de 18 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). Membres : 347 g soit un taux de représentation de 67 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). – Indéterminés : 74 g soit un taux de représentation de 14 %;
- on doit ajouter à cette analyse pondérale, la présence de 14 g d'esquilles mises au jour lors de la fouille fine différée du vase 1 ; aucun doublon, ni incompatibilité anatomique ne permettent d'exclure leur appartenance au sujet principal incinéré;
- âge et sexe : sujet adulte de sexe indéterminé.

• **Le dépôt primaire :**

- métal (PL. 20) : gouttelettes et fragments d'alliage cuivreux provenant d'un ou de plusieurs objets indéterminables.

• **Le dépôt secondaire :**

- métal (PL. 21) : une boucle à double bélière ne semble pas avoir été associée au bûcher funéraire. L'objet,

qui ressemble au chiffre «8», est composé de trois parties : deux anneaux d'environ 25 mm de diamètre sont reliés par une partie médiane rectangulaire ajourée, les tiges sont de section aplatie. Sa longueur totale est de 55 mm et son poids est de 10,5 g. Aucune comparaison locale n'a été trouvée et la fonction de cet objet reste indéterminée. Les dimensions et la morphologie évoquent un objet de la panoplie personnelle du défunt : boucle de ceinture, système de suspension (d'épée) ou élément de harnachement (cf. 5.2.3);

- céramique (PL. 21) : le vase 1 est un petit gobelet à profil surbaissé en pâte fine non décoré, à petit bord évasé et à fond ombiliqué en pâte fine. Dimensions : diamètre d'ouverture : 9 cm ; hauteur : 6 cm. – Le vase 2 est un gobelet à petit bord évasé. Très abîmé par la chute de pierres de la superstructure de la sépulture, seule la partie supérieure du vase a pu être remontée. Il présente un décor estampé de motifs géométriques (triangles et chevrons) organisés en registres horizontaux. Dimensions : diamètre d'ouverture : 9 cm. – Le vase 3 est un vase à col évasé en pâte fine noir, de profil caréné et grand bord évasé. Il est décoré de deux séries de cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse, et verticales couvrant la carène. Ce récipient a été écrasé par l'affaissement de la superstructure de la sépulture. Dimensions : diamètre d'ouverture : 32 cm ; hauteur : 20 cm.

• **Datation :** étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1), probablement de la phase ancienne de la

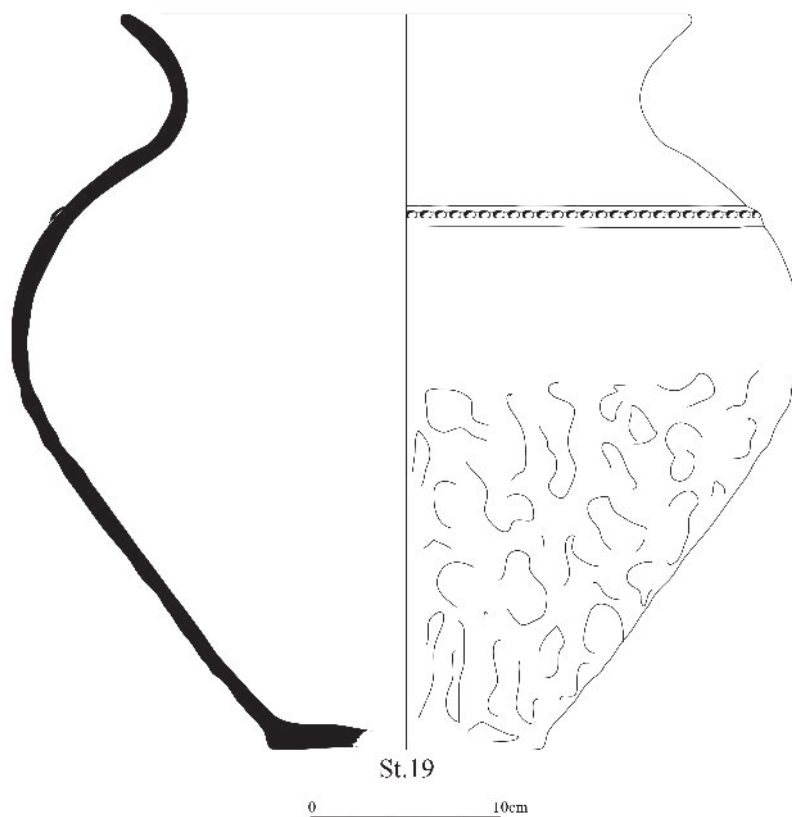


Planche 22 – Mobilier céramique de l'incinération 19 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 22 – Pottery from cremation 19 (infographics P. Pihuit, INRAP).

nécropole. Le dépôt funéraire comprend un fragment de gobelet décoré de motifs géométriques excisés ou estampés (vase 2) considéré comme des éléments anciens de la typo-chronologie de cette période (Roscio, in Rottier *et al.*, 2012, p. 161).

Sépulture 19

(PL. 22)

- **Localisation** : à une dizaine de mètres au nord-est de l'enclos 15 et à une dizaine de mètres au nord de la structure 17.

- **Pratique funéraire** : dépôt en récipient céramique, mais la fouille n'a livré aucune esquille osseuse.

- **Description** : le vase 1 est déposé dans une fosse comblée par un limon identique à l'encaissant, les limites du creusement n'étaient pas visibles.

- **Étude anthropologique** : la fouille fine différée de l'urne et du sédiment comblant la fosse n'a livré aucune esquille.

- **Le dépôt secondaire** :

- métal : un fragment de tige aplatie non-incinéré en alliage cuivreux ;

- céramique : le vase 1 est une jarre biconique fabriqué en pâte mi-fine noire. Le col haut est évasé et le fond plat. Elle est décorée d'un cordon à section triangulaire décoré de digitations sur la partie supérieure de la panse qui sépare deux traitements de surface différents : au-dessus, la surface du haut de la panse a été lissée, voire lustrée ; au-dessous, la surface de la partie inférieure a été rendue irrégulière par des traînées digitales verticales. Dimensions : diamètre d'ouverture : 31 cm ; diamètre maximal de la panse : 42 cm ; hauteur : 24 cm.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 22

(PL. 23-25)

- **Localisation** : à une vingtaine de mètres au nord de l'enclos 26.

- **Pratique funéraire** : dépôt en récipient céramique, mais la fouille n'a livré aucune esquille osseuse.

- **Description** : dépôt en récipient céramique accompagnée de quatre vases accessoires à l'intérieur et à l'extérieur du vase 1 (récipient principal). La fosse est de forme ovoïde à fond relativement plat, mesurant 0,85 m de grand axe, 0,65 m de petit axe et une profondeur conservée de 0,35 m. Le remplissage se compose d'un limon brun peu différent de l'encaissant. Le vase principal (vase 1), légèrement affaissé, mais complet, est installé sur deux pierres calcaires plates stabilisant le fond de fosse (PL. 23). Il est calé sur son côté oriental par une pierre calcaire plate posée de chant, ainsi que par deux fragments d'un même gobelet surcuit (vase 5). Sur le flanc ouest, de l'autre côté du bloc calcaire, se trouve un second récipient de

moindres dimensions (vase 2) obturé par une pierre calcaire, contenant un petit gobelet (vase 3). Un gobelet à pied muni d'un couvercle (vase 4) contenait une fine couche de cendres d'environ 2 cm d'épaisseur recouverte de limon brun non compacté (infiltrations) est bloqué entre les vases 2 et 3 (PL. 24). Un poignard à languette étroite trapézoïdale repose à plat sur le fond de la fosse, la pointe contre le pied du vase 4.

- **Étude anthropologique** : malgré une fouille fine différée de chaque vase mis au jour, aucune esquille n'a été retrouvée, y compris dans le comblement de la fosse.

- **Le dépôt primaire** :

- céramique (PL. 25) : le vase 5 est un gobelet très ouvert à carène basse en pâte fine et à petit bord évasé à 45°. La couleur orange claire de la pâte et son aspect friable indique que le récipient a subi l'action du feu sur le bûcher funéraire. Ce gobelet se trouve dans la fosse sous le vase principal (vase 1). Dimensions : diamètre d'ouverture : 21 cm.



Planche 23 – Vue de l'incinération 22 en cours de fouille (cliché N. Mahé, INRAP).

Illustration 23 – View of cremation 22 during excavation (photo N. Mahé, INRAP).



Planche 24 – Détail des vases accessoires de l'incinération 22 (cliché N. Mahé, INRAP).

Illustration 24 – Detail of the vessels from cremation 22 (photo N. Mahé, INRAP).

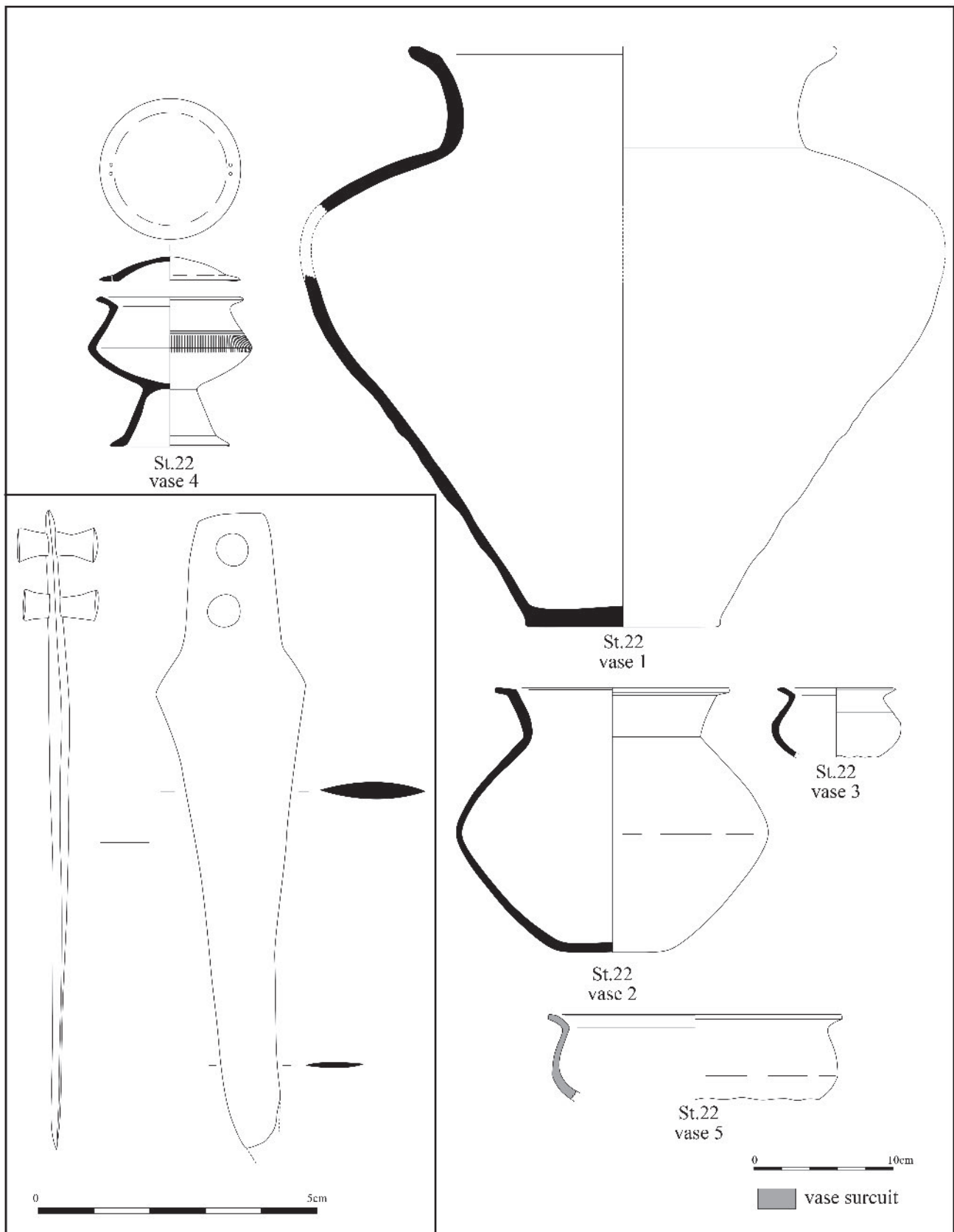


Planche 25 – Mobilier céramique et métallique de l'incinération 22 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 25 – Pottery and bronze objects from cremation 22 (infographics P. Pihuit, INRAP).

- **Le dépôt secondaire :**

- métal (PL. 25) : un poignard à languette étroite trapézoïdale et à épaulement, mesure 110 mm de long ; la languette rectangulaire est perforée par deux trous de rivet superposés dans l'axe de la lame (largeur maximale : 27 mm). La partie tranchante du poignard, à section losangique (épaisseur 4 mm) se distingue par un épaulement angulaire et débordant par rapport à la languette. La lame s'affine progressivement vers la pointe. Poids : 24 g ;
- céramique (PL. 25) : le vase 1, est une grande jarre à panse haute en pâte grossière noire, à col haut légèrement évasé, à lèvre épaissi et à fond plat. Non décoré. Dimensions : diamètre d'ouverture : 30 cm ; diamètre maximal de la panse : 46 cm ; hauteur : 42 cm. – Le vase 2 est un vase à panse biconique et à col évasé et lèvre horizontale bien marquée de moyennes dimensions en pâte fine noire. Non décoré. Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm ; diamètre maximal de la panse : 22 cm ; hauteur : 19 cm. – Le vase 3 (mis au jour dans le vase 2) est un gobelet en pâte fine à profil surbaissé et à petit bord évasé, le fond n'est pas conservé. On note des traces de lissage sur la partie supérieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 8 cm. – Le vase 4 est un gobelet à pied tronconique creux de 12 cm de diamètre et de 6,5 cm de hauteur et fabriqué en pâte fine noire. Le gobelet est de forme carénée et à petit bord évasé-horizontale. Le couvercle, également en pâte fine noire, est en forme de calotte à petit bord horizontal, comprenant deux paires de perforations diamétralement opposées. Les mêmes paires de perforations se trouvent sur le bord du gobelet à pied créant un système d'attache du couvercle au gobelet ou un système de suspension de l'ensemble (perforations en biseau). Dimensions : diamètre d'ouverture : 10,5 cm ; diamètre maximal de la panse : 12 cm ; diamètre du pied : 8 cm ; hauteur du pied : 4 cm ; hauteur totale : 11 cm.

- **Datation :** étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 23

(PL. 26-39)

- **Localisation :** au nord-est de l'enclos 26.
- **Pratique funéraire :** incinération.
- **Description :** incinération en chambre funéraire parée d'une épaisse couche de tessons de céramique. La sépulture 23 se présente comme une fosse rectangulaire dont les parois sont doublées par une accumulation de tessons de céramique, probablement destinés à maintenir un coffrage en bois (PL. 26). Cette chambre funéraire est toutefois de plus petites dimensions puisqu'elle ne mesure que 1,70 m de longueur pour 1 m de largeur. Conservé sur une profondeur maximale de 40 cm, ce parement inédit atteint une épaisseur de 25 à 30 cm sur les parois et une dizaine de centimètres au fond, réduisant l'espace interne à un rectangle de 1,10 m par 0,50 m environ et de profondeur conservée de 0,30 m (PL. 26). Le parement, conservé globalement



Planche 26 – Vue de l'incinération 23 avec sa chambre funéraire parée de tessons (cliché N. Mahé, INRAP).

Illustration 26 – View of cremation 23 with its pottery lined funerary chamber (photo N. Mahé, INRAP).

(fond et parois) sur une hauteur de 40 cm environ, est constitué d'un total de 2346 tessons, soit 186,6 kg de céramique principalement en pâte grossière (90 %). L'étude céramologique a permis d'identifier un nombre minimum d'individus (NMI) de soixante-douze récipients.

- **Étude anthropologique :**

- poids des esquilles : 74 g. Il ne s'agit pas ici d'un véritable amas osseux regroupé au sein d'un contenant, mais plutôt d'une dispersion massive des esquilles et de tout ou partie du rejet de bûcher sur le fond de cette structure (gestuelle de type « dépôt en pleine terre », par ailleurs attestée dans la nécropole, sépulture n° 82 par exemple) ;
- taux de crémation : très homogène, les esquilles sont uniformément blanchâtres et de texture crayeuse. Les esquilles sont toujours très fragmentées et, malgré l'importance de la collecte (dans ce cas, il s'agit ici d'un des poids individuels les plus lourds du site), on ne distingue pas de pièces significatives, de petites pièces (dents, phalanges...);
- âge et sexe : individu adulte.
 - **Le dépôt primaire** (PL. 27) :
- métal (alliage cuivreux) : neuf appliques en forme de calotte (de 3 mm de diamètre environ). – Une applique en calotte hémisphérique, à bélière repliée en arceau (diamètre 8 mm). – Trois fragments de tige à section circulaire de 1,7 mm de diamètre. –

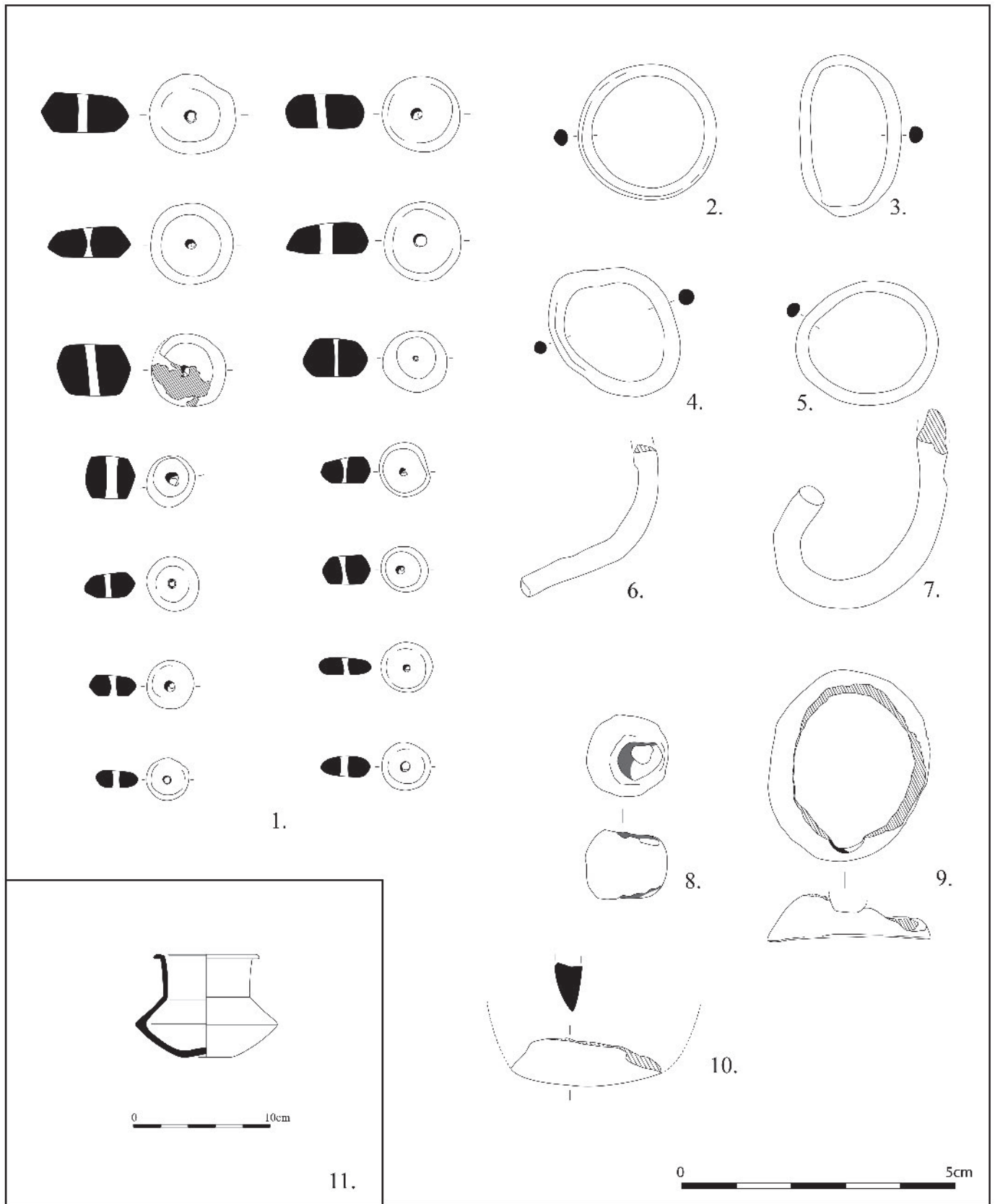


Planche 27 – Céramique et petit mobilier divers de l’incinération 23. 1 : perles en ambre ; 2-5 : anneaux en alliage cuivreux ; 6-7 : fragments de bracelets en alliage cuivreux ; 8 : un pendentif-perle en pierre calcaire ; 9 : pendentif fabriqué dans une coquille de bernique ; 10 : fragment de lame à section triangulaire provenant éventuellement d’une hache ; 11 : gobelet biconique à col haut en pâte fine (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 27 – Pottery and object of adornment from cremation 23. 1 : amber beads ; 2-5 : bronze rings ; 6-7 : fragments of bronze bracelets ; 8 : bead made out of limestone ; 9 : pendent made out of a patella shell ; 10 : fragment of blade with a triangular section perhaps from a palstave (infographics P. Pihuit, INRAP).

Quatre anneaux d'environ 25 mm de diamètre (deux exemples sont déformés par le feu). – Un fragment de lame à section triangulaire (tranchant de hache?). Dimensions : 27 mm par 8 mm et 5 mm d'épaisseur maximum. – Un fragment de bracelet à tige massive, à section circulaire de 5 mm de diamètre. – Quatre fragments indéterminés.

• **Le dépôt secondaire :**

- céramique : un gobelet à col en pâte fine noire de forme biconique très carénée à col haut légèrement évasé, à petite lèvre facettée horizontale et fond ombiliqué (PL. 27). Non décoré. Dimensions : diamètre d'ouverture : 8 cm ; diamètre maximal de la panse : 10 cm ; hauteur : 7 cm ;



Planche 28 – Petit mobilier divers de l'incinération 23 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 28 – Small objects of adornment from cremation 23 (photo C. Valero, INRAP).

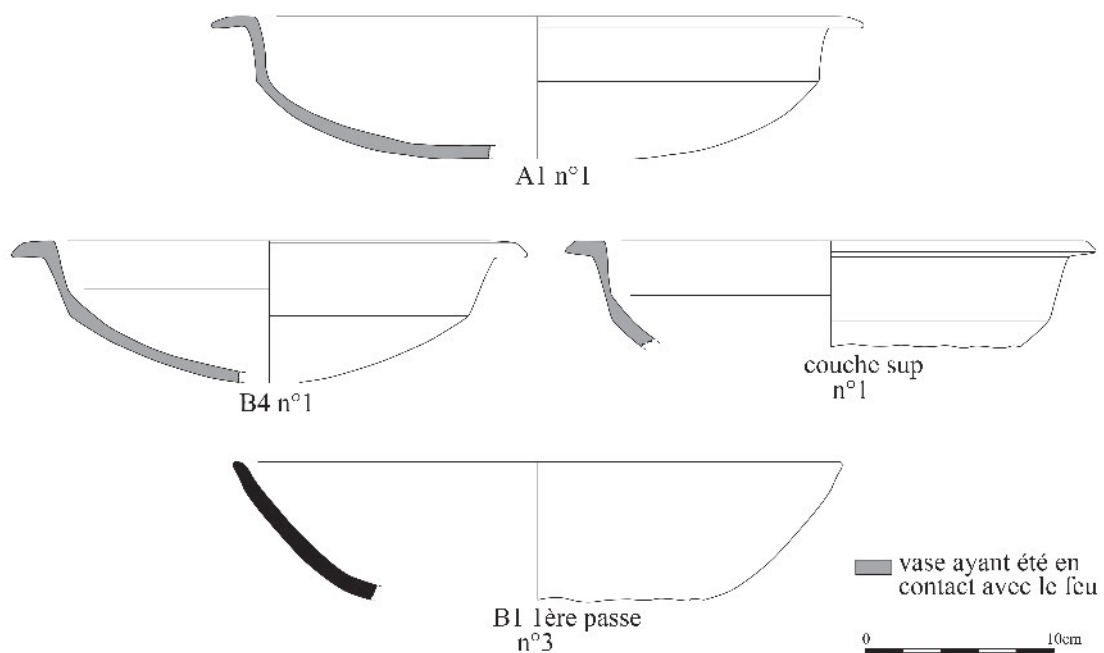


Planche 29 – Coupes carénées et jattes provenant du parement de l'incinération 23 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 29 – Carinated plates and bowls from the pottery lining of the funerary chamber 23 (infographics P. Pihuit, INRAP).

- autres éléments (PL. 27 ET 28) : un pendentif fabriqué dans une coquille de patelle de 35 mm par 29 mm. – Quatorze perles en ambre de forme biconique ou aplatie de 8 mm à 16 mm de diamètre et dix-sept fragments de perles en ambre. – Un pendentif en pierre calcaire de 15 mm de diamètre.

• **Datation** : l'analyse radiocarbone a été effectuée sur les quelques esquilles brûlées trouvées dans le remblai de la structure. La date GrA-30809 de 3000 ± 40 BP (1390-1120 cal. BC.) confirme l'appartenance de la sépulture à l'étape initiale du Bronze final, mais elle compte parmi les plus récentes de la nécropole. Le gobelet biconique à col haut trouvé sur le fond de la chambre intègre des éléments morphologiques qui annoncent déjà les formes du RSFO de l'étape moyenne du Bronze final.

• **La composition du parement en tessons de céramique** (PL. 29-39) : la partie supérieure de la structure, perturbée par les labours puis par le décapage mécanique, a été fouillée et le mobilier regroupé sous l'appellation globale de «couche supérieure». Après cette intervention initiale et globalisante, adaptée pour cet état de conservation perturbé, la fouille méthodique s'est mise en place dès l'apparition d'un niveau en place : un carroyage a été défini, divisant la structure en huit carrés de 25 cm de côté, nommés alphabétiquement et numériquement selon les deux axes x et y (A1, B1, A2, etc.) (PL. 39). La céramique y a été prélevée et identifiée au cours de deux passes successives, avant le démontage final du fond du parement. La position stratigraphique des tessons a été prise en compte lors de l'étude céramologique. Les remontages ont d'abord été effectués au sein de chaque carré, avant d'être ensuite recherchés entre les différents carrés. Les récipients ainsi identifiés ont reçu un numéro prenant en compte la position stratigraphique du vase dans le parement (le numéro de carré et de passe), associé à un numéro d'identification. Les récipients dont les tessons proviennent de plusieurs mètres carrés ont ainsi été notés. L'identification des formes a utilisé les paramètres «qualitatifs» et «quantitatifs». Après une description morphologique des céramiques, chaque corpus a donc été abordé de façon quantitative : total de fragments dans le corpus (NR), nombre minimum d'individus (NMI) et poids. L'estimation du NMI été effectuée par type, en utilisant différents éléments «architecturaux» du vase : la forme complète ou possible, le bord et tout autre élément caractéristique identifiant la forme. En ce sens, le remontage de la partie supérieure du récipient a été privilégié. Les vases ont été regroupés en cinq catégories, définis selon des traits morphologiques assez généraux : assiettes et jattes, gobelets de toutes dimensions, vases biconiques ou carénés avec ou sans bord.

• Inventaire de la composition du parement

«Couche supérieure»
NMI = 24
NR = PG 1874, PF 226

1. Assiette carénée à bord horizontal en pâte fine (PL. 29). Dimensions : diamètre d'ouverture : 8 cm ; diamètre maximal de la panse : 10 cm ; hauteur : 7 cm.

2. Gobelet de forme surbaissée à bord horizontal en pâte fine (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 10 cm.
 3. Bord d'un grand gobelet de forme surbaissé en pâte fine (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 24 cm.
 4. Gobelet caréné de forme surbaissée et à bord évasé en pâte fine (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 24 cm.
 5. Gobelet caréné de forme assez profonde et bord horizontal en pâte fine.
 6. Bord de gobelet caréné à bord horizontal en pâte fine sur-cuite (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 14 cm.
 7. Bord de gobelet caréné à bord horizontal en pâte fine sur-cuite (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 20 cm.
 8. Bord de pot à bord haut et évasé (PL. 32).
 9. Bord de gobelet à pâte fine sur-cuite (PL. 32).
 10. Bord de pot caréné en pâte grossière.
 11. Partie supérieure d'un grand gobelet caréné en pâte fine sur-cuite, décorée de trois cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse.
 12. Jarre biconique de petites dimensions, en pâte grossière et bord évasé (PL. 31). Dimensions : diamètre d'ouverture : 11 cm ; diamètre maximal de la panse : 15 cm ; hauteur : 17 cm.
 13. Jarre à bord évasé et à panse arrondie en pâte grossière (PL. 32). Dimensions : diamètre d'ouverture : 18 cm ; diamètre maximal de la panse : 24 cm.
 14. Petit gobelet ouvert ou godet à panse arrondie et bord évasé en pâte grossière (PL. 32). Dimensions : diamètre d'ouverture : 18 cm ; diamètre maximal de la panse : 24 cm.
 15. Grand pot à profil arrondi à bord évasé et lèvre arrondie en pâte grossière (PL. 33). Dimensions : diamètre d'ouverture : 36 cm ; diamètre maximal de la panse : 45 cm.
 16. Grand pot à profil caréné, grand bord évasé et décoré d'un cordon digité sur la partie supérieure de la panse (PL. 36). Dimensions : diamètre d'ouverture : 44 cm ; diamètre maximal de la panse : 39 cm.
 17. Grand pot caréné à petit bord évasé et lèvre arrondie, décoré de traits incisés obliques sous le bord. Pâte grossière (PL. 34). Dimensions : diamètre d'ouverture : 32 cm ; diamètre maximal de la panse : 40 cm.
 18. *Idem* que n° 17, avec décor d'impressions digitales sous le bord.
 19. Grand pot en pâte mi-fine gris claire de forme carénée et col haut et lèvre arrondie (PL. 33).
 20. Grand pot en pâte rouge à profil caréné, bord évasé et lèvre arrondie (PL. 36). Dimensions : diamètre d'ouverture : 53 cm ; diamètre maximal de la panse : 61 cm.
 21. *Idem* que n° 20, avec un col vertical et recollage avec B1.4.
 22. Bord de jarre à bord évasé avec lèvre horizontale en pâte mi-fine (PL. 32). Dimensions : diamètre d'ouverture : 29 cm.
 23. Pot caréné à bord évasé en pâte mi-fine (PL. 37). Dimensions : diamètre d'ouverture : 23 cm.
 24. Pot caréné en pâte grossière à col haut et lèvre horizontale.
- À considérer également et en plus de cet inventaire : vingt-neuf fragments de fond plat en pâte grossière. – Trente et un fragments de bord provenant de pot à col en pâte fine correspondant à dix individus. – Trente-quatre fragments de bord provenant de pot à col en pâte grossière correspondant à vingt individus.

Carré A1
NMI = 9
NR = PG 412/ PF = 41

1^{re} et 2^e passes

1. Grande coupe carénée à bord horizontal et lèvre légèrement outrepassée en pâte fine sur-cuite (collage avec B4.1) (PL. 29). Dimensions : diamètre d'ouverture : 34 cm ; hauteur : 8 cm.
2. Pot à profil arrondi et bord évasé, décoré d'un cordon simple sur la partie supérieure de la panse. Pâte grossière de couleur orange clair (PL. 35). Dimensions : diamètre d'ouverture : 27 cm ; diamètre maximal de la panse : 43 cm.
3. Pot à profil probablement caréné, à petit bord évasé et digité, décoré d'impressions digitales juste sous le bord. Pâte grossière de couleur orange (PL. 34).
4. Pot à profil caréné sans décor en pâte grossière (collage avec B3.2, même vase).
5. Pot de très grandes dimensions à profil caréné et bord évasé. Il porte des traces horizontales d'un lissage (même vase que B2.6).
6. Bord évasé de pot à bourrelet arrondi avec des traces obliques de lissage en pâte grossière (collage avec A4.4) (PL. 37). Dimensions : diamètre d'ouverture : 35 cm ; diamètre maximal de la panse : 42 cm.

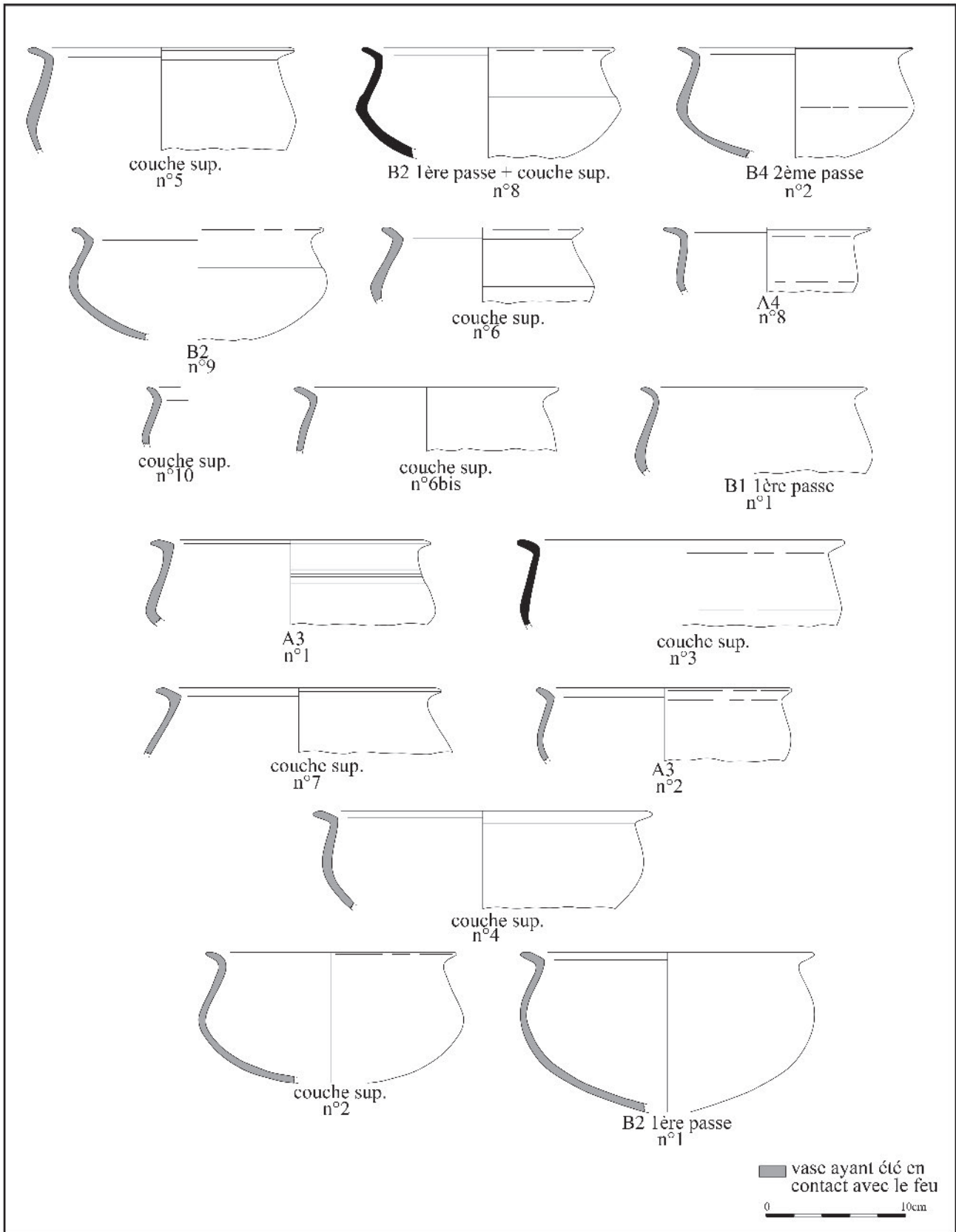


Planche 30 – Goblets provenant du parement de l'incinération 23 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 30 – Goblets from the pottery lining of the funerary chamber 23 (infographics P. Pihuit, INRAP).

7. Bord digité d'un pot probablement de forme caréné. Décor d'impressions digitales sous le bord. Pâte grossière.

En plus de cet inventaire : quatre bords de pot divers en pâte grossière. – Un fragment de carène de pot décoré d'un petit cordon simple sur la partie supérieure de la panse et présentant une proposition de traitement de surface entre la partie supérieure et la partie inférieure de la panse.

Démontage

8. Bord évasé de pot avec lèvre à bourrelet en pâte grossière (PL. 37). Dimensions : diamètre d'ouverture : 37 cm.
9. Bord de pot à col haut et bord évasé, décoré d'un cordon digité sur la partie supérieure de la panse (PL. 35). Dimensions : diamètre d'ouverture : 41 cm ; diamètre maximal de la panse : 47 cm.

En plus de cet inventaire : deux bords de pot en pâte grossière. – Deux fonds plats en pâte grossière.

Carré A2

NMI = 5

NR = PG 167, PF = 38

1^{re} passe

1. Pot à col vertical, sans lèvre, en pâte mi-fine de couleur orange (surcuit ? ; recollage avec A3, passe 1).
2. Jarre à profil biconique sans bord en pâte grossière rouge/orange (PL. 31). Dimensions : diamètre d'ouverture : 21 cm ; diamètre maximal de la panse : 27 cm ; hauteur : 27 cm.
3. Pot à profil biconique (?) et petit bord évasé en pâte grossière rouge/orange (PL. 36).

En plus de cet inventaire : cinq fragments de bord en pâte grossière. – Deux fragments de fond.

2^e passe

4. Bord de pot décoré d'impressions digitées sous la lèvre et traits incisés obliques sur la lèvre. Pâte grossière (PL. 34). Dimensions : diamètre d'ouverture : 30 cm.
5. Gobelet à panse arrondie et petit bord évasé (PL. 32). Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm ; diamètre maximal de la panse : 18 cm.

En plus de cet inventaire : huit fragments de bord de pot en pâte grossière. – Deux fragments de cordon torsadé ou digité. – Fragment de panse avec opposition de traitement de surface.

Carré A3

NMI = 7

NR = PG 198, PF = 95

1^{re} passe

3. Pot en pâte grossière à petit bord évasé à profil probablement arrondi (collages avec A1.6 et A4.4).
4. Bord de pot en pâte grossière.

2^e passe

1. Gobelet à profil surbaissé en pâte fine à petit bord horizontal et à col décoré de traits incisés horizontaux réalisés au peigne. Couleur orange claire (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 20 cm.
2. Gobelet à profil surbaissé en pâte fine à petit bord évasé en pâte sur-cuite orange claire (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 18 cm.
5. Bord de pot à col haut et lèvre évasé en pâte grossière (PL. 32).
- 6/7. Bord de pot à col haut en pâte fine sur-cuite et bord de pot à col en pâte grossière (en trois fragments).

Carré A4

NMI = 8

NR = PG 273, PF = 7

1^{re} et 2^e passes

1. Petit pot caréné et col évasé en pâte grossière de couleur rouge violet (collage avec B4.3).
2. Pot sans bord en pâte mi-fine sur-cuite (PL. 31). Dimensions : diamètre d'ouverture : 14 cm ; diamètre maximal de la panse : 19 cm ; hauteur : 15 cm.

3. Pot à bord évasé et à lèvre rectangulaire en pâte grossière.
4. Bord de pot probablement à profil caréné en pâte grossière (remontage avec la «couche supérieure»).
5. Grand pot à profil caréné décoré d'un cordon digité sur la partie supérieure de la panse. En pâte grossière (PL. 36). Dimensions : diamètre maximal de la panse : 65 cm.
6. Bord de pot de moyenne dimension en pâte grossière rouge, décoré d'impressions digitales sous le bord et incisions obliques sous la lèvre (collage avec B1.1) (PL. 32).
7. Grand pot à profil caréné, pâte grossière, décoré d'impressions digitales sous la lèvre. Déformé par le feu (PL. 34).
8. Fragment de gobelet surbaissé en pâte fine surcuite (pl. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 15 cm.

En plus de cet inventaire : douze fragments de bord de pots provenant de sept récipients. – Six fragments de fond plat de pot, dont deux provenant du même récipient.

Carré B1

NMI = 6

NR = PG 61, PF 20

1^{re} passe

1. Gobelet de forme surbaissée à petit bord évasé en pâte fine de couleur orange claire friable (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm.
2. Pot à profil biconique et petit bord évasé en pâte grossière. Des traces verticales de lissage sont visibles sur la partie inférieure de la panse (PL. 31). Dimensions : diamètre d'ouverture : 22 cm ; diamètre maximal de la panse : 26 cm ; hauteur : 25 cm.
3. Coupe tronconique arrondi à lèvre amincie en pâte fine de couleur orange clair, mais elle n'est pas surcuite ! (PL. 29). Dimensions : diamètre d'ouverture : 32 cm.
4. Pot de profil arrondi et à col haut et évasé, lèvre arrondie (PL. 32). Dimensions : diamètre d'ouverture : 28 cm.
5. Bord haut de pot en pâte grossière noire.
6. Pot de profil sinueux à petit bord évasé et digité en pâte grossière rouge (PL. 32). Dimensions : diamètre d'ouverture : 13 cm ; diamètre maximal de la panse : 14 cm ; hauteur : 14 cm.

2^e passe

Tessons de panse très fragmentés.

Carré B2

NMI = 12

NR = PG 500, PF 45

1^{re} passe

1. Coupe à profil arrondi avec bord évasé et fond probablement ombiliqué en pâte fine (collage avec B2 démontage).
2. Pot à profil arrondi avec bord évasé et fond plat. Fabrication frustrée en pâte grossière. Traitement de surface avec traces horizontales et verticales de lissage (collage avec B2 démontage ; (PL. 35). Dimensions : diamètre d'ouverture : 22 cm ; diamètre maximal de la panse : 24 cm.
3. Pot à profil caréné à col haut et à petit bord évasé en pâte grossière (PL. 33).
4. Bord de pot caréné à col haut décoré d'un cordon digité fin sur la partie supérieure de la panse. Pâte grossière (PL. 32).
5. Bord de pot caréné en pâte grossière (PL. 33).
- 6/7. Deux bords de pot caréné à petit bord évasé en pâte grossière (collage avec B2 démontage et A1.1).
8. Fragment de carène de gobelet à pâte fine sur-cuite (collage avec couche supérieure ; pl. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 18 cm.

2^e passe

- 9/10. Deux fragments de deux gobelets à profil surbaissé à petit bord évasé et à fonds ombiliqué. Un exemplaire est décoré de cannelures verticales sur la carène et l'autre exemplaire est décoré de cannelures horizontales uniquement. Ils sont en pâte fine surcuite (collage avec B3.9) (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 9 cm ; hauteur : 18 cm.
11. Bord d'un gobelet à col à épaulement en pâte fine sur-cuite
12. Fragment de bord de pot

Démontage : Sept fragments de fond plat de pot en pâte grossière. – Cinq fragments de pot en pâte grossière.

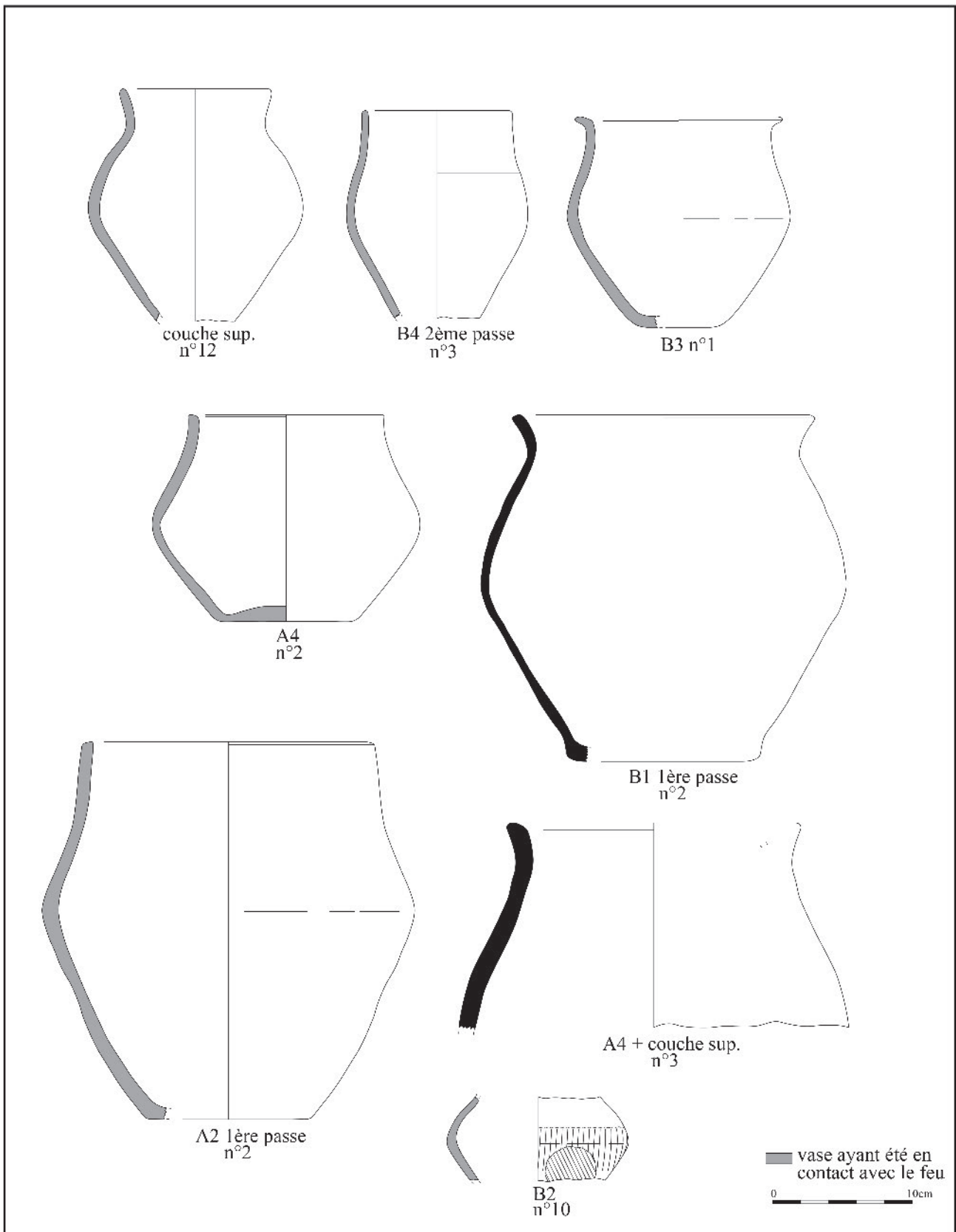


Planche 31 – Vases biconiques à col droit ou a bord légèrement évasé provenant du parement de l'incinération 23 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 31 – Straight outcurving necked biconical vessels from the pottery lining of the funerary chamber 23 (infographics P. Pihuit, INRAP).

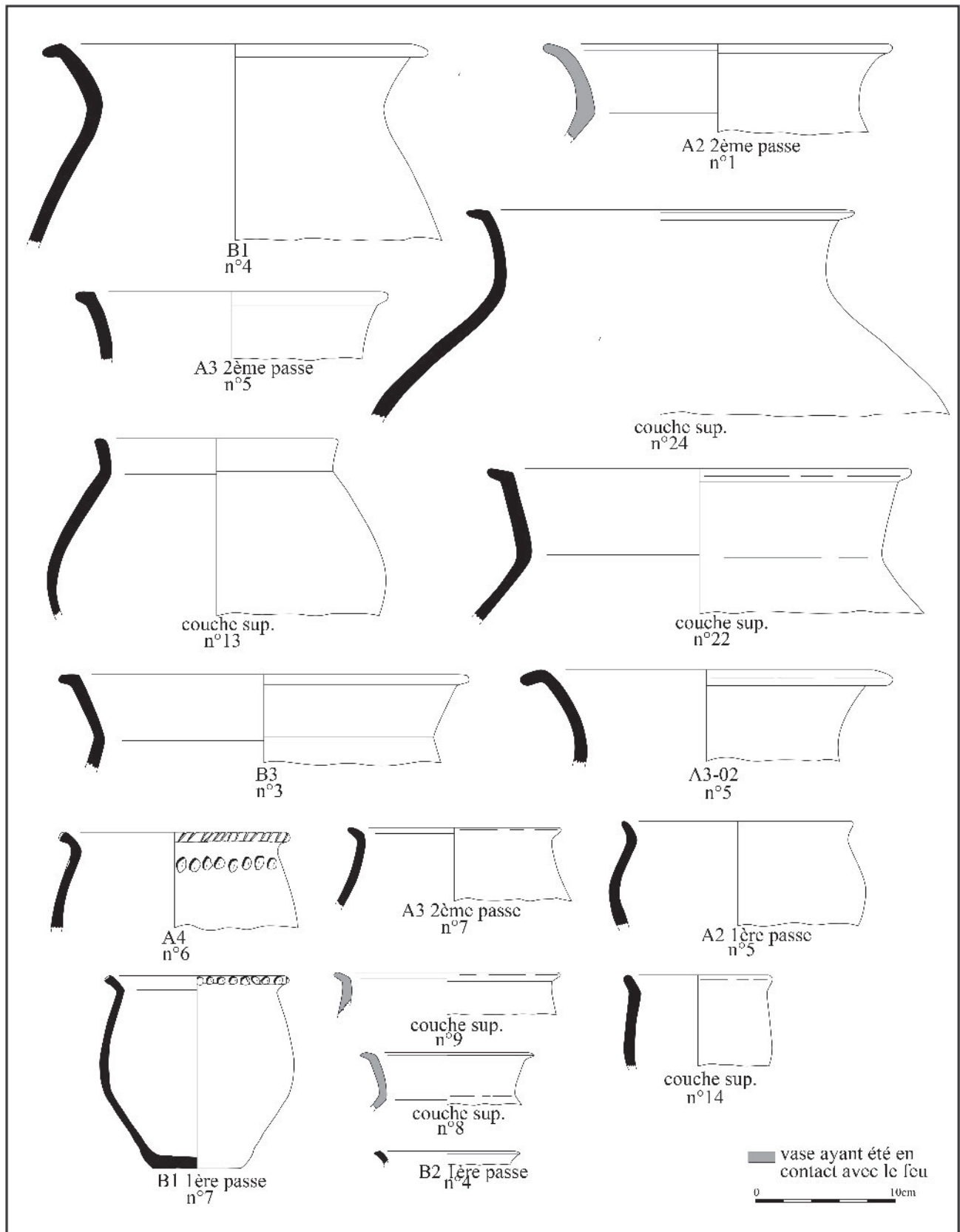


Planche 32 – Vases biconiques provenant du parement de l’incinération 23 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 32 – Biconical vessels from the pottery lining of the funerary chamber 23 (infographics P. Pihuit, INRAP).

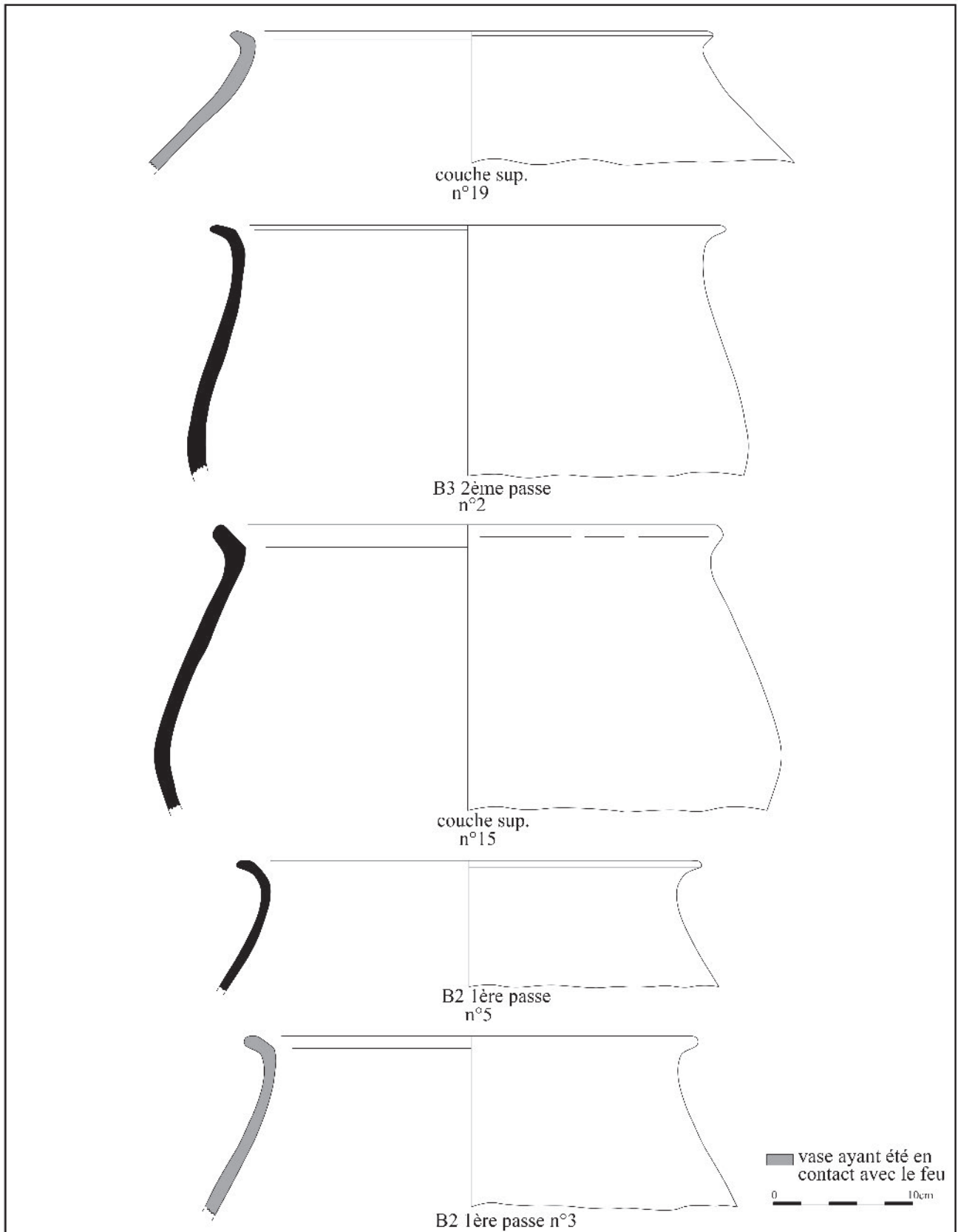


Planche 33 – Pots à épaulement provenant du parement de l'incinération 23 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 33 – Carinated vessels from the lining of the funerary chamber 23 (infographics P. Pihuit, INRAP).

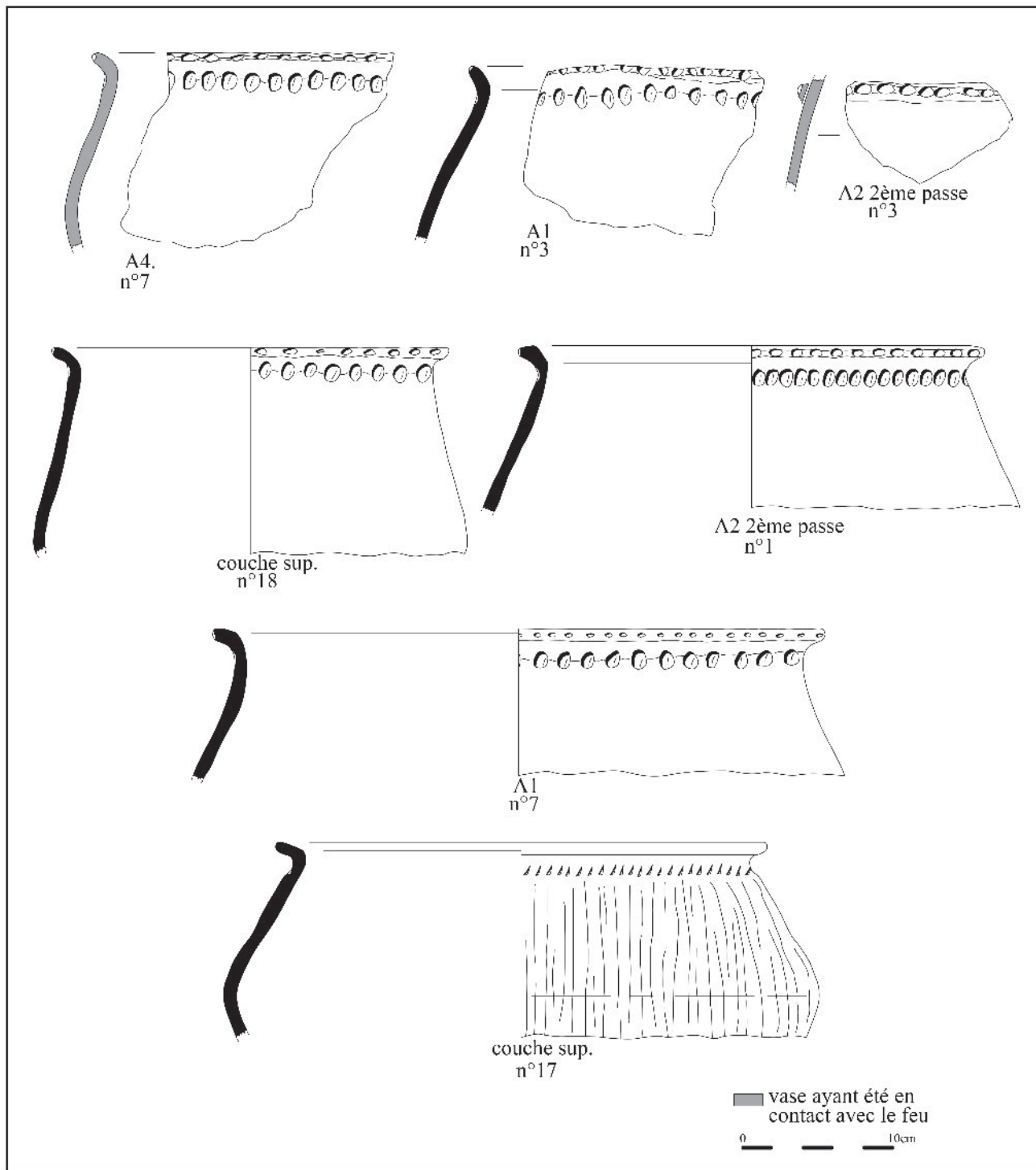


Planche 34 – Pots à épaulement décorés d'impressions ou de traits incisés provenant du parement de l'incinération 23 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 34 – Carinated vessels decorated with impressions of incised motifs from the lining of the funerary chamber 23 (infographics P. Pihuit, INRAP).

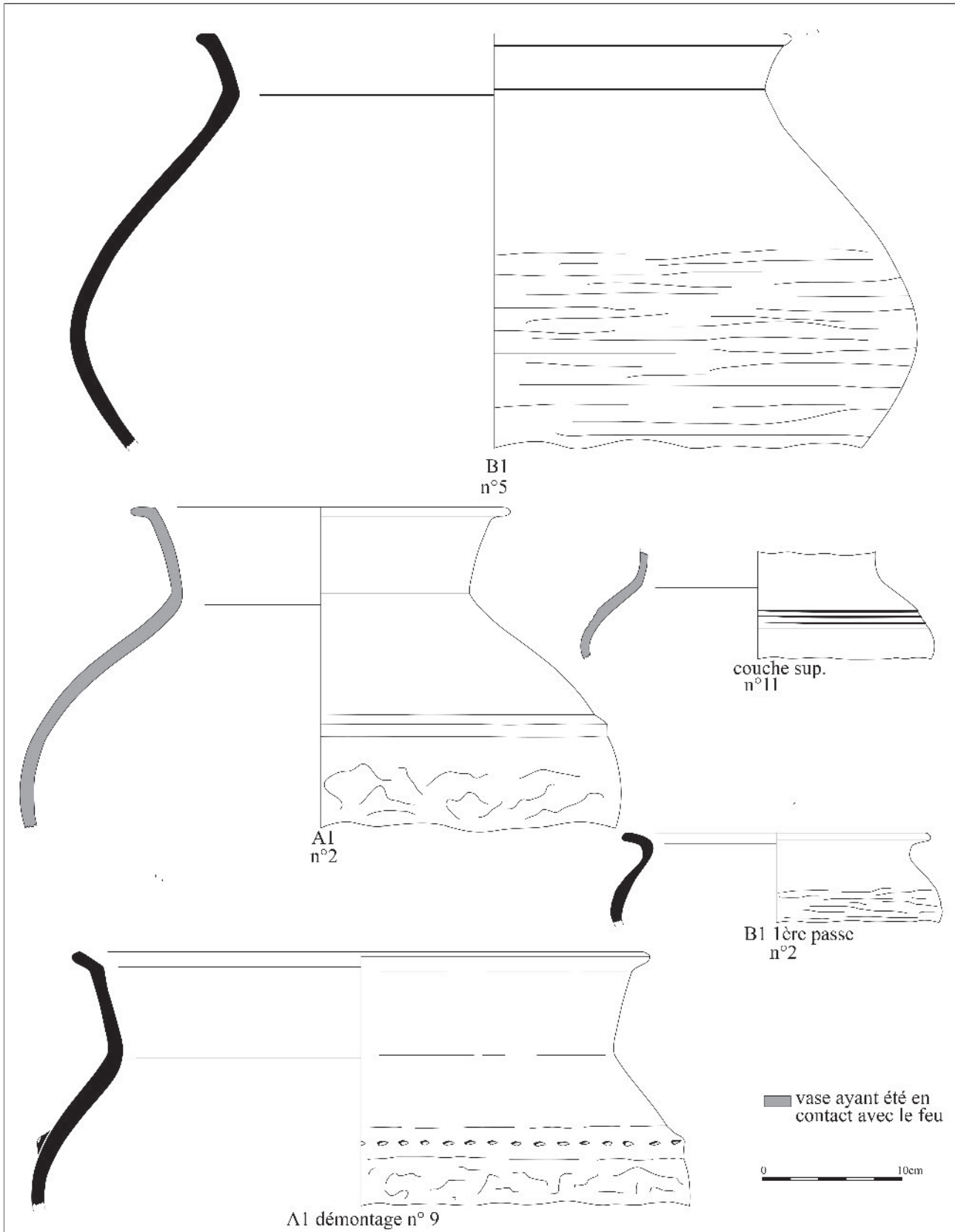


Planche 35 – Vases biconiques avec opposition de traitement de la surface entre la partie supérieure lissée et la partie inférieure rugueuse du vase. Exemples provenant du parement de l'incinération 23 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 35 – Biconical vessels with a smooth upper part of the body and a roughed lower part of the body of the pot. Examples from the lining of the funerary chamber 23 (infographics P. Pihuit, INRAP).

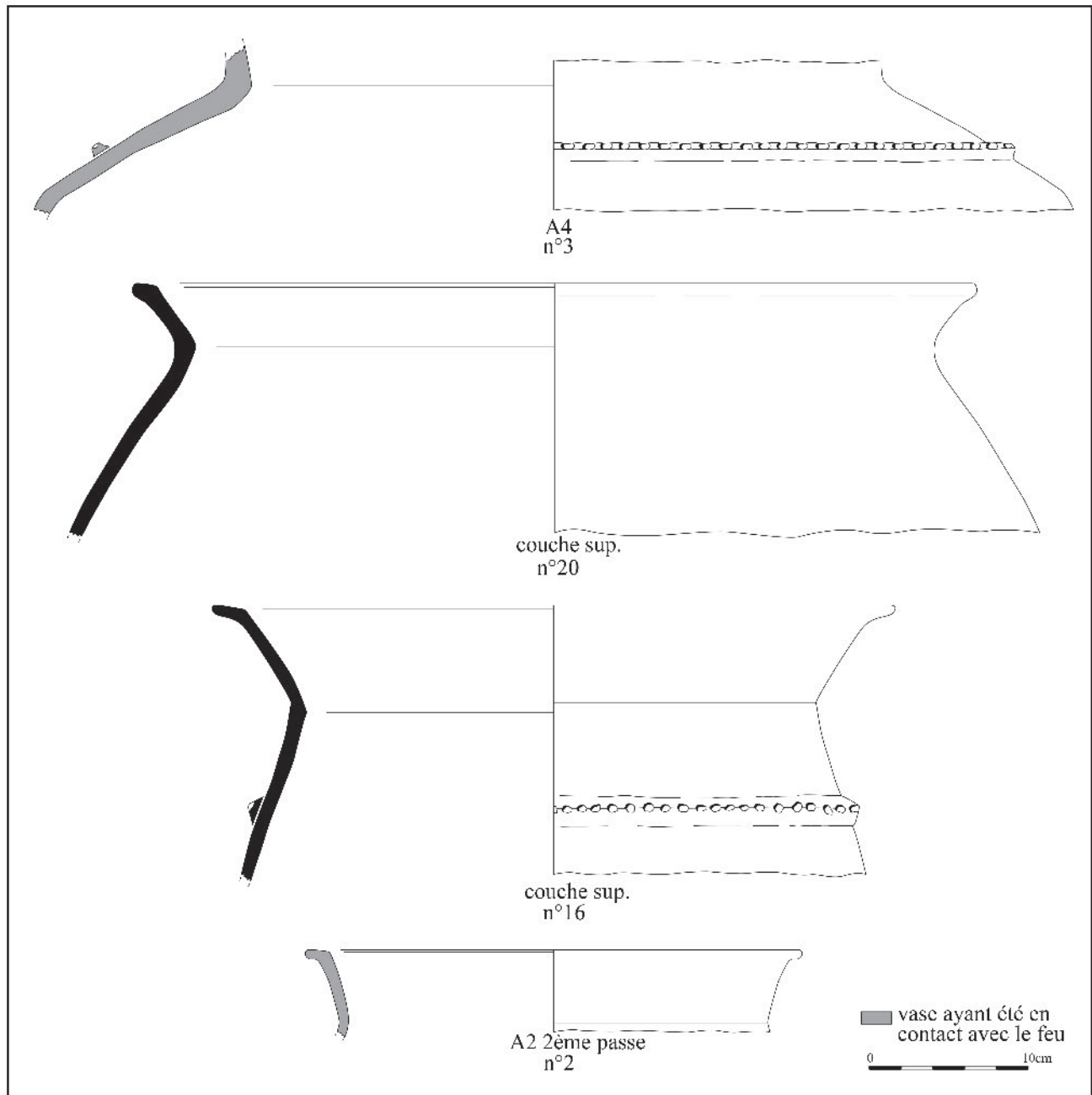


Planche 36 – Pots de grandes dimensions provenant du parement de l'incinération 23 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 36 – Large vessels from the lining of the funerary chamber 23 (infographics P. Pihuit, INRAP).

Carré B3

NMI = 3

NR = PG 339, PF 36

1^{re} et 2^e passes

1. Gobelet caréné à bord évasé en pâte fine sur-cuite.
2. Bord de pot caréné en pâte grossière (collage avec A1.4) (PL. 33). Dimensions : diamètre d'ouverture : 37 cm ; diamètre maximal de la panse : 40 cm.
3. Bord de pot en pâte mi-fine à col haut et à lèvre horizontale (PL. 32).

En plus de cet inventaire : sept fragments de fond plat de pot en pâte grossière – Douze fragments de bord provenant de six pots différents en pâte grossière.

Démontage : deux fragments de fond plat de pot en pâte grossière. – Deux fragments de bord de pot en pâte grossière, l'un présentant un décor d'impressions digitales sous le bord.

Carré B4

NMI = 3

NR = PG 116, PF 2

1^{re} passe

1. Coupe carénée à bord horizontal en pâte fine (remontage avec A1.1) (PL. 29). Dimensions : diamètre d'ouverture : 28 cm ; hauteur : 8 cm.

2^e passe

2. Gobelet au profil surbaissé avec bord évasé en pâte fine surcuite (remontage avec un fragment de bord provenant de B3) (PL. 30). Dimensions : diamètre d'ouverture : 17 cm ; hauteur : 8,5 cm.
3. Jarre biconique sans bord en pâte grossière (remontage avec A4.1) (PL. 31). Dimensions : diamètre d'ouverture : 11 cm ; diamètre maximal de la panse : 13 cm.

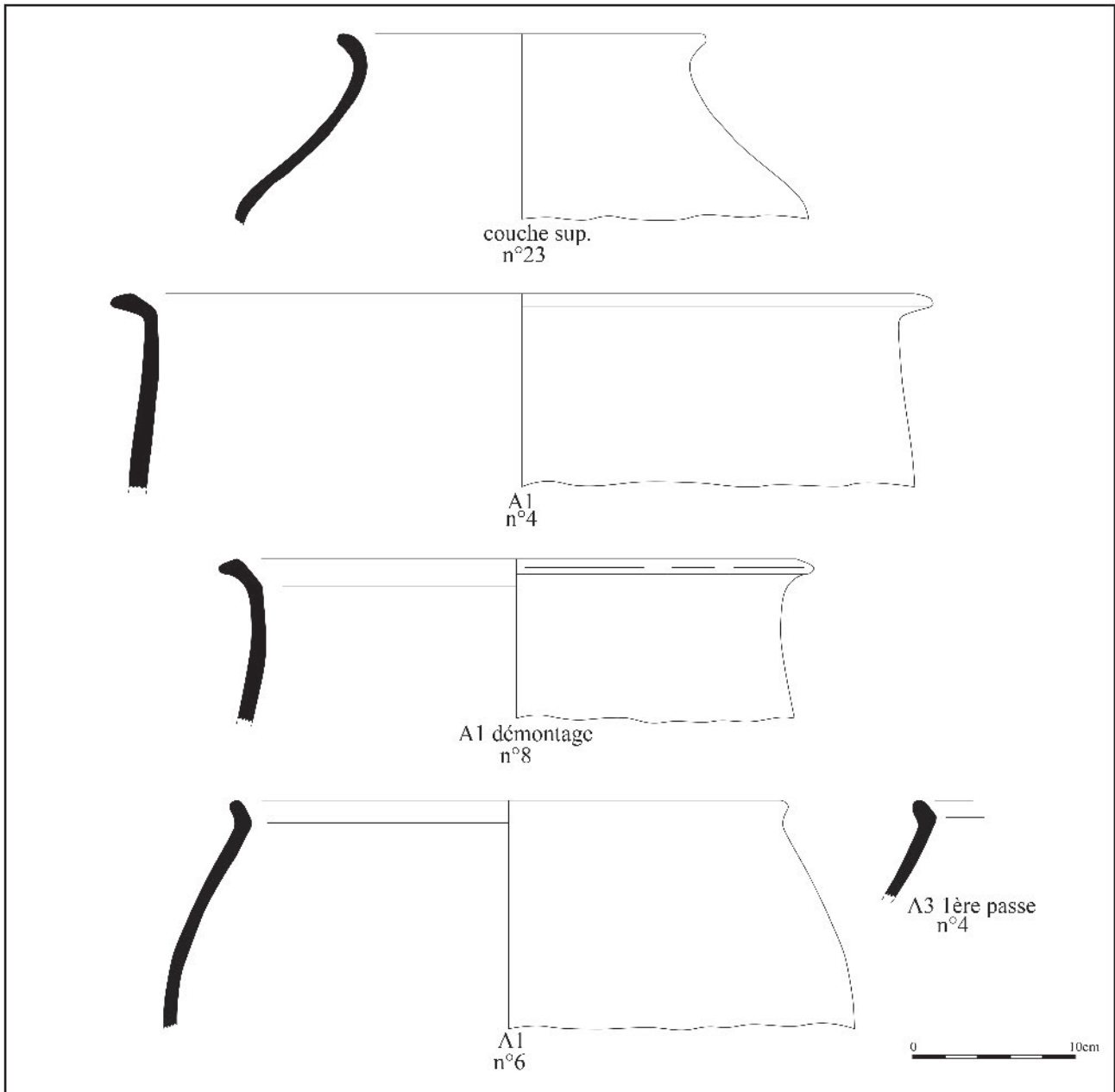


Planche 37 – Pots provenant du parement de l'incinération 23 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 37 – Vessels from the lining of the funerary chamber 23 (infographics P. Pihuit, INRAP).

Le tableau (PL. 38) synthétise la composition du parement en prenant en compte les différents types de récipients. Sur les soixante-douze récipients identifiés, cinquante et un sont des vases de forme fermée, à savoir des pots biconiques de moyennes et de grandes dimensions. Les gobelets sont représentés par dix-sept individus et les coupes carénées par seulement quatre individus. Ces chiffres montrent une préférence en faveur des grands récipients, qui, une fois brisés, fournissent une quantité plus importante de matière première pour ce parement. Ceci suppose, de fait, une anticipation et une préparation en amont de la construction avec un tri et un probable stockage temporaire des récipients utilisés. Moins nombreux que les

pots, les gobelets constituent une part significative de l'assemblage du parement. Cependant, ceux issus de

type de récipient	NMI
Formes ouvertes : assiettes carénées /jattes	4
Gobelets	17
Vases biconiques sans bord ou à petit bord évasé	7
Vases biconiques à bord évasé	35
Vases arrondis ou carénés de grandes dimensions	9
total	72
bords non-déterminés	111

Planche 38 – Tableau récapitulatif des récipients contenus dans le parement de l'incinération 23.

Illustration 38 – Table summarizing the vessels that make up the pottery lining of the funerary chamber 23.

ce contexte ne sont que rarement décorés, à l'inverse des gobelets livrés par les sépultures qui sont quasi-systématiquement ornés de motifs cannelés. Ainsi, s'agit-il de deux assemblages distincts, dont la dévotion ne semble pas similaire. Serait-il trop simpliste de suggérer que les gobelets sans décor du parement étaient destinés (ou issus ?) à la sphère domestique pour

une fonction purement utilitaire et que les gobelets décorés étaient promis à une fonction funéraire spécifique ? Même s'il ne s'agit pas de deux productions distinctes, il semble probable que les gobelets les plus fins (et décorés) étaient sans doute réservés aux seuls mobiliers d'accompagnement funéraires. Il faut aussi noter que la majorité des gobelets du parement porte

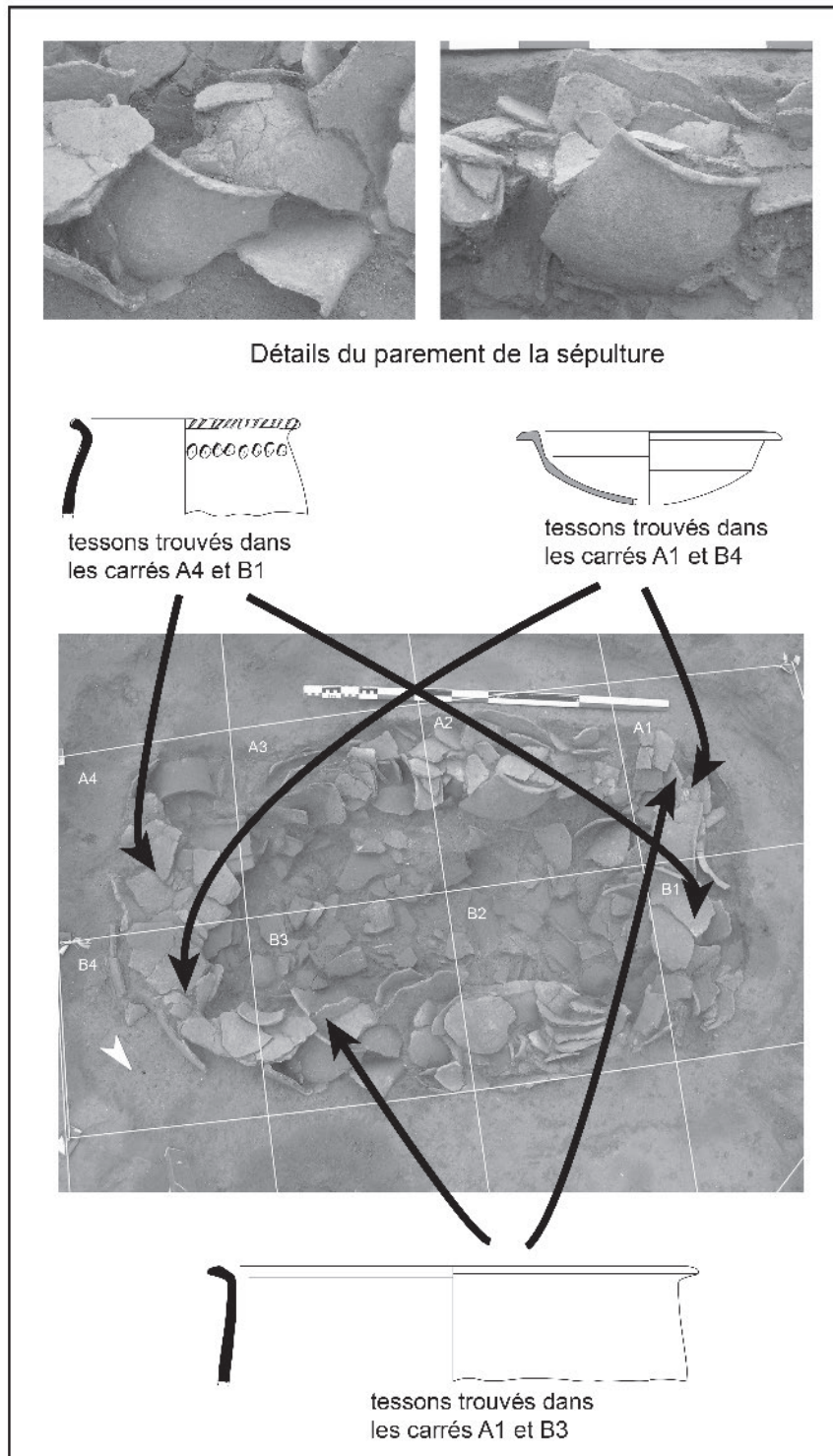


Planche 39 – La localisation stratigraphique des tessons prise en compte lors du démontage, trois exemples de remontage entre carrés (cliché N. Mahé, infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 39 – Stratigraphical location of the pottery sherds in the lining with three examples of how vessels were divided up between different areas (photo N. Mahé, infographics P. Pihuit, INRAP).

les traces d'un feu intense, de la même manière que nombre de gobelets issus des incinérations. Qu'il s'agisse de récipients ayant accompagné le défunt sur le bûcher funéraire, ou de contenants alimentaires au contact du feu sur le foyer domestique, les gobelets ont subi un même traitement préalable à leur intégration dans la nécropole. La localisation précise des récipients dans le parement a livré peu de résultats. Toutes les parties constituant le vase ont été recensées, indiquant que des récipients entiers ont été apportés et brisés sur place avant d'être intégrés à la construction. Quelques remontages entre différents carrés ont été observés (PL. 39), mais de manière générale, peu de mélanges s'observent entre les différentes parties du parement. Il semble que les vases ont été brisés au fur et à mesure de leur utilisation.

Sépulture 27

(FIG. 30 ET PL. 40)

- **Localisation** : entre l'enclos 15 et l'enclos 26 à l'extrémité orientale du groupe.

- **Pratique funéraire** : incinération en urne céramique.

- **Description** : Dans une fosse circulaire d'environ 1,10 m de diamètre, un vase piriforme (vase 1) est calé par des pierres de calcaire et de grès (FIG. 30). Il est installé sur une dalle de calcaire déposée sur le fond de fosse. La partie supérieure de l'urne a été endommagée, révélant un petit gobelet à l'intérieur.

- **Étude anthropologique** :

- la fouille fine différée de l'urne principale a livré 75 g d'esquilles très fragmentées et blanchâtres (crémation homogène). Aucune petite pièce (phalange, etc.), de très rares esquilles crâniennes et une seule dent monoradiculée ont été identifiées ;

- absence de tout élément du rejet de bûcher ;
- âge et sexe : jeune adulte ou grand immature (adolescent).

- **Le dépôt primaire** :

- métal : un petit fragment de tige en alliage cuivreux mis au jour au fond de l'urne (section circulaire de 3 mm de diamètre).

- **Le dépôt secondaire** :

- céramique (PL. 40) : le vase 1 est une jarre piriforme en pâte grossière décorée d'un cordon digité sur la partie supérieure de la panse. Le col est haut et légèrement évasé, la surface de la partie supérieure de la panse a été lissée, la partie inférieure (sous le cordon) porte un traitement de surface de traînées digitales verticales. Dimensions : diamètre d'ouverture : 21 cm ; diamètre maximal de la panse : 26 cm ; hauteur : 30 cm. – Le vase 2 a été retrouvé dans l'urne (vase 1). Il s'agit d'un gobelet en pâte fine noire à profil surbaissé, à fond ombiliqué et à petit bord évasé. Il porte un décor de deux cannelures horizontales larges associées à un seul bouton. Dimensions : diamètre d'ouverture : 7 cm ; hauteur : 4 cm. – Le fragment d'une coupelle à décor excisé a été trouvé à proximité de cette sépulture (PL. 40).

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 41

(PL. 41-43 ET FIG. 27)

- **Localisation** : au centre de l'enclos 28, en limite orientale de l'emprise.

- **Pratique funéraire** : incinération en chambre funéraire.

- **Orientaion** : nord-est – sud-ouest.

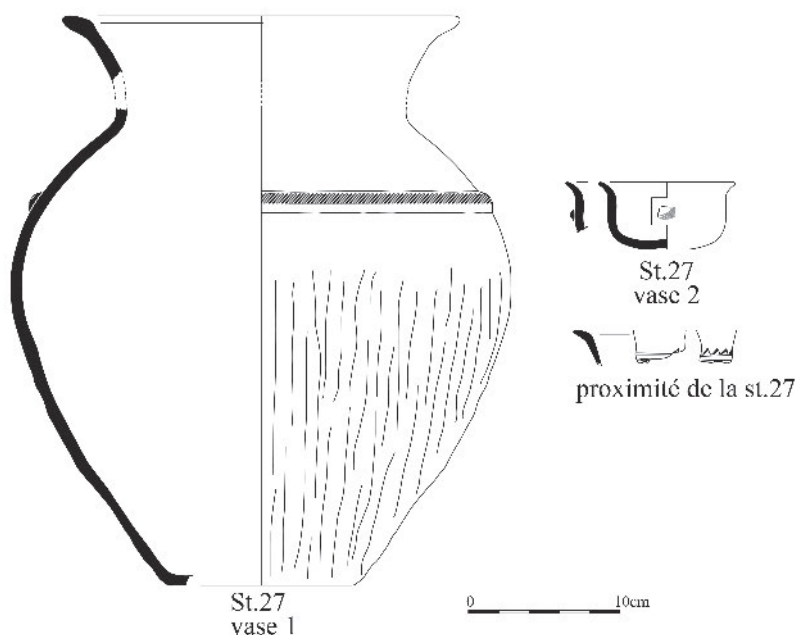


Planche 40 – Mobilier céramique de l'incinération 27 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 40 – Pottery from cremation 27 (infographics P. Pihuit, INRAP).

• **Description** : la sépulture présente une architecture complexe, constituée d'une chambre rectangulaire dont les parois étaient doublées par des éléments en bois (plancher et couvercle); elle est localisée au centre d'un enclos circulaire fossoyé (enclos 28). Cette sépulture possède une vaste fosse rectangulaire mesurant 2,4 m de longueur sur 1,5 m de largeur, conservée sur une profondeur maximale d'un mètre (PL. 41 ET FIG. 27). Les parois sont verticales et sur le fond plat, une dépression rectangulaire allongée, «pseudo-anthropomorphe» (2 m × 0,6 m) et peu profonde (20 cm) est recrusée, dans l'axe longitudinal.

La partie supérieure de la fosse est remblayée par 30 cm de limon brun clair homogène très compact. Ensuite, le remblai devient plus meuble, constitué d'un mélange de limon sableux brun et jaune, très sableux à proximité des parois de la fosse. Le surcreusement est remblayé par un sédiment charbonneux noir (rejet de bûcher) qui contient les esquilles et des éléments métalliques brûlés.

Le mobilier se répartit sur plusieurs niveaux : en surface de la structure sont localisés des tessons d'un gobelet surcuit (vase 5) et un tibia de bœuf. Dans le remplissage, à une trentaine de centimètres de profondeur, un vase biconique placé en biais dans le sédiment (vase 3); une urne cannelée associée (vase 1) à un petit gobelet (vase 2) ont été posés sur le fond de la structure, sur le remblai charbonneux à l'extrémité sud-ouest de la fosse. Une lame de silex non brûlée se trouve au même niveau que l'urne, mais à l'extrémité opposée de la fosse. La fouille de l'urne principale, en laboratoire, a livré un deuxième gobelet (vase 4) très semblable au gobelet n° 2 se trouvant à côté de l'urne.

• **Étude anthropologique** :

- poids individuel du dépôt : 365 g. Taux de crémation : crémation très homogène, livrant des esquilles gris-blanchâtres. On ne distingue pas ou peu de petites pièces significatives (de type phalange



Planche 41 – Vue générale de la chambre funéraire de l'incinération 41 (cliché N. Ameys, INRAP).

Illustration 41 – View of the funerary chamber of cremation 41 (photo N. Ameys, INRAP).

ou dent) ou d'épiphyse. En revanche, le dépôt osseux se distingue par une moindre fragmentation générale au regard des autres amas de la nécropole. – Crâne : 38 g soit un taux de représentation de 10 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré, Krogman et Iscan, 1986). Ouverture complète de toutes les indentations visibles. – Tronc : 58 g soit un taux de représentation de 16 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré, Krogman et Iscan, 1986). – Membres : 239 g soit un taux de représentation de 76 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré, Krogman et Iscan, 1986). Présence d'une tête humérale complètement soudée. – Indéterminés : 30 g soit un taux de représentation de 8 %;

- âge et sexe : jeune individu adulte.



Planche 42 – Objets métalliques de l'incinération 41 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 42 – Bronze objects from cremation 41 (photo C. Valero, INRAP).

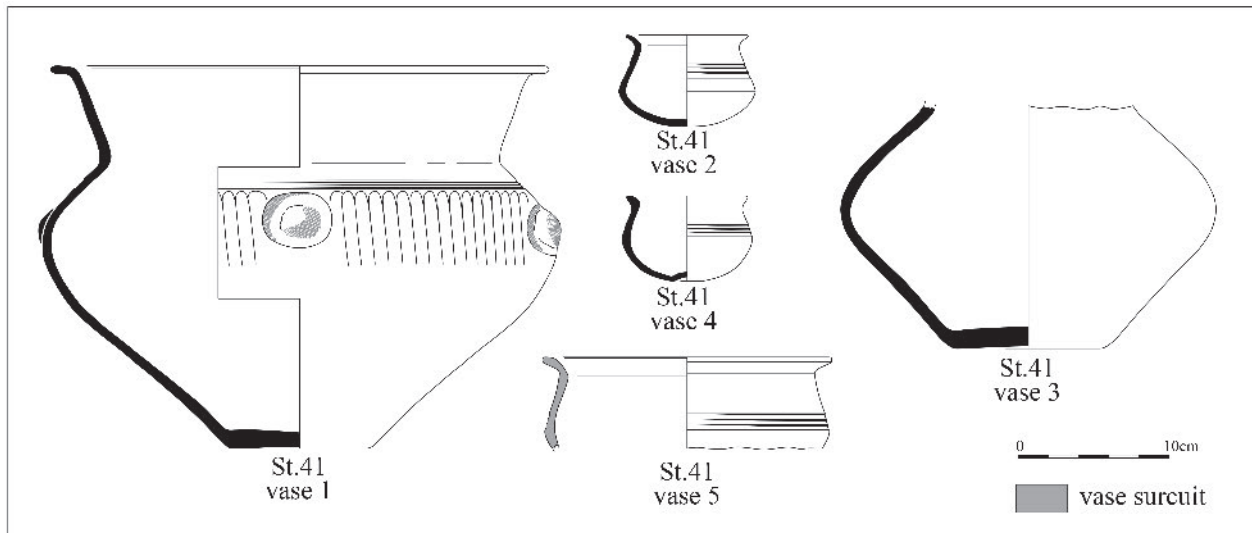


Planche 43 – Mobilier céramique de l'incinération 41 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 43 – Pottery from cremation 41 (infographics P. Pihuit, INRAP).

• **Le dépôt primaire** (PL. 42 ET 43) :

Le dépôt primaire se résume à quelques tessons surcuits provenant d'une ou de plusieurs céramiques ayant accompagné le défunt sur le bûcher funéraire, dont un gobelet ouvert à panse surbaissée, décoré de cannelures horizontales (vase 5) et des gouttelettes d'alliage cuivreux fondu. Il faut noter le dépôt du rejet de bûcher dans le surcreusement rectangulaire au fond de la fosse, constitué d'un sédiment charbonneux associé à des fragments d'esquilles d'os brûlés et des gouttelettes d'alliage cuivreux. Par ailleurs, plusieurs gouttes et fragments en alliage cuivreux étaient éparpillés dans le comblement de la structure. Ce lot totalise 14 g (de bronze) pour 150 litres de comblement tamisés. Deux gouttes d'alliage cuivreux ont été trouvées dans le comblement de l'urne (vase 1) et autour de ce récipient.

• **Le dépôt secondaire** :

- métal et objets divers (PL. 42) : une lame de silex retouchée, posée sur la couche de rejet de bûcher. – Un hameçon en alliage cuivreux de 28 cm de long à tige à section rectangulaire (2 mm d'épaisseur), trouvé dans la couche de rejet de bûcher. – Trois viroles en alliage cuivreux ont aussi été trouvées dans la couche de rejet de bûcher. Elles sont découpées dans de la tôle épaisse et enroulées pour créer des petits tubes de 1,5 cm de long et de 1 cm de diamètre. Ces pièces évoquent les systèmes de charnière-fermeture des coffrets ou pochettes qui accueillent le petit fournement personnel des défunts (cf. 5.2.2). – Deux anneaux en alliage cuivreux de section circulaire et de 21 mm et de 23 mm de diamètre proviennent du comblement de la structure ;
- faune : un tibia de bœuf trouvé en surface de la structure. Des fragments d'os de porc issus du remblai de la structure ;
- céramique (PL. 43) : le récipient principal (vase 1) était posé sur la couche de rejet de bûcher à

l'extrémité sud-ouest de la structure. Il a basculé avec un affaissement, voire un écrasement, de sa partie supérieure vers l'intérieur de la fosse. Il s'agit d'un gobelet de grandes dimensions en pâte fine noire à carène haute et marquée et à col évasé qui se termine par une petite lèvre horizontale avec un fond est plat. Le décor de cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse, est associé à un motif elliptique cannelé répété à 3 reprises sur la carène. La fouille de ce récipient en laboratoire a livré un petit gobelet (vase 4) posé sur le fond de celui-ci. Dimensions : diamètre d'ouverture : 26 cm ; diamètre maximal de la panse : 27 cm ; hauteur : 20 cm. – Un petit gobelet (vase 2) en mauvais état de conservation se trouve à côté de l'urne principale (l'urne s'est en partie affaissée dessus). Il s'agit d'un gobelet en pâte fine à carène surbaissée à fond ombiliqué et à petit bord évasé. Il est décoré de trois cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 6 cm ; hauteur : 5 cm. – Localisé au-dessus de cet ensemble, probablement posé sur un plancher en matériaux périssable, un vase en pâte fine de forme carénée et à fond plat (vase 3). Le bord n'est pas conservé, mais on peut restituer un bord haut et évasé. Dimensions : diamètre maximal de la panse : 20 cm. – La fouille de l'urne principale (vase 1) a livré un petit gobelet (vase 4) en pâte fine très semblable au gobelet se trouvant à l'extérieur de l'urne. Il s'agit donc d'un gobelet à profil surbaissé arrondi sans carène véritablement prononcée avec un fond ombiliqué et un petit bord évasé. Il est décoré de trois cannelures horizontales étroites sur la partie supérieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 6 cm ; hauteur : 4,5 cm.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/Ha A1).

Structure 44

(PL. 44)

• **Localisation** : à l'extrémité nord-est de l'emprise à une quinzaine de mètres au nord de l'enclos 46.

• **Pratique funéraire** : incinération.

• **Description** : incinération (?) en urne céramique. Un récipient (vase 1) de forme biconique est centré dans une fosse sub-circulaire d'environ 1 m de diamètre et d'une profondeur de 0,3 m. Des fragments d'un second récipient sont éparpillés sur le fond de la structure. Il semble s'agir d'une incinération bouleversée par les labours.

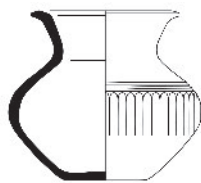
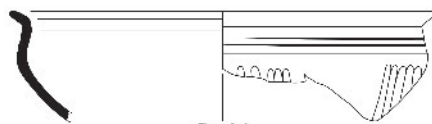
• **Étude anthropologique** : la fouille fine du fond d'urne et du sédiment comblant le fond de fosse n'a livré aucune esquille (importance de l'écrêtement général).

• **Le dépôt primaire** :

- métal : un fragment de perle hélicoïdale mis au jour dans le comblement de la fosse.

• **Le dépôt secondaire** :

- céramique (PL. 44) : le vase 1, est un vase à panse biconique en pâte fine noire, à bord haut évasé et à

St.44
vase 1St.44
vase 2

0 10cm

Planche 44 – Mobilier céramique de l'incinération 44 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 44 – Pottery from cremation 44 (infographics P. Pihuit, INRAP).

lèvre horizontale, fond plat. Cette céramique porte un décor à peine perceptible de deux cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse et de cannelures verticales qui couvrent la carène et la partie inférieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 8 cm ; diamètre maximal de la panse : 10 cm ; hauteur : 9 cm. – Le vase 2 est une coupe à carène haute en pâte fine à bord évasé et probablement à fond plat. Elle est décorée de deux cannelures horizontales, sous le bord, et de cannelures verticales dessinées par groupe de six (motif de métopes) sur la carène et la partie inférieure du récipient. Dimensions : diamètre d'ouverture : 23 cm.

• **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/Ha A1).

Sépulture 47

(PL. 45)

• **Localisation** : à quelques mètres au sud de l'enclos 28, en limite orientale de l'emprise.

• **Pratique funéraire** : inhumation.

• **Orientation** : nord-ouest – sud-est, tête au nord-ouest.

• **Conservation** : la sépulture est très mal conservée (profonde érosion) et il ne reste du squelette que quelques éléments diaphysaires des membres supérieurs, du fémur droit, des segments de la ceinture scapulaire et du *calvarium*. Très mauvaise conservation générale de la matière osseuse.

• **Étude anthropologique** :

- agencement : l'individu repose en décubitus sur le fond plat d'une fosse oblongue. Les membres supérieurs sont asymétriques : flexion à droite avec avant-bras perpendiculaires à l'axe rachidien ; extension à gauche. Les membres inférieurs sont en extension (légère rotation interne à droite) ;

- âge et sexe : le *calvarium* et la ceinture pelvienne sont trop altérés pour permettre une estimation du sexe et de l'âge au décès : adulte mature de sexe indéterminé ;



Planche 45 – Vue de l'inhumation 47 (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 45 – View of inhumation 47 (photo N. Ameye, INRAP).

- observations taphonomiques : le squelette est trop lacunaire pour autoriser une restitution des modes de dépôt de l'individu. Les quelques éléments encore en place ne montrent aucune migration ni déplacement de pièce osseuse.
- **Datation** : pas de mobilier associé.

Sépulture 49

- **Localisation** : entre l'enclos 15 et l'enclos 26, à l'extrémité est du groupe des sépultures et à quelques mètres au sud de l'incinération 27.
- **Pratique funéraire** : incinération (?).
- **Description** : il ne subsiste que le fond d'une céramique dans une fosse extrêmement arasée.
Aucune esquille n'a été retrouvée dans le fond d'urne, ni à proximité.
- **Le dépôt secondaire** :
- céramique : le vase 1 est représenté par le fond et la partie inférieure d'un récipient céramique en pâte fine noire.
- **Datation** : étape initiale du Bronze final ?

Sépulture 50

(PL. 46-47)

- **Localisation** : à une quinzaine de mètres à l'est de l'enclos 15.
- **Pratique funéraire** : incinération.
- **Description** : incinération en urne céramique. Le dépôt comprend une urne (vase 1) de moyenne dimension, placée dans une fosse circulaire creusée aux plus justes dimensions du récipient (peu d'affaissement de la céramique). Un gobelet surcuit et brisé en plusieurs fragments (vase 2) est plaqué contre la paroi supérieure de l'urne (PL. 46).
- **Étude anthropologique** : la fouille fine différée de l'urne a livré 18 g d'esquilles blanchâtres, peu identifiables, appartenant à un individu adulte ou de taille adulte.



Planche 46 – Vue de l'incinération 50 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 46 – View of cremation 50 (photo N. Ameye, INRAP).

- **Le dépôt primaire** (PL. 47) :
- céramique : le vase 2 est un gobelet caréné en pâte fine à petit bord évasé et fond ombiliqué. Il est décoré de cannelures horizontales et d'un bouton sur la partie supérieure de la panse et de cannelures verticales fines couvrant la carène et la partie inférieure de la panse. La couleur orange clair et l'aspect friable de la pâte indiquent que ce récipient a été recuit, peut-être sur le bûcher funéraire. Dimensions : diamètre d'ouverture : 15 cm ; diamètre maximal de la panse : 21 cm ; hauteur : 10 cm.
- **Le dépôt secondaire** (PL. 47) :
- céramique : le vase 1 est une jarre biconique à col vertical et lèvre évasé en pâte fine noire. Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm ; diamètre maximal de la panse : 27 cm ; hauteur : 21 cm.
- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 51

(PL. 48-49)

- **Localisation** : entre les enclos 15 et 26, à quelques mètres à l'est de la structure 18.
- **Pratique funéraire** : incinération.
- **Description** : incinération en urne céramique. L'agencement de cette incinération est très proche de

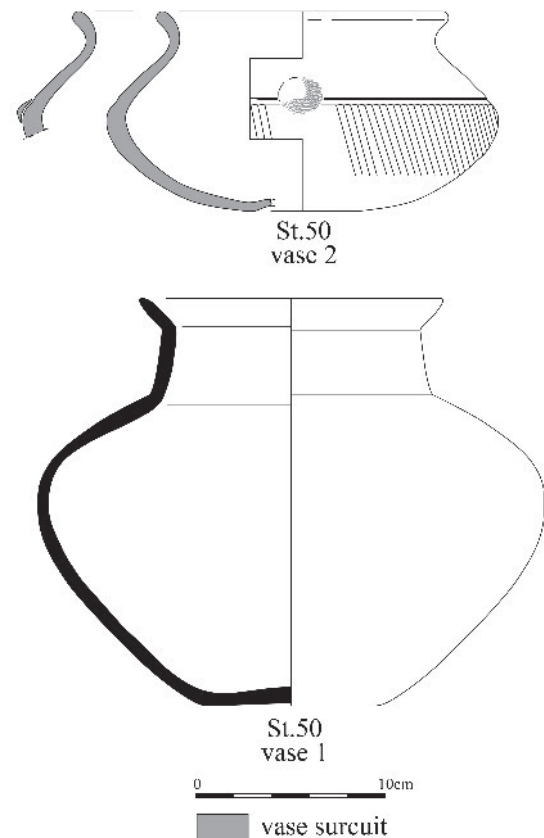


Planche 47 – Mobilier céramique de l'incinération 50 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 47 – Pottery from cremation 50 (infographics P. Pihuit, INRAP).

celui de la sépulture n° 50. Le dépôt comprend un récipient principal (vase 1), placé dans une fosse circulaire creusée au plus juste de la taille de l'urne (peu d'affaissement de l'urne) (PL. 48). Un gobelet surcuit (vase 2) est plaqué contre, son ouverture contre la paroi supérieure de l'urne (orientation nord-ouest/ouest).

• **Étude anthropologique :** la fouille fine différée de l'urne a livré 8 g d'esquilles de calotte crânienne : individu adulte ou de taille adulte.



Planche 48 – Vue de l'incinération 51 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 48 – View of cremation 51 (photo N. Ameye, INRAP).

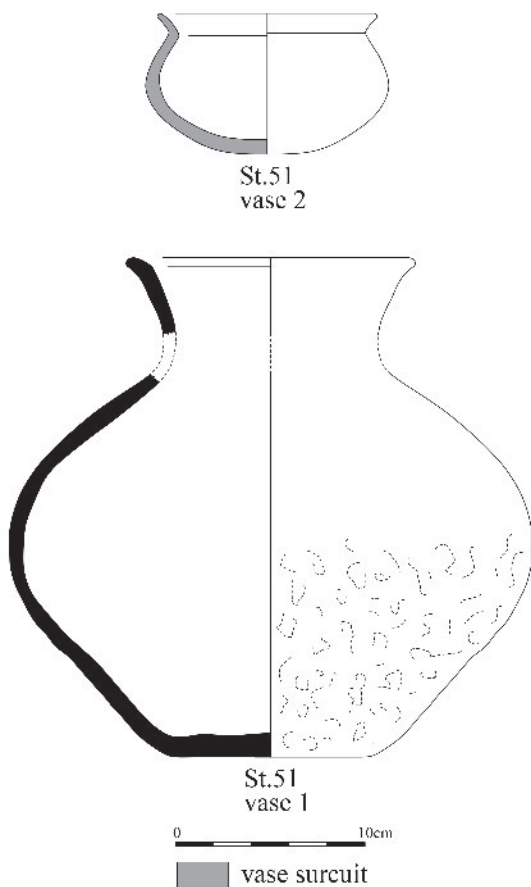


Planche 49 – Mobilier céramique de l'incinération 51 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 49 – Pottery from cremation 51 (infographics P. Pihuit, INRAP).

• **Le dépôt primaire** (PL. 49) :

- céramique : le vase 2 est un gobelet caréné en pâte fine à petit bord évasé et fond ombiliqué. Il ne porte pas de décor, hormis deux impressions ovales symétriquement situées au niveau de la carène. Il pourrait s'agir de l'emplacement d'un décor plastique (grand bouton ovale) détaché du gobelet. La couleur orange clair et l'aspect friable de la pâte indiquent que ce récipient a été surcuit. Dimensions : diamètre d'ouverture : 12 cm ; hauteur : 8 cm.

• **Le dépôt secondaire** (PL. 49) :

- céramique : le vase 1 est une jarre biconique en pâte fine noire, à bord haut et évasé et à fond plat. L'ouverture du col est resserrée. On note une légère différence de traitement de surface entre la partie haute qui a fait l'objet d'un lissage et la partie basse du récipient plus rugueuse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 15 cm ; diamètre maximal de la panse : 28 cm ; hauteur : 26 cm.

• **Datation :** étape initiale du Bronze final (Bz D/Ha A1).

Sépulture 52

(PL. 50-52)

• **Localisation :** à une dizaine de mètres à l'est de l'enclos 15.

• **Pratique funéraire :** incinération.

• **Description :** incinération double en urne céramique. L'agencement de cette incinération est assez comparable à celui des sépultures 50 et 51. Le dépôt comprend une urne (vase 1), placée dans une fosse circulaire creusée au plus juste de la taille de l'urne (peu d'affaissement). Un vase accessoire biconique (vase 2) a été déposé contre l'urne sur le fond de la fosse. Un gobelet recuit et brisé en deux (vase 3), est plaqué contre l'urne principale, une moitié dirigée vers le haut, l'autre moitié positionnée vers le bas (PL. 50).

• **Étude anthropologique :**

- poids individuel des esquilles : 296 g (exclusivement retrouvées dans l'urne). Taux de crémation : très homogène, les esquilles sont uniformément blanchâtres et on observe de très nombreuses différences de teintes. Les esquilles sont extrêmement fragmentées



Planche 50 – Vue de l'incinération 52 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 50 – View of cremation 52 (photo N. Ameye, INRAP).

et souvent millimétriques. Aucun élément du rejet de bûcher n'a été associé au dépôt d'esquilles, ni au comblement de la fosse. L'analyse pondérale a permis de distinguer la présence de deux individus dont les esquilles brûlées ont été regroupées au sein de l'urne : un sujet adulte (jeune ou mature) : 291 g ; un sujet périnatal (quelques fragments de calotte crânienne) : 5 g ;

- analyse pondérale des restes incinérés du sujet adulte : poids individuel des esquilles : 291 g. –



Planche 51 – Épingle de type de Courtavant et perles hélicoïdales de l'incinération 52 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 51 – Courtavant type bronze pin and helicoidal beads from cremation 52 (photo C. Valero, INRAP).

Crâne : 69 g soit un taux de représentation de 24 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). Le crâne est essentiellement représenté par des fragments de glabella, de temporaux et d'occipital. Les petites pièces (notamment les dents) sont quasiment absentes (seule une dent monoradiculée très dégradée figure dans la collecte). Aucun élément de la face, ni des maxillaires. – Tronc : 38 g soit un taux de représentation de 13 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). Taux de représentation très correct assuré par quelques fragments de corps vertébraux et de coxal (n'autorisant toutefois pas de diagnose sexuelle). – Membres : 136 g soit un taux de représentation de 47 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Indéterminés : 48 g soit un taux de représentation de 16 %.

• **Le dépôt primaire** (PL. 51) :

- métal : une perle hélicoïdale a été trouvée en surface du dépôt. – Trois autres perles hélicoïdales et un fragment proviennent du comblement de la grande urne (vase 1) ;
- céramique (PL. 52) : le vase 3, est un gobelet en pâte fine à petit bord évasé et fond ombiliqué. Il porte un décor de deux cannelures sur la partie supérieure de la panse et de cannelures verticales couvrant la carène. Une petite languette décore la carène. La

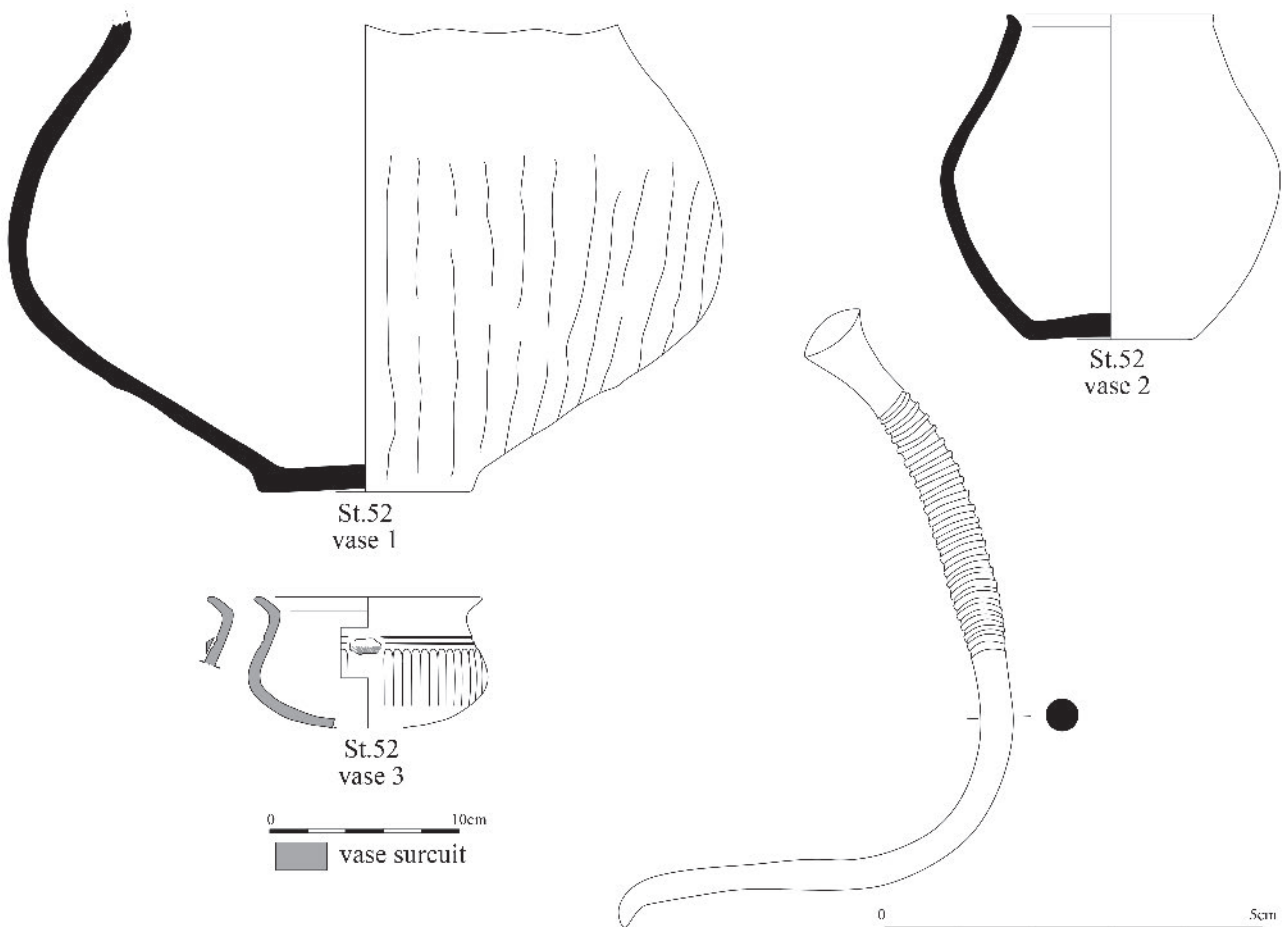


Planche 52 – Mobilier céramique et épingle de type de Courtavant en alliage cuivreux de l'incinération 52 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 52 – Pottery and Courtavant type bronze pin from cremation 52 (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 53 – Vue de l'incinération 56 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 53 – View of cremation 56 (photo N. Ameye, INRAP).

couleur orange clair et l'aspect friable de la pâte indiquent que ce récipient a été recuit. – Quelques tessons de panse en pâte grossière, ayant appartenu à un second récipient déposé sur le bûcher, ont également été retrouvés. Dimensions : diamètre d'ouverture : 12 cm ; hauteur : 7 cm.

• **Le dépôt secondaire :**

- métal (PL. 51 ET 52) : une épingle à tête évasée et à renflement fusiforme, variante du «type de Courtavant» tordue, probablement pour être placée dans l'urne. Longueur : 140 mm ; diamètre de la tête : 9 mm ; diamètre de la tige à mi-longueur : 4 mm ; poids : 16,5 g ;
- céramique (PL. 52) : le vase 1 est une jarre biconique de moyennes dimensions en pâte fine noire, le bord n'est pas conservé. Dimensions : diamètre maximal de la panse : 37 cm. – Le vase 2 est un récipient biconique en pâte fine noire à fond plat et à bord peu développé. Dimensions : diamètre d'ouverture : 11 cm ; diamètre maximal de la panse : 18 cm ; hauteur : 17 cm.

• **Datation :** étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 56

(PL. 53-55)

• **Localisation :** entre les enclos 15 et 26, à proximité immédiate des sépultures 89 et 99.

• **Pratique funéraire :** incinération.

• **Description :** incinération comprenant deux récipients céramiques de même taille. La disposition de cette incinération dénote quelque peu : au lieu d'être constituée d'une urne principale, de plus grande dimension que les vases accessoires, cette sépulture comprend deux gobelets de mêmes tailles (l'un brûlé : vase 1 ; l'autre non : vase 2) dans lesquels ont été éparpillées quelques esquilles brûlées (PL. 53). Les tessons

d'un troisième vase sont répartis autour des deux gobelets. Les limites de la fosse ne sont pas visibles.

• **Étude anthropologique :** la très faible présence d'esquilles, malgré le bon état de conservation générale du dépôt, ne permet pas d'analyse pondérale. Il est difficile d'estimer le taux de crémation et le taux de fragmentation. La fouille fine différée du vase 2 a livré 6 g d'esquilles ; celle du vase 3, 12 g. S'il n'existe aucune incompatibilité anatomique entre les deux lots, il est bien sûr impossible d'affirmer qu'il puisse s'agir du même individu incinéré.

• **Le dépôt primaire :**

- céramique (pl. 55) : le vase 1 (surcuit) est un gobelet de forme surbaissée à fond ombiliqué et à petit bord évasé. Il n'est pas décoré, mais une large dépression ovale, sur la carène, indique la présence d'un éventuel cabochon ou pastille. Dimensions : diamètre d'ouverture : 10 cm ; 18 cm ; hauteur : 6 cm.

• **Le dépôt secondaire :**

- métal (PL. 54-55) : une perle hélicoïdale en alliage cuivreux a été mise au jour en surface du dépôt. – Une épingle à tête enroulée (la pointe est manquante



Planche 54 – Épingle à tête enroulée et perle hélicoïdale de l'incinération 56 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 54 – Spiral headed bronze pin and helicoidal bead from cremation 56 (photo C. Valero, INRAP).

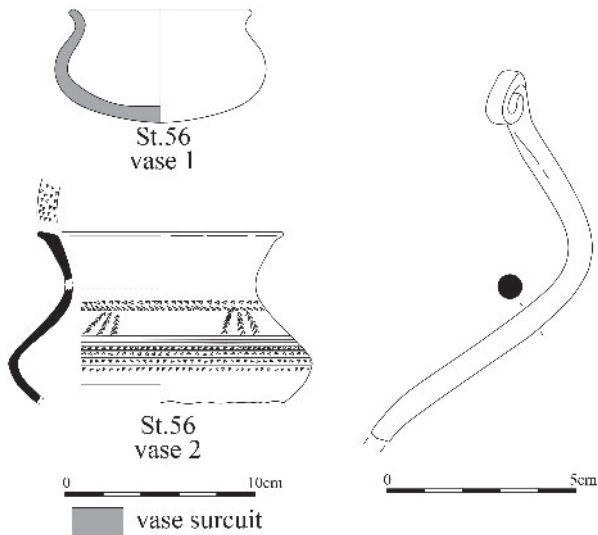


Planche 55 – Mobilier céramique et épingle à tête enroulée en alliage cuivreux de l'incinération 56 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 55 – Pottery and spiral headed bronze pin from cremation 56 (infographics P. Pihuit, INRAP).

et la tige tordue à l'angle droit) se trouvait à proximité immédiate du dépôt céramique. Longueur : 126 mm ; diamètre de la section à mi-longueur : 6 mm ; poids : 16 g ;

- céramique (PL. 55) : le vase 2 est un vase caréné en pâte fine noire à col évasé. Il porte un décor de motifs triangulaires impressionnés et de lignes incisées organisées dans des registres horizontaux et verticaux sur la partie supérieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 13 cm ; diamètre maximal de la panse : 16 cm. – Le vase 3 est représenté par quelques tessons éparpillés autour des deux autres gobelets.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 60

(PL. 56-58 ET FIG. 12)

- **Localisation** : au centre de l'enclos ovalaire 26.
- **Pratique funéraire** : inhumation.
- **Orientation** : nord-ouest – sud-est, tête au sud-est.

- **Description** : sépulture, en chambre funéraire avec coffrage de pierres et dépôt de céramiques, localisée au centre de l'enclos ovalaire 26 (le plus grand enclos fossoyé de la nécropole). La sépulture, très dégradée, est orientée perpendiculairement par rapport à l'axe de l'entrée (PL. 56). Un vase a été déposé près de la tête du défunt au sud-est de la sépulture (vase 1). Des fragments de deux autres récipients étaient éparpillés sur le fond de la fosse.

- **Étude anthropologique** :

- conservation : le squelette n'est plus représenté que par quelques éléments diaphysaires très fragmentés des fémurs et des humérus (surface corticale



Planche 56 – L'inhumation 60 en cours de fouille (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 56 – Inhumation 60 during excavation (photo N. Ameye, INRAP).

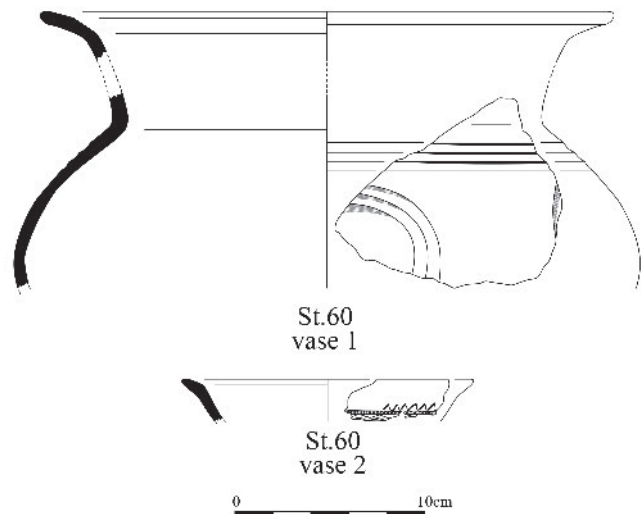


Planche 57 – Mobilier céramique de l'inhumation 60 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 57 – Pottery from inhumation 60 (infographics P. Pihuit, INRAP).

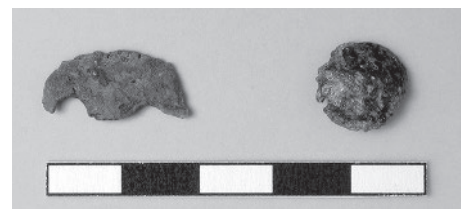


Planche 58 – Petit Mobilier métallique de l'inhumation 60 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 58 – Small bronze objects from inhumation 60 (photo C. Valero, INRAP).

excessivement dégradée). Le fragment de *calvarium* mis au jour est lui aussi très mal conservé (très forte altération des tables endo- et exocrâniennes);

- agencement : le défunt repose en décubitus probable, mais il est impossible de restituer la position des membres supérieurs;
- âge et sexe : individu adulte (plutôt mature au regard des sutures conservées) dont le sexe ne peut être déterminé;
- observations taphonomiques : le sujet est trop faiblement conservé pour permettre une restitution du mode de dépôt.

• **Mobilier d'accompagnement** : deux objets en alliage cuivreux ont été retrouvés dans la sépulture à hauteur de la taille du défunt (PL. 58) : un fragment d'applique circulaire de 20 mm de diamètre comprenant deux perforations circulaires (un bouton?); un petit bouton du type «en calotte hémisphérique», à bélière repliée en arceau de 10 mm de diamètre.

• **Dépôt funéraire** (PL. 57) :

- céramique : la sépulture a livré trois récipients céramiques, présentant un très mauvais état général de conservation : écrasement des vases sur les dalles du fond (FIG. 12). – Le vase 1 est un vase à col évasé en pâte fine noire (le fond n'est pas conservé). Il porte un décor de trois cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse et un motif de cannelures en demi-cercle sur la carène. Dimensions : diamètre d'ouverture : 30 cm; diamètre maximal de la panse : 33 cm. – Le vase 2 : Il est représenté par quelques fragments provenant d'une petite coupelle à profil surbaissé, à bord évasé et fond ombiliqué. Elle porte un décor de motifs excisés organisés en registres horizontaux (triangles, traits diagonaux et zigzags en relief). Cette coupelle est quasiment identique à celle provenant de l'incinération 82 localisée au centre de l'enclos ovalaire 81 (pl. 93). Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm. – Le vase 3 : quelques fragments de panse d'un troisième récipient en pâte fine de couleur noir-bistre ont également été retrouvés sur le fond empierré. Il s'agit d'une assiette ou d'un récipient à bord évasé.

• **Datation** : datation ¹⁴C GrA-28302 : 3095 ± 40 BP (1440-1260 cal. BC). Étape initiale du Bronze final (Bz D/Ha A1). La petite coupelle décorée de motifs géométriques excisés/estampés et la date ¹⁴C permettent de préciser une attribution chronologique à la phase ancienne du Bronze final initial.

Sépulture 61

(PL. 59-61)

- **Localisation** : au nord de l'enclos 15.
- **Pratique funéraire** : incinération.
- **Description** : incinération en urne céramique placée dans une fosse étroite circulaire creusée aux dimensions de l'urne (PL. 59).

• **Étude anthropologique** :

- cette structure se démarque quelque peu des autres sépultures de la nécropole, par le poids individuel de l'amas et par sa crémation, particulièrement

hétérogène. Les esquilles crâniennes présentent encore une coloration très sombre, avec de nombreuses inclusions charbonneuses. Les autres fragments sont globalement grisâtres, rarement blancs. À noter la présence de nombreuses et volumineuses masses spongieuses;

- poids individuel des esquilles : 610 g. – Crâne : 135 g soit un taux de représentation de 22 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré, Krogman et Iscan, 1986). – Tronc : 112 g soit un taux de représentation de 18 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré, Krogman et Iscan, 1986). – Membres : 294 g soit un taux de représentation de 48 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré, Krogman et Iscan, 1986). – Indéterminés : 69 g soit un taux de représentation de 12 %;
- âge et sexe : individu adulte.

• **Le dépôt primaire** : le dépôt primaire comprend la section médiane d'un fléau de balance en os de 35 mm de longueur, portant dans la perforation centrale une petite goupille en alliage cuivreux (PL. 60). L'objet a subi l'action du feu sur le bûcher funéraire. Cet objet se trouvait parmi l'amas osseux. À noter l'absence dans la collecte réalisée par les contemporains, de toute trace d'autres objets classiquement associés à ces trébuchets comme les petits poids en bronze ou or, couteaux ou poignards, pinces, petites tiges de bronzes, etc. (cf. 5.2.2). Ont-ils été totalement détruits? Récupérés ou ignorés?

• **Le dépôt secondaire** (PL. 61) : le dépôt secondaire comprend une grande jarre de forme biconique en pâte grossière. Le bord est manquant. On note l'opposition classique de traitement de la surface du vase entre la



Planche 59 – Vue de l'incinération 61 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 59 – View of cremation 61 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 60 – Fragment de fléau de balance de l'incinération 61 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 60 – Fragment of bone weigh scales from cremation 61 (photo C. Valero, INRAP).

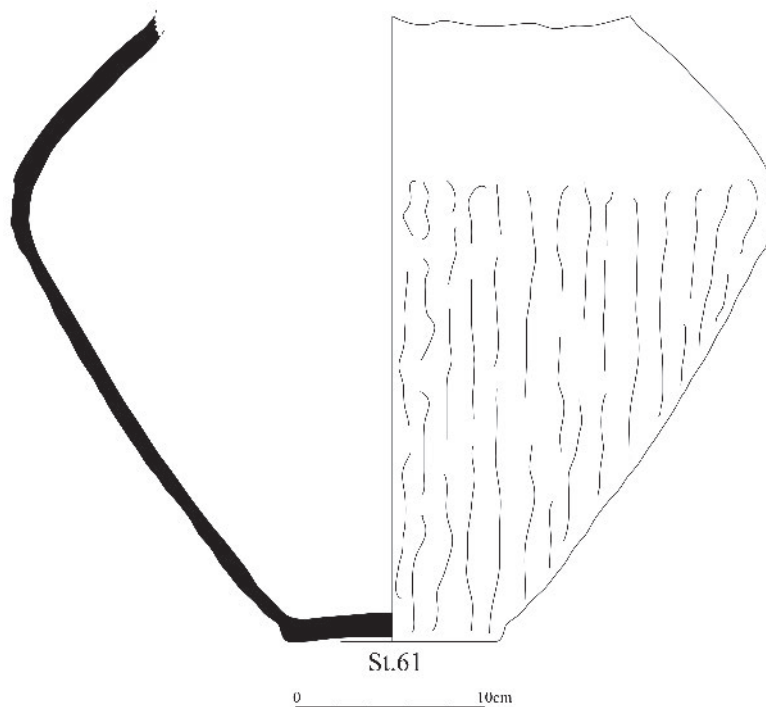


Planche 61 – Pot biconique de l'incinération 61 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 61 – Biconical vessel from cremation 61 (infographics P. Pihuit, INRAP).

partie supérieure (surface lissée) et la partie inférieure (surface rugueuse). Dimensions : diamètre maximal de la panse : 40 cm.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 64

(PL. 62-66 ET FIG. 11)

- **Localisation** : au sud de l'enclos 26.
- **Pratique funéraire** : inhumation.
- **Orientation** : nord-est – sud-ouest, tête au nord-est.

- **Description** : sépulture en chambre funéraire associant par superposition le dépôt d'un sujet inhumé (individu 1) et, en position inférieure (à un mètre en-dessous de l'individu 1), d'un *calvarium* dégradé et isolé de tout autre élément osseux (individu 2) (PL. 62-63 ET FIG. 11).

- **Étude anthropologique** :

- conservation : le squelette supérieur (individu 1) n'est plus représenté que par ses diaphyses, son *calvarium* et quelques éléments du rachis cervical. Le *calvarium* isolé (individu 2) est très dégradé et fragmentaire ;
- agencement : le défunt (individu 1) repose en décubitus sur le fond plat de sa fosse (PL. 62 ET 63 ET FIG. 11). Les membres supérieurs sont légèrement fléchis à droite, avec la main en direction du pubis (main en vue dorsale sur le bassin). Le membre supérieur gauche est fortement fléchi (os de l'avant-bras quasiment parallèle à l'humérus) et la

main dirigée vers la face. Les membres inférieurs sont en extension et parallèles ;

- âge et sexe : le sujet 1 est un individu adulte (plutôt mature au regard des sutures conservées), de sexe masculin ;
- observations taphonomiques — Individu 1 : le *calvarium* repose en vue antéro-latérale gauche, partiellement contraint par le dépôt d'une céramique. À gauche, la ceinture scapulaire est contrainte par la position du membre supérieur (verticalisation de la clavicule). Le rachis cervical et les premières thoraciques apparaissent par leur face antérieure et aucune disjonction, ni rotation n'est perceptible, hormis entre C1 et le *calvarium* (position forcée du crâne). Les autres éléments osseux apparaissent en connexion, on n'observe aucune migration hors de l'espace initial du cadavre, mais le squelette est globalement trop dégradé pour permettre des observations poussées d'ordre taphonomique. La présence d'épingles laisse suggérer l'utilisation d'une enveloppe textile et celle du poignard, en contexte de port, renvoie à une probable inhumation habillée. – Individu 2 : le *calvarium* mis au jour dans une fosse très vaste (strictement identique à celle du sujet supérieur), outrepassant le seul encombrement de cette pièce osseuse appartient à un sujet ostéologiquement immature, sans doute un très jeune adulte ou un grand adolescent (PL. 64).

- **Mobilier d'accompagnement de l'individu 1** (PL. 65 ET 66) : une épingle à tête globuleuse en alliage cuivreux de 170 mm de long à une nervure et à tête globuleuse de 11 mm de diamètre placée au niveau de l'épaule droite du défunt. Diamètre de la section à

mi-longueur : 4 mm; poids 14,5 g. – Une tige d'épingle en alliage cuivreux de 90 mm de long (la tête et la pointe sont manquantes) placée sous l'humérus gauche du défunt, à proximité du poignard. Diamètre de la section à mi-longueur : 3 mm. – Un poignard de type

à languette étroite en alliage cuivreux de 180 mm de long placée sous le coude gauche du défunt; poids : 52 g. – Une plaque fine en alliage cuivreux de forme subrectangulaire de 65 mm par 55 mm, localisée à proximité du coude gauche du défunt. – Une petite applique ou bouton (localisée à proximité du poignard) en alliage cuivreux, perforée en son centre par un trou d'environ 12 mm de diamètre et 1 mm d'épaisseur. Cet objet ressemble à une collerette d'épingle à collerette



Planche 62 – Vue générale de la chambre funéraire de la sépulture 64 (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 62 – View of the funerary chamber of tomb 64 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 63 – Vue du dépôt de fragment de calotte crânienne sur le fond de la chambre funéraire (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 63 – Skull fragments on the floor of the tomb 64 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 64 – Vue de détail de l'individu 1 de la sépulture 64 (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 64 – Detail of individual 1 of tomb 64 (photo N. Ameye, INRAP).

démontée, il pourrait s'agir d'un « poids », placé dans une éventuelle pochette avec le poignard. – Une virole en tôle d'alliage cuivreux d'un peu plus de 15 mm de long. Cet objet pourrait appartenir à un système de fermeture d'une éventuelle pochette. – Une petite perle hélicoïdale, trouvée dans le comblement du vase 1 localisé au niveau de la tête du défunt. – Un fragment (brut) de grès ferrugineux provenant probablement des grès stampiens de la région de Fontainebleau, dimensions : 45 mm par 30 mm.

• **Le dépôt funéraire de l'individu 1** : un gobelet caréné à petit bord évasé et décorée de cannelures horizontales a été placé au niveau de la tête de l'individu (PL. 65). Dimensions : diamètre d'ouverture : 14 cm ; hauteur : 8 cm.

• **Datation** : Individu 1 : datation ^{14}C : GrA-30903 : 3070 ± 40 BP (1430-1250 cal. BC). Étape initiale du Bronze final (Bz D/Ha A1). – Individu 2 : datation ^{14}C GrA-28303 : 3530 ± 35 (1950-1750 cal. BC) ; Bronze ancien.

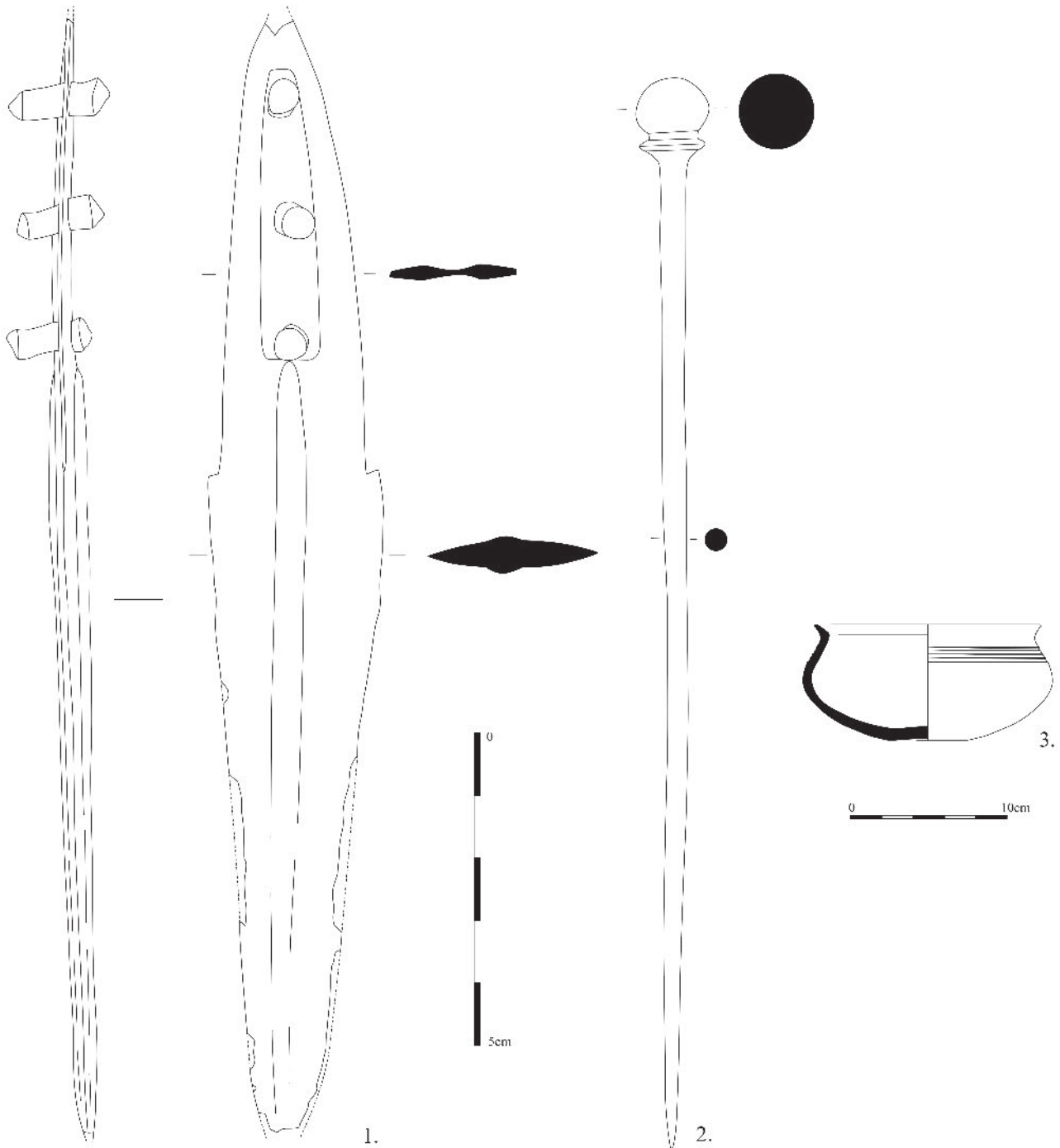


Planche 65 – Mobilier accompagnant l'individu 1 de la sépulture 64. 1 : poignard de type à languette étroite en alliage cuivreux ; 2 : épingle à tête globuleuse en alliage cuivreux ; 3 : gobelet en pâte fine (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 65 – Pottery and bronze objects accompanying the burial of individual 1 of tomb 64. 1: bronze dagger with narrow tang; 2: globular headed bronze pin; 3: pottery goblet (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 66 – Mobilier divers provenant de la sépulture de l'individu 1 de la sépulture 64 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 66 – *Objects from the burial of individual 1 of tomb 64* (photo C. Valero, INRAP).

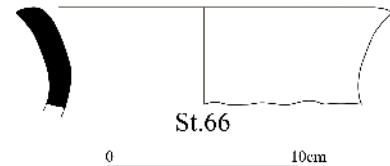


Planche 67 – Mobilier céramique de l'incinération 66 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 67 – *Pottery from cremation 66* (infographics P. Pihuit, INRAP).

Sépulture 65

- **Localisation** : à quelques mètres à l'ouest de l'enclos 26.
- **Pratique funéraire** : incinération (?).
- **Description** : dépôt extrêmement dégradé, dont il ne subsiste que le fond d'un récipient céramique. Aucun contour de fosse n'est visible. La fouille du fond d'urne n'a livré aucune esquille.
- **Le dépôt secondaire** : le vase 1 est représenté par le fond et la partie inférieure d'un récipient céramique en pâte fine noire.
- **Datation** : étape initiale du Bronze final ?

Sépulture 66

(PL. 67)

- **Localisation** : entre les enclos 26 et 15, directement à l'ouest de l'enclos 26.
- **Pratique funéraire** : incinération.
- **Description** : cette sépulture se caractérise par la présence d'un vase de forme biconique retourné sur des esquilles brûlées. Aucun contour de fosse n'est visible dans l'encaissant de limon brun-rouge. Le vase repose sur son col et recouvre des esquilles brûlées avec des fragments d'alliage cuivreux fondus. La fouille fine différée a démontré que le dépôt, en position originelle, n'avait subi aucune bascule. L'absence d'élément de calage (pierres ou tessons de céramique) suggère que le dépôt était contenu dans une fosse étroite aux dimensions strictes du vase, neutralisant ainsi tout affaissement de l'ensemble.
- **Étude anthropologique** : la fouille fine différée n'a livré que 6 g d'esquilles.
- **Le dépôt secondaire** : de cette sépulture écrêtée n'est conservé que le bord évasé d'une jarre probablement de forme biconique.
- **Datation** : étape initiale du Bronze final.

Sépulture 67

- **Localisation** : à quelques mètres au nord de l'enclos 106.
- **Pratique funéraire** : incinération (?).
- **Description** : dépôt très arasé dont il ne subsiste qu'un fond d'un récipient céramique. Aucun contour de fosse n'est visible. Le fond d'urne, très altéré, n'a livré aucune esquille.
- **Le dépôt secondaire** : le vase 1 est représenté par le fond et la partie inférieure d'un récipient céramique en pâte fine noire.
- **Datation** : étape initiale du Bronze final ?

Sépulture 68

(PL. 68-70 ET FIG. 26)

- **Localisation** : au sud de l'enclos 26 à côté de la structure 64.
- **Pratique funéraire** : inhumation.
- **Orientation** : nord-ouest – sud-est, tête au nord-ouest.
- **Description** : sépulture en chambre funéraire très dégradée, avec coffrage en pierres et dépôt de trois céramiques (PL. 68 ET FIG. 26).
- **Étude anthropologique** :
 - conservation : le squelette n'est plus représenté que par quelques éléments diaphysaires très fragmentés des fémurs et quelques éléments crâniens éparpillés sur le fond de fosse ;
 - agencement : le défunt repose en décubitus probable, mais il est impossible de restituer la position des membres ;
 - âge et sexe : individu adulte de sexe indéterminé ;
 - observations taphonomiques : le sujet est trop faiblement conservé pour permettre une restitution du mode de dépôt.

• **Mobilier d'accompagnement** (PL. 69) : plusieurs petits objets en alliage cuivreux ont été trouvés éparpillés dans cette sépulture. On note deux anneaux de 25 mm de diamètre (section circulaire de 2,5 mm) et une petite tige à section circulaire de 3 mm de diamètre et 1,2 cm de long. Les extrémités de la tige semblent avoir été légèrement martelées.

• **Le dépôt secondaire** : la sépulture comprend trois récipients céramiques (PL. 70). – Le vase 1 est une grande coupe carénée en pâte fine noire. Dimensions : diamètre d'ouverture : 24 cm ; hauteur : 8 cm. – Le



Planche 68 – Vue générale de la chambre funéraire de l'inhumation 68 (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 68 – View of the funerary chamber of inhumation 68 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 69 – Mobilier métallique de l'inhumation 68 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 69 – Bronze objects from inhumation 68 (photo C. Valero, INRAP).

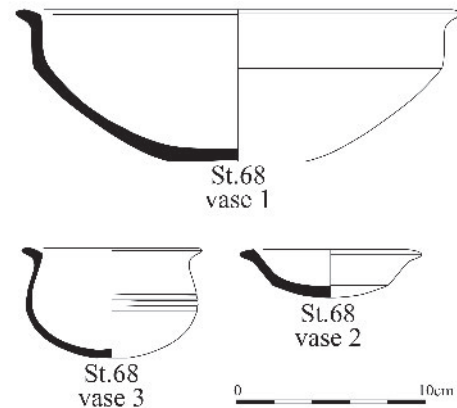


Planche 70 – Mobilier céramique de l'inhumation 68 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 70 – Pottery from inhumation 68 (infographics P. Pihuit, INRAP).

vase 2 est une coupelle à carène surbaissée. Dimensions : diamètre d'ouverture : 9 cm ; hauteur : 3 cm. Ces deux poteries sont situées au niveau des pieds. – Le vase 3 est un petit gobelet à profil arrondi, à fond ombiliqué, à bord évasé et décoré de cannelures horizontales. Il est placé au niveau de la tête. Dimensions : diamètre d'ouverture : 9 cm ; hauteur : 6 cm.

• **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 69

(PL. 71-72)

• **Localisation** : à quelques mètres à l'est de la sépulture 14.

• **Pratique funéraire** : incinération.

• **Description** : une jarre de forme biconique de grandes dimensions a été retournée sur des esquilles brûlées. Aucun contour de fosse n'est plus visible dans

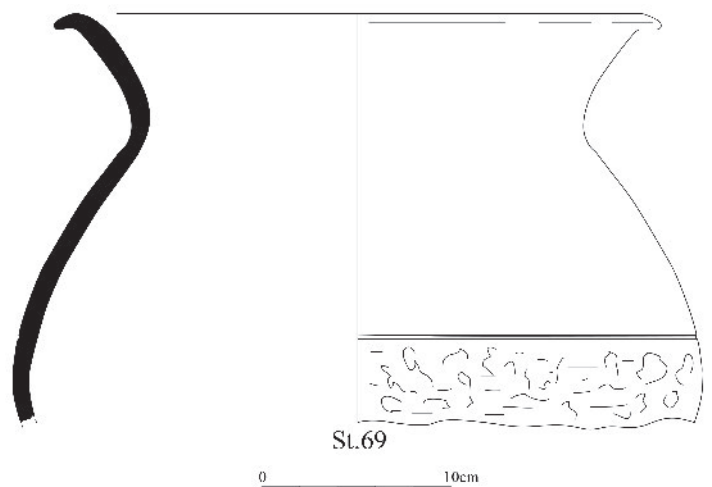


Planche 71 – Mobilier céramique de l'incinération 69 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 71 – Pottery from cremation 69 (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 72 – Mobilier métallique de l'incinération 69 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 72 – Bronze objects from cremation 69 (photo C. Valero, INRAP).

le limon brun-rouge. La fouille a montré que, malgré un médiocre état de conservation de la sépulture, le vase était dans sa position originelle et n'avait pas basculé. L'absence d'élément de calage (pierres ou tessons de céramique) peut suggérer que le dépôt était ainsi maintenu par les parois d'une fosse étroite adaptée aux dimensions strictes du vase.

• **Étude anthropologique :**

- la fouille fine différée de l'urne n'a livré que 49 g d'esquilles blanchâtres (crémation plutôt homogène) et extrêmement fragmentées. Aucune pièce significative n'a été retrouvée et ne figurent dans ce dépôt que des éléments diaphysaires ;
- âge : individu de taille adulte.

• **Le dépôt primaire :**

- métal : trois fragments de tiges de sections circulaires de 3 mm et 1,5 mm de diamètre (provenant d'une seule et même épingle ?) et une gouttelette en alliage cuivreux fondu ont été trouvés dans le comblement de l'urne (PL. 72).

• **Le dépôt secondaire :**

- céramique (PL. 71) : le vase 1 est une jarre biconique (retourné sur son col) en pâte grossière et à bord haut et évasé. Le fond plat n'est pas conservé. On note une opposition dans le traitement de la surface avec une partie supérieure de la panse soigneusement lissée et une partie inférieure rugueuse. Cette différence est renforcée par un changement de couleur : partie supérieure de couleur noire et inférieure de couleur orange. Dimensions : diamètre d'ouverture : 31 cm ; diamètre maximal de la panse : 36 cm.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 70

(PL. 73-75)

- **Localisation** : à une dizaine de mètres au nord de l'enclos 81.

- **Pratique funéraire** : incinération (?).

- **Description** : dépôt de deux récipients céramiques de même taille. Il dénote quelque peu et s'apparente à celui de la sépulture 56, elle aussi composée de deux récipients de la même dimension (PL. 73). L'ensemble a été découvert lors d'un complément de décapage. Les limites de fosse ne sont pas visibles, les deux récipients apparaissant dans le substrat de limon brun-rouge. Aucune esquille n'a été retrouvée dans l'un ou l'autre des deux vases prélevés pour une fouille fine différée.



Planche 73 – Vue de l'incinération 70 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 73 – View of cremation 70 (photo N. Ameye, INRAP).

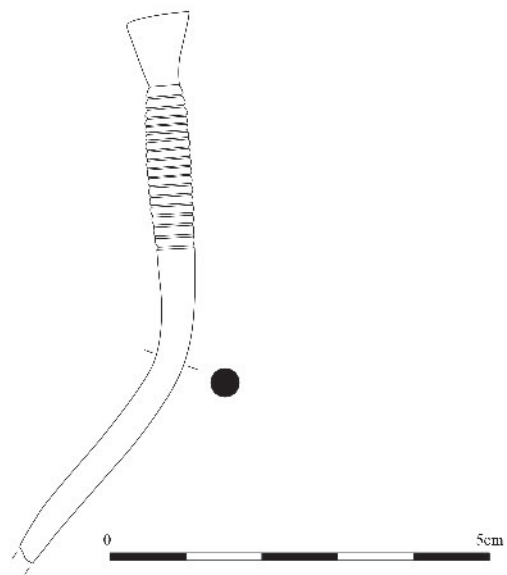
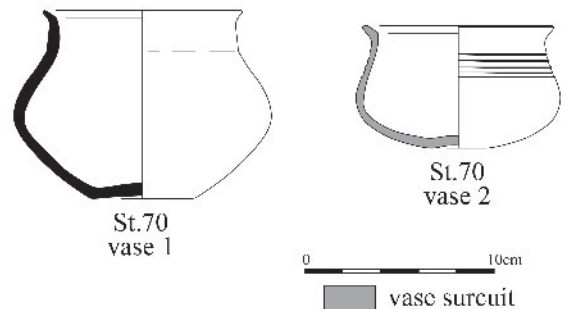


Planche 74 – Mobilier céramique et épingle de type de Courtavant de l'incinération 70 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 74 – Pottery and Courtavant type bronze pin from cremation 70 (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 75 – Épingle de type de Courtavant et perles hélicoïdales de l'incinération 70 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 75 – Courtavant type bronze pin and helicoidal beads from cremation 70 (photo C. Valero, INRAP).

- **Le dépôt primaire :**
- métal (PL. 74-75 ET 77) : une épingle d'une variante du type de Courtavant quasi-complète (seule manque la pointe), dont la patine fissurée porte des traces du feu, a été mise au jour à proximité immédiate du dépôt céramique. Cette épingle est identique à celle de la sépulture 52. Longueur conservée : environ 80 mm ; diamètre maximal de la tête : 9 mm ; diamètre du fût : 4 mm ; poids : 10,5 g. – Deux fragments d'une perle hélicoïdale ;
- céramique : le vase 2 est un gobelet en pâte fine de forme surbaissée à fond ombiliqué et à petit bord évasé. Il est décoré de quatre cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse (PL. 74). Il est surcuit. Dimensions : diamètre d'ouverture : 10 cm ; hauteur : 6 cm.
- **Le dépôt secondaire :**
- céramique : le vase 1 est un petit récipient de forme biconique à col haut et droit voire légèrement rentrant et petit bord évasé en pâte fine couleur noire-bistre (PL. 74). Dimensions : diamètre d'ouverture : 10 cm ; diamètre maximal de la panse : 14 cm ; hauteur : 10 cm.
- **Datation :** étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

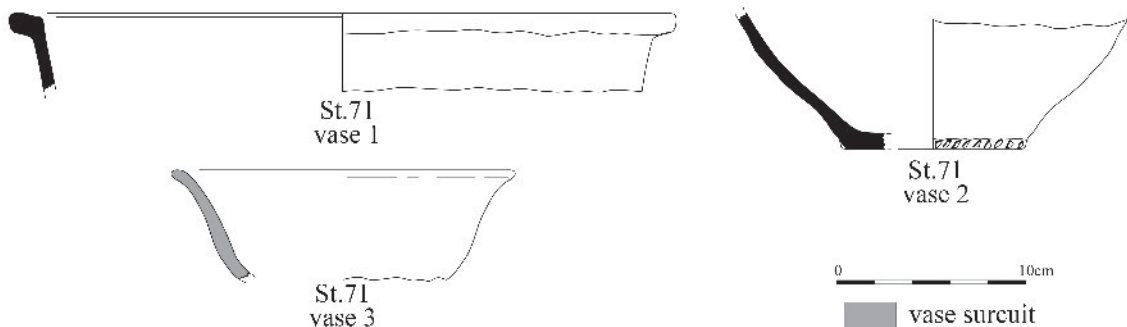


Planche 76 – Mobilier céramique de l'incinération 71 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 76 – Pottery from cremation 71 (infographics P. Pihuit, INRAP).

Sépulture 71

(PL. 76-77)

- **Localisation :** à mi-distance entre l'enclos 81 et la sépulture n° 14.

- **Pratique funéraire :** incinération.

- **Description :** un récipient céramique de grandes dimensions (vase 1), dont n'est conservé que le bord, a été retourné sur un gobelet (vase 2) accueillant des esquilles brûlées. Les fragments d'un vase accessoire à pâte claire et friable (vase 3) ont été retrouvés à côté du dépôt.

- **Étude anthropologique :** la fouille fine différée de l'urne (vase 2) a livré 18 g d'esquilles appartenant à un individu immature. La présence d'un germe dentaire suggère qu'il s'agit d'un très jeune sujet, probablement périnatal.

- **Le dépôt primaire :** le vase 3 n'est plus représenté que par le fragment d'un bord d'une coupelle de forme évasée, présentant des traces de passage sur le bûcher (PL. 76).

- **Le dépôt secondaire :**

- métal (PL. 77) : 3 perles hélicoïdales complètes et plusieurs fragments incomplets. – Un fragment de tige d'environ 15 mm de longueur et de section circulaire de 4 mm de diamètre ;
- céramique (PL. 76) : le vase 1 est probablement le bord d'une jarre de forme biconique en pâte grossière, des fragments de panse sont marqués de stries digitales verticales. – Le vase 2, mis au jour dans le



Planche 77 – Mobilier métallique de l'incinération 71 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 77 – Bronze objects from cremation 71 (photo C. Valero, INRAP).



Planche 78 – Vue de l’inhumation 72 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 78 – View of inhumation 72 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 79 – Mobilier métallique de l’inhumation 72 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 79 – Bronze objects from inhumation 72 (photo C. Valero, INRAP).



Planche 80 – Vue de l’inhumation 73 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 80 – View of inhumation 73 (photo N. Ameye, INRAP).

vase 1, est un petit pot en pâte grossière de profil arrondi voire sinueux. Le fond, légèrement débordant, est décoré de traits incisés obliques.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 72

(PL. 78 ET 79)

- **Localisation** : à une dizaine de mètres à l'ouest de l'enclos 26.

- **Pratique funéraire** : inhumation.
- **Orientation** : sud-est – nord-ouest, tête au sud-est.
- **Description** : sépulture excessivement dégradée.

Le squelette n'est plus représenté que par quelques éléments diaphysaires très fragmentés des fémurs, de l'humérus gauche et du crâne (*calvarium* lacunaire et mandibule fragmentée) (PL. 78).

- **Étude anthropologique** :

- agencement : le défunt repose en décubitus probable avec les membres inférieurs faiblement fléchis ;
- âge et sexe : individu adulte dont le sexe ne peut être déterminé ;
- observations taphonomiques : le sujet est trop faiblement conservé pour permettre une restitution du mode de dépôt. La présence d'une épingle en bronze, retrouvée sous la mandibule, suppose l'utilisation d'une enveloppe textile (vêtement, tissu funéraire?).

- **Mobilier d'accompagnement** (PL. 79) : une épingle à longue tige et à tête discoïdale plate en alliage cuivreux placée la tête vers le bas au niveau de la clavicule droite du défunt. L'épingle porte un décor de petites stries horizontales sur la partie supérieure de la tige et le diamètre de la tête atteint 2 cm. L'objet semble avoir été brisé en trois fragments, le fragment médian étant manquant. La tête et la pointe de l'épingle étant encore en place, la longueur totale peut être reconstituée, il s'agit d'un objet d'au moins 230 mm de long. Diamètre de la tête, 22 mm ; épaisseur de la tête : 3,2 mm ; diamètre du fût : 4 mm ; poids (tous les fragments) : 29 g. – Une deuxième tige à section rectangulaire brisée en deux est placée au niveau de la clavicule droite du défunt à proximité d'une perle hélicoïdale. Dimensions de la section : 4,5 mm par 2 mm.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 73

(PL. 80-81)

- **Localisation** : à une dizaine de mètres à l'ouest de l'enclos 26.

- **Pratique funéraire** : inhumation.
- **Orientation** : est-ouest, tête à l'ouest.
- **Description** : Sépulture très dégradée contenant les restes altérés d'un individu inhumé.

- **Étude anthropologique** :

- conservation : le squelette n'est plus représenté que par quelques éléments diaphysaires très fragmentés (notamment de l'avant-bras droit, partiellement



Planche 81 – Bracelet de l'inhumation 73 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 81 – Bracelet from inhumation 73 (photo C. Valero, INRAP).

décoré. Dimensions : grand axe : 52,8 mm ; petit axe : 43 mm ; section : 3,2 mm de diamètre ; poids : 11,5 g

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ HaA1).

Sépulture 74

(PL. 82)

- **Localisation** : entre les enclos 81 et 106.

- **Pratique funéraire** : incinération.

- **Description** : cette incinération, très endommagée lors du décapage, comprend trois récipients céramiques en mauvais état de conservation. La disposition du dépôt n'a pas pu être déterminée.

- **Étude anthropologique** : l'urne, très dégradée, n'a livré, après fouille fine différée, que 3 g d'esquilles indéterminées : profond écrêtement de l'amas ?

- **Le dépôt secondaire** (PL. 82) : le vase 1 est représenté par le bord et la partie supérieure de la panse d'une jarre de forme biconique arrondie en pâte fine à bord haut évasé. Elle porte un décor de cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse et des cannelures verticales qui couvrent la carène. Dimensions : diamètre d'ouverture : 18 cm ; diamètre maximal de la panse : 24 cm. – Le vase 2 est un récipient en pâte fine à panse arrondie. Le bord n'est pas conservé. – Le vase 3 n'est plus représenté que par quelques fragments de panse en pâte fine, provenant probablement d'un pot.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 75

(PL. 83)

- **Localisation** : entre les enclos 81 et 106, à côté des incinérations 70 et 79.

- **Pratique funéraire** : incinération.

- **Description** : incinération en récipient céramique. Le bord de l'urne a été écrêté lors du décapage. Aucun contour de fosse n'est visible.

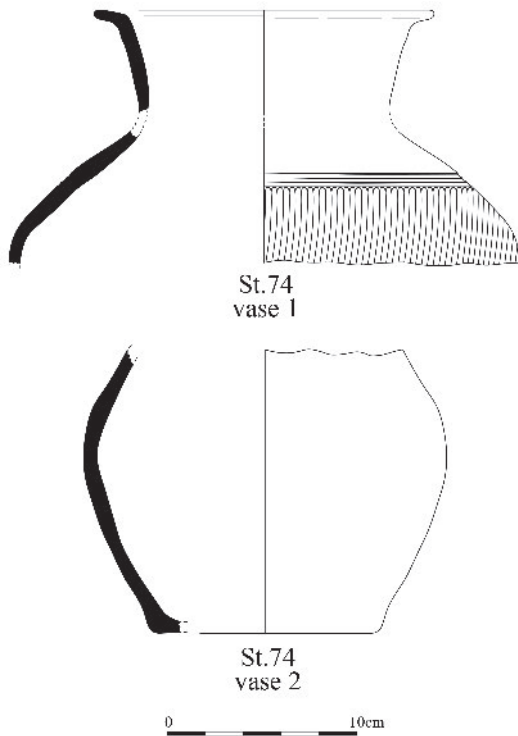


Planche 82 – Mobilier céramique de l'incinération 74 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 82 – Pottery from cremation 74 (infographics P. Pihuit, INRAP).

- **Étude anthropologique** : la fouille fine différée de l'urne n'a livré que 5 g d'esquilles très fragmentées, déposées sur le fond de vase, appartenant à un individu de taille adulte. Le faible écrêtement de l'urne laisse penser qu'il s'agit du dépôt originel.

- **Le dépôt secondaire** (PL. 83) : le vase 1 est un gobelet caréné au profil ramassé avec un grand col

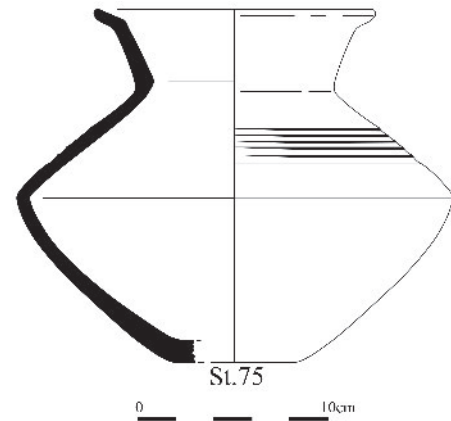


Planche 83 – Mobilier céramique de l'incinération 75 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 83 – Pottery from cremation 75 (infographics P. Pihuit, INRAP).

évasé et lèvres facettée, de moyenne dimension, en pâte fine de couleur noire bistre. Il est décoré de cinq cannelures larges sur la partie supérieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 15 cm ; diamètre maximal de la panse : 24 cm ; hauteur : 19 cm.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 76

(PL. 84)

- **Localisation** : au nord-ouest de l'enclos 26.
- **Pratique funéraire** : inhumation.
- **Orientation** : est-ouest, tête à l'ouest.
- **Description** : sépulture très dégradée contenant les restes altérés d'un individu inhumé.



Planche 84 – Vue de l'inhumation 76 (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 84 – View of inhumation 76 (photo N. Ameye, INRAP).

• **Étude anthropologique :**

- conservation : le squelette n'est plus représenté que par quelques éléments diaphysaires très fragmentés et bouleversés ;
 - agencement : le défunt repose en décubitus latéral probable ;
 - âge et sexe : individu adulte dont le sexe ne peut être déterminé ;
 - observations taphonomiques : le sujet est trop faiblement conservé pour permettre une restitution du mode de dépôt.
- **Datation :** datation ¹⁴C GrA-28304 : 3025 ± 35 BP (1400-1190 cal. BC), correspondant à l'étape initiale du Bronze final.

Sépulture 77

- **Localisation :** entre les enclos 106 et 81.
- **Pratique funéraire :** incinération (?).
- **Description :** dépôt très dégradé dont il ne subsiste qu'un fond de l'urne et qui n'a livré aucune esquille. Aucun contour de fosse n'est visible.
- **Le dépôt secondaire :** le vase 1 est représenté par le fond d'un récipient céramique en pâte mi-fine noire.
- **Datation :** étape initiale du Bronze final ?

Sépulture 78

(PL. 85)

- **Localisation :** entre les enclos 106 et 81.
- **Pratique funéraire :** incinération (?).
- **Description :** dépôt très mal conservé comprenant deux récipients céramiques et qui n'a livré aucune esquille. Le bord d'une coupelle (vase 2) entoure le fond d'un récipient en pâte grossière (vase 1) qui contenait le dépôt funéraire. Le vase 2 jouait le rôle de couvercle et son fond a été arasé.

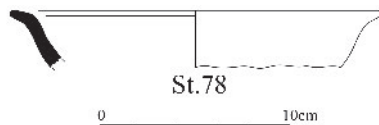


Planche 85 – Mobilier céramique de l'incinération 78 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 85 – Pottery from cremation 78 (infographics P. Pihuit, INRAP).

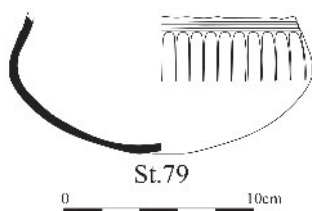


Planche 87 – Mobilier céramique de l'inhumation 79 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 87 – Pottery from inhumation 79 (infographics P. Pihuit, INRAP).

- **Le dépôt secondaire** (PL. 85) : le vase 1 correspond au fond débordant d'un récipient en pâte grossière, probablement de forme fermée. — Le vase 2 est représenté par le bord d'une coupelle à profil arrondi et à bord horizontal en pâte fine. Dimensions : diamètre d'ouverture : 20 cm.

- **Datation :** étape initiale du Bronze final ?

Sépulture 79

(PL. 86 ET 87)

- **Localisation :** au sud-ouest de l'enclos 106.
- **Pratique funéraire :** inhumation.
- **Orientation :** nord-ouest – sud-est, tête au nord-ouest.
- **Description :** inhumation en fosse simple comprenant une céramique placée au niveau de la tête (PL. 86).
- **Étude anthropologique :**
- conservation : le squelette n'est plus représenté que par quelques éléments diaphysaires très fragmentés ;
- âge et sexe : indéterminés.
- **Le dépôt funéraire :** un gobelet de forme surbaissée en pâte fine de couleur noire-bistre, à fond ombiliqué (PL. 87). Le bord n'est pas conservé. Décoré de trois cannelures horizontales étroites et de cannelures verticales. Dimensions : diamètre maximal de la panse : 16 cm.
- **Datation :** étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 80

(PL. 88 ET 89)

- **Localisation :** entre les enclos 11 et 81.
- **Pratique funéraire :** incinération.
- **Description :** incinération en contenant céramique (vase 1) ayant subi une forte érosion.



Planche 86 – Vue de l'inhumation 79 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 86 – View of inhumation 79 (photo N. Ameye, INRAP).

Aucune limite de fosse n'est visible.

• **Étude anthropologique :**

- poids individuel des esquilles : 247 g (retrouvées exclusivement dans l'urne funéraire);
- taux de crémation : très homogène, les esquilles sont uniformément blanchâtres avec de très faibles traces de coloration grisâtre. Les esquilles sont extrêmement fragmentées et souvent millimétriques. – Crâne : 58 g

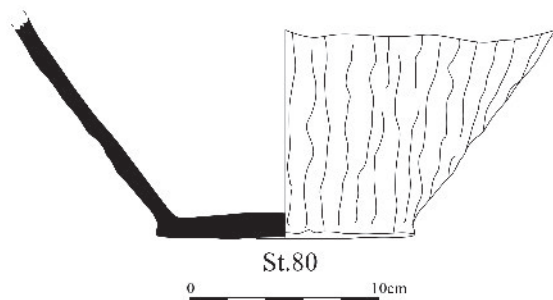


Planche 88 – Mobilier céramique de l'incinération 80 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 88 – Pottery from cremation 80 (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 89 – Épingle à tête discoïdale de l'incinération 80 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 89 – Discoidal headed pin from cremation 80 (photo C. Valero, INRAP).

- soit un taux de représentation de 23 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). Le crâne est essentiellement représenté par des fragments de glabeller, de temporaux et d'occipital. Les petites pièces, comme les dents, sont absentes. — Tronc : 43 g soit un taux de représentation de 18 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). Taux de représentation très correct assuré par quelques fragments de corps vertébraux (volumineuses masses spongieuses) et de sacrum. — Membres : 114 g soit un taux de représentation de 46 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). La bonne représentation du crâne et du tronc péjore légèrement celle des membres, assurée par des éléments diaphysaires. Aucune pièce significative, ni extrémité. — Indéterminés : 32 g soit un taux de représentation de 13 %;
- âge et sexe : individu adulte de sexe et d'âge au décès indéterminés.

• **Le dépôt secondaire :**

- métal (PL. 89) : une tête d'épingle discoïdale plate trouvée au fond de l'urne (PL. 88). Diamètre de la tête : 20,2 mm; épaisseur de la tête : 5,2 mm; diamètre de la section de la tige : 4,6 mm;
- céramique (PL. 88) : le vase 1 avec l'amas osseux, est représenté par le fond d'une jarre en pâte grossière marquée en surface de stries digitales verticales.
- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 82

(PL. 90-93 ET FIG. 12)

- **Localisation** : au centre de l'enclos ovalaire 81.
- **Pratique funéraire** : incinération.
- **Orientation** : nord-est – sud-ouest.
- **Description** : cette sépulture en chambre funéraire, au centre de l'enclos 81, présente une architecture



Planche 90 – Vue de la chambre funéraire de l'incinération 82 (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 90 – View of the funerary chamber of cremation 82 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 91 – Détail de la chambre funéraire de l'incinération 82 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 91 – Detail of the funerary chamber of cremation 82 (photo N. Ameye, INRAP).

complexe constituée d'une fosse rectangulaire parée de pierres de calcaire calant un coffrage en bois. La sépulture s'inscrit dans un creusement rectangulaire de 3,15 m par 1,6 m, conservé sur une profondeur de 0,54 m. Les parois et le fond de la fosse ont été parés de gros blocs de calcaire et de grès, dont les dimensions de certains, placés aux extrémités dépassent 50 cm (PL. 90 ET FIG. 12). En effet, dans ce cas, au lieu de n'être qu'un simple placage de pierres plates ou de dalles sur les parois, l'architecture adopte un aspect nettement plus massif, puisque la fosse a été habillée par des grosses pierres posées les unes sur les autres. À certains endroits, ce parement atteint plus de 30 cm d'épaisseur ce qui réduit considérablement l'espace interne de la sépulture dont les dimensions maximales passent à 2,4 m de longueur et 0,8 m de large. L'espace interne de la sépulture est remblayé par un limon brun

homogène, parsemé de quelques blocs de calcaire et de grès provenant de la couverture de la structure.

Le dépôt funéraire, installé dans la partie sud-est de la chambre, a été fortement perturbé par l'effondrement du plafond. Il est composé de deux récipients en céramique : une coupelle à décor excisé (vase 1) et des fragments de bords d'un second vase (vase 2). À cet ensemble sont associés un couteau à languette de type Riegsee et une aiguille à chas en alliage cuivreux. Le tamisage des sédiments de l'intérieur de la structure a permis de récolter un fragment d'anneau ou d'applique, divers fragments et gouttelettes fondus en alliage cuivreux, une perle en ambre, des fragments d'or et des esquilles d'os brûlés.

Un dépôt annexe a été mis au jour dans l'espace entre le parement de pierres et le bord de la fosse au niveau de l'angle nord-est de la structure (PL. 91). Il s'agit d'un lot de tessons provenant d'un récipient céramique brûlé (sur le bûcher funéraire?).

- **Restitution de la sépulture** : l'architecture originelle de cette sépulture inclut la construction d'une chambre funéraire dans une fosse rectangulaire parée de dalles et blocs de calcaire. Les observations faites lors de la fouille indiquent que cette chambre ne fut remblayée que suite à l'effondrement de sa couverture. Il est donc probable que la sépulture était dotée d'une architecture en bois ou un coffrage, maintenu par ce parement de pierres. Il se peut cependant que des planches (ou madriers) de bois appuyées sur le blocage aient été uniquement employées pour couvrir la chambre funéraire. Cette sépulture monumentale au centre de l'enclos ovale 81 pouvait aussi être couverte d'un tertre de terre et de pierres.

- **Étude anthropologique** :

- poids individuel des esquilles : 650 g. Il ne s'agit pas ici d'un véritable amas osseux regroupé au sein d'un contenant, mais plutôt d'une dispersion massive



Planche 92 – Petit mobilier divers de l'incinération 82 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 92 – Small objects from cremation 82 (photo C. Valero, INRAP).

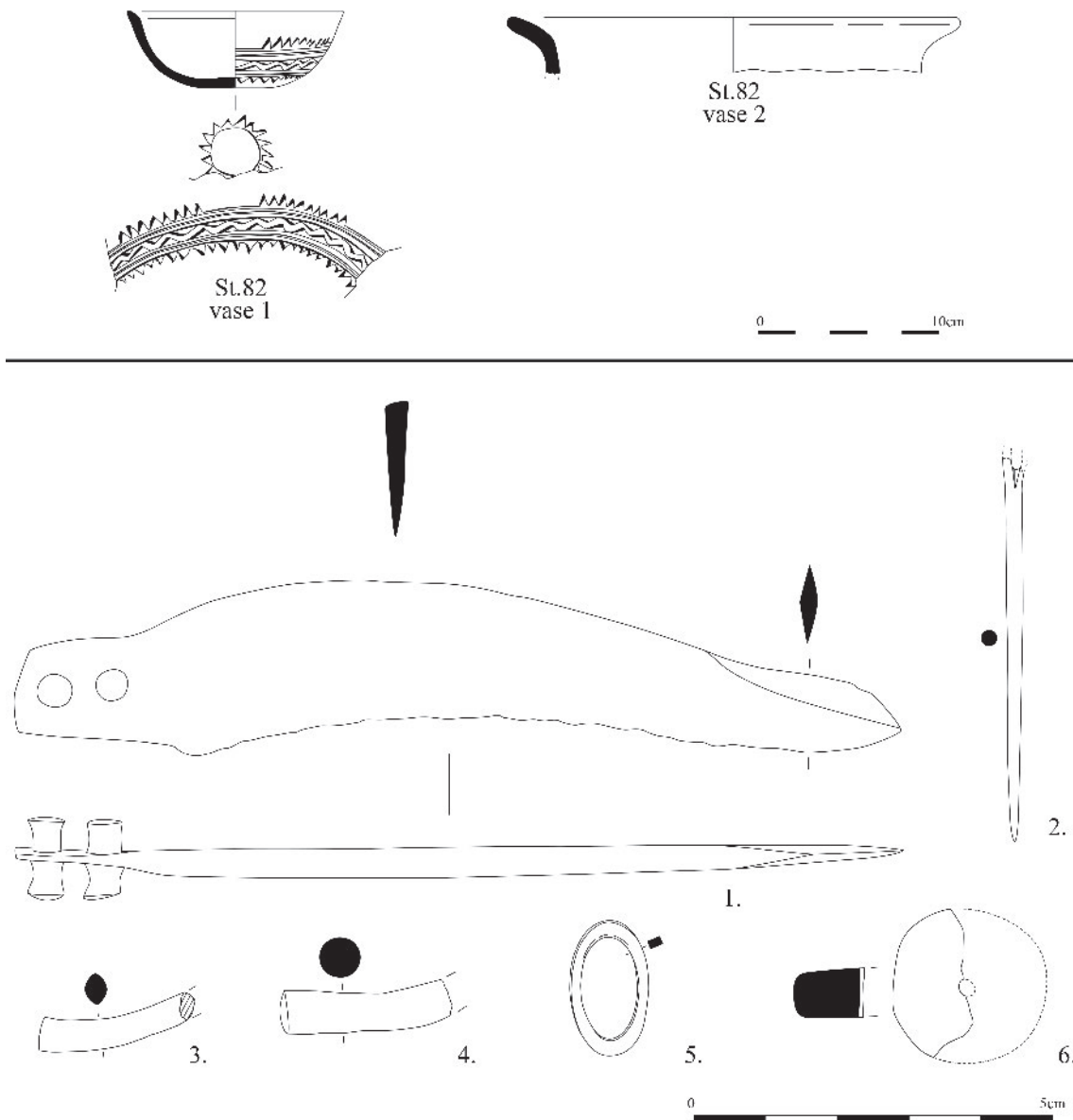


Planche 93 – Mobilier céramique et petit mobilier divers de l'incinération 82. 1 : couteau de type Riegsee; 2 : aiguille à chat; 3-4 : fragments de bracelets; 5 : une applique de forme ovale; 6 : fragment de perle en ambre (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 93 – Pottery and small objects from cremation 82. 1: Riegsee type bronze knife; 2: needle; 3-4: fragments of bracelets; 5: oval shaped stud; 6: amber bead fragment (infographics P. Pihuit, INRAP).

des esquilles et de tout ou partie du rejet de bûcher sur le fond de cette vaste structure (gestuelle de type «dépôt en pleine terre», cf. sépultures n^{os} 18 et 23, par exemple). Taux de crémation : très homogène, les esquilles sont uniformément blanchâtres et de texture crayeuse. Les esquilles sont toujours très fragmentées et, malgré l'importance de la collecte (ici un des poids individuels les plus lourds du site), on ne distingue pas de pièces significatives, de petites pièces (dents, phalanges, etc.). –Crâne : 118 g soit un taux de représentation de 18 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). – Tronc : 99 g soit un taux de représentation de 15 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). – Membres : 114 g soit un taux de représentation de 46 % (55 % chez le sujet

adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). Membres supérieurs : 163 g soit 26 %. Membres inférieurs : 189 g soit 29 %. – Indéterminés : 81 g soit un taux de représentation de 12 %;

- âge et sexe : individu adulte mature de sexe et d'âge au décès indéterminés.

• **Le dépôt primaire :**

- métal : un lot de fragments de bronze fondu (18,5 g), avec une possible épingle ou un bracelet à jonc massif circulaire si l'on considère les éléments de tige-barre circulaire;

- céramique : un ensemble de tessons provenant d'un récipient céramique surcuit, de forme indéterminable, trouvé dans l'espace entre le parement en pierres et la paroi nord de la fosse au niveau de son angle nord-est.

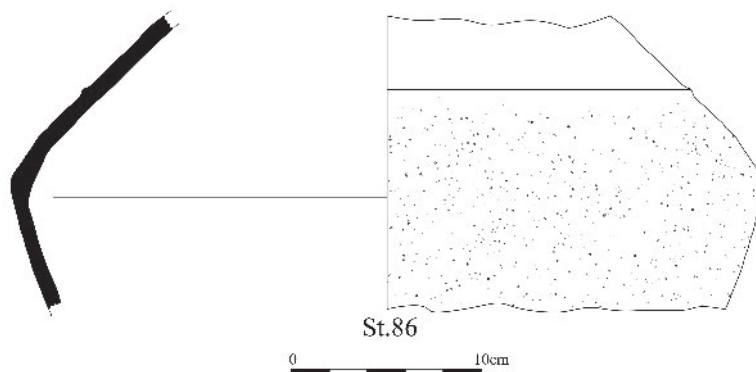


Planche 94 – Mobilier céramique provenant de la sépulture 86 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 94 – Pottery from tomb 86 (infographics P. Pihuit, INRAP).

• **Le dépôt secondaire** (PL. 92 ET 93) :

- métal : un couteau à languette trapézoïdale courte et deux rivets de type Riegsee, à dos convexe martelé a été retrouvé dans la partie orientale du remplissage de la structure. La ligne convexe du tranchant suggère une utilisation spécifique de cet outil pour couper des tiges poussant à la verticale, de la même manière qu'une faucille. La longueur totale du couteau est de 125 mm et celle de la languette atteint 18 mm. Largeur de la languette : 14 mm ; épaisseur maximale de la lame : 4 mm ; poids : 31 g. – Une aiguille à chas en alliage cuivreux (légèrement dégradée au niveau du chas) mesurant 54 mm de longueur et 2 mm de section ;
- un fragment d'anneau, en alliage cuivreux de forme ovale, à section quadrangulaire de 2 mm de côté et d'environ 20 mm de long. – Cinq petits fragments d'or (poids total inférieur à 1 g). Trois d'entre eux correspondent à des éléments de tôle repliée de moins de 5 mm de côté. Le quatrième fragment, tiré d'un matériau plus épais (1 mm d'épaisseur), mesure 5 mm par 3 mm de côté. Le cinquième fragment rectangulaire de plus d'un millimètre d'épaisseur mesure 7 mm de long sur 4 mm de large ;
- un fragment de perle en ambre d'un diamètre originel proche de 2 cm ;

Tout cet assortiment n'est pas sans évoquer les éléments du viatique (avec parfois un trébuchet) porté dans une pochette ou coffret par les hommes de cette étape ancienne ; les petits éléments d'or (poids) plaident le plus fortement en ce sens. Dans cette sépulture, la collecte de ces menus objets semble avoir été plus poussée que dans la tombe n° 61 (cf. *supra*) ;

- céramique : le vase 1 est une petite coupelle à panse arrondie en pâte fine, à petit bord évasé et à fond ombiliqué en pâte fine. Il porte un décor excisé/estampé de motifs géométriques, de triangles excisés et de chevrons, organisés en registres horizontaux. Dimensions : diamètre d'ouverture : 12 cm ; hauteur : 4,5 cm. – Vase 2 : Le bord évasé provient d'une jarre en pâte grossière.

• **Datation** : datation ¹⁴C GrA-27612 : 3100 ± 30 BP (1440-1290 cal. BC). Considérant la date ¹⁴C et la présence d'une coupelle décorée d'un motif

géométrique excisé-estampé, cette sépulture peut être attribuée avec certitude à la phase ancienne de l'étape initiale du Bronze final.

Sépulture 85

- **Localisation** : entre les enclos 11 et 81.
- **Pratique funéraire** : incinération
- **Description** : sépulture très arasée, il s'agit du fond d'un récipient céramique recelant quelques esquilles brûlées. Aucun contour de fosse n'est visible.
- **Étude anthropologique** : le fond d'urne, très dégradé, a livré 8 g d'esquilles appartenant à un individu adulte ou de taille adulte.

Le dépôt secondaire : le vase 1 est un fond de jarre en pâte grossière noire avec des stries digitales verticales en surface.

Sépulture 86

(PL. 94 ET FIG. 31)

- **Localisation** : entre les enclos 11 et 81.
- **Pratique funéraire** : incinération (?).
- **Description** : dépôt très arasé composé d'une grande jarre biconique (vase 1) et d'un probable vase accessoire (vase 2). Le dépôt paraît matérialisé par une dalle calcaire posée de chant (50 cm de côté) (FIG. 31). Aucune esquille n'a été mise au jour dans ce dépôt particulièrement écrêté.

• **Le dépôt secondaire** :

- céramique (PL. 94) : le vase 1 est représenté par quelques tessons provenant d'une jarre biconique de grande dimension en pâte grossière, décorée d'un cordon lisse sur la partie supérieure de la panse. Opposition classique dans le traitement de surface entre la partie supérieure du récipient (lissé) et la partie inférieure qui porte des traces verticales de doigts. – Le vase 2 est représenté par le tesson d'un récipient caréné.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final ?

Sépulture 88

(PL. 95)

- **Localisation** : entre les enclos 15 et 26.
- **Pratique funéraire** : incinération (?).
- **Description** : dépôt d'une urne céramique. Aucune esquille n'a été retrouvée dans ce dépôt fortement écrêté.

- **Le dépôt secondaire** :

- céramique (PL. 95) : le vase 1 est une jarre biconique en pâte grossière, de forme carénée et à fond plat. Le bord et le haut de la panse ont été fortement endommagés lors du décapage. Surface de la partie inférieure de la panse rugueuse et partie supérieure lissée. Dimensions : diamètre maximal de la panse : 30 cm.
- **Datation** : étape initiale du Bronze final ?

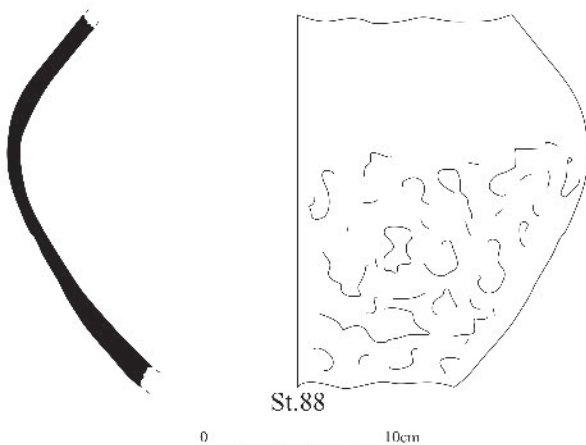


Planche 95 – Mobilier céramique de l'incinération 88 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 95 – Pottery from cremation 88 (infographics P. Pihuit, INRAP).

Sépulture 89

(PL. 96-98)

- **Localisation** : entre les enclos 15 et 26.
- **Pratique funéraire** : inhumation.
- **Orientation** : nord-est – sud-ouest, tête au nord-est.
- **Description** : sépulture excessivement dégradée contenant les restes altérés d'un individu inhumé.
- **Étude anthropologique** :
 - conservation : le squelette n'est plus représenté que par quelques éléments du crâne, des côtes et de la main droite, dont quelques phalanges ont été préservées par l'oxydation grâce à la présence d'une bague en alliage cuivreux (PL. 96) ;
 - agencement : individu trop lacunaire pour permettre la restitution du mode de dépôt ;
 - âge et sexe : individu adulte dont le sexe et l'âge au décès ne peuvent être déterminés ;
 - observations taphonomiques : le sujet est trop faiblement conservé pour permettre une restitution du mode de dépôt.
- **Mobilier d'accompagnement** : une bague en alliage cuivreux (PL. 97) en position de port sur une phalange et une perle en ambre (PL. 98).
- **Datation** : étape initiale du Bronze final ?

Sépulture 91

(PL. 99 ET 100)

- **Localisation** : entre les enclos 26 et 15.
- **Pratiques funéraires** : sépulture double associant une inhumation et une incinération.
- **Orientation de l'inhumation** : sud-ouest – nord-est, tête au sud-est.
- **Description** : cette sépulture double associe deux individus : un squelette en position fléchie et une



Planche 96 – Vue de l'inhumation 89 (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 96 – View of inhumation 89 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 97 – Bague de l'inhumation 89 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 97 – Ring from inhumation 89 (photo C. Valero, INRAP).

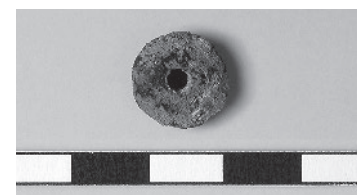


Planche 98 – Perle en ambre de l'inhumation 89 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 98 – Amber bead from inhumation 89 (photo C. Valero, INRAP).

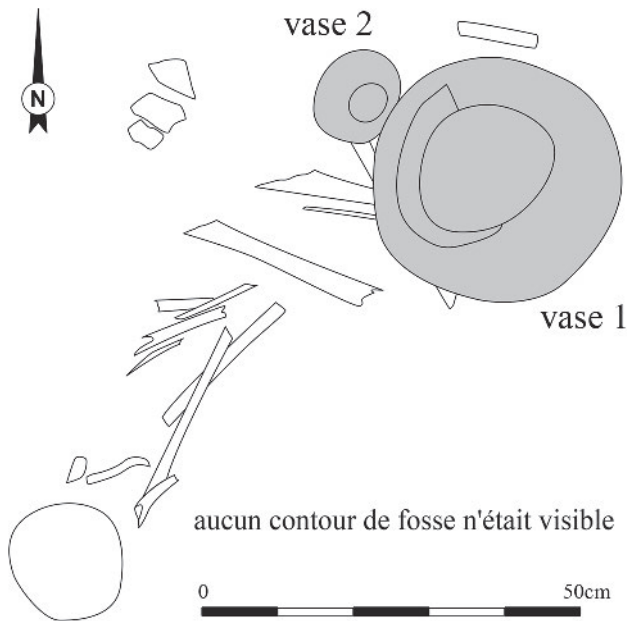


Planche 99 – Plan de la sépulture double 91 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 99 – Plan of the double tomb 91 (infographics P. Pihuit, INRAP).

incinération en contenant céramique, déposée entre les membres inférieurs du défunt (PL. 99).

• **Étude anthropologique :**

- incinération : la fouille fine différée de l'urne a livré 14 g de petites esquilles appartenant à un très jeune sujet de type périnatal, représenté par des fragments d'occipital, de diaphyse humérale et par un germe dentaire. Aucun élément du rejet de bûcher n'est associé au dépôt;
- inhumation : sépulture excessivement dégradée;
- conservation : le squelette n'est plus représenté que par quelques éléments diaphysaires très fragmentés des fémurs, de l'humérus gauche et du crâne (*calvarium* lacunaire et mandibule fragmentée);
- agencement : le défunt repose en décubitus probable avec les membres inférieurs fléchis pour accueillir le dépôt céramique contenant les esquilles;
- sexe et âge : individu adulte dont le sexe ne peut être estimé;
- observations taphonomiques : le sujet est trop faiblement conservé pour permettre une restitution du mode de dépôt. La présence d'une épingle en bronze, retrouvée sous la mandibule, plaide pour la présence d'une enveloppe textile (vêtement et/ou tissu funéraire?).

• **Le dépôt secondaire de l'incinération :**

- céramique (PL. 100) : le vase 1, recevant les esquilles, est un grand vase à col évasé et panse carénée en pâte mi-fine. Le bord comprend une lèvre à deux facettes. Il est décoré d'une série de deux cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse et de cannelures verticales, à peine perceptibles, qui couvrent la carène. Dimensions : diamètre d'ouverture : 22 cm; diamètre maximal de la panse : 32 cm; hauteur : 23 cm. – Le vase 2, est un gobelet

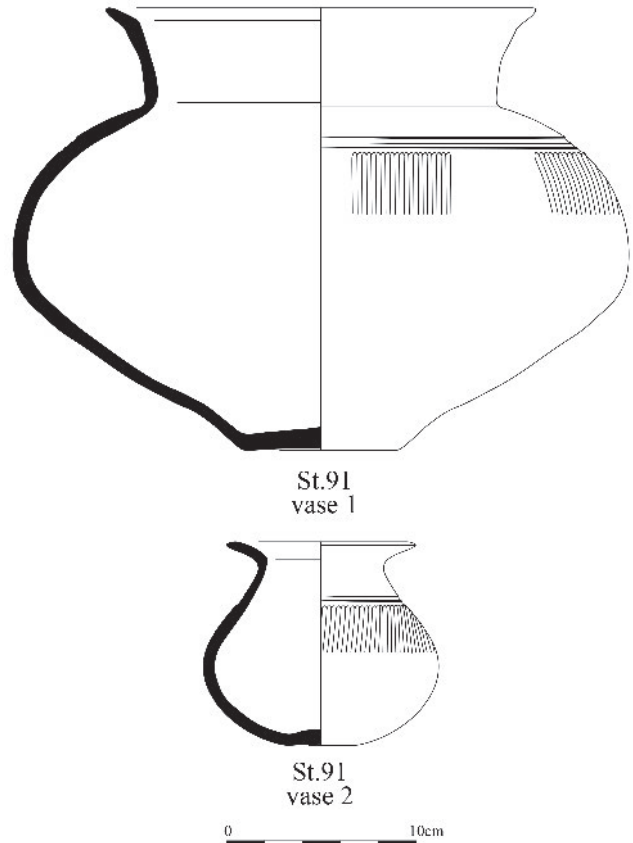


Planche 100 – Mobilier céramique appartenant à l'incinération de la sépulture 91 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 100 – Pottery from the cremation of tomb 91 (infographics P. Pihuit, INRAP).

piriforme à un petit bord évasé en pâte fine à fond plat; il est décoré de cannelures horizontales et verticales fines. Dimensions : diamètre d'ouverture : 10 cm; diamètre maximal de la panse : 12 cm; hauteur : 11 cm.

- **Datation :** analyse ¹⁴C pratiquée sur l'inhumation. GrA-28308 : 3025 ± 35 BP (1400-1190 cal. BC). La date radiocarbone correspond à l'étape initiale du Bronze final.

Sépulture 92

(PL. 101-103)

- **Localisation :** à quelques mètres au sud de l'enclos 15.

- **Pratique funéraire :** incinération.

• **Description :** le dépôt comprend une urne principale (vase 1) et plusieurs vases accessoires (vases 2 à 5) placés au-dessus et autour de l'urne (PL. 101). Le dépôt est inscrit dans une fosse circulaire de 1 m de diamètre et de 0,35 m de profondeur maximale. Le fond de fosse a même été recréusé d'une quinzaine de centimètres pour caler l'urne au centre. Un gobelet surcuit (vase 2) a été retourné à côté de l'urne, placé sur la banquette périphérique créée par le surcreusement du fond (PL. 102). Sous la pression des terres, la

grande urne s'est affaissée et les fragments de céramique aplatis ont ainsi dissimulé ce vase accessoire, découvert seulement après le prélèvement en motte. La fouille de la partie supérieure du comblement de la fosse a livré les fragments de trois récipients supplémentaires très incomplets et dégradés : incidence de l'érosion ?

• **Étude anthropologique :**

- poids individuel des esquilles : 120 g mis au jour dans l'urne funéraire. Taux de crémation : très homogène, les esquilles sont uniformément blanchâtres. Toujours très fragmentées, on ne distingue pas de pièces significatives, de petites pièces (dents, phalanges, etc.). – Crâne : 32 g soit un taux de représentation de 27 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Tronc : 9 g soit un taux de représentation de 7,5 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Membres : 58 g soit un taux de représentation de 48 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Indéterminés : 21 g soit un taux de représentation de 17,5 % ;
- âge et sexe : individu adulte de sexe indéterminé.
- **Le dépôt primaire :**
- métal : un fragment de tige en alliage cuivreux (moins d'un centimètre de long et 2 mm de section),



Planche 101 – Vue de l'incinération 92 en cours de fouille, montrant l'affaissement de l'urne (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 101 – View of cremation 92 during excavation showing the collapse of the pottery urn (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 102 – Vue de l'incinération 92 en cours de fouille, gobelet posé à l'envers à côté du fond de l'urne calé dans un surcreusement du fond de la fosse (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 102 – View of cremation 92 during excavation showing an upside goblet and the bottom of the urn wedged in a small circular hole dug into the bottom of the pit (photo N. Ameye, INRAP).

ayant subi l'action du feu, a été mis au jour dans la partie supérieure du remplissage de l'urne ;

- céramique (PL. 103) : le vase 2 est un gobelet en pâte fine à fond ombiliqué et à petit bord évasé. La couleur beige de la pâte indiquerait un passage sur le bûcher funéraire, cependant la pâte n'a pas l'aspect friable typique des récipients qui ont été recuits. Dimensions : diamètre d'ouverture : 13 cm ; hauteur : 8 cm.

• **Le dépôt secondaire :**

- céramique (PL. 103) : le vase 1, qui a servi d'urne, est une jarre biconique en pâte grossière (des gravillons constituent l'essentiel du dégraissant) à fond plat et à bord haut et évasé. Partie supérieure de la panse lissée et inférieure rugueuse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 44 cm ; diamètre maximal de la panse : 52 cm ; hauteur : 53 cm ;
- les récipients disposés sur l'urne : le vase 3 est représenté par plusieurs fragments d'une coupe carénée en pâte fine. Dimensions : diamètre d'ouverture : 18 cm. – Le vase 4 est un vase à col évasé et à panse globuleuse en pâte fine, décorée de cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm ; diamètre maximal de la panse : 23 cm ; hauteur : 24 cm. – Le vase 5 correspond à la partie supérieure d'un gobelet caréné en pâte fine, décoré de cannelures horizontales et verticales fines. Dimensions : diamètre d'ouverture : 8 cm.

• **Datation** : la date radiocarbone GrA-30812 : 2930± 35 BP (1260-1010 cal. BC), est la plus récente de la nécropole, inscrivant cette sépulture dans la phase récente du Bronze final initial.

Sépulture 93

(PL. 104-105)

• **Localisation** : à quelques mètres au nord de l'enclos 15.

• **Pratique funéraire** : incinération.

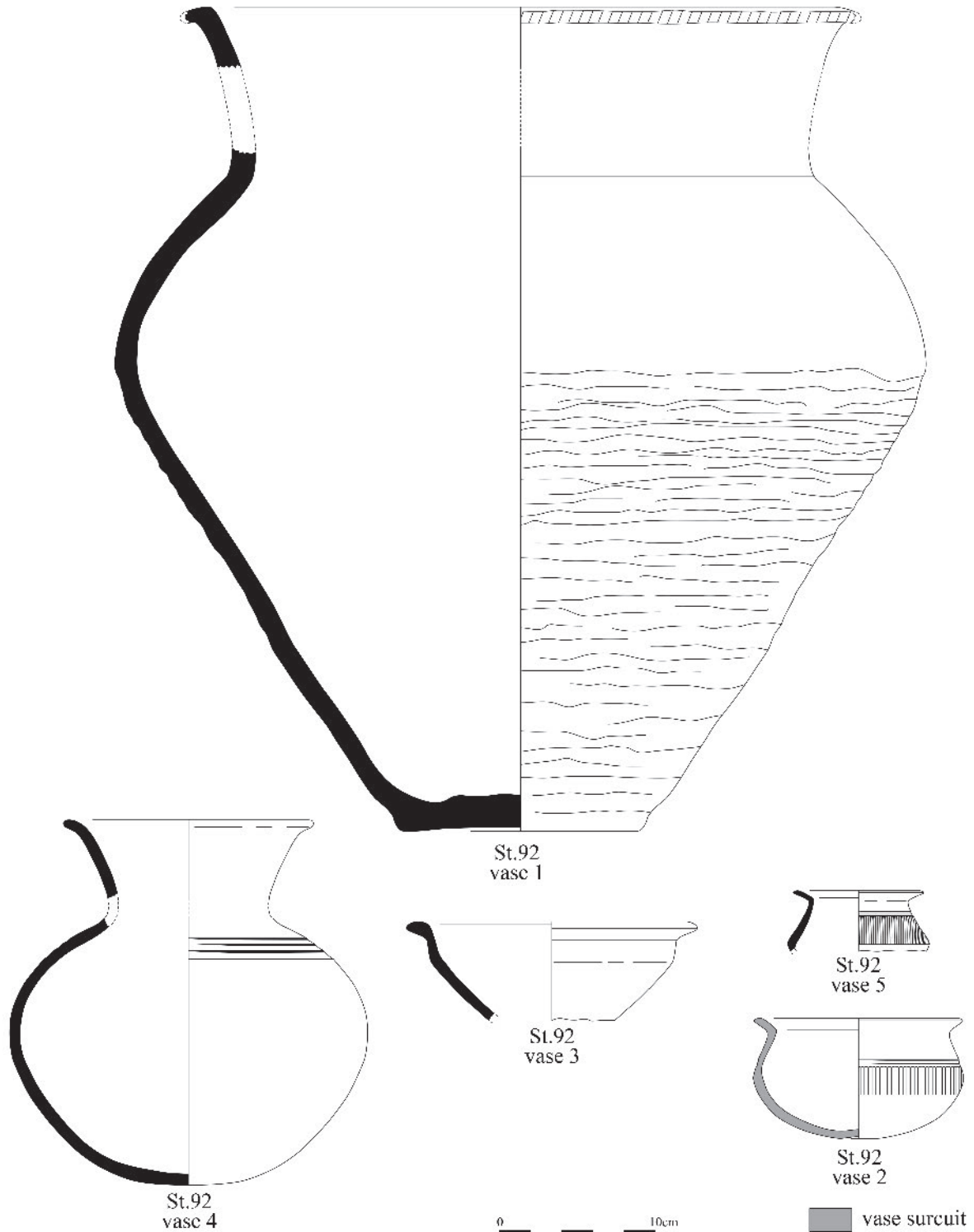


Planche 103 – Mobilier céramique de l'incinération 92 (infographie P. Pihuit, INRAP).
 Illustration 103 – Pottery from cremation 92 (infographics P. Pihuit, INRAP).

• **Description** : incinération en urne céramique avec vases accessoires. Ce dépôt comprend six récipients céramiques, dont l'urne et cinq vases accessoires compris dans une fosse circulaire de 1,10 m de diamètre pour 0,4 m de profondeur (PL. 104). L'urne (vase 1) est disposée sur le côté nord de la fosse. Un gobelet (vase 2) est placé à la hauteur du bord de

l'urne qui est entourée, sur son côté sud par deux vases accessoires (vases 3 et 4). Le vase 4, un gobelet à profil surbaissé, qui porte les traces d'une surcuisson, est posé de chant. L'urne principale et l'un des vases accessoires (vase 3) ont fait l'objet d'une fouille différée en laboratoire, livrant chacun un vase accessoire (vases 5 et 6).

• **Étude anthropologique :**

- poids individuel des esquilles : 237 g mis au jour dans l'urne funéraire. Taux de crémation : très homogène, les esquilles sont uniformément blanchâtres et de texture crayeuse. Les esquilles sont

toujours très fragmentées et, malgré le poids de la collecte (un des poids individuels les plus élevés du site). Importance des fragments indéterminés millimétriques. Aucun élément du rejet de bûcher n'a été déposé dans la sépulture. – Crâne : 12 g soit un taux de représentation de 5 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). Présence de quatre dents monochromatiques. – Tronc : 28 g soit un taux de représentation de 12 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré, Krogman et Iscan, 1986); mise au jour de deux corps vertébraux bien conservés. – Membres : 145 g soit un taux de représentation de 61 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). Membres supérieurs : 163 g soit 26 %. Membres inférieurs : 189 g soit 29 %. – Indéterminés : 52 g soit un taux de représentation de 22 %;

- âge et sexe : individu adulte dont le sexe ne peut être déterminé.

• **Le dépôt primaire :**

- métal : deux fragments de perles hélicoïdales et quelques gouttelettes de bronze;
- céramique (PL. 105) : le vase 4, qui participe du lot des vases accessoires, a été recuit (pâte très friable de couleur orange clair). Il s'agit d'un gobelet de



Planche 104 – Vue de l'incinération 93 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 104 – View of cremation 93 (photo N. Ameye, INRAP).

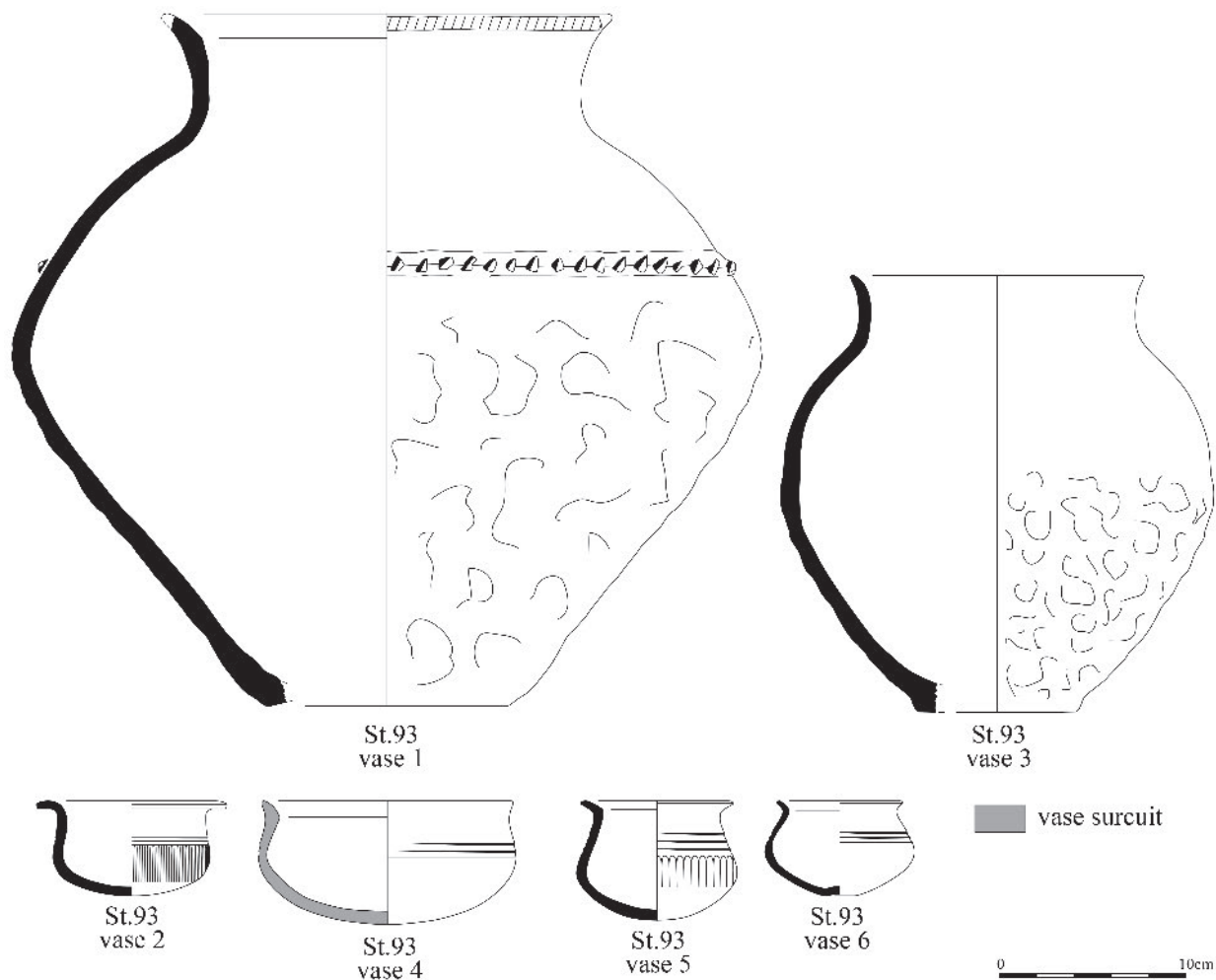


Planche 105 – Mobilier céramique de l'incinération 93 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 105 – Pottery from cremation 93 (infographics P. Pihuit, INRAP).

forme ouverte et peu profonde avec un fond ombiliqué et un petit bord évasé. Il porte un décor, à peine lisible, de deux cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 14 cm ; hauteur : 7 cm.

• **Le dépôt secondaire :**

- céramique (PL. 105) : urne (vase 1) dont la fouille a livré un petit gobelet (vase 6). Un vase caréné (vase 3) placé à côté de l'urne principale, dont la fouille a livré un petit gobelet (vase 5) très semblable au vase 2. Un petit gobelet (vase 2) posé à la hauteur du bord de l'urne principale. Un gobelet (vase 6) mis au jour lors de la fouille différée de l'urne. – Le vase 1, est une jarre de grandes dimensions, fabriquée en pâte grossière. Elle est de forme biconique, arrondie, à fond plat, bord haut et évasé. Elle est décorée d'un cordon torsadé sur la partie supérieure de la panse. Comme pour plusieurs urnes de la nécropole, la surface de la partie inférieure a été rendue rugueuse et porte des traînées verticales sur le bas de la panse, la surface de la partie supérieure a été lissée. Dimensions : diamètre d'ouverture : 25 cm ; diamètre maximal de la panse : 40 cm ; hauteur : 37 cm. – Le vase 2, premier vase accessoire visible lors de la fouille, est un gobelet de forme ouverte en pâte fine noire à carène surbaissée. Le fond est à peine marqué par une légère rupture de pente de la carène formant un petit aplat à la base. Le bord est horizontal, voire légèrement outrepassé. Il est décoré de deux cannelures horizontales fines sur la partie supérieure de la panse. À partir de ces cannelures sont dessinés de légers traits verticaux qui couvrent la carène. Dimensions : diamètre d'ouverture : 10 cm ; hauteur : 5 cm. – Le vase 3, en pâte fine de couleur bistre est une jarre à un profil arrondi, comprenant un fond plat et un bord évasé. La démarcation entre le bord et la panse, à peine visible, s'effectue par un léger évasement, sans rupture brutale. On note un traitement de surface rugueux sur la partie inférieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm ; diamètre maximal de la panse : 23 cm ; hauteur : 24 cm. – Le vase 5 (mis au jour lors de la fouille fine différée du vase 3) est un gobelet en pâte fine de couleur noire. De profil à carène surbaissée, la partie supérieure de la panse

est allongée, se terminant par un bord évasé. Il est décoré par 3 cannelures larges sur la partie supérieure de la panse et par des verticales larges qui couvrent la carène. Dimensions : diamètre d'ouverture : 8 cm ; hauteur : 6 cm. – Le vase 6 (mis au jour lors de la fouille fine différée de l'urne) est un gobelet en pâte fine de couleur bistre, à profil surbaissé, de forme carénée. Il comprend un fond ombiliqué et un petit bord évasé ; il porte un décor de cannelures horizontales, à peine perceptibles, sur la partie supérieure de la panse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 7 cm ; hauteur : 5 cm.

- **Datation :** étape initiale du Bronze final (Bz D/HaA1).

Sépulture 94

(PL. 106-107)

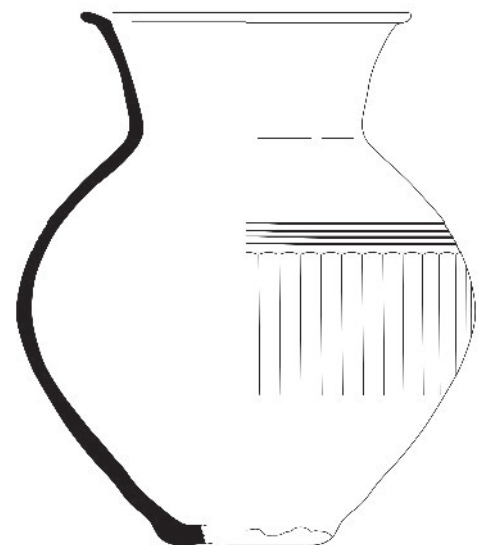
- **Localisation :** à quelques mètres au sud de l'enclos 15.

- **Pratique funéraire :** incinération.

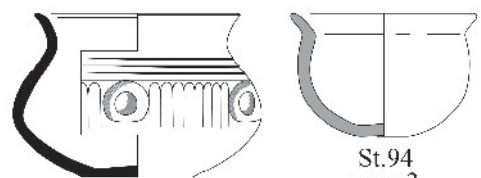
- **Description :** le dépôt comprend 3 récipients céramiques installés dans une fosse circulaire d'environ 0,6 m de diamètre et d'une quarantaine de centimètres de profondeur. Les céramiques reposent sur une



Planche 106 – Vue de l'incinération 94 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 106 – View of cremation 94 (photo N. Ameye, INRAP).



St.94
vase 1



St.94
vase 2

St.94
vase 3

0 10cm

■ vase surcuit

Planche 107 – Mobilier céramique de l'incinération 94 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 107 – Pottery from cremation 94 (infographics P. Pihuit, INRAP).

couche compacte de cailloutis associés à un sédiment noirâtre cendreux ne contenant aucune esquille (rejet de bûcher?). Le dépôt est composé d'un vase retourné (vase 1) sur un petit gobelet (vase 3), un troisième récipient (vase 2) étant déposé à côté de cet ensemble (PL. 106). L'urne (vase 3) est recouverte d'un grand vase caréné (vase 1). À l'intérieur du vase retourné, l'amas osseux semble «déborder» de son contenant jusqu'au col retourné. Sachant qu'il n'y a aucun contact entre les esquilles et la couche noirâtre, il est donc possible que les os aient été rassemblés dans un contenant en matériau périssable avant d'être placés dans le vase 3.

- **Étude anthropologique** : la fouille fine différée de l'urne funéraire (vase 3) a livré 116 g d'esquilles de très petite taille appartenant à un individu immature dont l'âge au décès est compris entre 5 et 7 ans (stade d'éruption dentaire). On observe une forte proportion d'esquilles crâniennes (32 g soit 28 % du total) et aucune extrémité non épiphysée. Tout ou une partie du rejet de bûcher a été déposée et plaquée sur le fond de fosse en une couche noirâtre et grasse de 10 cm d'épaisseur. Le taux de crémation des esquilles, blanchâtres, semble homogène.

- **Le dépôt primaire** (PL. 107) : l'urne funéraire (vase 3) est un petit gobelet de forme arrondie, en pâte fine de couleur orange clair, au fond plat et petit bord évasé à 45°. La couleur de la pâte indique que le vase a été recuit sur le bûcher funéraire. Dimensions : diamètre d'ouverture : 10 cm ; hauteur : 6 cm.

- **Le dépôt secondaire** (PL. 107) : le vase 1, recouvrant le dépôt, est un vase à col évasé en pâte fine noire, à panse arrondie, à bord haut et évasé avec une lèvre orientée à 45°. Il est décoré de 3 cannelures horizontales en partie supérieure de la panse et de cannelures verticales larges couvrant la carène. Des stries verticales irrégulières apparaissent sur le col, probablement des traces de finition plutôt qu'un décor proprement dit. Dimensions : diamètre d'ouverture : 17 cm ; diamètre maximal de la panse : 24 cm ; hauteur : 28 cm. – Le vase 2, est un gobelet en pâte fine de couleur bistre à carène légèrement surbaissée et à fond plat. Le bord est assez marqué et évasé. Le gobelet comporte un décor de deux cannelures horizontales larges, en partie supérieure de la panse, puis des séries de larges cannelures verticales sur la carène alternant avec des ocelles. Dimensions : diamètre d'ouverture : 11 cm ; hauteur : 13 cm.

- **Datation** : ^{14}C GrA- 30813 : 2945 ± 40 BP (1300-1010 cal. BC), correspondant à l'étape initiale du Bronze final.

Sépulture 95

(PL. 108)

- **Localisation** : à quelques mètres au sud de la structure 94 et au sud de l'enclos 15.

- **Pratique funéraire** : incinération.

- **Description** : sépulture très arasée appartenant à l'ensemble des structures dotée d'un grand vase retourné sur l'amas osseux. Seul le bord d'un vase de

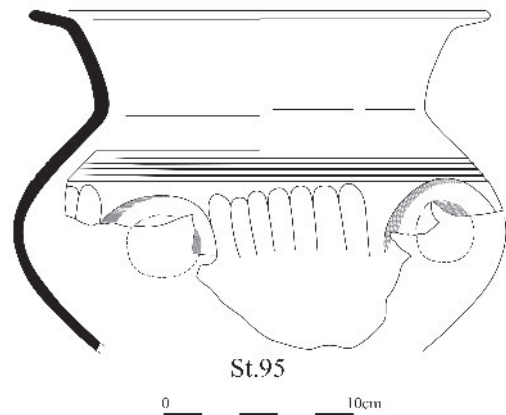


Planche 108 – Mobilier céramique de l'incinération 95 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 108 – Pottery from cremation 95 (infographics P. Pihuit, INRAP).

forme fermée, probablement carénée, a été retrouvé retourné sur le fond de la cavité. La dégradation de l'ensemble est importante et aucun contour de fosse n'est plus visible.

- **Étude anthropologique** : la fouille fine différée des quelques éléments céramiques conservés a livré 9 g d'esquilles appartenant à un sujet adulte ou de taille adulte.

- **Le dépôt secondaire** (PL. 108) : le vase 1 n'est plus représenté que par le bord et quelques centimètres de la partie supérieure de la panse d'un vase à col évasé en pâte fine de couleur noir-brun. Le bord est haut et légèrement évasé et la lèvre facettée est inclinée selon un angle de 45°. Sur un fragment les détails d'un décor sont perceptibles. Le vase est décoré de trois cannelures horizontales associées à des panneaux de cannelures verticales larges et des godrons. Le décor est très semblable à celui de l'urne (vase 1) de la structure 41. Dimensions : diamètre d'ouverture : 24 cm.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 96

(PL. 109 ET 110)

- **Localisation** : au sud de l'enclos 15, à quelques mètres des structures 94 et 95.

- **Pratique funéraire** : incinération.

- **Description** : les esquilles ont probablement été déposées dans un contenant en matériau périssable protégé par un grand récipient en céramique retourné sur l'ensemble.

- **Étude anthropologique** :

- la fouille fine différée de l'amas, prélevé en motte avec le vase retourné, a livré 212 g d'esquilles très regroupées, même si aucun effet de contention ne se distinguait nettement. Poids individuel des esquilles : 212 g. Taux de crémation : très homogène, les esquilles sont uniformément blanchâtres et de texture crayeuse. Les esquilles sont toujours très fragmentées ; on ne distingue pas de pièces significatives, de petites

pièces (dents, phalanges, etc.) malgré le poids significatif du dépôt. Aucun élément du rejet de bûcher n'a été déposé dans la sépulture. – Crâne : 58 g soit un taux de représentation de 27 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). – Tronc : 11 g soit un taux de représentation de 6 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré, Krogman et Iscan, 1986). – Membres : 111 g soit un taux de représentation de 52 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). – Indéterminés : 32 g soit un taux de représentation de 15 % ;

- âge et sexe : très jeune sujet adulte ou plus vraisemblablement adolescent (indentations des sutures largement ouvertes).

• **Le dépôt secondaire :**

- métal (PL. 109) : un anneau en alliage cuivreux à tige à section circulaire très fine. Diamètre de l'anneau : 20 mm ; section : 1,8 mm ;
- céramique (PL. 110) : le vase 1 est une jarre à panse arrondie et à col droit en pâte mi-fine de couleur

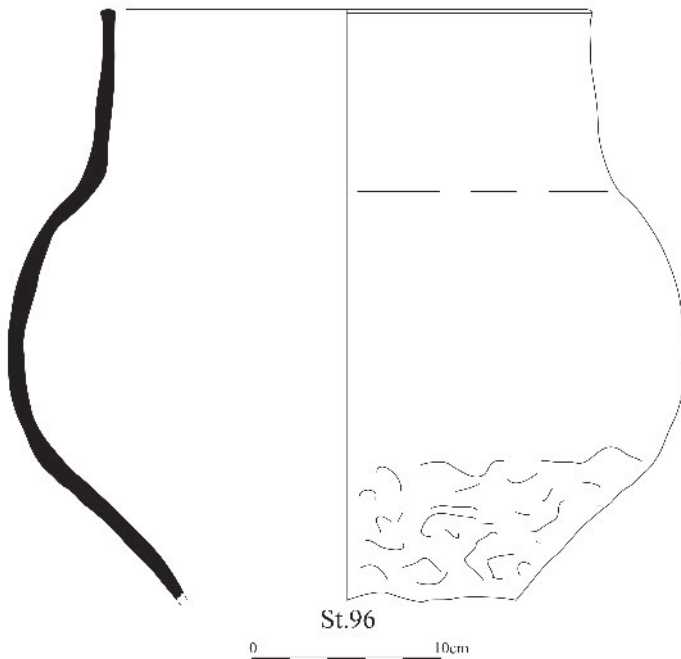


Planche 109 – Mobilier céramique de l'incinération 96 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 109 – Pottery from cremation 96 (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 110 – Fragment d'anneau de l'incinération 96 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 110 – Fragment of a bronze ring from cremation 96 (photo C. Valero, INRAP).

noire-brun. Son profil plus arrondi le distingue des autres urnes voisines ; en effet, la panse comporte un petit bourrelet au 2/3 de sa hauteur, qui marque un changement dans le traitement de la surface de la céramique. En partie supérieure de la panse, la surface a été lissée alors que sur la partie inférieure, la surface est irrégulière et porte des stries digitales. Dimensions : diamètre d'ouverture : 26 cm ; diamètre maximal de la panse : 36 cm.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 97

(PL. 111)

- **Localisation** : à l'ouest de l'enclos 26, à quelques mètres des structures 65 et 76.

- **Pratique funéraire** : incinération.

- **Description** : incinération en contenant céramique, comprenant un seul récipient, l'urne.

- **Étude anthropologique :**

- poids individuel des esquilles : 139 g. Taux de crémation : très homogène, les esquilles sont uniformément gris-blanc. On ne distingue pas de pièces significatives, de petites pièces (dents, phalanges, etc.). Aucun élément du rejet de bûcher n'a été déposé dans la sépulture. – Crâne : 10 g soit un taux de représentation de 7 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). – Tronc : 18 g soit un taux de représentation de 13 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). – Membres : 48 g soit un taux de représentation de 34,5 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). – Indéterminés : 63 g soit un taux de représentation de 45,5 % ;
- âge et sexe : indéterminés.

- **Le dépôt secondaire :**

- céramique (PL. 111) : le vase 1, est une jarre à panse arrondie en pâte mi-fine de couleur noire-brun, à fond plat et à grand bord évasé avec partie supérieure de la panse lissée et inférieure irrégulière avec des traînées digitales. Dimensions : diamètre d'ouverture : 44 cm ; diamètre maximal de la panse : 40 cm ; hauteur : 40 cm.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 98

(PL. 112)

- **Localisation** : à l'ouest de l'enclos 26, à quelques mètres de la structure 65.

- **Pratique funéraire** : inhumation.

- **Orientation** : sud-ouest – nord-est, tête au sud-ouest.

- **Description** : sépulture dégradée contenant les restes altérés et fragmentés d'un individu inhumé.

- **Étude anthropologique :**

- conservation : le squelette n'est plus représenté que par quelques éléments de la ceinture scapulaire

(notamment à droite), par le crâne (lacunaire), le membre supérieur gauche, des fragments des coxaux et des segments diaphysaires des membres inférieurs (PL. 112). La matière osseuse est en meilleur état de conservation que celle des autres sépultures de la nécropole ;

- agencement : l'individu semble avoir été déposé en position mixte : la moitié supérieure du corps est en

décubitus, le membre supérieur gauche fléchi avec la main reposant en vue dorsale sur le bassin ; les membres inférieurs sont fléchis et déjetés à droite, légèrement surélevés lors du dépôt (affaissement progressif) ;

- âge et sexe : individu adulte mature de sexe féminin ;
- observations taphonomiques : la partie supérieure du corps montre le maintien des articulations et l'absence

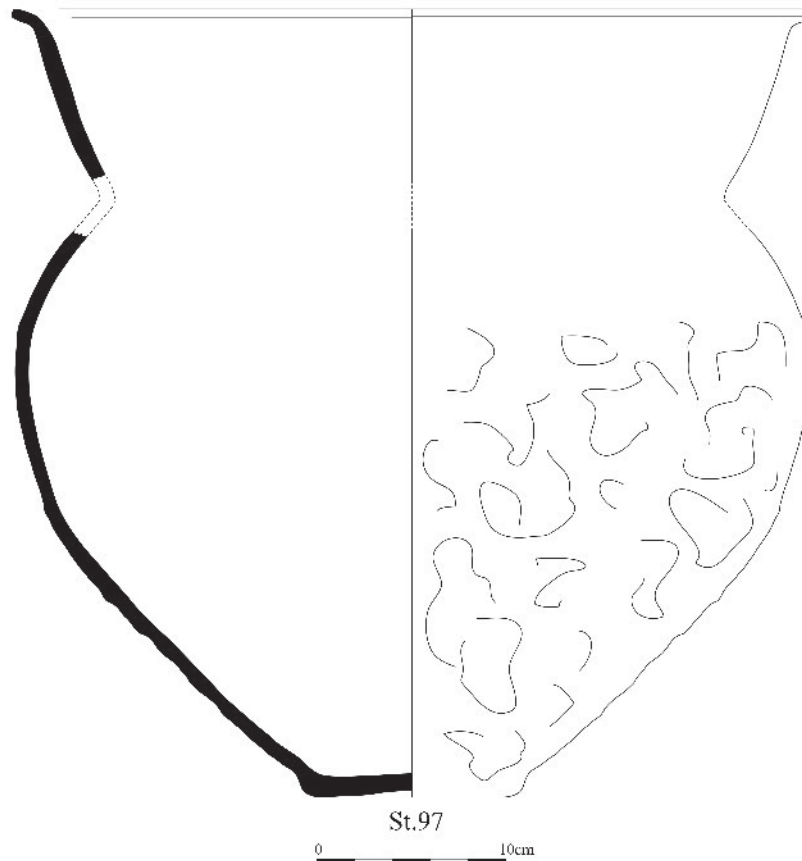


Planche 111 – Mobilier céramique de l'incinération 97 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 111 – Pottery from cremation 97 (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 112 – Vue de l'inhumation 98 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 112 – View of inhumation 98 (photo N. Ameye, INRAP).

de migration d'os. L'épaule gauche est remontée en direction de la face (crâne en vue latérale droite et maintien de l'articulation temporo-mandibulaire), importante verticalisation de la clavicule (en vue supérieure). Il faut souligner le moindre affaissement des côtes, qui, si elles n'ont pas conservé leur volume originel, ne se trouvent pas au contact de l'humérus (vaste vide entre les côtes et l'humérus gauche); ceci renvoie à une probable contrainte textile, peut-être un vêtement, appuyant sur les côtes, indépendamment du membre supérieur. Les membres inférieurs sont altérés et leur position originelle peut toutefois être restituée. Fléchis et probablement bloqués contre la paroi de la fosse, leur affaissement a été progressif et ils ont subi un léger dévers latéral.

• **Datation** : datation ^{14}C GrA-28309 : 3055 ± 35 BP (1420-1250 cal. BC). Un pic couvre la fourchette 1415-1256 BC (91,7 %); cela correspond à la phase ancienne du Bronze final initial.

Sépulture 99

(PL. 113)

• **Localisation** : à une dizaine de mètres au nord-ouest de l'enclos 26.

• **Pratique funéraire** : incinération (?).

• **Description** : dépôt en urne céramique simple. Les contours de la fosse ne sont pas visibles. La fouille fine différée du fond d'urne, n'a livré aucune esquille.

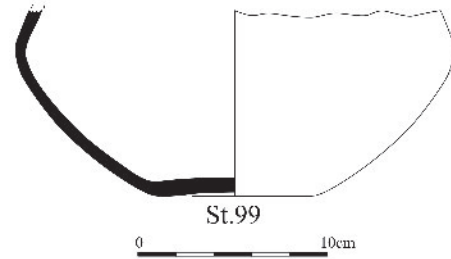


Planche 113 – Mobilier céramique de l'incinération 99 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 113 – Pottery from cremation 99 (infographics P. Pihuit, INRAP).

• Le dépôt secondaire :

- céramique (PL. 113) : le vase 1 est représenté par la partie inférieure et le fond plat d'un vase en pâte mi-fine de couleur brun gris.

• **Datation** : étape initiale du Bronze final?

Sépulture 103

(PL. 114)

• **Localisation** : à quelques mètres au sud de l'enclos 15.

• **Pratique funéraire** : incinération (?).

• **Description** : dépôt en très mauvais état de conservation, inscrite dans une fosse ovale de 0,6 m

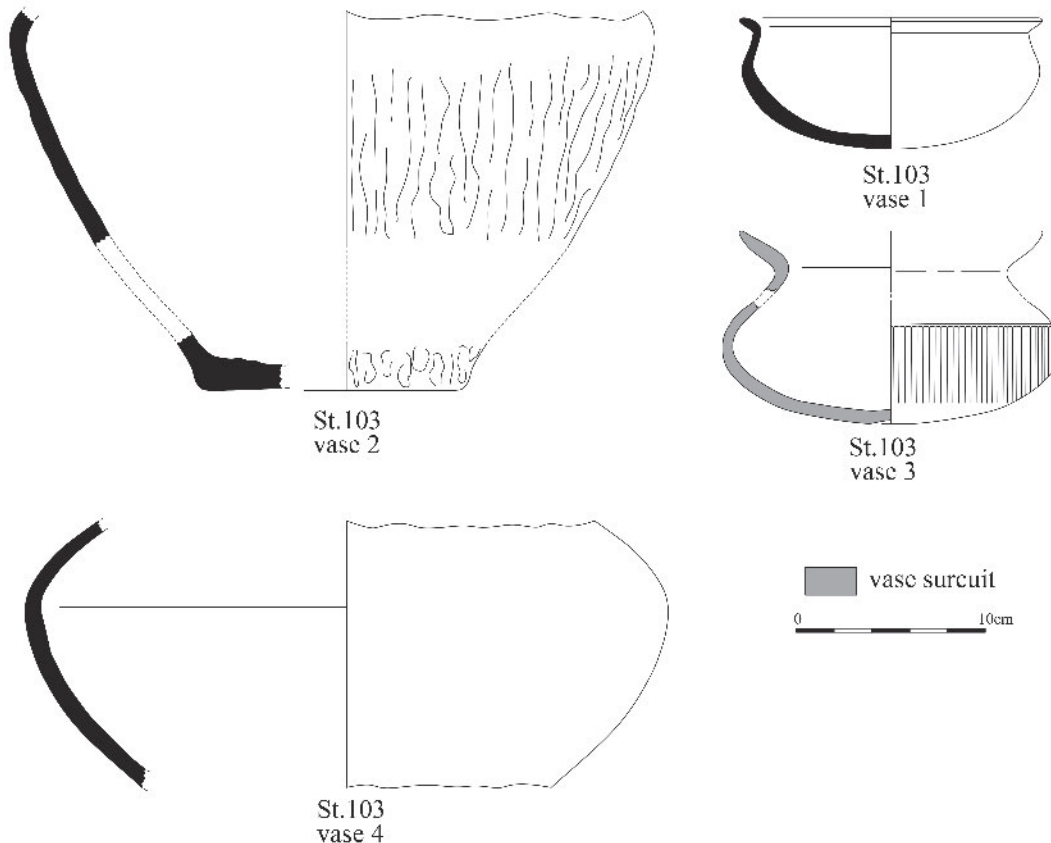


Planche 114 – Mobilier céramique de l'incinération 103 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 114 – Pottery from cremation 103 (infographics P. Pihuit, INRAP).

sur 0,5 m. Le dépôt comprend le fond d'une jarre en pâte grossière (vase 2), autour duquel sont disposés trois vases accessoires, deux gobelets dont un surcuit (vase 1 et 3) et les fragments d'un troisième récipient caréné (vase 4). La fouille fine des éléments céramiques n'a livré aucune esquille.

• **Le dépôt primaire :**

- céramique (PL. 114) : le vase 3 est un gobelet de forme surbaissée, à profil écrasé et bord évasé, légèrement concave et à fond ombiliqué. Il est décoré de cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse et de cannelures verticales étroites sur la carène. La pâte friable est de couleur orange pale typique d'une surcuisson. Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm ; hauteur : 10 cm.

• **Le dépôt secondaire :**

- céramique (PL. 114) : le vase 1 est un gobelet très ouvert de profil assez ramassé en pâte mi-fine noire. Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm ; hauteur : 7 cm. – Le vase 2 est représenté par le fond et la partie inférieure de la panse d'une jarre biconique en pâte grossière. – Le vase 4 est représenté par les tessons d'un récipient caréné (probablement de forme fermée) en pâte mi-fine de couleur brun gris.

• **Datation :** étape initiale du Bronze final Bz D/ Ha A1.

Sépulture 107

(PL. 115-116 ET FIG. 29)

• **Localisation :** à une dizaine de mètres au sud de l'enclos 15.

• **Pratique funéraire :** incinération.

• **Description :** le dépôt comprend quatre récipients céramiques dont un grand vase retourné sur l'amas osseux. L'ensemble est calé par plusieurs pierres

calcaires plates posées de chant dans la fosse (PL. 115). Le grand récipient (vase 2) est retourné sur une dalle calcaire à côté d'un vase accessoire caréné (vase 3) (FIG. 29); le tout est installé dans une fosse circulaire de 0,80 m de diamètre et de 0,36 m de profondeur (PL. 115). Ces deux récipients, qui ne sont pas en position centrale mais dans la moitié est de la fosse, sont soigneusement calés par des pierres calcaires posées de chant. Cinq pierres remplissent la moitié ouest de la fosse et deux pierres se trouvent bloquées entre le vase principal et la paroi orientale de la fosse. Ce dispositif permet la stabilisation du vase principal retourné sur la dalle. Une coupelle ou gobelet (vase 1), dont l'aspect friable et la couleur claire de la pâte témoignent du passage sur le bûcher funéraire, repose sur le vase accessoire (vase 3). D'autres tessons, provenant d'un autre récipient fortement endommagé, couronnent le tout. Le vase principal, la dalle et le vase 3 ont été prélevés pour une fouille différée en laboratoire. La fouille du vase 3 a livré un petit gobelet surbaissé (vase 4). La fouille du vase 2 s'est effectuée dans le sens du dépôt, à savoir à partir du fond (devenu partie haute du récipient), révélant des esquilles d'os brûlés au niveau du col du vase, soit au contact de la dalle de calcaire et donc déposés initialement directement sur la pierre avant le retournement de la poterie protectrice.

• **Étude anthropologique :**

- la fouille fine différée de l'urne a livré 281 g d'esquilles. Taux de crémation : très homogènes, les esquilles sont uniformément blanchâtres et très fragmentées ; aucune petite pièce, ni élément très significatif. Aucun élément du rejet de bûcher dans la sépulture. – Crâne : 69 g soit un taux de représentation de 25 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Tronc : 55 g soit un taux de représentation de 16 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan,



Planche 115 – Vue de l'incinération 107 en cours de fouille (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 115 – View of cremation 107 (photo N. Ameye, INRAP).

1986). – Membres : 105 g soit un taux de représentation de 40 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré; Krogman et Iscan, 1986). Indéterminés : 52 g soit un taux de représentation de 19 %;

- âge et sexe : individu immature, dont l'âge au décès est autour de 12-13 ans.

• **Le dépôt primaire :**

- métal : l'extrémité d'une tige en alliage cuivreux, provenant d'un bracelet ouvert à jonc torsadé à extrémités enroulées a été retrouvée dans le vase 2 (section circulaire de 4 mm de diamètre);

- céramique (PL. 116) : il s'agit d'un gobelet ouvert à profil surbaissé caréné en pâte fine à fond ombiliqué et à petit bord évasé (vase 1). La couleur orange clair de la pâte et son aspect friable indiquent qu'il a subi l'action du feu sur le bûcher funéraire. Dimensions : diamètre d'ouverture : 19 cm; hauteur : 10 cm.

• **Le dépôt secondaire :**

- céramique (PL. 116) : le vase 2, retourné sur l'amas osseux, est une jarre biconique en pâte grossière, à col haut et évasé et un petit bord à 45°. Il n'est pas décoré, mais un bourrelet dans la paroi, placé juste au-dessus de la carène, marque la limite entre la surface lissée de la partie supérieure du vase et la surface laissée rugueuse de la partie inférieure du récipient. Dimensions : diamètre d'ouverture : 32 cm; diamètre maximal de la panse : 38 cm; hauteur : 32 cm. – Le vase 3, disposé à côté du vase principal, est une jarre biconique en pâte mi-fine à col haut et évasé et bord à 45°, fond plat. Dimensions : diamètre d'ouverture : 21 cm; diamètre maximal de la panse : 29 cm; hauteur : 24 cm. – Le vase 4, est un gobelet caréné en pâte fine noire à petit fond plat et à bord évasé, retrouvé

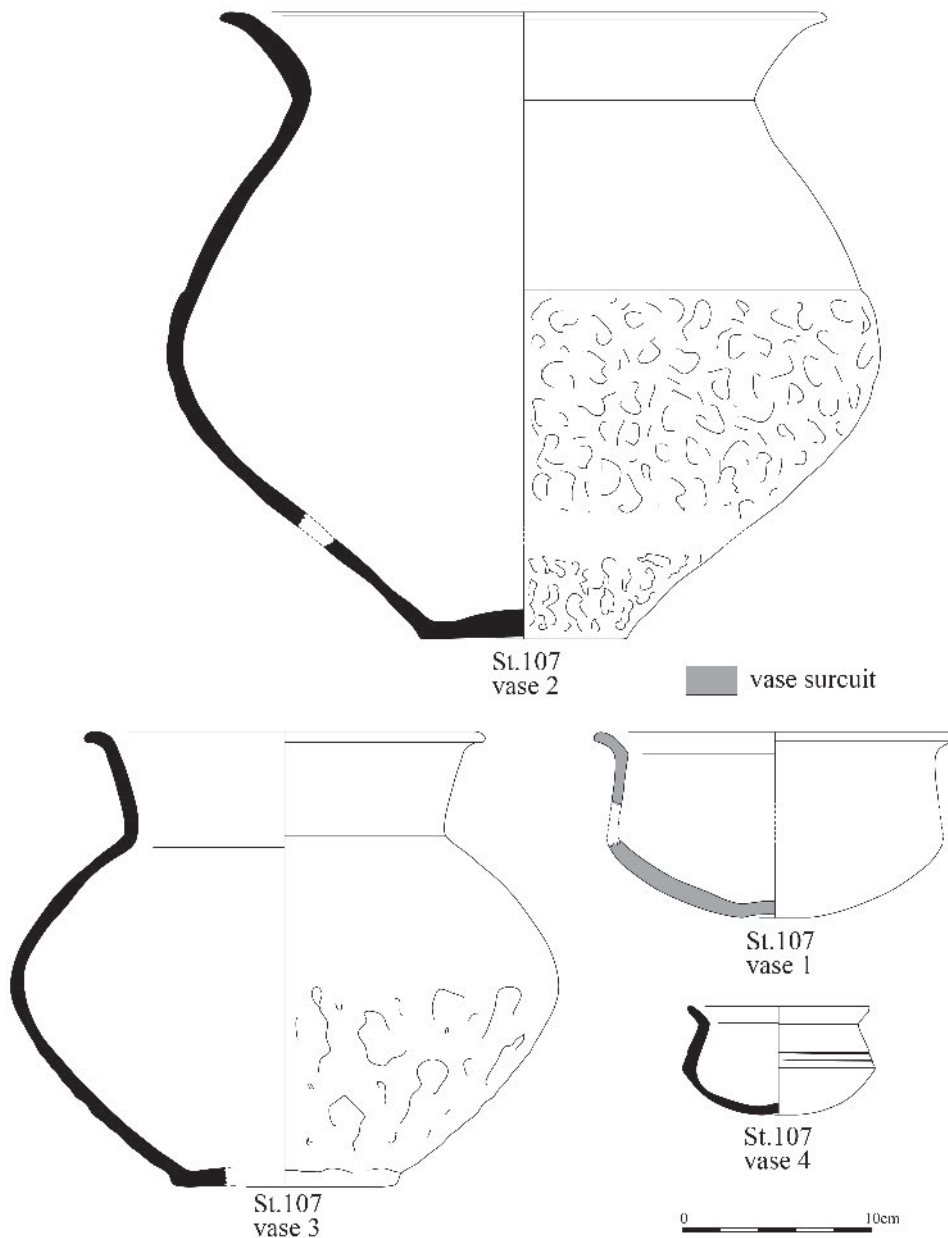


Planche 116 – Mobilier céramique de l'incinération 107 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 116 – Pottery from cremation 107 (infographics P. Pihuit, INRAP).

dans le vase 3. Il est décoré de deux cannelures horizontales au-dessus de la carène. Dimensions : diamètre d'ouverture : 9 cm ; hauteur : 6 cm. – Des fragments proviennent d'un cinquième récipient en pâte grossière dont la forme n'a pu être reconstituée.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 108

(PL. 117)

- **Localisation** : à quelques mètres au sud de l'incinération 107.

- **Pratique funéraire** : incinération (?).

- **Description** : il s'agit d'un possible fond d'incinération, cependant, aucune esquille n'a été retrouvée lors de la fouille. Un lot de tessons provenant peut-être de deux récipients céramiques a été trouvé à côté d'une pierre plate de calcaire.

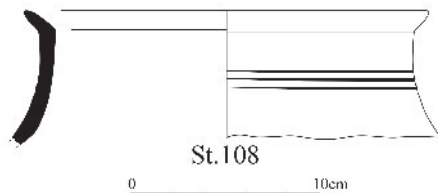


Planche 117 – Mobilier céramique de l'incinération 108 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 117 – Pottery from cremation 108 (infographics P. Pihuit, INRAP).

- **Le dépôt secondaire** :

- céramique (PL. 117) : un bord haut et évasé provenant d'un récipient d'assez grandes dimensions en pâte fine. Il est décoré de deux cannelures horizontales. – Un fond plat en pâte mi-fine, appartenant éventuellement au même récipient que le fragment de bord ou provenant d'un autre vase.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final.

Sépulture

(PL. 118-119)

- **Localisation** : entre les enclos 11 et 81 au sud-ouest de la nécropole.

- **Pratique funéraire** : incinération (?).

- **Description** : le dépôt comprend deux récipients céramiques placés côte à côte; seule la partie inférieure des deux récipients céramiques du dépôt est conservée. Une dalle de calcaire est posée de chant au centre du vase 1 (PL. 118). La fouille n'a pas livré d'esquilles.

- **Le dépôt secondaire** :

- céramique (PL. 119) : vase 1, il s'agit de la partie inférieure d'un récipient en pâte grossière. – Le vase 2 est une jarre biconique en pâte fine, dont est conservée que la partie inférieure de la panse jusqu'à la carène.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final.



Planche 118 – Vue de l'incinération 109 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 118 – View of cremation 109 (photo N. Ameye, INRAP).

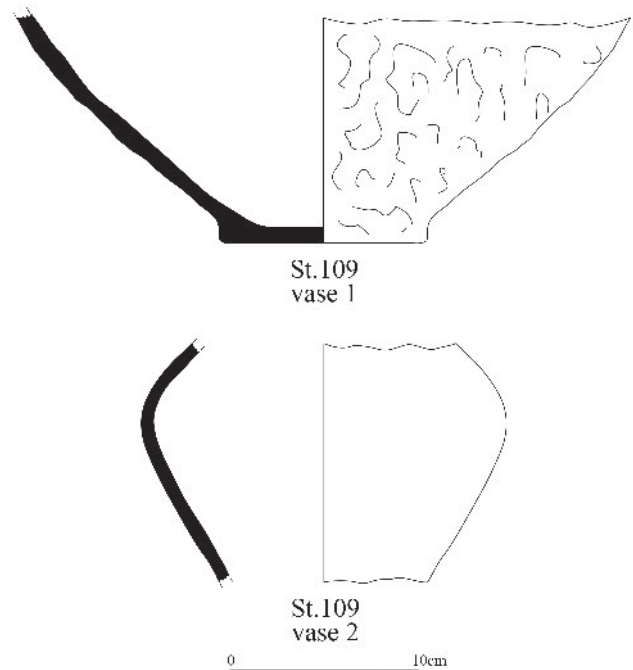


Planche 119 – Mobilier céramique de l'incinération 109 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 119 – Pottery from cremation 109 (infographics P. Pihuit, INRAP).

Sépulture 110

(PL. 120-123)

- **Localisation** : entre les enclos 11 et 81 dans la partie sud-ouest de la nécropole.

- **Pratique funéraire** : incinération.

- **Description** : incinération en contenant céramique déposée dans une fosse circulaire étroite de 0,5 m de diamètre (PL. 120). La fouille différée de l'urne (vase 1) a livré, en position sommitale, trois vases accessoires, basculés sur le côté, un anneau en alliage cuivreux et un humérus de jeune porc non brûlé (PL. 121).

- **Étude anthropologique** :

- la fouille fine différée de l'urne a livré 95 g d'esquilles. Taux de crémation : très homogène, les esquilles sont uniformément blanchâtres et très

fragmentées ; aucune petite pièce, ni éléments très significatifs. Aucun élément du rejet de bûcher dans la sépulture. – Crâne : 29 g soit un taux de représentation de 31 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Tronc : 9 g soit un taux de représentation de 9 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Membres : 38 g soit un taux de représentation de 40 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Indéterminés : 19 g soit un taux de représentation de 20 % ;

- âge et sexe : individu immature dont l'âge au décès est compris dans la fourchette de 5-6 ans à 12-13 ans.

• **Le dépôt secondaire :**

- métal (PL. 122) : un anneau de 24 mm de diamètre en alliage cuivreux (section circulaire de 2,6 mm de diamètre) est associé à l'amas osseux (vase 1). – Un petit fragment d'alliage cuivreux a été retrouvé dans le comblement du vase 2 ;
- céramique (PL. 123) : le vase 1 est un récipient de forme biconique en pâte fine de couleur brun foncé dont le bord n'est pas conservé (probablement un bord évasé). Il est décoré d'une série de cannelures horizontales fines sur la partie supérieure de la panse. Dimensions : diamètre maximal de la panse : 25 cm. – Le vase 2, contenu dans l'urne, est un gobelet globuleux à bord oblique en pâte fine. Dimensions : diamètre

d'ouverture : 11 cm ; diamètre maximal de la panse : 14 cm ; hauteur : 13 cm. – Le vase 3, placé aussi dans l'urne, est un petit gobelet à pied tronconique en pâte fine de couleur brun foncé. Dimensions : diamètre



Planche 121 – Détail de l'urne de l'incinération 110 en cours de fouille (cliché N. Ameye, INRAP).

Illustration 121 – Detail of the urn of cremation 110 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 120 – Vue de l'incinération 110 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 120 – View of cremation 110 (photo N. Ameye, INRAP).



Planche 122 – Anneau de l'incinération 110 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 122 – Ring from cremation 110 (photo C. Valero, INRAP).

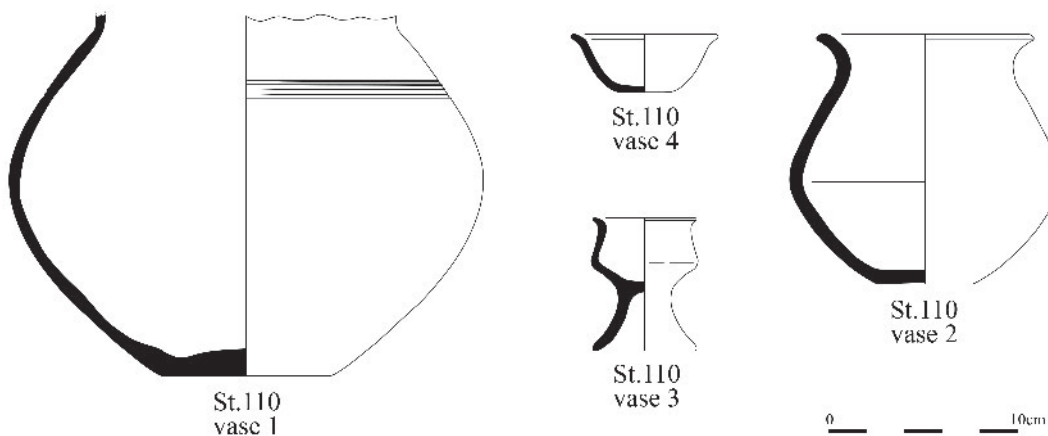


Planche 123 – Mobilier céramique de l'incinération 110 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 123 – Pottery from cremation 110 (infographics P. Pihuit, INRAP).

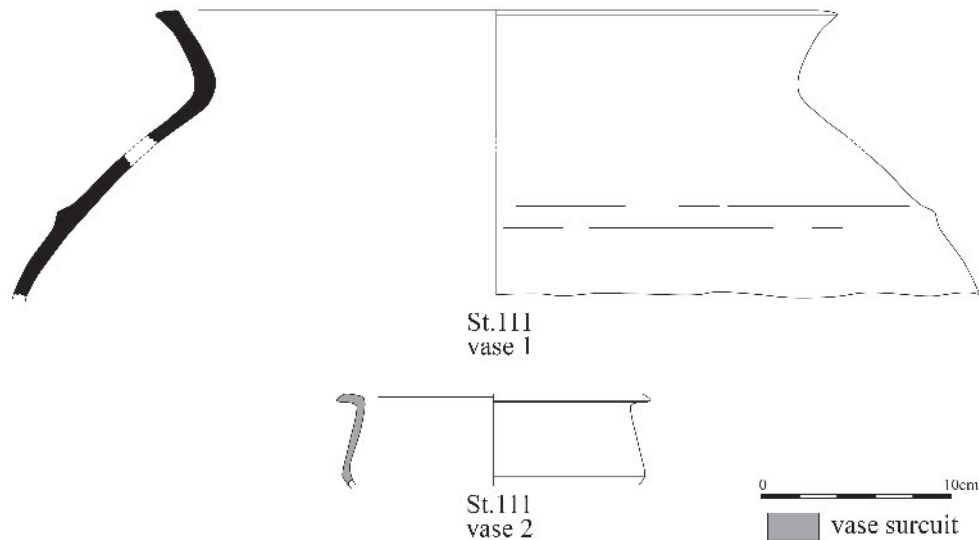


Planche 124 – Mobilier céramique de l'incinération 111 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 124 – Pottery from cremation 111 (infographics P. Pihuit, INRAP).

d'ouverture : 5 cm ; hauteur : 7 cm. – Le vase 4 repose directement sur le fond de l'urne principale : il s'agit d'une petite coupelle en pâte fine à petit bord horizontal et à fond plat. Dimensions : diamètre d'ouverture : 8 cm ; hauteur : 2,5 cm ;

- faune : un humérus gauche de jeune porc (probablement âgé de moins d'un an) placé sur l'amas osseux.

• **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 111

(PL. 124)

• **Localisation** : entre les enclos 11 et 81, au sud-ouest de la nécropole.

• **Pratique funéraire** : incinération (?).

• **Description** : dépôt bouleversé comprenant deux récipients céramiques, une urne et un vase accessoire. Les contours de la fosse ne sont pas lisibles. Aucune esquille n'a été retrouvée lors de la fouille de cet ensemble arasé.

• **Le dépôt primaire** :

- céramique (PL. 124) : le vase 2, est représenté par quelques tessons en pâte mi-fine d'aspect orange clair, plutôt friable, provenant d'un gobelet à carène surbaissée et à petit bord évasé. Dimensions : diamètre d'ouverture : 16 cm.

• **Le dépôt secondaire** :

- céramique (PL. 124) : le vase 1 est représenté par un lot de tessons provenant d'une jarre biconique de grande dimension, en pâte grossière noire. Le bord est haut, évasé et l'urne porte un décor d'un cordon à section triangulaire sur la partie supérieure de la panse. La surface de la partie supérieure de l'urne a été lissée, alors qu'au-dessous du cordon, la surface de la céramique est rugueuse. Dimensions : diamètre d'ouverture : 36 cm.

• **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 112

(PL. 125-127)

• **Localisation** : entre les enclos 11 et 81, au sud-ouest de la nécropole.

• **Pratique funéraire** : incinération.

• **Description** : incinération en contenant céramique avec vase accessoire, déposé en périphérie de l'ensemble, protégée par un grand vase retourné



Planche 125 – Vue de l'incinération 112 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 125 – View of cremation 112 (photo N. Ameye, INRAP).

(vase 3) sur le dépôt (PL. 125). Les esquilles sont regroupées dans une urne décorée de cannelures verticales (vase 1) sur laquelle était retourné un grand vase en pâte grossière décoré d'un cordon à section triangulaire (vase 3). À l'extérieur de cet ensemble, un petit gobelet à profil surbaissé en pâte orange clair friable



Planche 126 – Mobilier céramique et bracelet en alliage cuivreux de l'incinération 112 (infographie P. Pihuit, INRAP).

Illustration 126 – Pottery from cremation 112 (infographics P. Pihuit, INRAP).

est disposé contre les céramiques (vase 2). Quelques tessons d'un quatrième récipient sont aussi présents dans le dépôt.

• **Étude anthropologique** : la fouille fine différée de l'urne a livré 25 g d'esquilles appartenant à un sujet périnatal (essentiellement de fins fragments de *calvarium* et deux diaphyses incomplètes).

• **Le dépôt primaire** :

- céramique : le vase 2 est un gobelet à carène surbaissée, à petit bord évasé, en pâte fine friable de couleur orange clair. Le mauvais état de surface ne permet pas l'observation d'un quelconque décor. Dimensions : diamètre d'ouverture : 12 cm ; hauteur : 6 cm.

• **Le dépôt secondaire** :

- métal (PL. 126-127) : un bracelet ouvert, en alliage cuivreux, à tige pleine et section circulaire a été déposé en partie sommitale de l'amas osseux. Les deux extrémités de ce bracelet se chevauchent nettement et son diamètre n'excède pas 40 mm (adapté au poignet d'un enfant?) (section circulaire de 3,6 mm de diamètre, poids : 10,5 g). – Quelques fragments de tige fine provenant d'une perle hélicoïdale ;
- céramique (PL. 127) : le vase 1, qui contient les esquilles, est un vase à col évasé en pâte mi-fine de couleur bistre à grand bord évasé. Il est décoré de

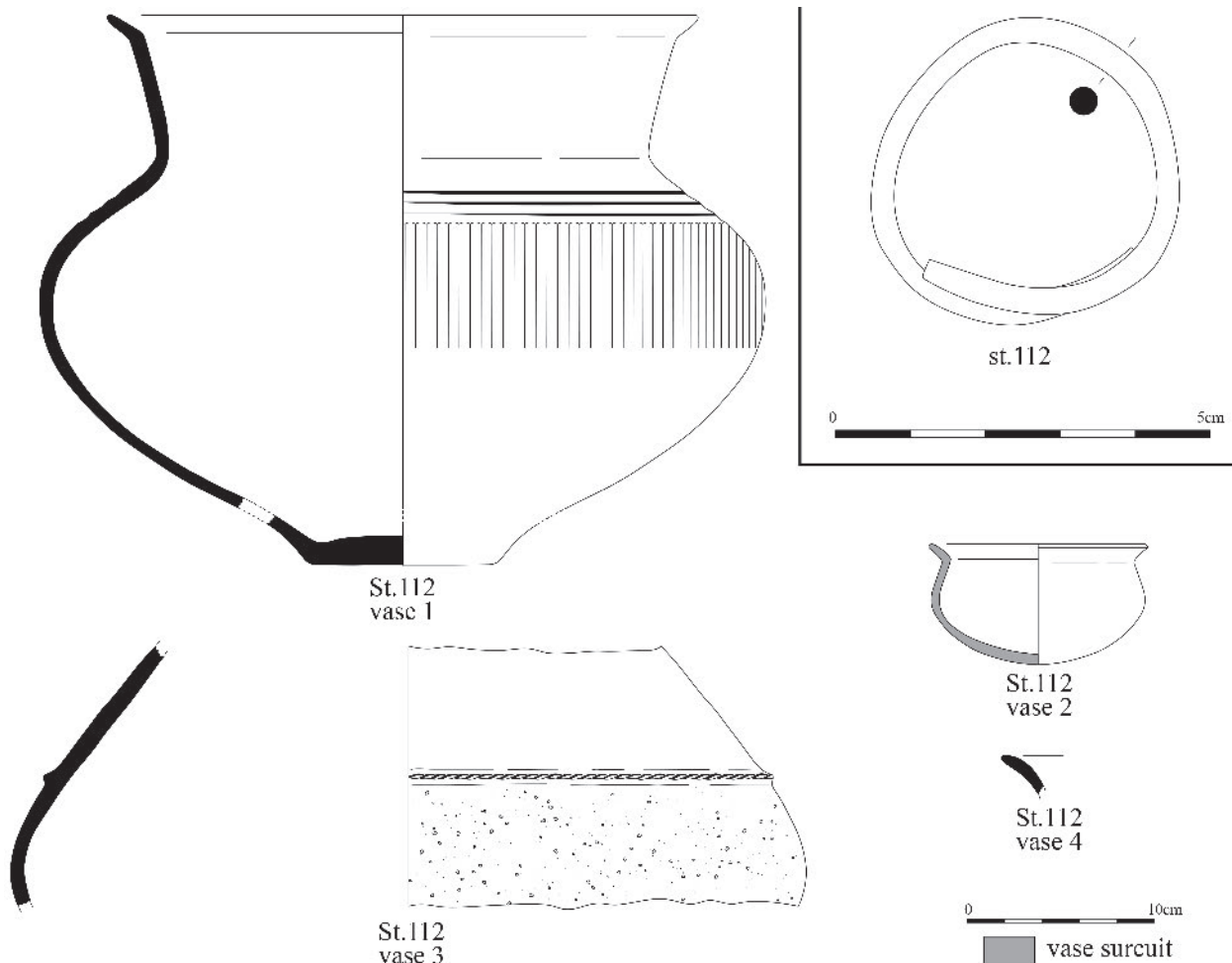


Planche 127 – Mobilier céramique et bracelet de l'incinération 112 (cliché C. Valero, INRAP).

Illustration 127 – Pottery vessels and bracelet from cremation 112 (photo C. Valero, INRAP).

cannelures horizontales larges sur la partie supérieure de la panse et de cannelures verticales couvrant la carène. Dimensions : diamètre d'ouverture : 31 cm ; diamètre maximal de la panse : 38 cm ; hauteur : 29 cm. – Le vase 3 correspond à des tessons provenant d'une jarre biconique en pâte grossière de couleur brune à bord évasé. Il est décoré d'un cordon à section triangulaire portant de fins traits incisés obliques sur la partie supérieure de la panse. – Le vase 4, est représenté par quelques tessons de bord en pâte fine noire mis au jour parmi les esquilles.

• **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 113

(PL. 128-129)

- **Localisation** : entre l'enclos 11 et la structure 14.
- **Pratique funéraire** : incinération (?).

• **Description** : dépôt en récipient céramique (vase 1) calé par des tessons (vase 2) et posée sur un bloc de calcaire dans une fosse circulaire étroite (PL. 128). La fouille fine différée du vase 1 n'a livré aucune esquille.

• **Le dépôt secondaire** :

- céramique (PL. 129) : le vase 1 est une jarre en pâte fine à col haut et droit, à lèvre arrondie, au fond plat. Dimensions : diamètre d'ouverture : 12 cm ; diamètre maximal de la panse : 21 cm ; hauteur : 20 cm. – Le vase 2 est représenté par des tessons de panse d'un grand vase en pâte grossière.

• **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 114

(PL. 130-133)

• **Localisation** : entre les enclos 11 et 81, au sud-ouest de la nécropole.

- **Pratique funéraire** : incinération.

• **Description** : incinération en contenant céramique avec un vase accessoire en périphérie de l'ensemble, protégée par un grand vase retourné sur le dépôt (PL. 130).

• **Étude anthropologique** :

- poids individuel des esquilles (PL. 131) : 548 g. La fouille fine différée de l'urne a livré la totalité de l'amas osseux (PL. 131). Taux de crémation : plutôt homogène, les esquilles sont uniformément blanchâtres et assez peu fragmentées au regard des autres amas osseux de la nécropole. Aucun élément du rejet de bûcher dans la sépulture. – Crâne : 121 g soit un taux de représentation de 22 % (20 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Tronc : 59 g soit un taux de représentation de 11 % (17 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Membres : 321 g soit un taux de représentation de 59 % (55 % chez le sujet adulte non incinéré ; Krogman et Iscan, 1986). – Indéterminés : 47 g soit un taux de représentation de 8 % ;

- âge et sexe : individu adulte mature.



Planche 128 – Vue de l'incinération 113 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 128 – View of cremation 113 (photo N. Ameye, INRAP).

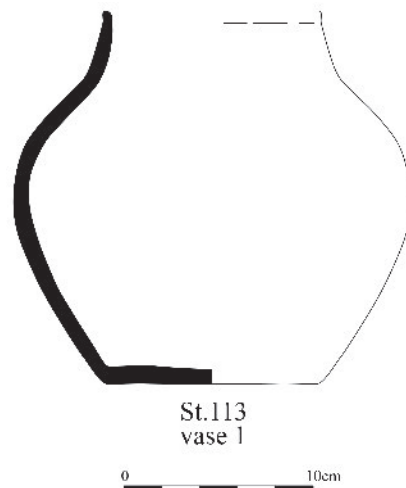


Planche 129 – Mobilier céramique de l'incinération 113 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 129 – Pottery from cremation 113 (infographics P. Pihuit, INRAP).



Planche 130 – Vue de l'incinération 114 (cliché N. Ameye, INRAP).
Illustration 130 – View of cremation 114 (photo N. Ameye, INRAP).

- **Le dépôt primaire :**

- métal (PL. 132) : une perle hélicoïdale complète et cinq fragments. – Trois fragments de tige à section circulaire (d'environ 4 mm de diamètre); l'un d'entre eux, pointu, provient probablement d'une épingle. – Une gouttelette en alliage cuivreux;
- céramique (PL. 133) : le vase 3, est un gobelet à carène surbaissée et à petit bord évasé, en pâte fine friable de couleur orange clair. Le mauvais état de surface ne permet pas l'observation d'un quelconque décor. Dimensions : diamètre d'ouverture : 12 cm; hauteur : 6,5 cm.

- **Le dépôt secondaire :**

- céramique (PL. 133) : le vase 1, qui contient les esquilles, est une jarre biconique en pâte fine de



Planche 131 – Détail de l'amas osseux de l'incinération 114 en cours de fouille (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 131 – Detail of the cremated bone inside the urn 114 (photo C. Valero, INRAP).

couleur bistre à bord évasé. – Le vase 2, à l'envers, recouvre l'urne funéraire. Il s'agit d'un vase biconique en pâte grossière de couleur orange avec un petit bord légèrement évasé. Finition rugueuse avec de probables stries digitales verticales en partie inférieure de la panse.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final (Bz D/ Ha A1).

Sépulture 115

- **Localisation** : entre les enclos 11 et 81, au sud-ouest de la nécropole.

- **Pratique funéraire** : incinération (?).

- **Description** : dépôt très dégradé dont il ne subsiste plus qu'un fond d'urne. La fouille fine du fond de vase n'a livré aucune esquille.

- **Le dépôt secondaire :**

- céramique : le vase 1 est représenté par un lot de tessons provenant d'une urne biconique de moyenne dimension en pâte mi-fine noire-orange.

- **Datation** : étape initiale du Bronze final ?



Planche 132 – Mobilier métallique de l'incinération 114 (cliché C. Valero, INRAP).
Illustration 132 – Bronze objects from cremation 114 (photo C. Valero, INRAP).

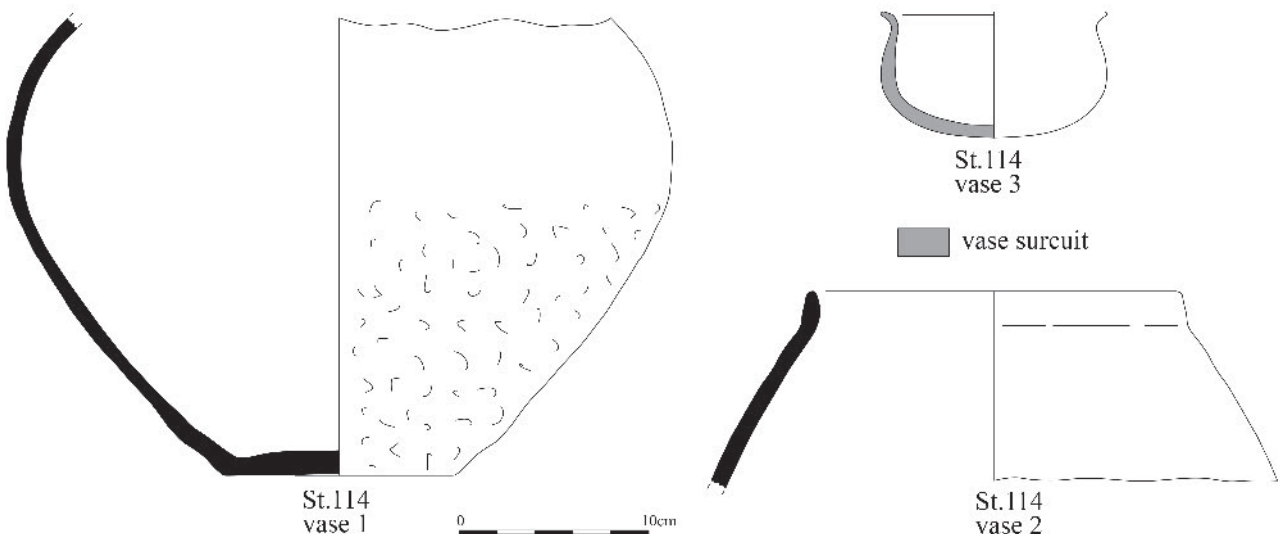


Planche 133 – Mobilier céramique de l'incinération 114 (infographie P. Pihuit, INRAP).
Illustration 133 – Pottery from cremation 114 (infographics P. Pihuit, INRAP).

Bibliographie

- AMEYE N., DELATTRE V., DELOR-AHU A., PEAKE R. (2013) – Mouy-sur-Seine « Le Grand Gué », rapport de diagnostic, INRAP Centre-Île-de-France, Pantin, 75 p.
- AUDOUZE F., COURTOIS J.-C. (1970) – *Les épingles du Sud-Est de la France*, Munich, C.H. Beck (Praehistorische Bronzefunde, XIII, I), 110 p., 30 pl.
- AUDOUZE F., GAUCHER G. (1981) – *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France*, fascicule VI. *Épingles*, Paris, Société préhistorique française, 114 p.
- BAILLOUD G. (1961) – Un habitat du Bronze moyen en forêt de Fontainebleau : Marion des Roches, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 58, 1-2, p. 99-102.
- BARAY L., DEFFRESSIGNÉ S., LEROYER C., VILLEMEUR I. (1994) – *Nécropoles protohistoriques du Sénonais*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme (Documents d'archéologie française, 44), 230 p.
- BERENGER D., BOURGEOIS J., TALON M., WIRTH S. (2012) – *Gräberlandschaften der Bronzezeit = Paysages funéraires de l'âge du Bronze*, actes du colloque international (Herne, 15-18 octobre 2008), Darmstadt, Philipp von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), 700 p.
- BERGOT E. (2007) – Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques », « Le Parc Saint-Domain », rapport de diagnostic, INRAP Centre-Île-de-France, Pantin.
- BIRKNER R. (1980) – *L'image radiologique typique du squelette : aspect normal et variantes chez l'adulte et l'enfant. Pour médecins, étudiante et manipulateurs*, Paris, Maloine, 564 p.
- BLAIZOT F., ALIX F., FERBER E. (2003) – Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : étude de cas, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 15, 1-2, p. 49-77.
- BONTILLOT J., MORDANT C. (1972) – Quelques objets de l'âge du Bronze trouvés à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 69, 1, p. 25-28.
- BONTILLOT J., MORDANT C., MORDANT D., PARIS J. (1975) – La nécropole des Gobillons à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 75, p. 416-456.
- BRIARD J., MOHEN J.-P. 1983 – *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France*, fascicule, II. *Poignards, hallebardes, pointes de lance, pointes de flèche, armement défensif*, Paris, Société préhistorique française, 159 p.
- BRUN P., GUICHARD Y., LEGOFF I. (2005) – Les tombes à incinération de l'âge du Bronze et du 1^{er} âge du Fer dans le bassin de l'Aisne : observation préliminaires, in C. Mordant et G. Depierre (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, actes de table ronde (Sens-en-Bourgogne, 10-12 juin 1998), Paris, CTHS, p. 477-492.
- BRUZEK J. (1991) – *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Application à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, thèse de doctorat du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 431 p.
- BRUZEK J., SCHMITT A., MURAIL P. (2005) – Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette, in O. Dutour, J.-J. Hublin et B. Vandermeersch (éd.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, CTHS, p. 217-246.
- BULARD A., PEAKE R. (2005) – Autour du confluent Seine-Yonne aux IX^e-VI^e siècles : tendances évolutives des céramiques et chronologie, in O. Buchsenschutz, A. Bulard et T. Lejars (dir.), *L'âge du Fer en Île-de-France*, actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 26), p. 225-238.
- COLLECTIF (2001) – *Dynamique d'occupation humaine de la Bassée et du confluent Seine-Yonne dans le contexte local et régional, à partir de 7000 avant notre ère*, projet collectif de recherche, rapport annuel 2001.
- COLLECTIF (2009) – *Hommages à l'archéologue Jean-Yves Prampart*, catalogue de l'exposition (Sens, 25 octobre 2009-21 février 2010), Sens, Conservation des Musées, 175 p.
- DAVIS-KIMBALL J., MURPHY E. M., KORYAKOVA L., YABLONSKY L. (2000) – *Kurgans, Ritual Sites, and Settlements: Eurasian Bronze and Iron Age*, Oxford, Archaeopress (BAR, British Series 890), 321 p.
- DÉCHELETTE J. (1910) – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II. *Archéologie celtique ou protohistorique, première partie. Âge du Bronze*, Paris, Picard, 512 p.
- DELATTRE V., BULARD A., GOUGE P., PIHUIT P. (2000) – De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *Revue archéologique du Centre de la France*, 39, p. 5-30.
- DELATTRE V., PEAKE R. (2005) – La gestuelle funéraire des nécropoles de l'âge du Bronze de la vallée de la Marne et de Marolles-sur-Seine « la Croix-de-la-Mission », in C. Mordant et G. Depierre (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, actes de table ronde (Sens-en-Bourgogne, 10-12 juin 1998), Paris, CTHS, p. 143-154.
- DELATTRE V., PEAKE R. (2012) – The Role of the Individual in the Bronze Age Funerary Sphere : an Archaeo-anthropological Reading of Data from the Seine Valley (Seine-et-Marne, France), in D. Bérenger, J. Bourgeois, M. Talon et S. Wirth (dir.), *Gräberlandschaften der Bronzezeit = Paysages funéraires de l'âge du Bronze*, actes du colloque international (Herne, 15-18 octobre 2008), Darmstadt, Philipp von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), p. 295-316.
- DELATTRE V., PEAKE R. (2013) – Un millénaire de comportements funéraires dans la moyenne vallée de la Seine : une meilleure approche du monde des vivants à l'âge du Bronze ?, in J. Jaubert, N. Fourment et P. Depaepe (dir.), *Transitions, ruptures et continuité durant la Préhistoire*, 1. *Évolution des techniques, comportements funéraires, Néolithique ancien*, actes du XXVII^e Congrès préhistorique de France

- (Bordeaux – Les Eyzies, 31 mai-5 juin 2010), Paris, Société préhistorique française, p. 303-315.
- DELATTRE V., SÉGUIER J.-M. (2007) – Du cadavre à l'os sec : manipulations de corps à caractère cultuel à l'âge du Fer dans le territoire sénon, in P. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel et M.-J. Roulière-Lambert (éd.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne, 5-8 mai 2005), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires, série Environnement, sociétés et archéologie), p. 605-620.
- DELOR J.-P. (2002) – *L'Yonne 89/1*, Paris, Maison des sciences de l'homme (Carte archéologique de la Gaule, 89), 480 p.
- DEPIERRE G., (2010) – *Des incinérations du passé aux crémations en milieu à haute technologie. Approches méthodologiques et réalités archéologiques*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 734 p.
- DEPIERRE G. (2014) – *Crémation et archéologie : nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (Art, archéologie et Patrimoine), 654 p.
- DEPIERRE G., JACQUEMAIN M., MULLER F., COLLET S., MORDANT C. (1997) – La nécropole « les Prés-Pendus » sur les communes de Passy et de Véron (Yonne) : un complexe funéraire du Bronze final I-IIa, *Revue archéologique de l'Est*, 48, p. 3-50.
- DUDAY H., DEPIERRE G., JANIN T. (2000) – Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France, in B. Dedet, P. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller (éd.), *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997), Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (Monographies d'archéologie méditerranéenne, 5), p. 7-29.
- ÉLUERE C., GOMEZ [de SOTO] J. (1990) – *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France*, fascicule VII. *Bracelets, colliers et boucles*, Paris, Société préhistorique française, 163 p.
- FROQUET-UZEL H., TRÉBUCHET E. (2012) – Organisation interne des nécropoles du Bronze final I-IIa (Bz D/Ha A1) : étude de cas dans le Gâtinais (Loiret, France), in D. Bérenger, J. Bourgeois, M. Talon et S. Wirth (dir.), *Gräberlandschaften der Bronzezeit = Paysages funéraires de l'âge du Bronze*, actes du colloque international (Herne, 15-18 octobre 2008), Darmstadt, Philipp von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), p. 219-236.
- GALLAY G. (1988) – *Die mittel- und spätbronze- sowie ältereisenzeitlichen Bronzedolche in Frankreich und auf den Britischen Kanalseln*, Munich, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, VI, 7), 202 p.
- GARDIN C. du (2002) – L'ambre et sa circulation dans l'Europe protohistorique, in J. Guilaine (dir.), *Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'âge du Bronze*, séminaire du Collège de France, Paris, Errance, p. 213-235.
- GAUCHER G., ROBERT Y. (1967) – Les dépôts de Bronze de Cannes-Écluse (Seine-et-Marne), *Gallia Préhistoire*, 10, 1, p. 169-223.
- GOUGE P. (1991-1993) – La nécropole de Marolles-sur-Seine « les Gours-aux-Lions » au Bronze final IIIb-Hallstatt ancien, *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 32-34, p. 85-139.
- GOUGE P. (1994) – *Habitat et nécropole du Bronze final à Barbey « le Chemin-de-Montereau »*, rapport de fouille, Centre départemental d'archéologie de la Bassée, conseil général de Seine-et-Marne, 20 p.
- GOUGE P. (2005) – Contribution à l'étude des pratiques funéraires à l'âge du Bronze dans le Bassin parisien : quelques exemples de la région de la confluent Seine-Yonne et de La Bassée, in C. Mordant et G. Depierre (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, actes de table ronde (Sens-en-Bourgogne, 10-12 juin 1998), Paris, CTHS, p. 401-411.
- GOUGE P., MORDANT C., PIHUIT P. (1994) – *Nécropoles de la Bassée, âge du Bronze. Présentation analytique des ensembles fouillés (1960-1994)*, Bazoche-les-Bray, Travaux du Centre départemental d'archéologie de la Bassée, 1994.
- GOUGE P., PEAKE R. (2005) – Aux marges du Bronze atlantique, sites et chronologie de la région du confluent Seine-Yonne, in J. Bourgeois et M. Talon (éd.), *L'âge du Bronze dans le Nord de la France dans son contexte européen*, actes du 125^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Lille, 10-15 avril 2000), Paris, CTHS et APRAB, p. 333-359.
- GOUGE P., SÉGUIER J.-M. (1995) – *Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) « le Tureau-des-Gardes », installations protohistoriques et gallo-romaines*, rapport de fouille, centre départemental d'archéologie de la Bassée, Bazoche-les-Bray ; service régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Paris, 69 p.
- GREVIN G. (2004) – L'étude des crémations sur bûchers. L'ethnologie au secours des archéologues, *Archéologia*, 408, p. 44-51.
- GRINSELL L. V. (1979) – *Barrows in England and Wales*, Aylesbury, Shire Publications (Shire Archaeology, 8), 64 p.
- HARRISON R. J., MEDEROS MARTIN A. (2000) – Patronage and Clientship: a Model for the Atlantic Final Bronze Age in the Iberian Peninsula, in C. F. E. Pare (dir.), *Metals Make the World Go Round: the Supply and Circulation of Metals in Bronze Age Europe*, actes du colloque international (Birmingham, 20-22 juin 1997), Oxford, Oxbow Books, p. 133-150.
- KROGMAN W. M. (1978) – *The Human Skeleton in Forensic Medicine*, Springfield (Ill.), Charles C. Thomas, 337 p.
- KROGMAN W. M., ISCAN M. V. (1986) – *The Human Skeleton in Forensic Medicine*, Springfield (Ill.), Charles C. Thomas, 551 p.
- JALMAIN D. (1970) – *Archéologie aérienne en Île-de-France : Beauce, Brie, Champagne*, Paris, Technip, 172 p.
- JANIN T., BURENS A., CAROZZA L. (1997) – *La nécropole protohistorique du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne)*, Lattes, ARALO; Toulouse, Archives d'écologie préhistorique, 174 p.
- JANIN T., TAFFANEL O., TAFFANEL J., BOISSON H., CHARDENON N., GARDEISEN A., HERUBEL F., MARCHAND G., MONTECINOS A., ROUQUET J. (2002) – La nécropole protohistorique de Grand Bassin II à Mailhac Aude (VI^e-V^e s. av. n. è.), *Documents d'archéologie méridionale*, 25, p. 65-122.
- JOHANSEN K., LAURSEN S., HOLST M. (2004) – Spatial Patterns of Social Organisation in the Early Bronze Age of South Scandinavia, *Journal of Anthropological Archaeology*, 23, p. 33-55.
- KOENIG M.-P., LAMBERT G., PININGRE J.-F., PLOUIN S. (1989) – La civilisation des Tumulus en Alsace et le groupe de Haguenau : aspects chronologiques et culturels, in C. Mordant (dir.), *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, actes du 113^e Congrès national des sociétés savantes, commission de pré- et protohistoire (Strasbourg, 5-9 avril 1988), Paris, CTHS, p. 196-215.
- LE FUR Y. (1999) – *La Mort n'en saura rien : reliques d'Europe et d'Océanie*, catalogue de l'exposition, musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (12 octobre 1999-24 janvier 2000), Paris, Réunion des musées nationaux, 262 p.
- LACROIX B. (1957) – *La nécropole protohistorique de « la Colombine » à Champlay (Yonne) d'après les fouilles de G. Bolnat*, Paris, Claveuil et Saint-Père-sous-Vezelay, Musée archéologique (Cahiers d'archéologie et d'histoire de l'art, société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 2), 173 p.
- LAFAGE F., AUXIETTE G., BRUNET P., DELATTRE V., LE JEUNE Y., MARTIAL E., MATTERNE V., avec la collaboration de PRAUD I. (2007) – Changis-sur-Marne « les Pétreaux » : trois siècles d'évolution d'établissements agro-pastoraux de la fin du Bronze final au début du premier âge du Fer, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 104, 2, p. 307-341.
- LAMBOT B., FRIBOULET M., MENIEL P. (1994) – *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes)*, tome II. *Les nécropoles dans leur contexte régional (Thygy-Trugby et tombes aristocratiques 1986-1988-1989)*, Châlons-sur-Marne, Société archéologique champenoise

- (Mémoires de la société archéologique champenoise, 8, supplément 2), 315 p.
- LAWSON A. J. (2000) – *Potterne 1982-5: Animal Husbandry in Later Prehistoric Wiltshire*, Salisbury, Wessex Archaeology (Wessex Archaeology Report, 17), 368 p.
- LEGRIEL J., GRANCHON P., DE KEPPER A.-G. (2011) – La nécropole à incinérations de l'âge du Bronze moyen de Cesson «Plaine-du-Moulin-à-vent» (Seine-et-Marne) : derniers résultats, *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 8, p. 5-8.
- LE GOFF I. (1998) – *De l'os incinéré aux gestes funéraires : essai de paléontologie à partir des vestiges de la crémation*, thèse de doctorat, université Paris I, 1005 p.
- LE GOFF I., GUICHARD Y. (2005) – Le dépôt cinéraire comme indicateur chronologique ; le cas des nécropoles de l'âge du Bronze de la vallée de l'Aisne, in J. Bourgeois et M. Talon (éd.), *L'âge du Bronze dans le Nord de la France dans son contexte européen*, actes du 125^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Lille, 10-15 avril 2000), Paris, CTHS et APRAB, p. 209-226.
- LENORZER S. (2006) – *Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, thèse de doctorat, université Bordeaux I, 505 p.
- LEROY-LANGELIN E., COLLETTE O. (2011) – La fouille des enclos circulaires de l'âge du Bronze : une nouvelle approche ? Contribution géopédologique à l'étude des monuments arasés sur substrat limoneux de Lauwin-Planque (Nord), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 108, 1, p. 127-138.
- MAC KINLEY J.-I. (1993) – Bone Fragment Size and Weights of Bone from Modern British Cremation and its Applications for the Interpretation of Archaeological Cremations, *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, p. 283-287.
- MAC OMISH D., FIELD D., BROWN G. (2002) – *The Field Archaeology of the Salisbury Plain Training Area*, Swindon, English Heritage, 182 p.
- MAHE N., MALLET F., PEAKE R. (2003) – *Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques »*, rapport de diagnostic archéologique, centre départemental d'Archéologie de la Bassée, Bazoches-lès-Bray ; service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis ; INRAP, Paris, 23 p.
- MARINVAL P. (1993) – Études carpologiques d'offrandes alimentaires végétales dans les sépultures gallo-romaines : réflexions préliminaires, in A. Ferdière (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, actes du colloque AGER-ARCHEA (Orléans, 7-9 février 1992), Tours, FERACF et La Simarre (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 6), p. 45-65.
- MOHEN J.-P. (1977) – *L'âge du Bronze dans la région de Paris : catalogue synthétique des collections conservées au musée des Antiquités nationales*, Paris, Éditions des musées de France, 263 p.
- MOHEN J.-P., BAILLOUD G. (1987) – *La vie quotidienne. Les fouilles du Fort-Harrouard*, Paris, Picard (L'âge du Bronze en France, 4), 241 p.
- MOINAT P., CHENAL-VELARDE I., GUELAT M. (2000) – Architecture et pratiques funéraires au HaB3 : la tombe 70 de Pully-Chamblandes (canton de Vaud, Suisse), in B. Dedet, P. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller (éd.), *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer*. Actes du XXI^e Colloque international de l'AFEAF (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997), Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (Monographies d'archéologie méditerranéenne, 5), p. 292-304.
- MOINAT P., DAVID-ELBIALI M. (2003) – *Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy et les pratiques funéraires sur le plateau Suisse du XI^e au VIII^e s. av. J.-C.*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande, 93), 310 p.
- MORDANT C. (1975) – La nécropole de la Colombine à Champlay (Yonne) d'après les fouilles et la collection Jacquelin, *Revue archéologique de l'Est*, 26, 3-4, p. 423-441.
- MORDANT C. (1983) – Les enclos de l'âge du Bronze du confluent Seine-Yonne, in *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest*, actes de la table ronde du CNRS (Rennes, 24-27 septembre 1981), Rennes, laboratoire d'anthropologie de l'université de Rennes-Beaulieu (Travaux du Laboratoire d'anthropologie, Préhistoire, Quaternaire armoricains), p. 163-180.
- MORDANT C. (1989a) – *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, actes du 113^e Congrès national des sociétés savantes, commission de pré- et protohistoire (Strasbourg, 5-9 avril 1988), Paris, CTHS, 603 p.
- MORDANT C. (1989b) – Transgression culturelle et mouvements de populations au xiv^e-xiii^e siècles avant notre ère dans le Bassin parisien. Compétition culturelle et phénomène de lisière, in C. Mordant (dir.), *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, actes du 113^e Congrès national des sociétés savantes, commission de pré- et protohistoire (Strasbourg, 5-9 avril 1988), Paris, CTHS, p. 288-303.
- MORDANT C., COUDRAY J., PARRUZOT P. (1979) – Découvertes néolithiques et protohistoriques à Villeneuve-la-Guyard (Yonne), *Revue archéologique de l'Est*, 30, 12, p. 67-97.
- MORDANT C., DEPIERRE G. (2005) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, actes de table ronde (Sens-en-Bourgogne, 10-12 juin 1998), Paris, CTHS, 525 p.
- MORDANT C., GOUGE P. (1992) – L'occupation du sol au Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine, in C. Mordant et A. Richard (dir.), *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe*, actes du colloque international (Lons-le-Saunier, 15-19 mai 1990), Paris, CTHS (Documents préhistoriques, 4), p. 133-164.
- MORDANT C., MORDANT D. (1970) – *La nécropole protohistorique des « Gours-aux-Lions » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, Paris, Société préhistorique française (Mémoires de la Société préhistorique française, 8), 138 p.
- MORDANT C., MORDANT D., PRAMPART J.-Y. (1976) – *Le dépôt de bronze de Villethierry (Yonne)*, Paris, CNRS (Supplément à *Gallia Préhistoire*, 9), 240 p.
- MORDANT C., MORDANT D., BONTILLOT J., PARIS J. (1977) – Le Bois-des-Refuges à Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 74, 1, p. 420-471.
- MORDANT C., ROSCIO M. (2010) – Variabilité des pratiques funéraires à la fin du Bronze moyen/Bronze final initial (xiv^e-xiii^e s. av. J.-C.) en France orientale, de l'Île-de-France à l'Alsace, in L. Borhy (dir.), *Studia Celtica, Classica et Romana Nicolae Szabo Septuagesimo dedicata*, Budapest, Pytheas, p. 169-191.
- MORDANT D. (1966) – Les enclos funéraires de Gravon (Seine-et-Marne), *Revue archéologique de l'Est*, 17, 1-2, p. 47-69.
- MORDANT D. (1992) – *La Bassée avant l'Histoire, archéologie et gravières en Petite-Seine*, Nemours, APRAIF, 143 p.
- MULLER F. (1996) – *Une nécropole du Néolithique ancien à La Tène moyenne au lieu-dit « les Terres-de-Prépoux » sur la commune de Villeneuve-la-Guyard (Yonne)*, mémoire de l'École pratique des hautes études – Sciences de la vie et de la terre, Dijon, 108 p.
- MULLER F., PLUTON S., BELL B., LENDA S., MOULHERAT C., LAZARUS B. (2007a) – *Une nécropole du Bronze final IIa et de La Tène ancienne à Étigny « le Brassot » ouest, Bourgogne (89)*, rapport final de fouilles, INRAP, service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, 143 p.
- MULLER F., STANIASZEK L., PIHUIT P., VIOLET J.-M., AHU A., VIELLET A., CARI S., NOGUES P., SARAZIN P., MATIALLA V., ROSCIO M., WIETHOLD J. (2007b) – *Migennes « le Petit-Moulin »*. *Une nécropole de l'âge du Bronze moyen-final*, rapport final de fouilles INRAP, service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, 299 p.
- MULLER F., ROSCIO M. (2012) – Les nécropoles de l'Yonne au Bronze final : Bilan critique des connaissances, in D. Bérenger, J. Bourgeois, M. Talon et S. Wirth (dir.), *Gräberlandschaften der Bronzezeit = Paysages funéraires de l'âge du Bronze*, actes du colloque international (Herne, 15-18 octobre 2008), Darmstadt, Philipp von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), p. 345-352.

- NICOLARDOT J.-P., GAUCHER G. (1975) – *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France*, fascicule V. *Outils*, Paris, Société préhistorique française, 134 p.
- NICOLAS T., PEAKE R. (2013) – Entre espaces funéraires et contextes domestiques : assemblages céramiques de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer dans l'Est du Bassin parisien (France), in W. Leclercq et E. Warmenbol (dir.), *Échanges de bons procédés, la céramique du Bronze final dans le Nord-Ouest de l'Europe*, actes du colloque international (Bruxelles, 1-2 octobre 2010), Bruxelles, CReA Patrimoine (Études d'archéologie, 6), p. 85-110.
- NICOLLE F., VALERO C., AMEYE N., AUXIETTE G., CHAUSSÉ C., PEAKE R. (2009) – *Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) « le Carreau-Franc, la Colletterie, les Carrières, Au Midi-de-la-Pierre Rogneure »*, rapport de diagnostic, INRAP, Pantin, 106 p.
- PARIS J., MORDANT C., MORDANT D., BONTILLOT J., (1976) – *La nécropole du Bronze final des « Cents-Arpents » à Barbey (Seine-et-Marne)*, rapport d'opération de sauvetage.
- PARRUZOT P. (1951) – Une sépulture du Bronze III à Villeneuve-la-Guyard, *Revue archéologique de l'Est*, 2, p. 45-53.
- PAUTREAU J.-P., MATARO I., PLADELASALA M., MORNAIS P., GOUDEAU J.-C., XIMENEZ D., KERSUWAN S. (1994) – *Approche ethnoarchéologique permettant l'étude des processus de combustion protohistoriques en Asie du Sud-Est*, rapport 1993, UPR 403 du CNRS, URA 872 du CNRS, King Monkut's Institute of Technology North Bangkok, Mission archéologique française en Thaïlande.
- PAUTREAU J.-P., MORNAIS P. (2005) – Quelques aspects des crémations actuelles en Thaïlande du Nord, in C. Mordant et G. Depierre (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, actes de table ronde (Sens-en-Bourgogne, 10-12 juin 1998), Paris, CTHS, p. 47-55.
- PEAKE R. (2005) – Marolles-sur-Seine « le Grand-Canton » : organisation de l'espace et structures domestiques, in O. Buchsenschutz, A. Bulard et T. Lejars (dir.), *L'âge du Fer en Île-de-France*, actes du XXVI^e Colloque de l'AFEAF (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 26), p. 194-207.
- PEAKE R. (2007) – Contextes funéraires et domestiques de l'âge du Bronze à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) : un bilan des connaissances, in J. Évin (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*, actes du XXVI^e Congrès préhistorique de France, congrès du Centenaire de la Société préhistorique française (Avignon, 21-25 septembre 2004), Paris, Société préhistorique française, p. 561-572.
- PEAKE R. (2014) – *Marolles-sur-Seine « le Parc-Saint-Donain »*, rapport final d'opération, INRAP Centre – Île-de-France, 32p.
- PEAKE R., ALLENET G., BERNARD V., CHAUSSÉ C., CLAVEL B., DIÉTRICH A., LEROYER C., SÉGUIER J.-M., (2005) – Un exemple de gestion du milieu humide en fond alluvial à l'âge du Fer à Bazoches-lès-Bray (Seine-et-Marne), in O. Buchsenschutz, A. Bulard et T. Lejars (dir.), *L'âge du Fer en Île-de-France*, actes du XXVI^e Colloque de l'AFEAF (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 26), p. 157-179.
- PEAKE R., ALLENET G., AUXIETTE G., BOISSEAU F., CHAUSSÉ C., COUBRAY S., LEROYER C., PAUTRET-HOMERVILLE C., PERRIÈRE J., TOULEMONDE F. (2009) – Villiers-sur-Seine « le Gros-Buisson » : un habitat aristocratique de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer, in A. Daubigny, P.-Y. Milcent, M. Talon et J. Vital (dir.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (x^e-vii^e s. av. J.-C.)*. *La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*, actes du XXX^e Colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB (Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006), Dijon, *Revue archéologique de l'Est* (Supplément à la *Revue archéologique de l'Est*, 27), p. 559-564.
- PEAKE R., ALLENET-de-RIBEMONT G., AUXIETTE G., CHAUSSÉ C., COUBRAY S., DELATTRE V., HACHEM L., HAMON C., LEROYER C., MINNID., NICOLAS T., PERRIÈRE J., RUBY P., VÉBER C. (à paraître) – *Villiers-sur-Seine « le Gros-Buisson » (Seine-et-Marne, Île-de-France), un habitat aristocratique de la transition âge du Bronze/âge du Fer*, Paris, INRAP et CNRS (Recherches archéologiques).
- PEAKE R., AMEYE N., TURÉ I. (2014) – *Marolles-sur-Seine, Le Parc-Saint-Donain, ZAC de « la Croix-Saint-Jacques »*, rapport final d'opération de fouille, INRAP, Pantin ; service régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Paris, 73 p.
- PEAKE R., DELATTRE V. (1999) – La nécropole de l'âge du Bronze de « la Croix-de-la-Mission » à Marolles-sur-Seine, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 96, 4, p. 581-605.
- PEAKE R., DELATTRE V. (2005) – L'apport des analyses ¹⁴C à l'étude de la nécropole de l'âge du Bronze de Marolles-sur-Seine « la Croix-de-la-Mission », *Revue archéologique du Centre de la France*, 44, p. 5-25.
- PEAKE R., DELATTRE V. (2010) – Monumentalité de la mort : la nécropole diachronique de Jaulnes « le Bas-des-Hauts-Champs » (Seine-et-Marne), *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 7, p. 19-22.
- PEAKE R., DELATTRE V., AUXIETTE G., TOULEMONDE F., AMEYE N. (2011) – *Jaulnes (Seine-et-Marne), « le Bas-des-Hauts-Champs » ouest : ensembles funéraires et habitats de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer*, rapport final d'opération de fouille, INRAP, service régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Pantin, 329 p.
- PEAKE R., DELATTRE V., MAHÉ N. (1998) – *La Tombe « la Cour-des-Lions » 77 467 006 AP. Occupation du Néolithique ancien à l'époque carolingienne dans le secteur de l'interfluve Seine-Yonne*, document final de synthèse, AFAN, Bazoches-lès-Bray, 34 p.
- PEAKE R., DELATTRE V., PRADAT B. (2007) – *Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques » (Seine-et-Marne), Nécropole et structures domestiques de l'étape initiale du Bronze final*, rapport final de fouille, INRAP, service régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Pantin, 234 p.
- PEAKE R., ISSENMANN R., RIMBAULT S., SAMZUN A., VALERO C. (2010) – Ensembles céramiques caractéristiques du Hallstatt D1 de la Bassée et la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *Revue archéologique de l'Île-de-France*, 3, p. 85-105.
- PEAKE R., SÉGUIER J.-M., GOMEZ de SOTO J. (1999) – Trois exemples de fûeaux de balances en os de l'âge du Bronze, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 96, 3, p. 635-648.
- PEAKE R., SÉGUIER J.-M. (2000) – Balances en os dans le Sud-Est du Bassin parisien, *Archéopages*, 1, p. 21-29.
- PIETTE J. (1971) – Le site protohistorique des Grèves de la Villeneuve, *Bulletin du groupe archéologique du Nogentais*, 8, p. 8-40.
- PIETTE J. (1972) – Le site protohistorique des Grèves de la Villeneuve, *Bulletin du groupe archéologique du Nogentais*, 9, p. 5-18.
- PIETTE J. (1999) – Les nécropoles du Bronze final de Barbuise-Courtavant (Aube), in B. Chaume, J.-P. Mohen et P. Perin (éd.), *Archéologie des Celtes. Mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Montagnac, Monique Mergoïl (Protohistoire européenne, 3), p. 271-298.
- PIGANIOL A. (1963) – Circonscription de Paris (région nord), *Gallia*, 21, 2, p. 345-375.
- PININGRE J.-F., SAINTY J. (1989) – Deux incinérations en urnes du Bronze final dans la forêt de Haguenau (Bas-Rhin), in S. Plouin (dir.), *L'Alsace celtique : 20 ans de recherches*, catalogue de l'exposition, Colmar, musée d'Unterlinden, p. 48-49.
- POYETON A. (1998) – *Bazoches-lès-Bray « la Noue-Noire »*, rapport de fouille, centre départemental d'Archéologie de la Bassée, Bazoches-lès-Bray ; service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis, 35 p.
- PRADAT B. (1997) – Analyse carpologique des tombes à incinérations du Bronze final et du début de l'âge du Fer du Camp d'Alba à Réalville (82), in T. Janin, A. Burens et L. Carozza (dir.), *La nécropole protohistorique du « Camp d'Alba » à Réalville (Tarn-et-Garonne)*, Lattes, ARALO ; Toulouse, Archives d'écologie préhistorique, p. 159-161.
- PRESTREAU M. (1992) – Le site néolithique et protohistorique des « Falaises-de-Pépoux » à Villeneuve-la-Guyard (Yonne), *Gallia Préhistoire*, 34, p. 171-207.

- PROUIN Y. (2007) – *La nécropole d'Ensisheim-Reguisheimerfeld (Haut-Rhin) : illustration des pratiques funéraires au Bronze final en Alsace*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 334 p.
- QUENEZ J.-P., PEAKE R. (en cours) – *Marolles-sur-Seine « les Prés-au-Passage »*, rapport final de fouille, service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis ; INRAP, Pantin.
- RENAUD S., GOUGE P. (1992) – *Barbey, le Chemin-de-Montereau, le Buisson-Rond, Carrière de la Compagnie des Sablières de la Seine – 10 Millénaires d'occupations humaines*, comptes rendus d'opérations et analyses, Travaux du centre départemental d'Archéologie de la Bassée 1999-1992.
- ROSCIO M. (2011) – *Nouvelles approches des nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final (BzD-HaA1) du Bassin parisien au Jura souabe*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 437 p.
- ROSCIO M., DELOR J.-P., MULLER F. (2011) – Late Bronze Age Graves with Weighing Equipment from Eastern France: the Example of Migennes 'Le Petit Moulin' (départ. Yonne), Burial no. 298, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 41, 2, p. 173-187.
- ROSCIO M., MULLER F. (2013) – La céramique du Bronze final initial dans le Sud-Est du Bassin parisien : tentative de périodisation, in W. Leclercq et E. Warmenbol (dir.), *Échanges de bons procédés, la céramique du Bronze final dans le Nord-Ouest de l'Europe*, actes du colloque international (Bruxelles, 1-2 octobre 2010), Bruxelles, CReA Patrimoine (Études d'archéologie, 6), p. 39-58.
- ROTTIER S. (2003) – *Pratiques funéraires de l'étape initiale du Bronze final dans les bassins de l'Yonne et de la Haute-Seine, l'exemple des sites funéraires de Barbuise-Courtavant-La Saulsotte et Barbey aux ^{xiv}^e, ^{xiii}^e et ^{xii}^e siècles avant J.-C.*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 304 p.
- ROTTIER S. (2005) – Des pratiques funéraires originales de la phase initiale du Bronze final à Barbey « les Cent-Arpents » (Seine-et-Marne), in C. Mordant et G. Depierre (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, actes de table ronde (Sens-en-Bourgogne, 10-12 juin 1998), Paris, CTHS, p. 459-474.
- ROTTIER S., PIETTE J., MORDANT C. (2012) – *Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine : les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulsotte*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (Art, Archéologie et Patrimoine), 790 p.
- RYCHNER V. (1979) – *L'âge du Bronze final à Auvernier, typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande, 15-16), 2 vol.
- RYCHNER-FARRAGI A.-M. (1993) – *Métal et parure au Bronze final*, Neuchâtel, musée cantonal d'Archéologie (Hauterive-Champréveyres, 9 ; Archéologie neuchâteloise, 17), 272 p.
- SCHAEFFER C.-F.-A. (1926) – *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau, I. Les tumulus de l'âge du Bronze*, Haguenau, musée de Haguenau, 279 p.
- SCHOUR I., MASSLER M. (1941) – The Development of the Human Dentition, *The Journal of the American Dental Association* 28, 7, p. 1153-1160.
- SÉGUIER J.-M., (2009) – La céramique domestique de l'espace culturel sénonais du milieu du ve au milieu du iii^e s. av. J.-C. dans son contexte du Centre-Est de la France : corpus, faciès et évolution des assemblages du confluent Seine-Yonne, de la Bassée et de la vallée de l'Yonne, *Revue Archéologique de l'Est*, 58, p. 57-132.
- SÉGUIER J.-M., (2012) – Fermes, terroirs et territoires du deuxième âge du Fer à l'époque romaine dans le secteur Seine – Yonne (Seine-et-Marne), in V. Carpentier et C. Marcigny (dir.), *Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*, actes de la 2^e table ronde (Caen, 29-30 septembre 2011) Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 391-408.
- SÉGUIER J.-M., AUGEREAU A., LANG L., MAHE N., PEAKE R. (1995) – *Marolles-sur-Seine « le Grand-Canton » sud et « le Chemin-de-Sens »*, un gisement archéologique de l'interfluve Seine-Yonne, du Paléolithique supérieur à l'Antiquité tardive, document final de synthèse de sauvetage urgent, centre départemental d'Archéologie de la Bassée, Bazoches-lès-Bray ; service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis ; AFAN, Paris, 2 vol.
- SÉGUIER J.-M., AUXIETTE G., CLAVEL B., MAURY O., RIMBAULT S. (2006-2007) – Le début du iv^e s. av. J.-C. dans l'espace culturel sénonais : les habitats de « Bois d'Echalas » à Ville-Saint-Jacques et de « Beauchamp » à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le contexte de l'interfluve Seine-Yonne, *Revue archéologique du Centre de la France*, 45-46 [en ligne : <http://racf.revues.org/611>].
- SÉGUIER J.-M., AUXIETTE G., COUBRAY S., DUNIKOWSKI C., LECOMTE-SCHMITT B., ZECH-MATTERNE V., (2008) – Une ferme du début du iii^e s. av. J.-C. au « Marais du Colombier », Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) : analyse archéologique et environnementale, *Revue archéologique du Centre de la France*, 47, [en ligne : <http://racf.revues.org/1105>].
- SÉGUIER J.-M., DELATTRE V., (2005) – Espaces funéraires et culturels au confluent Seine – Yonne (Seine-et-Marne) de la fin du v^e au iii^e siècle avant J.-C., in O. Buchsenschutz, A. Bulard et T. Lejars (dir.), *L'âge du Fer en Île-de-France*, actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 26), p. 241-260.
- SÉGUIER J.-M., DELATTRE V., GRATUZE B., PEAKE R., VIAND A. (2010) – *Les nécropoles protohistoriques de « la Haute-Grève » à Gouaix (Seine-et-Marne), in Contribution à l'étude des pratiques funéraires au cours de l'étape moyenne du Bronze final (xiii^e-xii^e siècle av. J.-C.) et au début du second âge du Fer (v^e-iii^e siècle av. J.-C.) dans le sud du Bassin parisien*, Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 37), 240 p.
- UBELAKER D. H. (1987) – Estimating Age at Death from Immature Human Skeleton: an Overview, *Journal of Forensic Sciences*, 32, p. 1254-1263.
- VALERO C., AUXIETTE G., BARDEL D., BERTIN P., BAILLY M., PILON F., VIANDA A. (2006) – *Bazoches-lès-Bray « les Champs-Courceaux, le Grand-Mort, la Grande-Pièce » (Seine-et-Marne, Île-de-France)*, rapport final d'opération archéologique, INRAP, Pantin, service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis, 314 p.
- VALERO C., DELATTRE V., LEGRIEL J. (2008) – *Bazoches-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Champ-Virlois » : enclous circulaires de l'âge du Bronze, habitat du 1^{er} âge du Fer, sépultures préhistoriques*, rapport de fouilles, INRAP, Pantin ; service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis, 55 p.
- VATAN A., DELATTRE V., PEAKE R. (2001) – *Marolles-sur-Seine « le Tureau-des-Gardes »*, document final de synthèse, centre départemental d'Archéologie de la Bassée, Bazoches-lès-Bray ; service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis ; INRAP, Paris, 44 p.
- VIAND A., DELATTRE V. (2005) – *Nanterre, 31-41 avenue Jules Quentin (Hauts-de-Seine). La nécropole du iii^e siècle avant notre ère*, rapport de fouille, INRAP, Pantin ; Saint-Denis, SRA Île-de-France (Nanterre, 31-41 avenue Jules Quentin/16-20 avenue Benoit Frachon, 1), 208 p.
- VIAND A., DELATTRE V. (2006) – *Jaulnes (Seine-et-Marne) « le Bas-des-Hauts-Champs » est, un espace funéraire diachronique : de la transition Bronze-Fer à l'Antiquité*, rapport de fouille, INRAP, Pantin ; service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis, 331 p.
- VISMARA C. (1992) – L'apport des textes antiques, in M. Vidal (dir.) *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère*, actes du IV^e Congrès archéologique de Gaule méridionale (Toulouse-Montréjeau, 7-10 octobre 1987), Toulouse, APAMP, p. 107-149.
- WIRTH S. (2006) – Le mystère de la barque solaire : quelques considérations à propos des décors sur les situles de type Hajúböszörmény et sur une situle inédite du Bronze final, in L. Baray (dir.), *Artisanats, sociétés et civilisations, hommage à Jean-Paul Thevenot*, actes du colloque interdisciplinaire (Sens, 2-3 avril 2003), Paris, RAE (Supplément à la *Revue archéologique de l'Est*, 24), p. 331-345.

Abstract

The “La Croix-Saint-Jacques cemetery” at Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) is one of the best preserved Bronze Age funerary sites in “La Bassée”. Excavations by Inrap in 2004 have revealed 7 monuments and 61 tombs of which 10 are inhumations and 51 cremations. The cemetery was used for only about three centuries (1400-1100 BCE) setting it apart from neighbouring sites in Marolles-sur-Seine.

INHUMATION OR CREMATION? THE TREATMENT OF THE BODY AS A COMMUNAL FUNERARY PRACTICE

The earliest tombs of the cemetery are inhumations, with cremation gradually becoming the dominant and ultimately the only practice towards the end of the first phase of the Late Bronze Age (circa 1320-1100 BCE). The transition was gradual with inhumation and cremation coexisting for a time, illustrated at ‘La Croix-Saint-Jacques’ by the two founder tombs (tombs nos. 60 and 82). Each burial, respectively an inhumation and a cremation, is located at the centre of an oval shaped ditched monument in a large stone-lined burial chamber. Chronologically, these two tombs are contemporary, displaying identical architecture and containing similar grave goods. Radiocarbon analysis of the two burials also points to the same period: 1440-1260 BCE cal. for the inhumation and 1440-1290 BCE cal. for the cremation (GrA-28302, GrA-27612). Evidence of the co-existence of inhumation and cremation is also found in a burial where an adult inhumation (of unknown age and gender due to poor bone preservation) in a lateral position has a funerary urn placed next to the legs containing the cremated bone fragments of an infant (tomb no. 91). When studying inhumation and cremation, the need for a coherent and serious anthropological approach cannot be stressed enough. This is straightforward for inhumations, as gender, age and morphological characteristics can be easily read. Cremations are much harder to decipher as the funerary pyre destroys about 80 % of the osteological markers, and the information that can be gleaned from the 20 % left is generally limited. The approach to cremated bone fragments thus concentrates on weight analysis and on how the different parts of the body are represented within the deposit. It is impossible to determine gender from cremated bones (apart from a few exceptional cases) and age can be only rarely estimated, as cremations are generally classed as either non-adult or adult. With such limited biological information, the analysis tends to fall back on the study of the cremation process itself, which can tell us much about how the bone fragments were collected from the funerary pyre and how they were treated and sorted before being placed in the tomb, as well as about the cremation process itself. The collection of bone fragments differs from one tomb to another at ‘La Croix-Saint-Jacques’ ranging from a symbolic collection of a few

bone fragments (5-10 g) through partial assemblies of 100 g or more, to an almost complete deposit of up to one kilo. The cremations of the 'La Croix-Saint-Jacques' show no correlation between the quantity of bone fragments deposited in a burial and the apparent social rank of the individual. Tomb no. 23, considered to be one of the most ostentatious at the site, contains less than 100 g of bone. Another richly endowed cremation deposit, which included a pottery urn, accessory vessels and a bronze dagger, contained no bone fragments whatsoever, questioning the interpretation of the tomb itself (tomb no. 16). Such deposits could be considered as cenotaphs, but this trivializes somewhat a term applied nowadays to a place (not a tomb) dedicated to the memory of an important person or event.

PERSONAL OBJECTS

The study of the Marolles-sur-Seine burials has shown that people were buried or cremated with personal belongings, mainly jewellery and other ornaments, worn in the grave or on the funerary pyre. These include pins, bracelets and necklaces made from bronze, amber and stone beads. In the cremation deposits, these objects are often found partly melted or reduced to the state of droplets. Some possessions such as bracelets or fragments of melted bracelets are generally selected to be placed in the urn with the cremated bone. Small objects such as beads can remain intact if they fall from the body at an early stage in the cremation process and are thus protected from fire.

Knives, daggers and even a fishhook have also been found in the burial chambers. They refer to a person's everyday activities, and can be interpreted as social attributes in the same way as small bone weigh scales, which are found on a regular basis in the Late Bronze Age burials of the Seine and Yonne valleys. Used for weighing small quantities of metal or other substances (spices, medicinal substances, etc.), their presence implies a knowledge of weights and measures at least among certain members of the community. In some cases (including cremations), weigh scales are found with other objects. At the 'Gours-aux-Lions' cemetery, they are part of a set of items which includes bronze tweezers, three fragments of gold, a whetstone, a stone axe head, a piece of amber and a bronze bradawl (Mordant and Mordant, 1970, fig. 31). At 'La Croix-Saint-Jacques' a small fragment of a weigh scale was placed in the urn amidst the burnt bone of a cremation burial (tomb no. 61), indicating that it was considered precious and directly linked to the individual even in death. As for pins, daggers and knives, weigh scales relate to the intimate sphere of the person as well as reflecting status.

OFFERINGS FROM THE LIVING

In the Seine valley, from the end of the Middle Bronze Age, pottery vessels are placed in the burials, either at the feet, next to the head or in both locations. This is the case at 'La Croix-Saint-Jacques' where the vessels are generally goblets or bowls. With the introduction of cremation, the function and status of pottery vessels change. The first cremation burials maintain many of the funerary rites of inhumations, so pottery vessels continue to be situated at each end of the large burial chambers and the cremated bones are either placed in an organic container or divided between several different vessels. Some early cremations already include a pottery urn, distinguished from other vessels by its large size. This hierarchy of pottery vessels is confirmed in later cremations when large burial chambers are abandoned and funerary deposits reduced to a simple small pit with just enough space to contain the urn and associated grave goods. This is

the main configuration of cremations at Marolles-sur-Seine. The urn is placed in the middle of the pit and surrounded by accessory vessels or, if the funerary space is too small, the vessels are placed inside the urn. Most of the cremation burials at the cemetery include a pottery goblet, which has been burnt a light orange colour on the funerary pyre. The goblet is usually placed against the urn, but its position in the tomb is clearly of particular significance, as it is always isolated from the cremated remains and the other grave goods.

COMPLEX ARCHITECTURES WITHIN A FUNERARY LANDSCAPE

The complex underground architecture of the most important tombs at Marolles-sur-Seine can be mirrored above ground by a tumulus and an enclosed funerary space delimited by a ditch – a prestigious final resting place for the individual. Large burial chambers measuring up to 3m long and 1,6m wide were lined with a wood coffering often held into place by massive limestone and sandstone blocks (tombs nos. 18, 64, 68 and 82). The chambers were covered with wooden planks and stone blocks. An example of this elaborate and spacious architecture is found at the ‘La Croix Saint Jacques’ cemetery, where a cremation burial (tomb no. 41) was housed in a vast rectangular pit measuring 2,4 m by 1,5 m by 1 m, lined with wood. The chamber shows evidence of being divided up into compartments to house the different elements of the funerary deposit. A narrow furrow dug into the floor of the chamber and then covered with wood was filled with the charcoal and ashes from the funerary pyre. The main funerary deposit comprising an urn and other pottery vessels was then placed on the wooden flooring. Another pottery vessel was found in the fill of the chamber at approximately 0,5 m above this first deposit, indicating the existence of a second level or covering dividing the chamber horizontally. Fragments of a burnt goblet and animal bone were found on the surface of the structure. This burial thus preserves many traces of a complex wooden architecture, the object of which was to hierarchically organize the funerary deposit. Tomb no. 23 is an exceptional example of this type of funerary architecture. This cremation is housed in a 1,7 m by 1m burial chamber lined with pottery fragments. At least 70 vessels were used in the construction of the chamber, probably brought to the cemetery and purposely broken up to provide building materials for the tomb. Other than the original building materials, the tomb’s contents are no different from other burials in the cemetery: pottery vessels, small bronze and amber pieces from a necklace, bronze buttons and spiral-shaped beads. The sheer quantity of pottery used bears witness to the community’s investment in the building of this final resting place.

All that remains of the 7 monuments of the ‘La Croix-Saint-Jacques’ cemetery are the ditches that encompassed the earth mounds. The monuments of the cemetery were clearly built to be seen in the surrounding countryside, as was the case for the two oval ditched monuments built on a low hillock. These tumuli were the hallmarks of the social elite but they also functioned as an incentive for the construction of new tombs, the object being to attract others to bury their dead nearby. The construction of large burial mounds could only be undertaken on a communal basis and the investment reflected not only the status of the individual buried but was also an ostentatious signal to surrounding communities.

Of the 25 cemeteries dating to the first phase of the Late Bronze Age in the upper Seine valley, 12 are located on the interfluvial plain at Marolles-sur-Seine. In this funerary landscape, most of the cemeteries were used over a relatively short period of time (2-3 centuries) and remained quite small, containing 10 to 15 tombs at the most. The ‘La Croix-de-la-Mission’ cemetery is an exception to this rule. Founded during the Early Bronze Age, it was used for more than 1000 years until the beginning of

the Early Iron Age. This funerary space, with two large circular monuments 30 m in diameter, could have catalyzed the building of other cemeteries nearby. This link between ancient and 'new' is also illustrated at the 'La Croix-Saint-Jacques' cemetery by the placing of a fragment of skull from the Early Bronze Age in a Late Bronze Age inhumation (tomb no. 64).

The 'La Croix-Saint-Jacques' tombs underline the very different funerary practices that coexisted within the same cemetery. While honouring the dead and staging death itself, these practices aimed also to unite a community through the building of monuments and the shaping of a permanent funerary landscape. Traditions evolve over the centuries but this funerary landscape is shared by future generations and thus becomes eternal.

Adresses des auteurs

- **Valérie DELATTRE**
Archéo-anthropologue
INRAP, UMR 6298 ARTeHIS, INRAP CIF –
56 boulevard de Courcerin, 77183 CROISSY-BEAUBOURG
- **Rebecca PEAKE**
INRAP, UMR 6298 ARTeHIS, INRAP CIF –
18 rue de la Chapelle, 89510 PASSY
- **Bénédicte PRADAT**
INRAP, UMR 7209 Archéozoologie, Archéobotanique :
sociétés, pratiques et environnement.
INRAP CIF –
148 avenue Maginot, 37100 TOURS

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN MAI 2015
SUR LES PRESSES DE
LA SIMARRE
À JOUÉ-LÈS-TOURS (FRANCE)

www.editionslasimarre.com

DÉPÔT LÉGAL : 2^e TRIMESTRE 2015